Dix ans d'Archéologie forestière dans le Châtillonnais (Côte-d'Or) : Enclos, Habitats, Parcellaires.

Dominique Goguey, Yves Pautrat, Jean-Paul Guillaumet, Jean-Paul Thevenot, Laurent Popovitch, Jacky Bénard, Dominique Sanson, Paulin Laurent, Vincent Ollive, Frédéric Cruz, et al.

▶ **To cite this version:**

Dominique Goguey, Yves Pautrat, Jean-Paul Guillaumet, Jean-Paul Thevenot, Laurent Popovitch, et al.. Dix ans d'Archéologie forestière dans le Châtillonnais (Côte-d'Or) : Enclos, Habitats, Parcellaires.. Revue archéologique de l'Est, 2010, 59, pp.99-209. hal-02972823

HAL Id: hal-02972823
https://hal.science/hal-02972823v1

Submitted on 4 Mar 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HAL
archives-ouvertes.fr

Dix ans d'archéologie forestière dans le Châtillonnais (Côte-d'Or) : enclos, habitats, parcellaires

Dominique Goguey, Yves Pautrat, Jean-Paul Guillaumet, Jean-Paul Thevenot, Laurent Popovitch, Frédéric Cruz, Julien Curie, Alexandra Cordier

▶ **To cite this version:**

Dominique Goguey, Yves Pautrat, Jean-Paul Guillaumet, Jean-Paul Thevenot, Laurent Popovitch, et al.. Dix ans d'archéologie forestière dans le Châtillonnais (Côte-d'Or) : enclos, habitats, parcellaires. Revue archéologique de l'Est, Société archéologique de l'Est, 2010, 59 (1), pp.99-209. <halshs-00566077>

HAL Id: halshs-00566077
https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00566077

Submitted on 15 Feb 2011

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

DIX ANS D'ARCHÉOLOGIE FORESTIÈRE DANS LE CHÂTILLONNAIS (CÔTE-D'OR) : ENCLOS, HABITATS, PARCELLAIRES

Dominique GOGUEY*, Yves PAUTRAT**, Jean-Paul GUILLAUMET***, Jean-Paul THEVENOT****, Laurent POPOVITCH*****

Et les collaborations de Jacky BÉNARD (relevés de détail, croquis), Dominique SANSON, Laurent PAULIN, Vincent OLLIVE, Frédéric CRUZ, Julien CURIE (relevés de terrain GPS), Sandra AUSSEL, Laure SALIGNY (cartographie), Jean-Robert BOURGEOIS (dessin des objets), Alexandra CORDIER (DAO)

Mots-clefs *Prospection, forêt, La Tène, gallo-romain, haut Moyen Âge, structures de pierres sèches, tertres, enclos, terrasses, cabanes, parcellaire, matériel métallique, méthodologie, fonctions, datations.*
Keywords *Excavation, forest, La Tène, Gallo-Roman, dry-stone structures, mounds, enclosures, terraces, huts, parcels, metallic materials, methodology, functions, dating.*
Schlagwörter *Prospektion, Wald, Latène, gallo-römisch, Frühmittelalter, Trockenmauern, Anhöhen, Umfriedungen, Terrassen, Hütten, Parzellierung, Metallfunde, Methodologie, Funktionen, Datierungen.*

Résumé *Ces recherches sur les ensembles de structures de pierre sous forêt sont mises en œuvre depuis dix ans et sont intégrées depuis 2003 dans le P.C.R. 'Vix et son Environnement', dirigé par C. Mordant, S. Wirth et B. Chaume.*
Les vestiges étudiés sont implantés dans deux milieux géographiques distincts mais contigus : le plateau calcaire recouvert par la forêt domaniale de Châtillon, et les rebords de la Digeanne et du Brevon qui entaillent ce plateau à l'est et au sud. La prospection présente ici des caractères particuliers liés au couvert forestier. Les relevés G.P.S. sont intégrés dans un S.I.G. et constituent la base de cette étude, dans un va et vient constant entre les sorties cartographiées à différentes échelles et l'observation du terrain. Une étude typologique des structures visibles en relief a été faite, appuyée en partie sur l'hypothèse d'une équivalence entre les formes dessinées par les murées de pierre, en forêt, et celles dessinées par les fossés, dans les terres agricoles (photographie aérienne). En complément des observations spatiales, des séries de structures ont été testées au détecteur à métaux pour apporter des éléments de datation.
Après ce bilan méthodologique, les principaux emplacements d'habitat identifiés sont présentés dans leur environnement : des enclos entourant les habitats en matériaux périssables identifiés (dont la description est appuyée sur des dessins de détails) sont présentés – rebords de la Digeanne, rebords du Brevon, sud du plateau – avec leur mobilier archéologique datant et fonctionnel ; des maisons en pierre non taillées à Minot ; deux exemples d'habitats en dur (fermes gallo-romaines) situés sur le plateau, repérés plus anciennement et réactualisés par des relevés G.P.S.
Enfin, un chapitre de synthèse tente de faire le point sur les formes des différents enclos d'habitat et des parcellaires. L'étude du matériel permet de cerner les principales périodes d'occupation – laténiennes et gallo-romaines – auxquelles il faut ajouter les signes d'une fréquentation plus récente, XVI^e^-XVIII^e^ siècle. L'étude du matériel fait émerger des hypothèses de fonctions de ces différentes occupations.

(Des abrégés en langues anglaise et allemande figurent en fin d'article)

* Maître de conférences, Université de Savoie, UFR Lettres et sciences humaines, Domaine Universitaire de Jacob-Bellecombette, B.P. 1104, 73011 Chambéry Cedex.
** Conservateur en chef, S.R.A., DRAC de Bourgogne, 39-41 rue Vannerie, 21000 Dijon.
*** Directeur de recherche CNRS, Centre archéologique européen du Mont-Beuvray, 58370 Glux-en-Glenne.
**** Membre associé UMR 5594 ARTeHIS, 6 Bd Gabriel, 21000 Dijon.
***** Maître de conférences, Département d'Histoire de l'Art et Archéologie, UFR des Sciences humaines, Université de Bourgogne, 2 boulevard Gabriel, 21000 Dijon.

Le potentiel archéologique constitué par les structures de pierres sèches préservées par les forêts est resté longtemps ignoré, à l'exception des gros tumulus. Depuis 1990 des études y ont été consacrées en particulier en Bourgogne (MANGIN, 2000 ; GOGUEY, BÉNARD, 2002) et en Lorraine (LAFITTE, 2002). Le recours au G.P.S. a été déterminant dans la mesure où il a permis d'obtenir des plans de ces ensembles qui s'étendent sur des milliers d'hectares, en attendant, peut-être, un relevé LIDAR (laser scanneur aéroporté).

Le recul de dix ans de recherches, intégrées depuis 2003 dans le P.C.R. « Vix et son environnement » dirigé par C. Mordant, S. Wirth et B. Chaume, nous permet de mieux cerner les spécificités méthodologiques de la prospection en milieu forestier dans ses différents aspects – prospection pédestre, relevés G.P.S. et prospection au détecteur. Il nous conduit, en particulier, à souligner la nécessité d'alterner les « échelles » : la vision de loin qui permet de saisir l'organisation, et la vision de près, indispensable pour comprendre et analyser les structures dont beaucoup, dans leur état actuel, sont ambiguës. C'est dans cet esprit que nous nous proposons ici, dans la suite d'un précédent article (GOGUEY, BÉNARD, 2002), d'étudier plusieurs ensembles de structures implantées sur les rebords du plateau Châtillonnais et sur une partie du plateau lui-même. De nouveaux types de structures, les tertres quadrangulaires, s'ajoutent aux structures précédemment observées (tertres, murées, enclos) mais surtout, à partir des mêmes structures de base, de nouveaux modèles d'organisation se sont dessinés, comme les parcellaires fermés irréguliers. Une cinquantaine d'habitats en matériaux périssables sont à présent identifiés, tandis que l'étude chronologique et typologique du matériel métallique donne de précieux éléments sur le mode de vie et les activités. Ces nouveaux éléments seront mis en perspective avec ce qui est connu des habitats en dur du plateau, de type « ferme rurale », réactualisé et précisé par des relevés G.P.S.

I. HISTORIQUE DES RECHERCHES

Les forêts du Châtillonnais, dans le nord de la Côte-d'Or, ont fait l'objet de nombreuses recherches archéologiques, centrées sur différents objectifs. Après les fouilles des tumulus menées à la fin du XIX^e^ siècle (H. Corot), dans les années cinquante et soixante, la Société Archéologique et Historique du Châtillonnais (R. Paris et C. de Brotonne) a réalisé un inventaire des structures archéologiques gallo-romaines de la forêt domaniale de Châtillon-sur-Seine, sous forme de fiches décrivant la trentaine d'habitats ruraux repérés. D'autres informations ont été ajoutées depuis, à partir de prospections pédestres ponctuelles, mais aussi de photographies aériennes.

Depuis 1995 des prospections systématiques sont menées sur les ensembles de structures de pierres sèches et reliefs anthropiques, préservés par le couvert forestier. Une convention signée en 1997, entre le Service régional de l'Archéologie de Bourgogne et l'Office National des Forêts, a structuré une collaboration d'inventaire archéologique initiée quelques années auparavant. L'objectif initial était patrimonial : permettre à l'ensemble des structures conservées sous le couvert forestier d'être localisées et protégées de toute dégradation due à l'activité forestière. Il a été très vite complété par la volonté d'entreprendre l'étude typologique de ces structures, dont une grande partie était alors inconnue, ainsi que d'analyser leur répartition. Un inventaire exhaustif a donc été progressivement mis en œuvre, utilisant un système de localisation par satellite (G.P.S. différentiel), dont les données sont ensuite traitées dans des Systèmes d'Information Géographique (O.N.F., Service régional de l'Archéologie de Bourgogne, Université de Bourgogne). Deux secteurs ont été privilégiés : la forêt domaniale de Châtillon (Yves Pautrat) et les forêts communales surplombant la Digeanne et le Brevon (Dominique Goguey). Leur étude se poursuit encore.

II. INSERTION DES VESTIGES DANS L'ENVIRONNEMENT

II.1. GÉOLOGIE, RELIEF (fig. 1)

Les vestiges étudiés sont situés sur un vaste plateau calcaire, recouvert par la forêt domaniale de Châtillon, entaillé à l'est par la Digeanne (surplombée par les forêts communales et privées de Minot, Montmoyen, Essarois) et au sud par le Brevon (forêts communales et privées de Rochefort, Beaulieu et Busseaut).

Compte tenu de l'importante surface couverte par les relevés, les données enregistrées présentent une large variété d'une zone à l'autre. Cette variété est sans doute, pour partie, conditionnée par le relief (plateau, rebord de plateau, versant), mais peut-être également par le substrat. Il s'agit de séries calcaires du Jurassique (Bathonien et Bajocien) avec leurs caractéristiques habituelles : plateau, karst et rebords abrupts de calcaire dur, pentes et ondulations plus molles en calcaire plus tendre, désagrégé. Le plateau tabulaire est couvert majoritairement par la forêt domaniale,

les collines par des forêts communales. Les structures archéologiques sont abondantes sur la partie plane ou légèrement inclinée du plateau, presque absentes sur les zones accidentées, comme dans les combes des Ursulines et de la Villie.

Dans le cadre d'un article sur la relation à l'eau des habitats (Goguey, Pautrat, 2009a), des données pédologiques obtenues par l'ORSTOM (Magnien, 1980) ont été confrontées avec la répartition des habitats en dur. Un choix significatif dans la localisation des habitats a été mis en évidence au profit des sols à habitus brun : « ces habitats se trouvent majoritairement en position de plateaux ou de glacis, sur des sols peu épais, dont la roche sous-jacente est toujours un calcaire dur, compact (Comblanchien). Les horizons meubles de ces sols, issus de la dissolution des calcaires, sont très argileux et fortement humifères en surface. ». Deux hypothèses ont été posées, en l'attente d'analyses complémentaires : la première s'appuie sur l'existence de cultures céréalières actuelles établies sur le même type de sol et dans des positions géomorphologiques comparables et présume un véritable choix d'implantation des sites d'habitat antique ; la seconde, inverse, considère, dans la ligne de recherches d'archéobotanique récentes, que les sols superficiels subissent les conséquences de l'exploitation agricole ancienne des zones concernées (apports en azote, par exemple).

Les conditions sont légèrement différentes pour les rebords de plateau et les versants - démultipliés par de nombreux vallons secs - qui accueillent 95 % des habitats en matériaux périssables identifiés. Ceux-ci sont toujours associés à un développement important des lapiaz, dont les affleurements rocheux, sans intérêt agricole, ont pu servir de source de matériaux de construction. Ces versants sont généralement couverts de rendzines forestières, noires ou dégradées, plus profondes que les sols bruns forestiers du plateau. Quoique instables, ces sols, sensibles à la sécheresse estivale, ne sont pas complètement inaptes à une utilisation agricole ou pastorale. Celle-ci devient d'autant plus probable que l'on est fréquemment proche de sources issues des marnes du Bajocien supérieur (J1b - voir plus loin : habitats). La contrainte la plus forte, pour l'occupation humaine, devient dès lors celle de la pente. La présence de minerai de fer dans les formations superficielles ou dans les diaclases, ainsi que les micro-climats locaux ont pu quelquefois guider l'installation de certaines implantations (par exemple, Trouy, à Essarois).

L'ancienneté de la forêt domaniale est attestée par son statut de forêt ducale, avant de devenir royale. L'ancienneté des forêts communales et privées surplombant les rebords est moins facile à connaître, mais il s'agit de vastes massifs - les ensembles de la Digeanne rive droite sont préservés par un massif d'un seul tenant d'environ 1500 hectares - et une confrontation systématique du cadastre actuel avec le cadastre napoléonien et avec la carte de Cassini, même si celle-ci est moins précise pour les limites de végétation, montre une permanence de l'emprise forestière et les mêmes limites, avec leurs découpes irrégulières bien caractéristiques pour tous les massifs étudiés sur les rebords du Brevon comme sur les rebords de la Digeanne. Deux petites parcelles seulement, actuellement en forêt, correspondent à d'anciennes terres cultivées (l'une à l'est des Côtes - la Roche Chambain, l'autre au sud-est au pied de Châteaubeau). Cette permanence sur trois siècles, alors que la sidérurgie du Châtillonnais a consommé beaucoup de bois du XVI^e^ au XIX^e^ siècle, plaide pour une permanence plus générale depuis le Moyen Âge. Deux études sur le couvert forestier dans le Berry parviennent aux mêmes conclusions en passant par des cheminements différents. L'étude des textes d'archives (Duceppe-Lamarre, 2001, p. 19) montre que « la correspondance entre les données écrites les plus anciennes et les zones forestières actuelles dans le secteur de Vierzon et d'Ardentes va dans le sens d'une permanence et donc d'une ancienneté du couvert forestier étudié ». La seconde étude (Laüt, 2008) va dans le même sens : les auteurs constatent que leur carte de répartition d'ateliers métallurgiques antiques coïncide avec l'emprise des massifs forestiers actuels. Ils ont également élaboré une carte des potentiels agricoles selon les critères de l'Antiquité, et les zones impropres à la culture correspondent à l'emprise des forêts actuelles.

Dès que l'on s'éloigne du rebord de plateau, le nombre de structures baisse rapidement, à l'exception des abords des lapiaz de bordure et de certaines langues calcaires isolées du plateau lui-même. Nous supposons que ces sommets de collines calcaires, dépourvus d'eau, étaient déjà occupés par la forêt, laquelle pouvait constituer une ressource de choix dans l'exploitation du milieu environnant (bois d'œuvre et de chauffage, cueillette).

Nous avons donc une véritable dualité, directement liée au relief : sur les vastes zones de plateau, les vallons sont évités et restent vides de tout aménagement ; à l'inverse, là où le relief est plus accidenté (collines et langues de plateau), ce sont les versants et les rebords qui sont aménagés tandis que les parties sommitales, planes, restent vides (fig. 2).

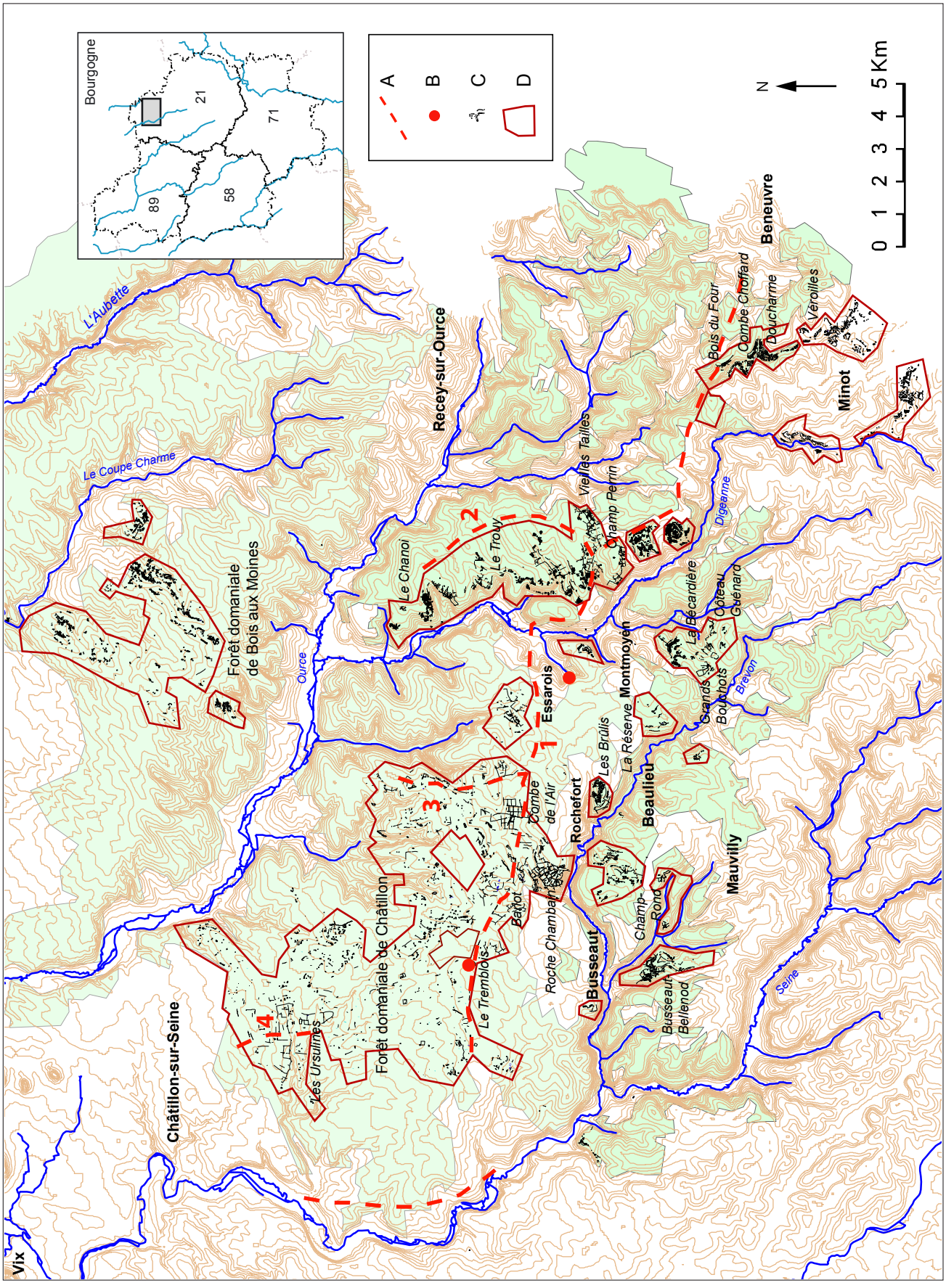

Fig. 1. *Localisation des vestiges étudiés sous couvert forestier dans le Châtillonnais. A : Voies antiques ; B : Sanctuaires antiques ; C : Vestiges enregistrés au G.P.S. ; D : Emprise des zones prospectées (DAO Y. Pautrat). Sur cette carte figurent aussi les sites étudiés en 2001 (D. Goguey, J. Bénard) : Trouy, Champerrin, Vieilles Tailles.*

II.2. Voies de communication

Les cartes anciennes de la forêt (XIX^e^ et début XX^e^), comme la carte au 1/25 000^e^ actuelle, montrent que tous les hameaux ou villages limitrophes du massif sont reliés entre eux par des chemins qui contournent la forêt ou la traversent en diagonale. Certains de ces anciens chemins, aujourd'hui abandonnés, ont été retrouvés et cartographiés lors des prospections (chemin dit « de la Croix Chevalot », par exemple). Ils se présentent souvent comme une dépression linéaire sinueuse, à fond plat large d'environ 3 m, à rares ornières, qu'il est facile de distinguer des chemins temporaires de débardage.

D'autres itinéraires sont complètement différents. Il s'agit de tronçons de voies à caractère beaucoup plus monumental, bordés de murées ou de fossés parallèles, délimitant un espace de circulation de 6 à 8 m ; ce schéma est d'ailleurs parfois remplacé par un bombement continu de même largeur. La forêt domaniale est traversée par au moins trois axes de ce type, d'origine antique probable (fig. 1).

Le premier (fig. 1, 1) provient de l'agglomération antique de Beneuvre et se dirige vers celle de Vertault. Il traverse toute le sud de la zone prospectée, surplombant la Digeanne, passant au pied du camp de Châteaubeau et se divisant en deux branches sur la commune de Montmoyen. L'une part vers la vallée de l'Aube (fig. 1, 2) ; elle a servi de limite au VIII^e^ s. entre les évêchés de Langres et de Champagne. L'autre (fig. 3), dessert le sanctuaire de source d'Essarois et le *fanum* du Tremblois, coupant le sud de la forêt domaniale selon une orientation approximativement sud-est-nord-ouest. Deux autres voies de même typologie, mais entièrement inédites, lui sont perpendiculaires. La première, à l'est de la forêt domaniale (fig. 1, 3), dessert plusieurs domaines agricoles caractérisés par des habitats en dur et des enclos de parcellaire. La seconde, de même orientation générale nord-sud (fig. 1, 4), irrigue une zone de parcellaire régulier, dite des « Ursulines », et de plus rares habitats.

Plus au sud, les voies antiques de la vallée du Brevon ne sont pas connues, mais la prospection fait apparaître des chemins d'axe sud-nord, typologiquement semblables (sur certaines portions) à ceux mentionnés ci-dessus, et structurellement liés à des habitats protohistoriques et gallo-romains. Nous avons également pu identifier des chemins desservant les habitats ; les uns bordés de deux murées, les autres, souvent irréguliers et dégagés dans le lapiaz, relient un habitat à une source.

III. MÉTHODOLOGIE

La démarche élaborée progressivement depuis 1995 a pour préalable les relevés G.P.S., et consiste à mettre en relation les indices typologiques, métalliques et pédologiques. La prospection pédestre en milieu forestier diffère sensiblement de la prospection sur terres cultivées, mieux connue (Dabas *et alii*, 2006). La présence des parcelles forestières régulières et géométriques cartographiées et comportant des repères au sol (lignes et bornes) dispense du « balisage » pratiqué dans les champs. L'absence de cultures dans les secteurs concernés a deux effets : les découvertes de tessons sont exceptionnelles et les structures en élévation restent bien visibles. La prospection pédestre « extensive » consiste d'abord dans le repérage de ces structures, et ses modalités sont donc moins astreignantes : la prospection peut être préalable aux relevés (Dominique Goguey) avec indication sur un fond de carte I.G.N., ou être faite en même temps que les relevés (Yves Pautrat, Anne Charmot).

III.1. Relevés et dessins

Les relevés ont été faits au G.P.S. par l'O.N.F. de 1997 à 2004 (Laurent Paulin et Dominique Samson, accompagnés par Y. Pautrat ou Dominique Goguey selon les secteurs) puis de 2004 à 2007 par le pôle géomatique de l'Université de Dijon (Vincent Olive, Frédéric Cruz et Julien Curie accompagnés par D. Goguey) ou le Service régional de l'Archéologie (Yves Pautrat et Anne Charmot), dans le cadre du P.C.R. Depuis 2004 toutes les données sont versées au S.I.G. (serveur EnVix) et donnent lieu parallèlement à des analyses spatiales. Les relevés ont été coordonnés dans le souci d'une cohérence géographique, quel que soit l'environnement exploré : forêt domaniale de Châtillon (Yves Pautrat) ou rebords des vallées (Dominique Goguey).

Trois échelles de cartes ont été retenues : des cartes au 1/5 000 ou au 1/10 000, sur fond topographique (Sandra Aussel) grâce à l'intégration dans un S.I.G., situent les ensembles dans leur environnement, des dessins de détail au 1/2 500 permettent de restituer des détails perçus par l'observation directe et servent de support à la description des structures. On connaît en effet la relative imprécision du G.P.S. sous couvert forestier (plus ou moins 5 m) et certaines structures complexes de petite dimension, comme les enclos, nécessitent des dessins détaillés avec retour sur le terrain. Des schémas explicatifs des structures linéaires

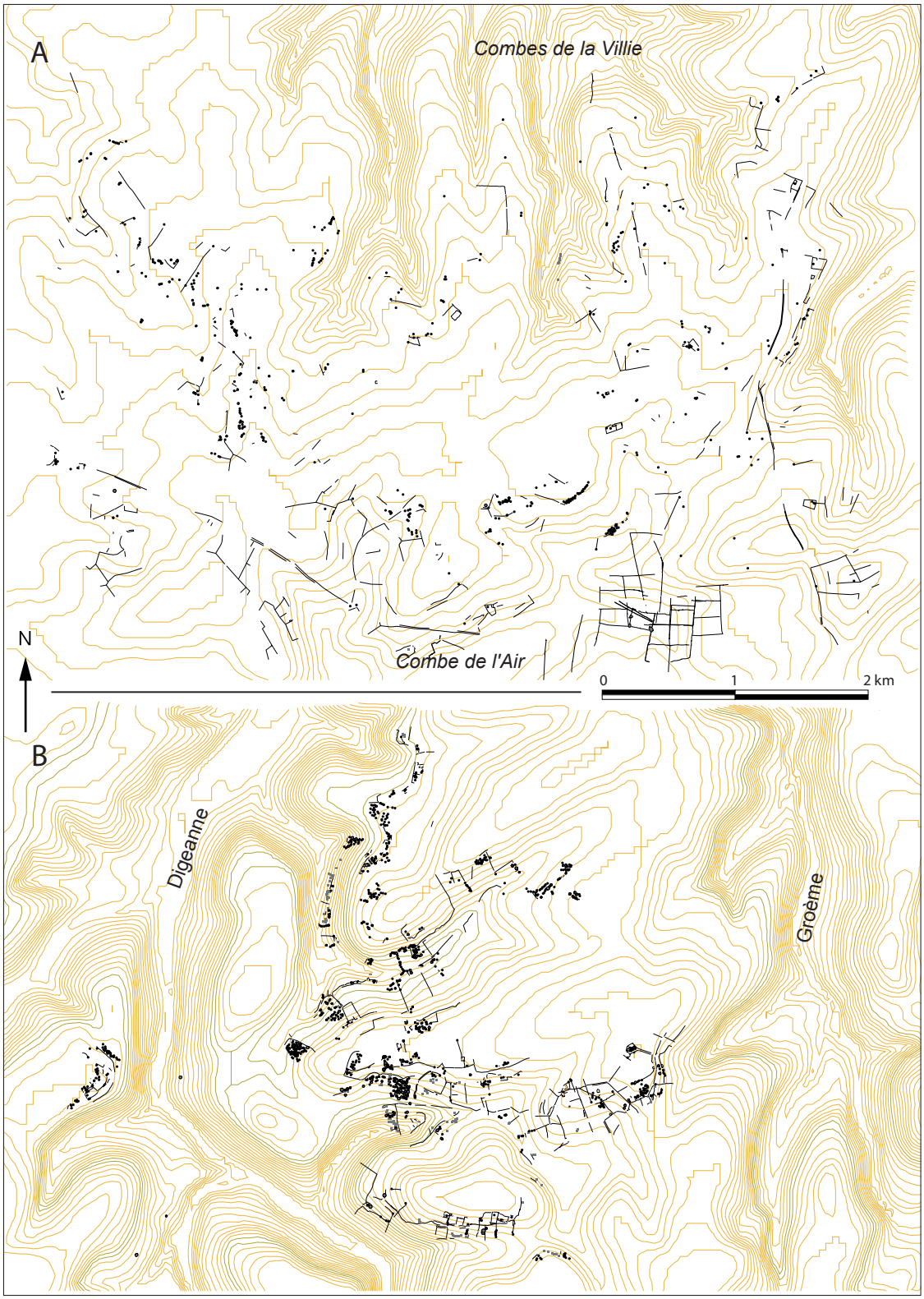

Fig. 2. *Localisation des vestiges par rapport au relief local. A : Sur le plateau (sud forêt domaniale) ; les vestiges sont situés dans la partie plane et évitent les combes ; B : Dans la vallée de la Digeanne (Essarois, Montmoyen) ; les vestiges se concentrent sur les rebords et dans les pentes (DAO Y. Pautrat).*

A B

Fig. 3. *A : La voie antique Beneuvre-Essarois-Vertault (6 à 8 m de large) est repérable au niveau de Barlot par les deux murées parallèles qui la bordent. B : La même voie sondée par E. Renard, sur Nod-sur-Seine (parcelle 336) (photo Y. Pautrat).*

et des terrasses, souvent spécifiques, permettront au lecteur de mieux se les représenter (fig. 4).

Des dessins de détail des enclos ont été faits : les uns par Jacky Bénard qui a aussi pratiqué des levés de plan par triangulation, complétés par un certain nombre de profils dans le cas des tertres quadrangulaires, d'autres par Yves Pautrat, d'autres enfin par Dominique Goguey et Alexandra Cordier. Enfin des cartes à petite échelle permettent de saisir des tendances plus générales comme le rapport à l'eau, le groupement des habitats.

Les structures relevées et dessinées sont classées en fonction d'une typologie, et des séries de mêmes structures sont ensuite testées par des prospections au détecteur à métaux.

III.2. Typologie des structures

Tout relevé G.P.S. suppose une typologie des formes simples. La typologie proposée par Jacky Bénard en 2001 pour les rebords de la Digeanne concernait les formes simples et les formes complexes. Elle a été adaptée ici aux nouvelles données recueillies depuis 2001, en particulier sur les rebords du Brevon et sur le plateau (forêt domaniale), et tente de rendre compte de l'ensemble des structures observées (*cf.* Tableau 1 : Typologie, en annexe ; les trois principaux types de structures, linéaires - murées et enclos -, terrassées et ponctuelles - tertres - y sont répertoriés avec les dimensions minimales et maximales et les identifications possibles).

III.3. Prospection au détecteur de métaux

En milieu forestier les prospections au détecteur de métaux (bien évidemment réglementairement autorisées) s'inscrivent dans la prospection dite « intensive sur site » : « il ne s'agit plus alors de repérer de nouveaux sites, mais de recueillir sur ceux connus en surface des données susceptibles d'informer sur leur nature, leur organisation, leur évolution » (Dabas *et alii*, 2006, p. 58). Le contexte forestier a déterminé le recours à la prospection au détecteur de métaux. En effet la végétation, à l'inverse des terres cultivées, rend exceptionnelles les découvertes en prospection pédestre (seulement quelques tessons dans les taupinières des habitats les plus romanisés). La typologie seule, en l'absence de fouille, ne permet pas l'identification des structures, et le « désert châtillonnais » est peu susceptible de fouilles préventives. En outre, la faible profondeur du sol sur ces rebords de plateau (10 à 30 cm) réduit la possibilité de trouver une stratigraphie développée. Le prélèvement des objets métalliques se fait donc dans la première vingtaine de centimètres du sol et les emplacements des découvertes sont soigneusement pointés sur les cartes disponibles. Les objets datants sont localisés au G.P.S. et dessinés (J.-R. Bourgeois), ainsi que les objets fonctionnels.

À la différence de la prospection sur terres cultivées, où les structures externes sont détruites, il est possible, en forêt, de mettre en relation le matériel recueilli avec les structures externes que sont les murées, délimitant des espaces enclos ou soutenant des espaces terrassés. Le choix des emplacements à prospecter a été fait en sélectionnant des séries de

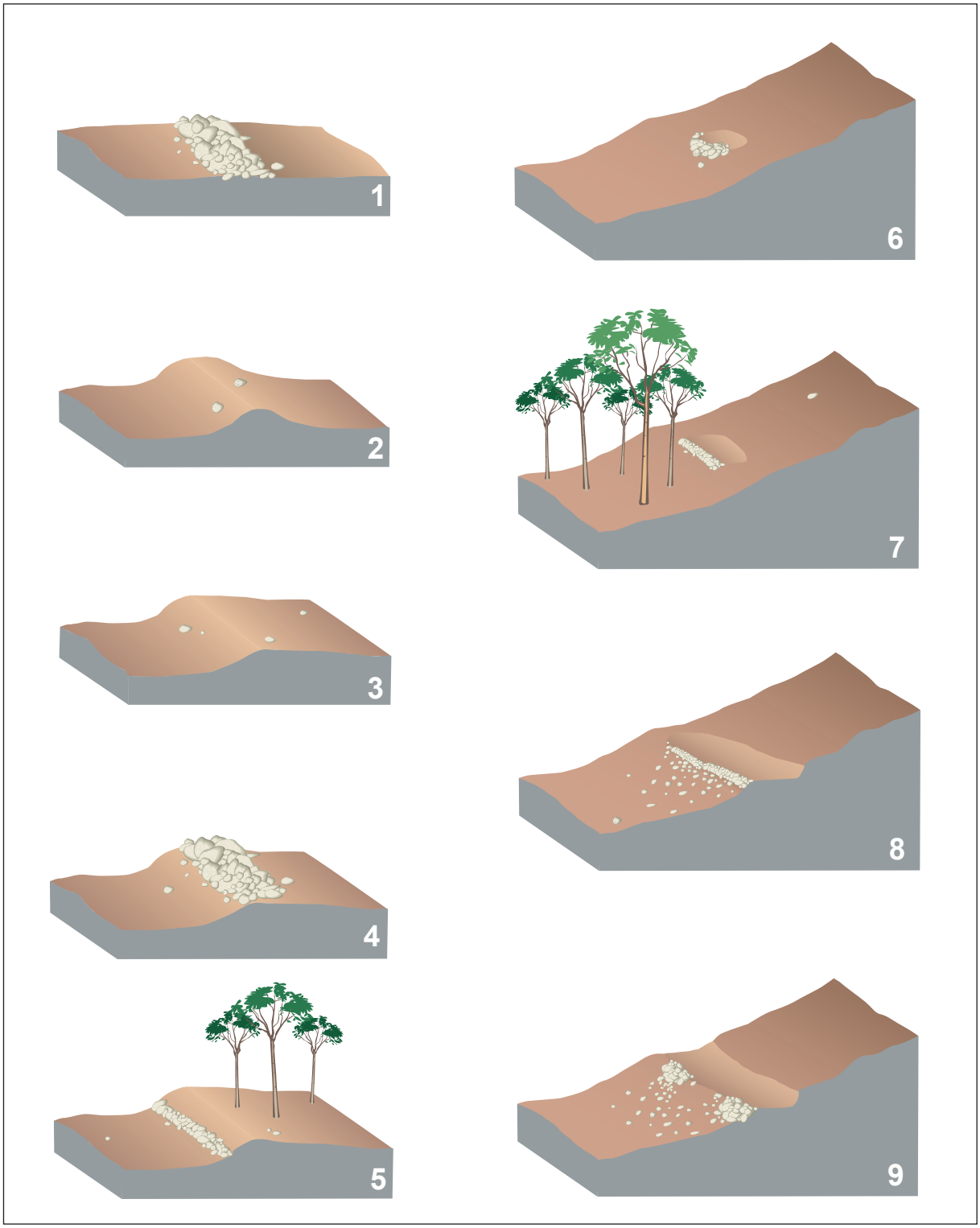

Fig. 4. *Schémas théoriques de quelques structures linéaires : 1 – Murée (type 15) ; 2 – Talus de terre (type 16) ; 3 – Épaulement (type 17) ; 4 – Murée sur épaulement (type 22c) ; 5 – Épaulement avec soutènement externe (type 22d) ; 6 – Terrasse courte ovalaire. L'épaulement est tapissé de pierres (type 21a) ; 7 – Terrasse courte rectiligne, épaulement tapissé de pierres (type 21b) ; 8 et 9 – Terrasses longues avec épaulement aval, accompagné ou non d'une murée (8) ou de tertres échelonnés (9) et terrassement amont (type 22a) (DAO Y. Pautrat).*

structures, sur la base de leur typologie (principalement, enclos de petites dimensions, terrasses courtes, tertres quadrangulaires). La prospection est menée sur toute la surface de la structure et ses abords et nous avons préféré une prospection systématique à une prospection par échantillonnage, dans la mesure où elle permet d'appréhender l'organisation de l'espace (voir ci-dessous). La mise en place d'un carroyage représenterait un supplément de temps et n'est pas utile pour la localisation, les structures relevées fournissant elles-mêmes des repères stables. La recherche des emplacements d'habitats et ateliers a été privilégiée, dans la mesure où les structures funéraires (tumulus ou fosses), plus ponctuelles, posent des problèmes méthodologiques (risque de destruction plus élevé). Ces prospections ont été faites par Dominique Goguey avec l'aide de Geneviève Jobelin.

III.3.1. *Indices de fonction*

La prospection permet d'abord d'appréhender la fonction des espaces, de distinguer les espaces occupés (habitats et ateliers) des espaces vides. Les emplacements d'habitat[1] sont identifiés grâce à la conjonction de plusieurs facteurs : forme et analogie des enclos de pierre avec des structures fossoyées connues par la photographie aérienne, bourrelet ou accumulation de terre sur les rebords de certaines terrasses qui en augmente le dénivelé, densité de petit matériel ferreux, indices de datation (fragments de fibules, monnaies et tessons) et modification de la terre. En effet on remarque une qualité particulière de la terre dans tous les enclos ayant donné des signes d'occupation en milieu forestier : au lieu de la coloration orange et de la texture collante habituelle, la terre est sombre (sans atteindre la teinte noire des places à charbon plus récentes) et d'une texture plus légère. Des analyses de sol sont prévues pour déterminer l'origine de ces modifications.

La variation de la densité en petit matériel ferreux est un indice précieux d'occupation. Les différences de densité ont d'abord été perçues de manière pragmatique (environ un écho tous les 5 cm dans les zones denses), puis à titre d'exemple observées dans quelques carroyages.

Ces éléments ont été particulièrement déterminants dans l'identification d'habitats dans les petits enclos irréguliers, incomplètement fermés, qui ne correspondent à rien de connu dans les formes fossoyées.

En ce qui concerne les enclos fermés complexes, dont certains évoquent les fermes « indigènes », les variations de ces différents éléments permettent de discerner l'organisation de l'espace interne. Il est ainsi possible de distinguer dans l'enclos de Barlot des emplacements d'habitat, des ateliers de travail du fer, et des espaces vides d'éléments métalliques où la terre n'a pas été modifiée (cours ?).

Dans le cas des petits enclos fermés (moins de 600 m²), le matériel recueilli (neuf monnaies et une fibule en bronze dans l'enclos 3 de Champerrin), ou au contraire l'absence totale de matériel métallique (Roche Chambain, enclos 3 et 5, Chanoi 04) s'ajoutent à l'absence de modification de la terre pour orienter vers une hypothèse d'enclos cultuels ou funéraires (?).

Quand il s'agit de parcellaires fermés, les indices de dimension et de forme ne sont pas toujours suffisants pour distinguer parcelles d'habitat et parcelles à vocation agricole. Ainsi à la Roche Chambain, des petits enclos d'habitat ont été confirmés, mais inversement un habitat et un atelier de forgeron ont été décelés dans une parcelle que sa superficie (18 000 m²) désignait *a priori* comme parcelle agricole.

Pour certaines structures dont l'apparence actuelle peut recouvrir des fonctions différentes, comme les tertres quadrangulaires à dépression interne dont C. Peyre a montré l'ambiguïté (Peyre, 1981), la prospection donne des indices pour distinguer ces habitats romains à soubassement en pierre, caractérisés par une grande densité de clous de construction en surface (Grands Bouchots, Bécardière, 2005), des « cabanes » (type 36 ?) semblables à celles fouillées par C. Peyre, ou des tertres funéraires dans lesquels les éventuels objets métalliques seraient masqués par l'empilement des pierres.

L'interprétation des outils, dont les formes ont peu varié de La Tène moyenne au XIX^e^ siècle, est facilitée par la présence du contexte forestier. À une exception près, les sites occupés à La Tène et à la période gallo-romaine (voir ci-dessous) n'ont pas livré d'indices d'occupations postérieures à l'Antiquité. Si les outils recueillis ne peuvent être attribués avec certitude à la période antique, ils sont peu suspects de modernité[2], mis à part les outils liés à l'exploitation forestière

1. G. Bagan s'interroge sur la fiabilité des données issues de la prospection pédestre, rappelle les préventions justifiées (nombre d'objets insuffisant et possibilité d'épandage), mais constate que « dès que la fouille vient prolonger la prospection, on s'aperçoit que la présence des traces de surface, loin de rester aléatoire, est très souvent confirmée par celles des structures archéologiques » (Bagan, 2007, p. 19).

2. Le milieu forestier préserve de l'épandage du fumier et de son cortège de déchets domestiques.

(charbonniers, débardage) c'est-à-dire clavettes, fers à cheval, scies et clochettes, couteaux (voir en particulier l'étude des couteaux pliants faite par J.-P. Thevenot en annexe). Le bois de Doucharme, à Minot, est un contre-exemple significatif : il s'agit d'un petit bois dans lequel les prospections ont livré outre des indices antiques, des éléments d'une réoccupation médiévale et XVI^e^-XVII^e^ s. De ce fait une partie du petit matériel est impossible à attribuer à une période plutôt qu'à une autre.

III.3.2. *Indices de datation*

Sans dater les structures internes, la prospection au détecteur de métaux fournit de précieux indices de datation (principalement fibules, monnaies, parfois tessons prélevés en même temps que les fragments métalliques, mais aussi fragment de bouterolle, talon de lance, pique-bœuf, spatule à cire, agrafes, « talonnette », boucles de cuirasse, embouts de lanières, passe-guide). Le temps appréhendé par la prospection métallique n'a pas la précision du temps établi par les fouilles archéologiques, mais la relation entre une structure externe (enclos, terrasses) et le matériel recueilli devient plus significative au fur et à mesure de l'accroissement des prospections.

La densité de petit matériel ferreux constitue déjà un indice d'occupation pour les périodes de La Tène finale et gallo-romaine, mais elle varie en fonction de la période d'occupation et les sites d'habitat antérieurs sont beaucoup plus difficiles à percevoir. Dans quelques sites (Le Trouy et Le Chanoi à Essarois, 1997 et 2003, et la Roche Chambain à Rochefort, 2006), les indices les plus anciens ont été trouvés dans les mêmes enclos que les indices gallo-romains, à quelques mètres de distance. *A contrario*, en 2007, le site du Bois de Montmorot, à Busseaut, a permis d'observer une différence entre des espaces très romanisés et des espaces de La Tène ancienne et moyenne peu ou pas réoccupés par la suite : l'enclos romain, en partie rectiligne, contenait une grande épaisseur de terre modifiée, une grande densité de clous de menuiserie et de construction et des tessons gallo-romains ; au contraire les enclos laténiens, attestés par des fragments de fibules, sont caractérisés par une faible densité de petit matériel métallique, et la présence de petites tiges ou outils spatulés. Ceci est conforme à la faible quantité d'objets métalliques trouvés en général dans les habitats du début de La Tène.

Alors que les indices de datation laténiens recueillis sont presque exclusivement métalliques, les fragments de céramique récoltés en même temps que les objets métalliques sont presque tous gallo-romains ; on retrouve le phénomène déjà observé en prospection sur terres cultivées (Leroux *et alii*, 1999, p. 44-45), qui s'explique par le caractère plus résistant et visible de la céramique gallo- romaine.

La présence de vastes massifs forestiers et le caractère modeste des structures favorisent ce type de prospection, dans la mesure où elle entraîne une faible exploitation archéologique des sites. Inversement le camp fortifié de Châteaubeau, plus spectaculaire, et les sites de Minot, situés dans des lambeaux forestiers ou des friches et liés à des nécropoles de gros tumulus, nous ont donné peu de résultats, sans qu'il soit possible de savoir si cette absence s'explique par le peu de matériel métallique effectif ou par les visites antérieures de clandestins ou d'archéologues.

Les résultats obtenus permettent de confirmer les hypothèses typologiques ou de les réorienter par rapport à une autre fonction ou une autre période. Ainsi s'opère un va-et-vient constant entre hypothèses fondées sur la typologie et interprétation des vestiges. Ces prospections, malgré leurs limites – elles sont inopérantes pour les périodes antérieures au métal et ne renseignent pas sur les structures internes – ont permis, non seulement d'obtenir des éléments de datation, dont la convergence devient significative, mais aussi de commencer à appréhender le mode de vie des habitants.

Le matériel métallique, étudié par J.-P. Guillaumet, est regroupé en catégories fonctionnelles : équipement personnel, équipement domestique, activités artisanales, agricoles, transport et armement. L. Popovitch a étudié les monnaies et a synthétisé leur apport chronologique.

IV. PRÉSENTATION DES HABITATS DANS LEUR CONTEXTE

IV.1. Rebords de la Digeanne

IV.1.1. *Les habitats en bande du Chanoi (rive droite)* (fig. 5)

Les rebords de la rive droite de la Digeanne sont occupés par de très nombreuses structures. À la naissance de la rivière, se trouvent les nécropoles hallstattiennes de Minot, sur la commune de Terrefondrée le camp fortifié de Châteaubeau, et sur les communes de Montmoyen et d'Essarois de nombreux habitats laténiens et gallo-romains. À 3 km du sanctuaire de la Cave, à Essarois, les structures implantées sur le rebord de la Digeanne au Trouy (Goguey, Bénard, 2002,

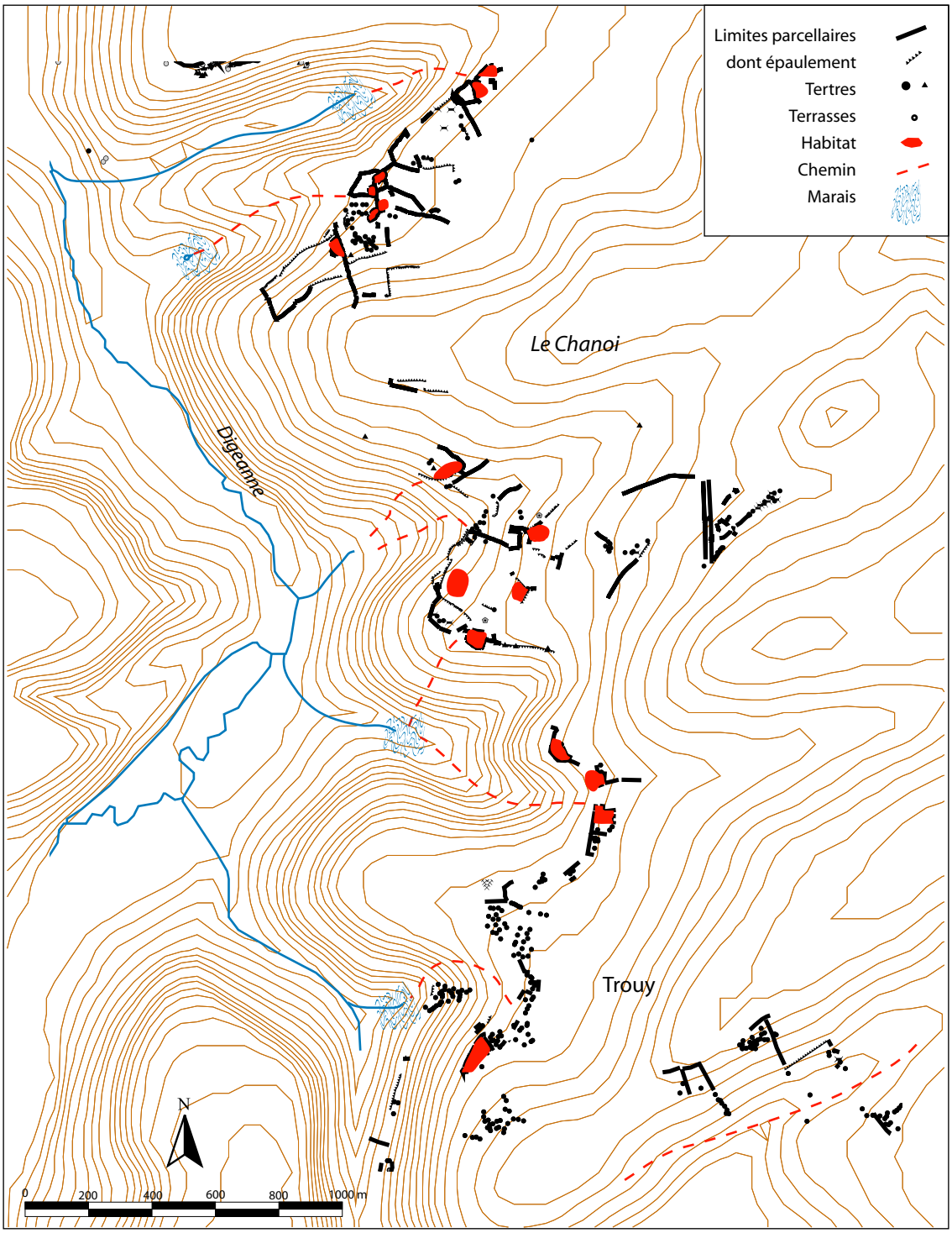

Fig. 5. *Carte d'ensemble des structures surplombant la Digeanne, lieux-dits le Chanoi et Trouy (Essarois) (Goguey, Bénard, 2002, p. 137-147) (DAO Y. Pautrat).*

p. 137-147), se prolongent immédiatement au nord, au Chanoi. Le Trouy et le Chanoi sont situés entre deux branches de la voie Beneuvre-Vertault : ce secteur est situé à 800 m environ de la branche qui s'infléchit en traversant la Digeanne en direction de Vertault, et il est longé à l'est (environ à 1 km) par la voie qui va dans la vallée de l'Aube en passant par Veuxhaulle. Les structures du Chanoi sont des tertres et des murées qui délimitent des enclos, les uns incomplets, d'autres fermés, auxquels il faut ajouter des terrasses. Quatre chemins sinueux dégagés dans le lapiaz mènent de l'un des habitats à une source.

Fig. 6. *Le Chanoi (Essarois). Pierre dressée (hauteur 1,80 m) (photo D. Goguey).*

Fig. 7. *Le Chanoi (Essarois). Pierre dressée du « Cheval Blanc » (1,65 m x 2 m) (photo D. Goguey).*

IV.1.1.1. *Les pierres dressées*

Au nombre de deux, elles diffèrent beaucoup des nombreuses dalles d'arrêt intégrées aux murées par leur caractère isolé et leurs dimensions : l'une (CHA-13), haute de 1,80 m et large de 70 cm, l'autre (CHA-14), haute de 1,65 m et large de 2 m (fig. 6 et 7). Elles présentent pour la région les caractéristiques des menhirs et pourraient évoquer une occupation chronologique antérieure à celle fournie par les autres structures étudiées. On peut affirmer que la pierre large de 2 m est le « Cheval Blanc », auquel plusieurs auteurs font allusion sans la situer, parce que la parcelle où elle se trouve porte ce nom sur le cadastre napoléonien.

IV.1.1.2. *Enclos et terrasses*

On distingue deux groupements principaux de structures, séparés par une zone très dense de lapiaz (fig. 8).

Groupement sud (fig. 9). Le groupement sud comprend une partie du Chanoi et les Brûlis. Le plateau est bordé par une murée parallèle au rebord se prolongeant sur 1 km environ. Des structures sont adossées à cette murée. On distingue, du sud au nord, des enclos et des emplacements occupés :

- La terrasse CHA-01 (type 21 c), aménagée une dizaine de mètres en retrait du rebord naturel de plateau, est soutenue par une murée parallèle à ce rebord qui se prolonge et s'élargit à ce niveau (fig. 10).

Chanoi 01	
Activités artisanales	- Un burin (01.01) - 2 scories
Pêche et chasse	- Une armature de flèche atypique en fer (01.02)

- Un enclos semi-ouvert ouvert CHA-02 (type 12b), inclut des terrasses (dénivelées d'un mètre) sur un terrain pourtant presque plat. Il est desservi directement par un chemin dégagé dans le lapiaz (fig. 11) et qui conduit à une source (actuellement captée).

La prospection a permis de déceler des petites scories et coulures concentrées en quatre points différents. Une scorie ou loupe d'une grosseur exceptionnelle était imbriquée à la partie supérieure du mur de la terrasse. Dans cet espace (a), susceptible d'avoir accueilli du travail métallurgique, il y a trois grosses pierres couchées. L'habitat semble plutôt localisé sur et devant la terrasse (b) qui a livré du petit matériel.

L'enclos CHA-02 est prolongé par un vaste enclos CHA-03 (type 11b), dont la dimension évoque plutôt une fonction agricole (fig. 12).

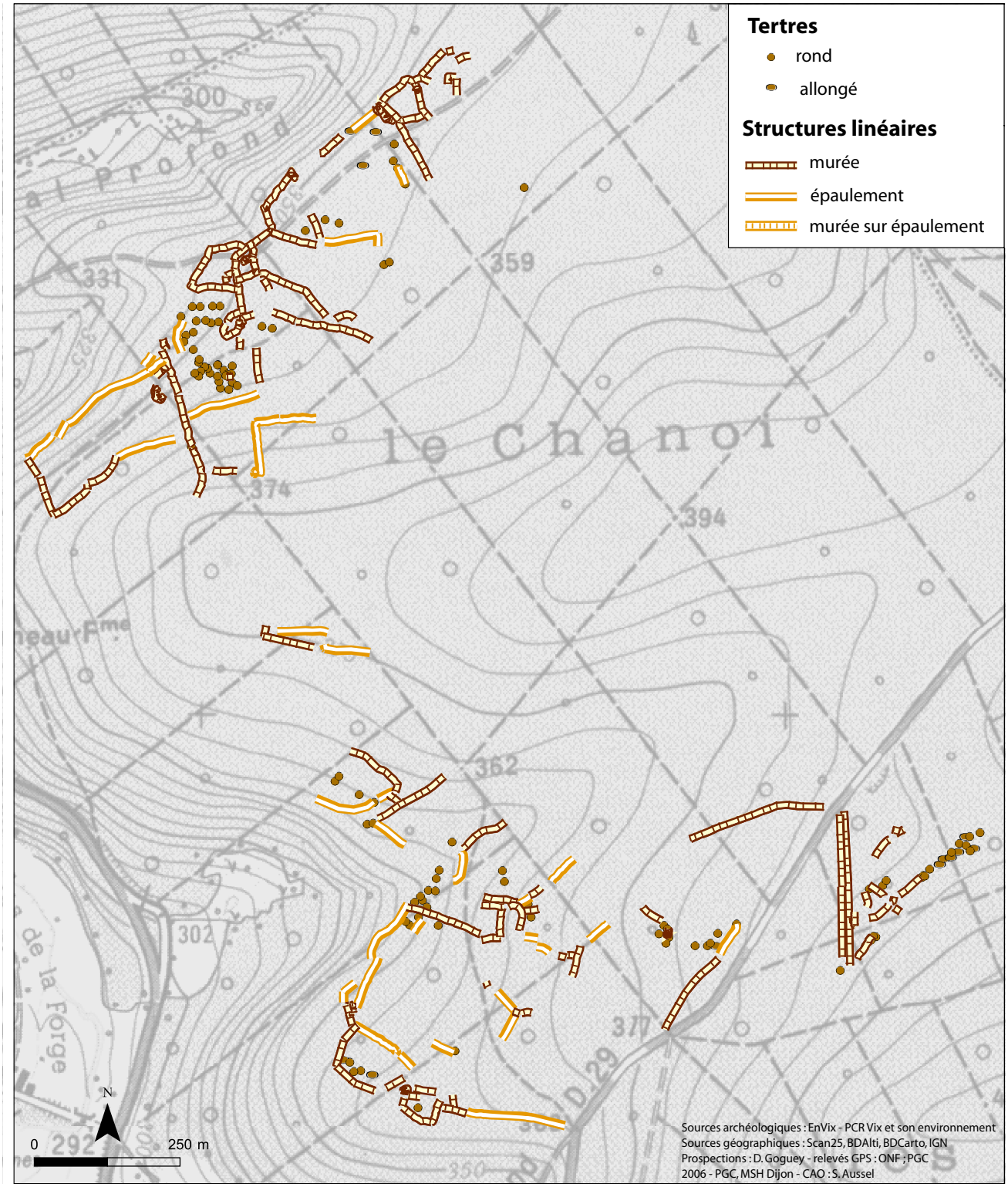

Fig. 8. *Le Chanoi (Essarois. Les structures relevées dans leur environnement (relevés D. Samson) (DAO S. Aussel).*

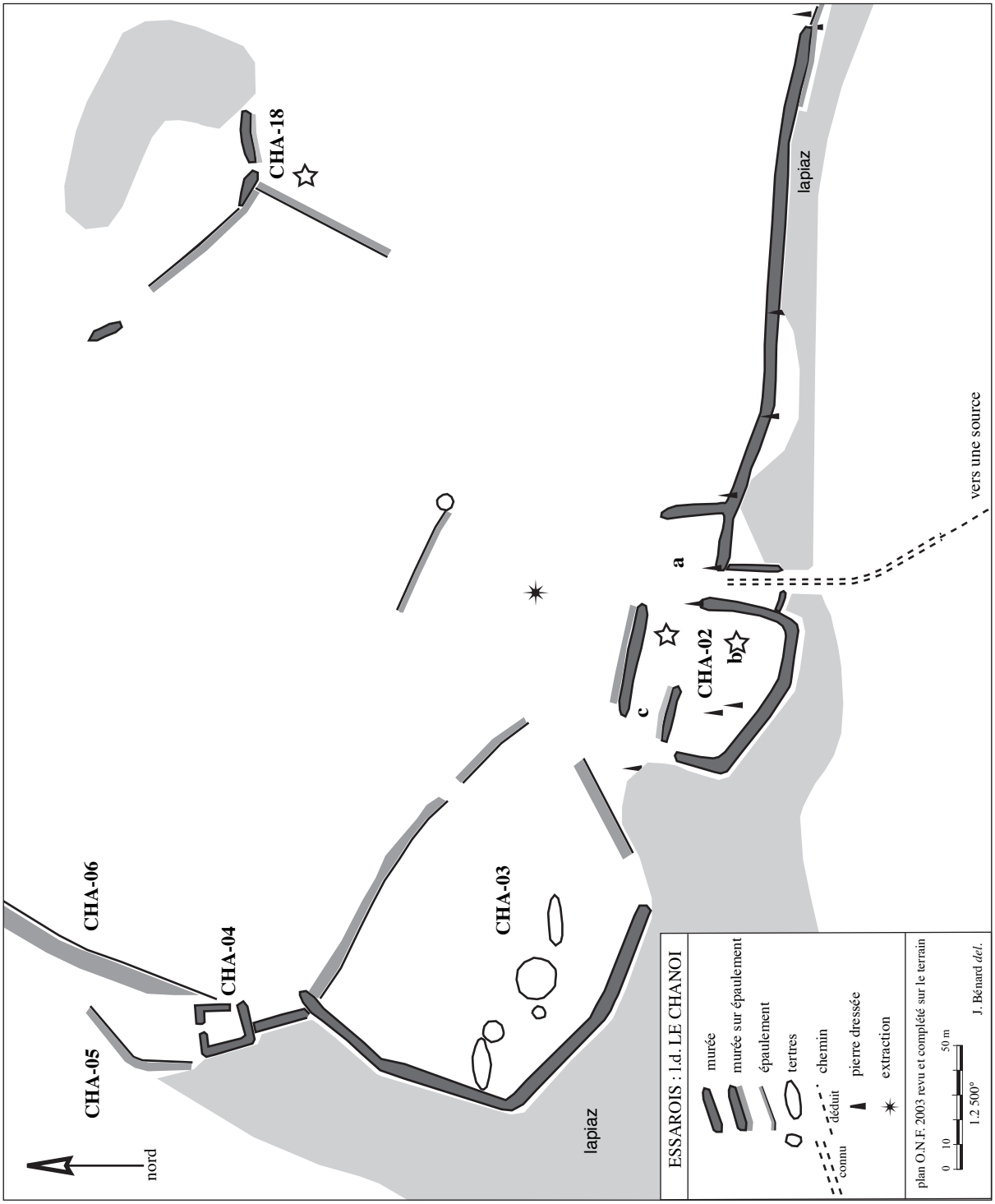

Fig. 9. *Détail du Chanoi sud. L'enclos d'habitat CHA-02, l'enclos régulier CHA-04 et la parcelle CHA-03 (DAO J. Bénard).*

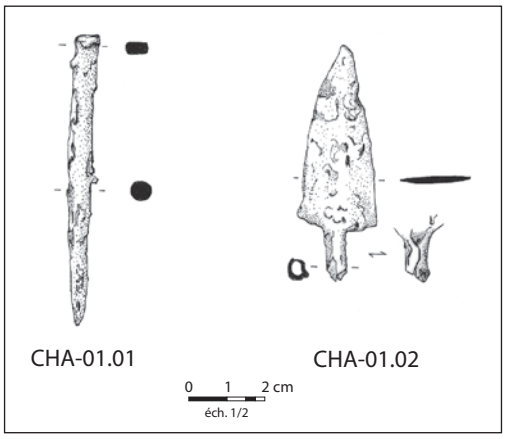

Fig. 10. *Mobilier métallique de la terrasse Chanoi 01 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Fig. 11. *Chemin sinueux dégagé dans le lapiaz menant directement de l'enclos CHA-02 à la source, Le Chanoi, Essarois (photo D. Goguey).*

Chanoi 02 et 03	
Équipement personnel	- Ressort de fibule en fer à quatre spires et corde externe avec partie de son épingle : plutôt La Tène C/D (02.05)
Équipement domestique	- Morceau de ferrure de coffret en fer (02.02) - Lève-clenche en fer pouvant appartenir à une simple clenche ou à une serrure par décrochement et soulèvement dite à capucine (02.01) - 15 clous de menuiserie - 2 crampons
Activités agricoles	- Une faucille à bouton terminal en fer (02.06) - Une serpette à douille (N.R.)
Activités artisanales	- Une alêne à deux pointes en fer (cuir ou vannerie) (02.04) - Une loupe de 6,900 kg - 4 ensembles de petites scories, un culot de 800 g et à 200 m en contrebas, 5 culots d'1,800 kg
Chasse et pêche	- Une pointe de flèche atypique en fer (02.03)
Céramique	- Gallo-romaine : 5 grossières et 5 *terra nigra*
Non classifié	- Une partie de barre de section octogonale (03.01)

- Un petit enclos trapézoïdal CHA-04 (14 x 18 x 18 x 20 m, type 11b) est relié structurellement à CHA-03. Il comporte deux passages, l'un au nord, l'autre au nord-est. Aucun matériel métallique n'a été décelé. Sa forme et ses dimensions incitent à le rapprocher des nécropoles laténiennes ou gallo-romaines.

D'autres espaces non enclos, principalement des terrasses, donnent également des signes d'occupation. À l'ouest, deux terrasses curvilignes se succèdent : CHA-05, CHA-06 (type 22a). L'une résulte de l'aménagement du rebord ; l'autre, située une quinzaine de mètres en retrait, a un dénivelé qui atteint deux mètres. La puissance de cette terrasse et la présence de matériel ferreux font présumer un emplacement d'habitat. Le matériel a été recueilli, soit dans l'affaissement du soutènement, soit un peu en amont de la terrasse (fig. 13).

Chanoi 05 et 06	
Équipement personnel	- Fragment de ressort de fibule à quatre spires cassées en fer : La Tène D (06.01) - Corps de fibules en alliage cuivreux à boite à ressort et ronde-bosse d'un lion sur le haut de l'arc (06.04)
Échanges	- Potin en bronze coulé séquane (catal. Popovitch n° 4, Annexe 3)
Armement	- Fragment d'extrémité de bouterolle gauloise en fer (06.03) - Fragment d'orle d'*umbo* de bouclier (06.02)

- Une structure discrète, la terrasse CHA-18, enclos terrassé à trois côtés dont l'un est le bord du lapiaz (type 12 b), a pourtant livré un petit matériel (fig. 14).

Chanoi 18	
Équipement personnel	- Arc de fibule à bague : La Tène C (18.01) - 5 clous de chaussure
Transport	- Tête de clavette en fer (chariot) (18.03)
Équipement domestique	- Morceau de grès poli - 4 clous de menuiserie
Activités agricoles	- Battant de clochette en fer (18.02)
Activités artisanales	- 18 g de scorie - Un objet raté

- Les terrasses CHA-10 et CHA-11, longues et situées à 250 m d'une pierre dressée haute de 1,70 m, sont établies en rebord de plateau, contre un emplacement de lapiaz et

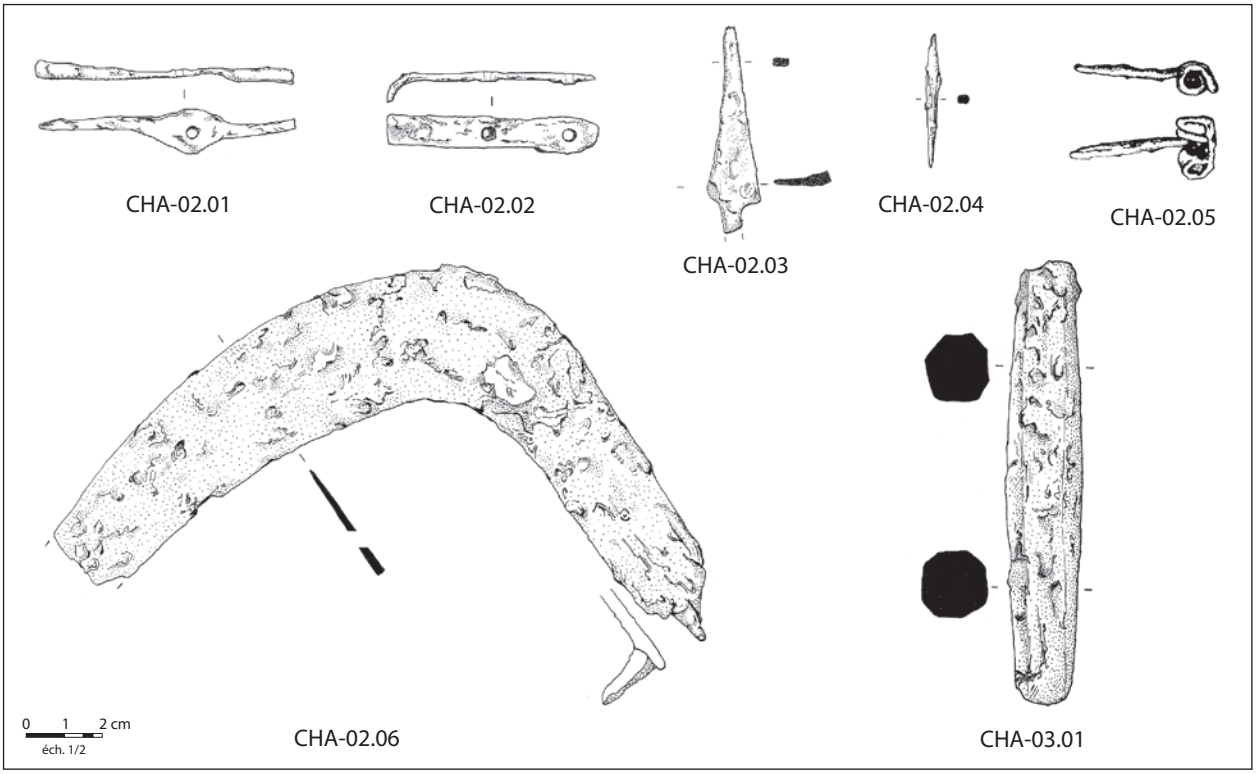

Fig. 12. *Mobilier métallique des enclos Chanoi 02 et 03 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Fig. 13. *Mobilier métallique de la terrasse Chanoi 06 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

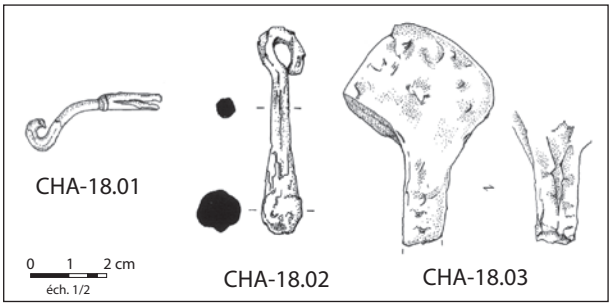

Fig. 14. *Mobilier métallique de la terrasse Chanoi 18 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

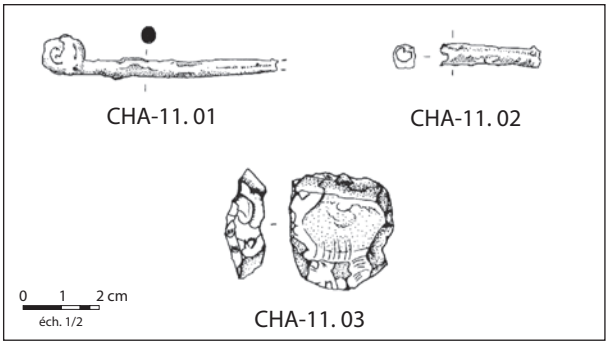

Fig. 15. *Mobilier métallique de la terrasse Chanoi 11 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

dominent un chemin aménagé dans le lapiaz pour accéder à une source. Dans un enclos à trois côtés délimité par la terrasse supérieure et le lapiaz, un ensemble de huit barres de fer suggère un atelier (fig. 15). Dans une parcelle voisine, un mors d'époque indéterminée a été trouvé (fig. 16).

Chanoi 10 et 11	
Équipement personnel	- Une épingle en fer à enroulement (11.01)
Armement	- Un fragment d'orle de bouclier (11.02)
Activités artisanales	- 8 barres et demi-barres en fer (N.R.)
Céramique	- 2 tessons de céramique commune à pâte orangée
Autres matériaux	- Un grattoir frontal court à bords retouchés en silex du Néolithique (11.03)

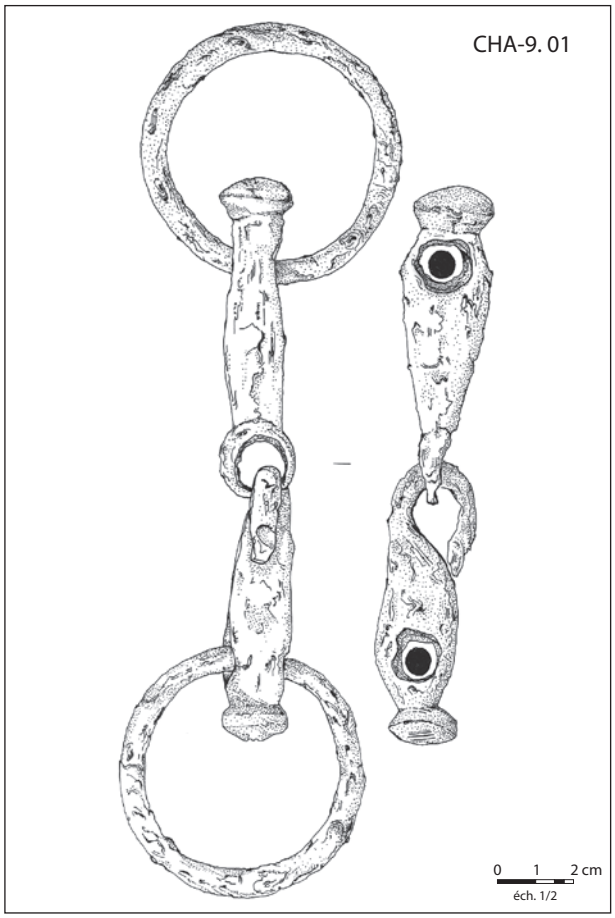

Fig. 16. *Mobilier métallique de Chanoi 09 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

- Enfin, à l'est, un peu plus en retrait du rebord de plateau, les structures se poursuivent :

L'ensemble Chanoi 15 (fig. 17) est situé à 150 m de CHA-18. Il est constitué d'un enclos fermé sur trois côtés (type 12 c), bordé d'un chemin et de plusieurs terrasses courtes. La partie interne de l'enclos ne délimite pas clairement un emplacement d'habitat : elle est partiellement encombrée de lapiaz et le matériel trouvé est peu abondant. En revanche sur la terrasse (type 21a) le matériel suggère un habitat (fig. 18).

Chanoi 15	
Équipement personnel	- Arc de fibule en fer : La Tène D ou Haut-Empire (15.07) - Fibule à boite à ressort dite à queue de paon en alliage cuivreux (15.01)
Équipement domestique	- 10 clous de menuiserie
Activités agricoles	- Une clochette en fer (15.06)
Activités artisanales	- Forme en deux pièces, à repousser le fer, à l'embout en demi-sphère (15.02 et 03)
Transport	- Une phalère et un clou en alliage cuivreux (15.04 et 05) harnachement

- La terrasse CHA-17 est située à 100 m de Chanoi 15 : une terrasse, avec un petit mur faisant retour (type 13), et deux murées parallèles constituent les structures visibles. Un petit matériel abondant a été prélevé, sous la terrasse, le long des petites murées.

Chanoi 17	
Équipement personnel	- Un anneau en alliage cuivreux - 8 clous de chaussure
Échanges	- Une monnaie du I^{er} ou II^{e} siècle (catal. Popovitch n° 42, Annexe 3)
Équipement domestique	- 9 clous de menuiserie
Céramique	- 10 fragments de céramique *terra nigra*

- Les Brûlis : à 200 m à l'est, se trouve le groupe de structures le plus éloigné des points d'eau. Il ne comporte pas d'enclos visible mais deux murées parallèles longues, sorte de chemin dont une section ne serait pas épierrée. Dans ce chemin, une concentration de petits éléments métalliques a été trouvée (fig. 19).

Les Brûlis	
Transport	- Un anneau rapide en fer (01.02) - Un pique-bœuf (01.01)
Activités artisanales	- Une chute de barre (01.05)
Armement	- Pontet cassé ? en fer (01.03)
Céramique	- 2 tessons du Haut-Empire.

Les travaux forestiers sont représentés par un coin de hache moderne en fer.

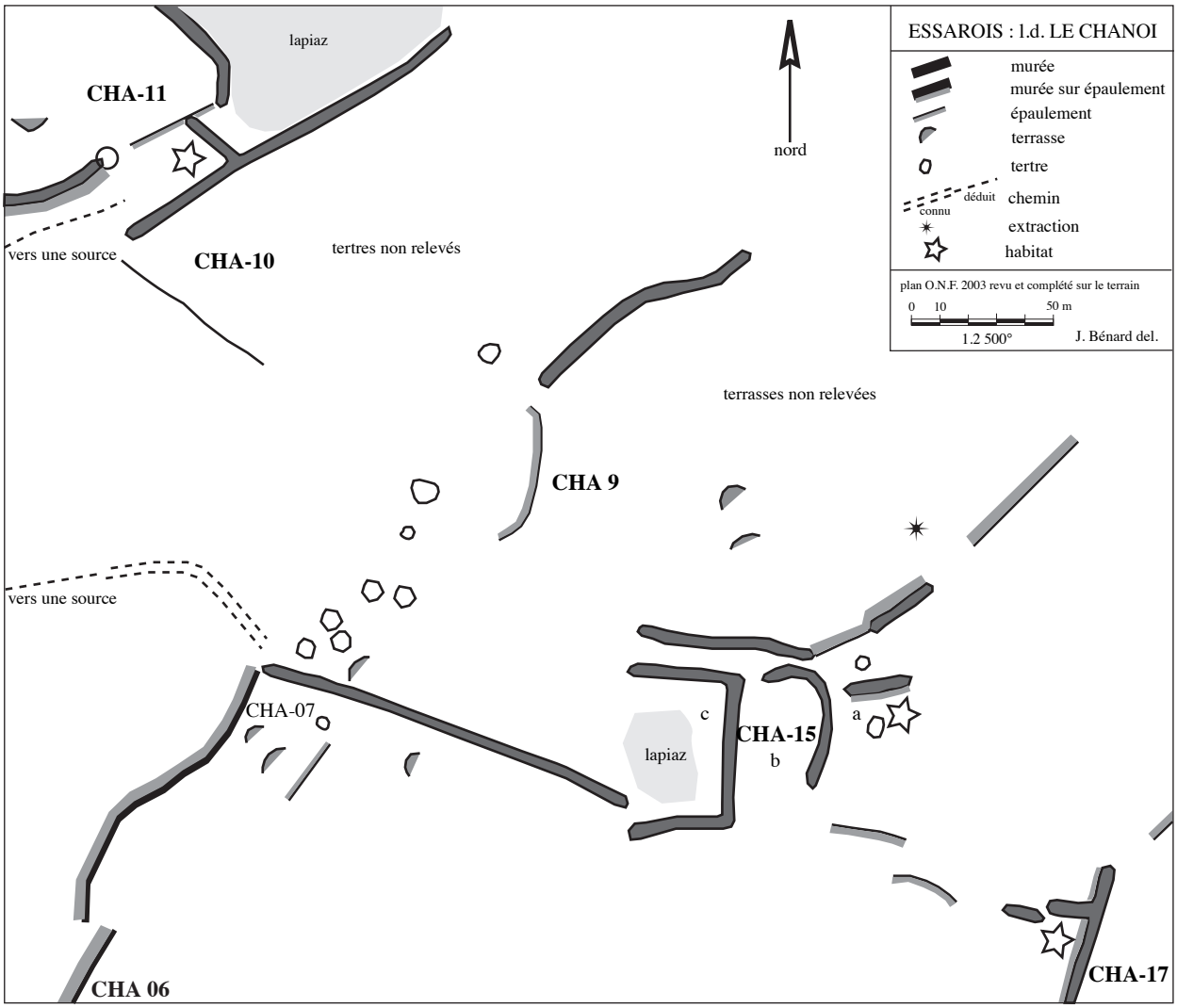

Fig. 17. *Détail du Chanoi sud-est. Terrasse CHA-17 et ensemble CHA-15 (DAO J. Bénard).*

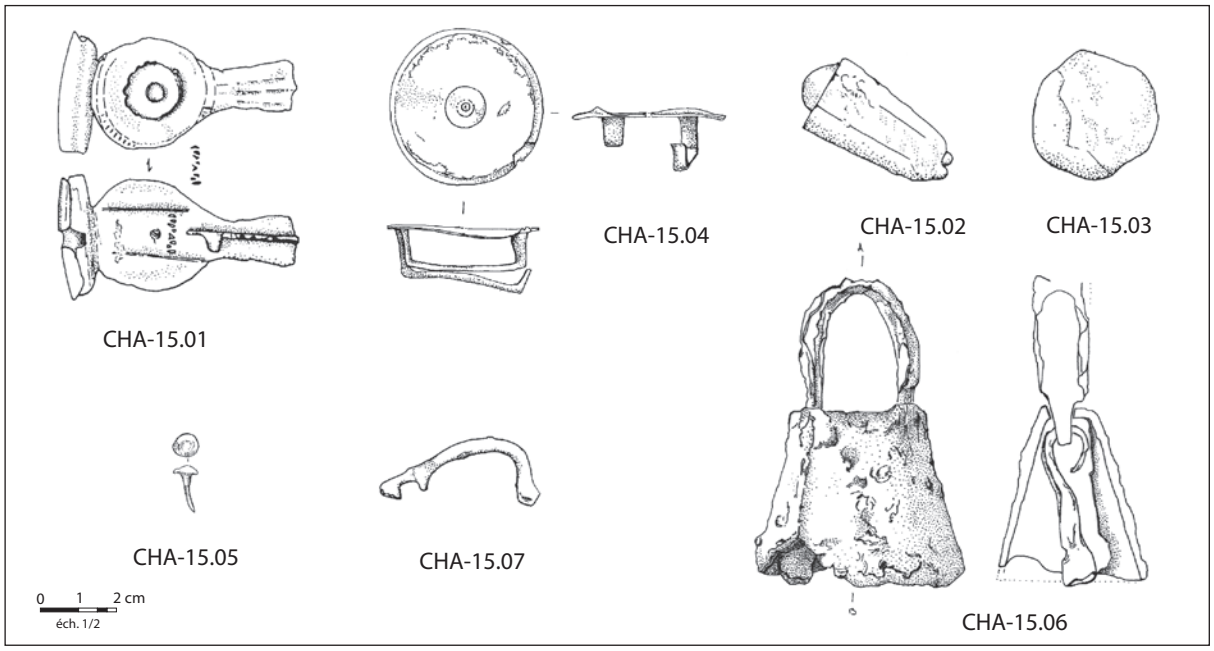

Fig. 18. *Mobilier métallique de l'enclos Chanoi 15 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

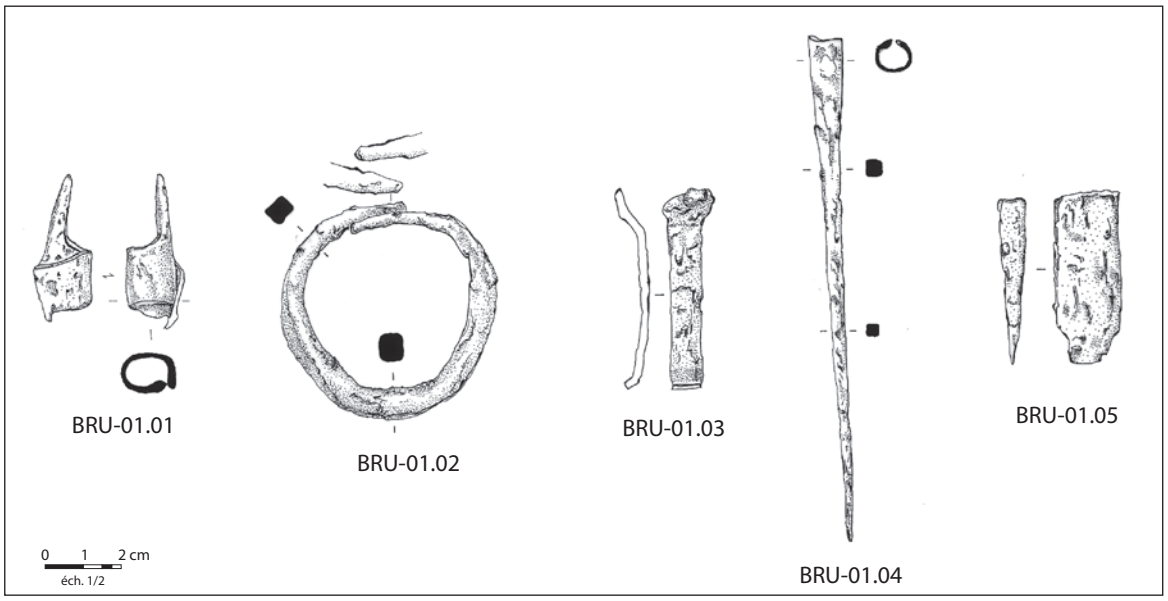

Fig. 19. *Mobilier métallique des Brûlis (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Groupement nord du Chanoi-Val Profond. Les structures du groupement nord dominent le vallon Val Profond et sont contiguës aux ensembles relevés en 1997 par D. Maranski sur « Les Perrons ». Au fond du vallon coule une source et le chemin qui dessert les enclos du groupement nord est visible, dégagé dans le lapiaz. Les enclos du groupement nord sont plus fermés et plus géométriques que ceux du groupement sud.

- CHA-20-22 (fig. 20) : les structures d'habitat sont situées à l'intérieur d'une vaste parcelle rectangulaire fermée (3,3 ha de type 11c). Dans l'angle nord-est un espace CHA-22 est soutenu par une puissante terrasse appuyée au mur est de la parcelle et délimité par un petit mur faisant retour comportant une entrée soulignée par deux dalles dressées. Un petit espace CHA-21, délimité par une murée semi-circulaire, est marqué d'une pierre dressée (fig. 21).

Chanoi 22	
Échanges	- ½ as de Nîmes
Équipement domestique	- Un clou décoratif en alliage cuivreux (22.04) - 15 clous de menuiserie
Activités agricoles	- Décrottoir en fer (22.01)
Transport	- Un anneau d'amarrage sur piton à deux pointes (22.02) - Un éperon, époque médiévale ? (22.03)
Céramique	- Deux sigillées, deux communes claires, deux communes sombres

L'ensemble complexe CHA-26-27 et 28 (fig. 22) : il comprend un petit enclos ovale, deux enclos fermés accolés et cinq parcelles incomplètement fermées. L'enclos 26, de forme presque ovale, n'est que partiellement débarrassé du lapiaz. Il a fourni un potin de La Tène D (BN8329), une alêne et des scories ; dans l'angle est contigu à cet enclos on peut déceler les signes d'un habitat (fig. 23).

Chanoi 26 et 27	
Équipement personnel	- Un anneau en alliage cuivreux (26.02) - 3 clous de chaussure
Échanges	- Un potin lingon de La Tène D (catal. Popovitch n° 2, Annexe 3, et 26.01)
Équipement domestique	- Une virole - Un crampon - 8 clous de menuiserie
Activités artisanales	- Un ciselet en fer (26.03) - Une alène (26.04) - Une douille en fer - 10 scories - Deux chutes de fer
Céramique	- Un fragment d'amphore Dressel 1 (La Tène D)

À 200 m au nord de cet enclos ovale se trouvent deux enclos fermés accolés (type 11b) reliés par une murée. L'enclos 27 contient dans l'angle d'une murée faisant retour un espace de travail matérialisé par des scories et des tessons gallo-romains. Dans l'enclos 28, on observe un petit espace rectangulaire délimité sur trois côtés par une murée (type 11a, maison à soubassement ?) (fig. 24).

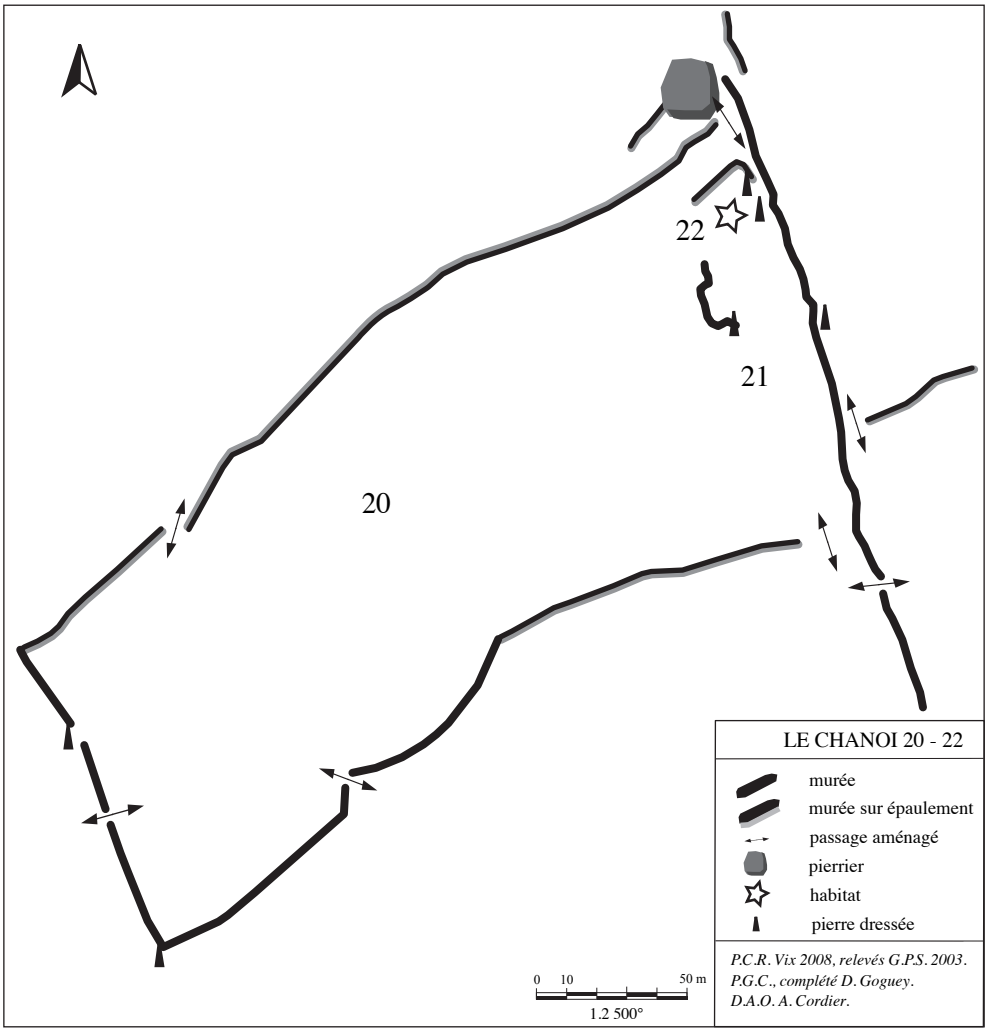

Fig. 20. *Détail du Chanoi 20-22. L'habitat CHA-22 est situé sur une terrasse, dans l'angle nord-est d'une vaste parcelle fermée (DAO J. Bénard).*

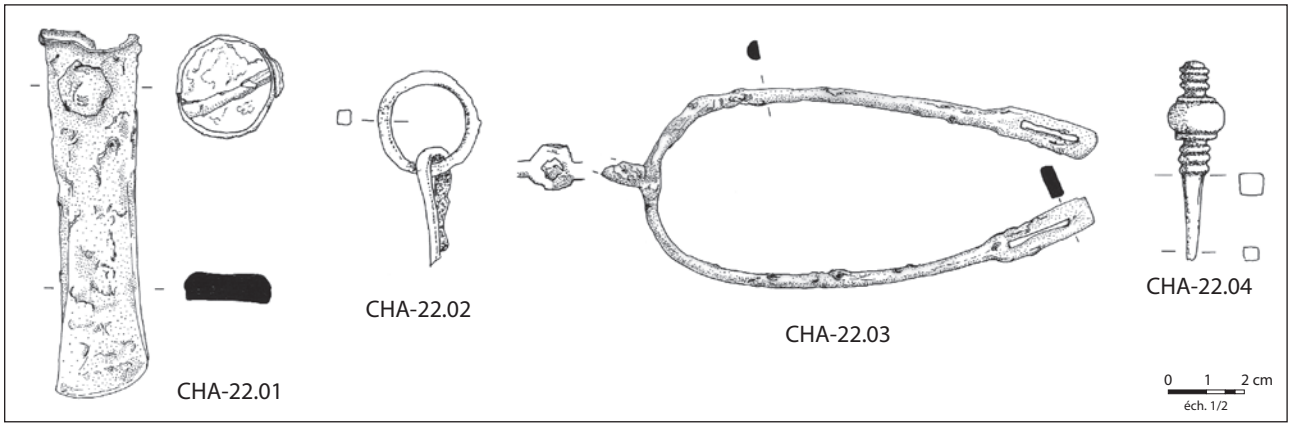

Fig. 21. *Mobilier métallique de l'espace Chanoi 22 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

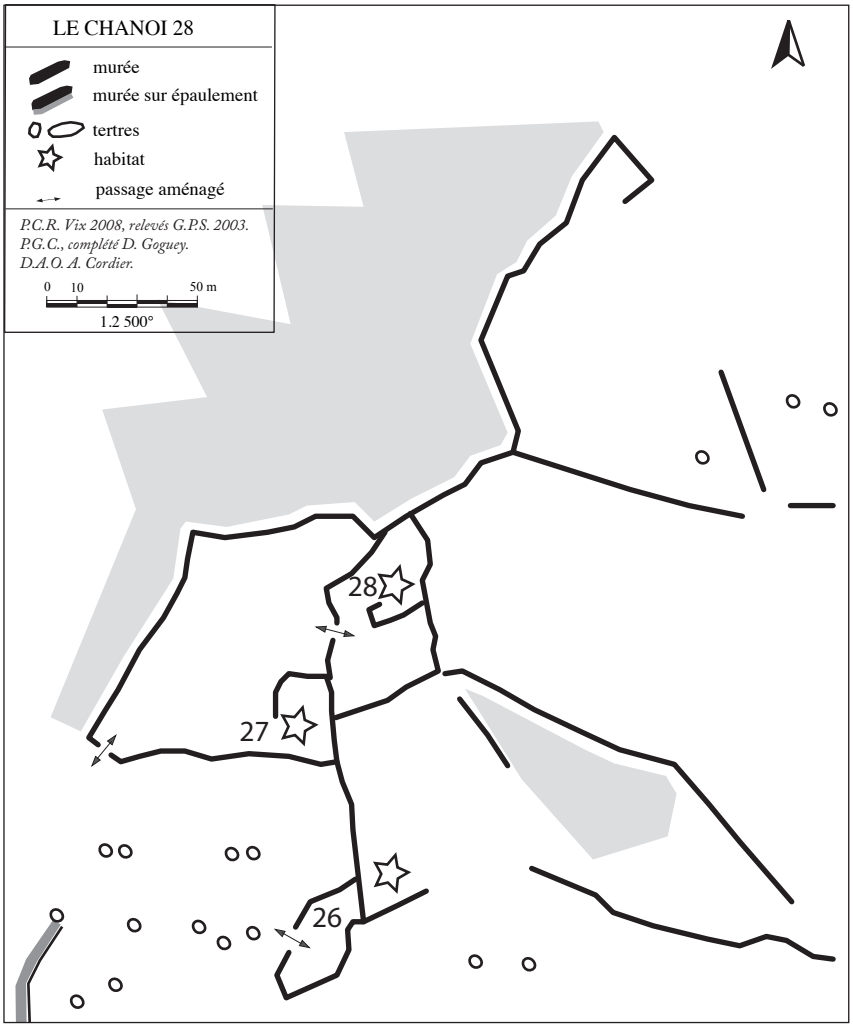

Fig. 22. *Ensemble Le Chanoi 26-28 (DAO J. Bénard).*

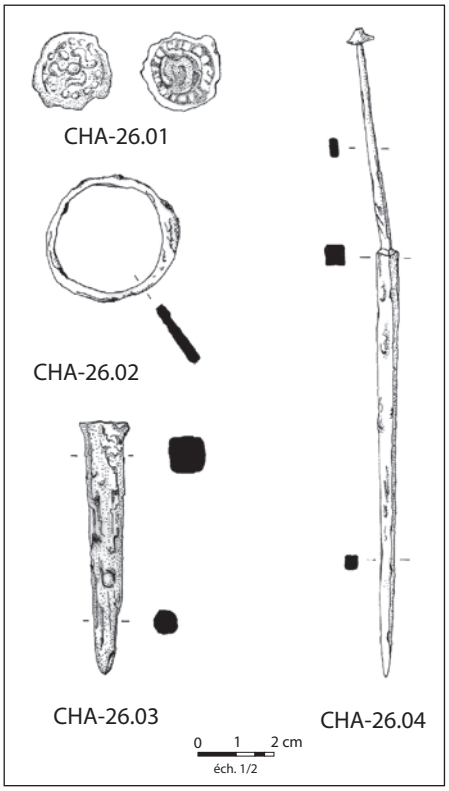

Fig. 23. *Mobilier métallique de l'enclos Chanoi 26 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

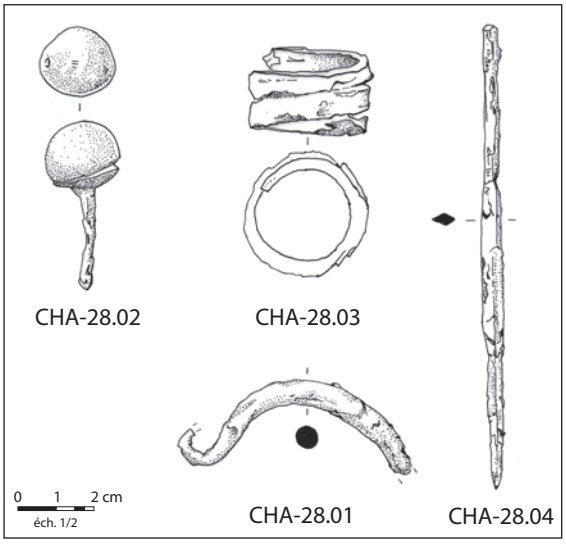

Fig. 24. *Mobilier métallique de l'enclos Chanoi 28 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Chanoi 28	
Équipement domestique	- Une poignée de coffret en fer d'époque romaine (28.01) - Un clou à grosse tête en alliage cuivreux (28.02) - 26 clous de menuiserie - Un clou de charpente
Transport	- Un pique-bœuf - Un enroulement de protection en fer d'un bâton (28.03)
Activités artisanales	- Des scories
Céramique	- 7 tessons de céramique commune à pâte orangée

Il faut ajouter une pointe à saigner (28.04), dont l'extrémité de la soie est ornée d'une rosette dorée, médiévale ou moderne, qui évoque les activités forestières.

CHA-30-33 (fig. 25) : à l'extrême nord-est des sites relevés en 2003 un groupement de structures domine directement le Val Profond où coule une source abondante (même pendant la canicule de 2003). Un chemin dégagé dans le lapiaz mène d'ailleurs de l'un des enclos à cette source. Les principales structures sont les suivantes :

- un enclos fermé para-trapézoïdal, CHA-30 (type 11b), bordé d'une sorte de court chemin délimité par deux murées, mais ne débouchant sur rien,

- des enclos bordés sur deux ou trois côtés de murées : CHA-31 et 33 (type 12d),

- un petit enclos fermé rectangulaire (type 12d), CHA-32 (possible soubassement d'une construction).

Alors que cette dernière structure est restée muette, l'occupation la plus nette est confirmée dans les enclos CHA-31 et CHA-33 par le petit matériel suivant (fig. 26).

Chanoi 31 et 33	
Équipement personnel	- Un arc de fibule à ressort à quatre spires et corde interne, arc de section rectangulaire La Tène D2 (31.03)
Échanges	- Une monnaie d'Auguste (catal. Popovitch n° 8, Annexe 3) - Une monnaie de Néron (catal. Popovitch n° 15, *idem*) - Une monnaie de Commode (catal. Popovitch n° 34, *idem*) - Un poids en fer de 54 g (31.02)
Équipement domestique	- 25 clous de menuiserie, un crampon
Activités artisanales	- 2 déchets, une chute de barre, 200g scories - Une coulée de métal blanc (31.01)
Céramique	- Un fragment amphore Dr.1, 2 8 tessons de céramique commune claire, 8 à pâte orangée, 2 *terra nigra*

Les relevés au G.P.S. du Chanoi (2003), ajoutés à ceux du Trouy effectués en 1997, nous permettent ainsi d'avoir tout au long de la rive droite de la Digeanne une vision d'ensemble d'une sorte de village

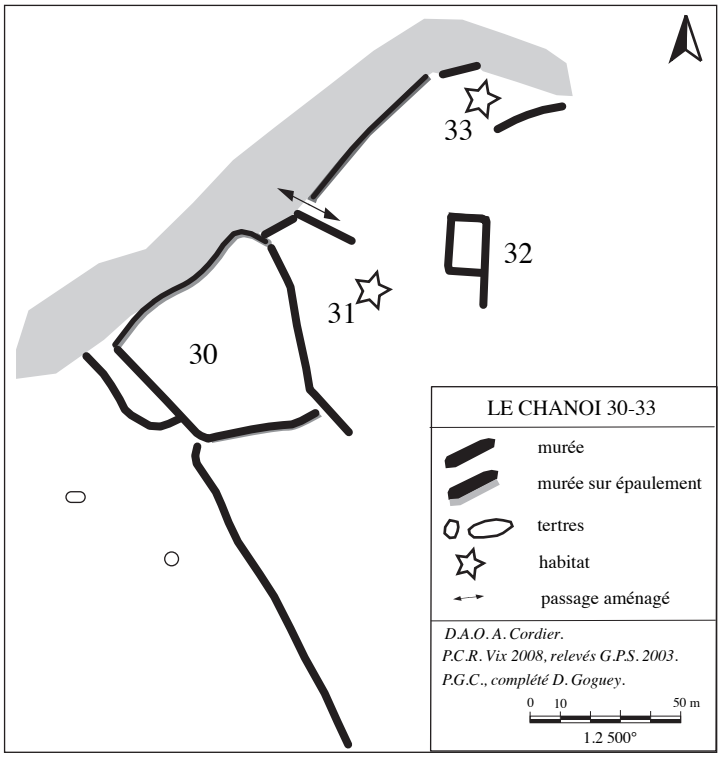

Fig. 25. *Le Chanoi 30-33. La structure 32 est vide de matériel métallique, les emplacements d'habitats sont en 31 et 33 (DAO A. Cordier).*

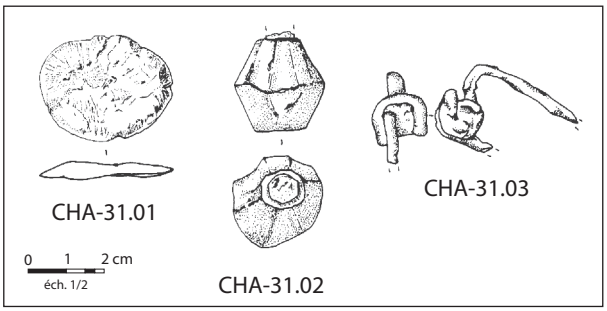

Fig. 26. *Mobilier métallique des enclos Chanoi 31 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

dispersé, disposé en bande. Aux éléments de datation identifiés au Trouy : Tène A, B, C, et D (Goguey, Bénard, 2002, p. 144-145), s'ajoutent ici des jalons de La Tène C/D et du Haut-Empire. Le jalon le plus tardif est constitué par la monnaie de Commode. Les habitats identifiés – une vingtaine – sont placés à faible distance l'un de l'autre (de 100 à 300 m) et la plupart d'entre eux donnent des signes de travail du fer. L'occupation du rebord de plateau se poursuit au nord d'une manière différente : on ne voit plus d'enclos, mais l'association tertres, pierres dressées, terrasses longues et murées demeure.

Il s'agit là d'habitats à vocation agricole avec des activités artisanales secondaires. Au moins par les parures, armes, pièces de harnachement et les pièces de serrurerie de l'équipement domestique, ces sites sont d'un statut plus important que d'autres.

IV.1.2. *Les enclos de la rive gauche de la Digeanne* (fig. 27)

Les structures, moins nombreuses, mais néanmoins toujours présentes, sont situées sur le rebord de vallons, entaillés par le ruisseau de Villarnon qui se jette dans la Digeanne. Une nébuleuse de quatre enclos s'inscrit dans un secteur anthropisé : deux tumulus, du Bouchot de l'Éclaircie et du Pyonnier, datés de l'Âge du Bronze et du premier Âge du Fer (Jay, 1919) sont situés respectivement à 400 m et 700 m des Grands Bouchots, et de l'une des deux seules villas connues de la vallée de la Digeanne, dite des Closelots (Metman, 1909) est à 750 m.

IV.1.2.1. *Enclos Les Grands Bouchots (Moitron-Montmoyen)* (fig. 28)

Cet ensemble complexe comprend un petit enclos fermé englobé dans un enclos plus vaste prolongé par quatre parcelles ; au sud-ouest, un enclos fermé prend appui sur le précédent.

Le petit enclos fermé, de 1500 m^2 (type 11c), avec deux passages marqués par des pierres dressées, est emboîté dans un enclos principal (14 400 m^2) délimité sur trois côtés (type 12c) et prolongé par trois parcelles au nord (deux fermées, une ouverte).

Les indices de datation ont tous été recueillis dans l'enclos principal. On peut présumer plusieurs emplacements d'habitats, de nature différente. Des clous et la fibule laténienne suggèrent un habitat en matériaux périssables localisé le long de la murée nord de l'enclos principal. De nombreux clous (28) incitent à voir plutôt une construction avec soubassement de pierre dans le tertre rectangulaire (type 11a), situé à l'angle est de l'enclos principal.

La fonction du petit enclos fermé interne, presque sans matériel métallique et sans terre noire, n'est pas élucidée. Il ne s'agit pas d'un habitat, du moins pas de la même période, mais peut-être y a-t-il eu une petite construction ? (un clou de charpente, une fiche en T, un tesson augustéen) (fig. 29 et 30).

Les Grands Bouchots	
Équipement personnel	- Une fibule filiforme en fer de La Tène D (01.01) - Une fibule à charnière et arc tendu en alliage cuivreux (01.02) - Deux boucles de ceinture en fer - Deux anneaux
Échanges	- Une monnaie d'Auguste (catal. Popovitch n° 7, Annexe 3)
Équipement domestique	- Une anse de seau - Un fragment de chaînette - 31 clous menuiserie, une fiche en T
Activités agricoles	- Une serpette (01.08) - Un décrottoir (01.05)
Activités artisanales	- Une alêne (01.06) - Trois pointes - Une virole obtenue par pliage (01.03)
Céramique	- 1 tesson à dégraissant calcaire - 2 fragments de céramique sigillée dont un rebord - 2 fragments de céramique métallescente - Un rebord de jatte à collerette en céramique commune claire - 12 fragments de céramique commune à pâte orangée

À l'extrême sud-ouest du site, dans un autre enclos adjacent à l'enclos principal (type 11b), deux structures carrées avec dépression interne (type 37) ont livré de nombreux clous de menuiserie. Elles présentent une forte épaisseur de terre noire et semblent constituer des habitats ou ateliers, avec soubassement de pierre, longuement occupés.

Matériel de la construction 1 : vingt-cinq clous de menuiserie, un clou de charpente, huit tiges, un morceau

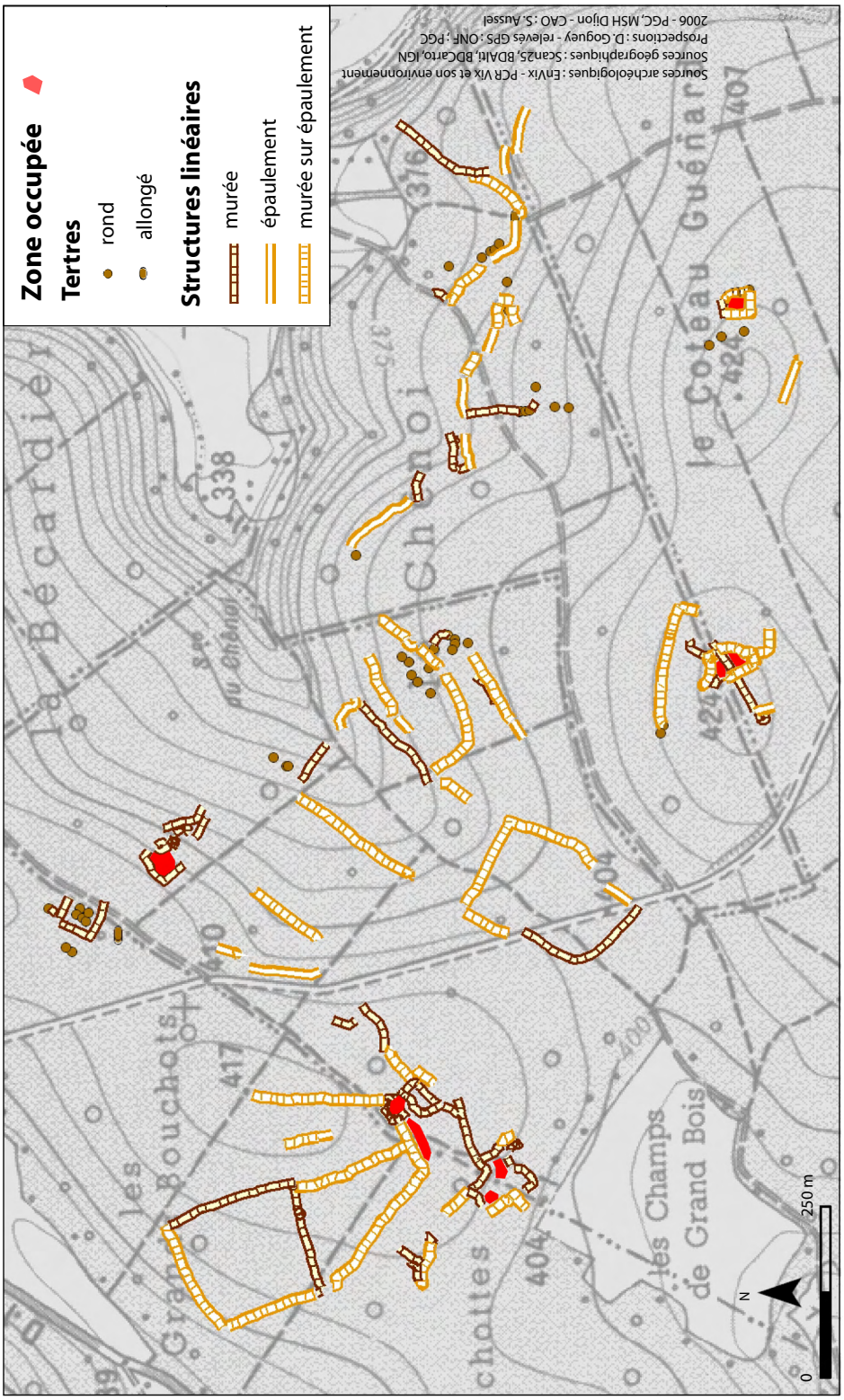

Fig. 27. *Les enclos de la rive gauche de la Digeanne dans leur environnement, du nord au sud : La Bécardière, Les Grands Bouchots et Coteau Guénard 1 et 2 (relevés V. Ollive, F. Cruz., J. Curie ; DAO S. Aussel).*

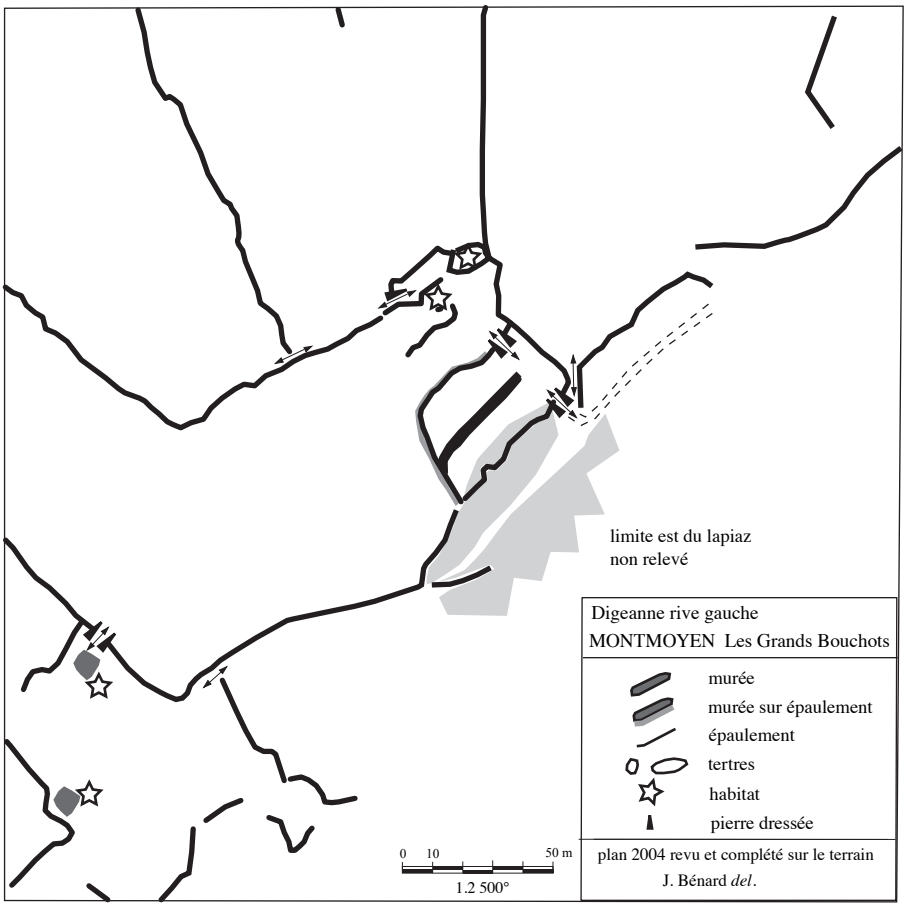

Fig. 28. *Enclos complexe des Grands Bouchots (DAO J. Bénard).*

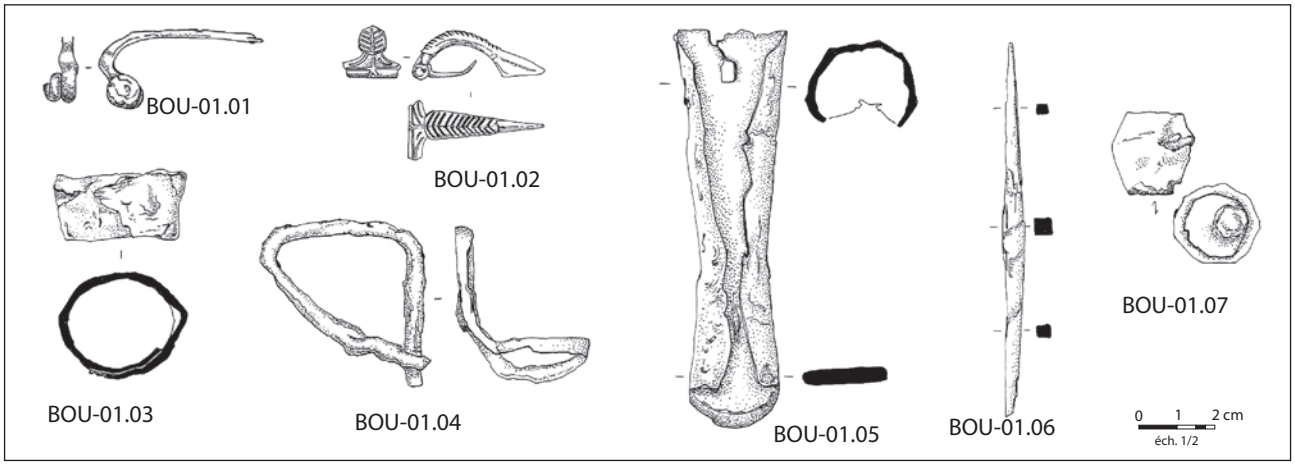

Fig. 29. *Mobilier métallique de l'enclos des Grands Bouchots (1) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

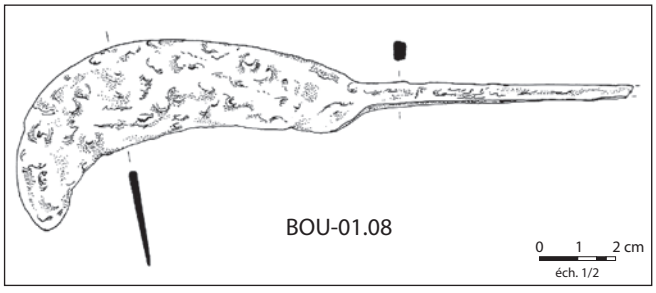

Fig. 30. *Mobilier métallique de l'enclos des Grands Bouchots (2) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

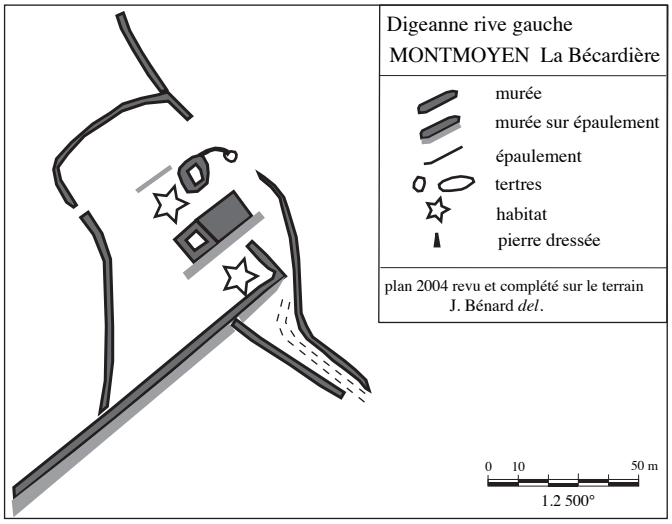

Fig. 31. *Enclos de La Bécardière (DAO J. Bénard).*

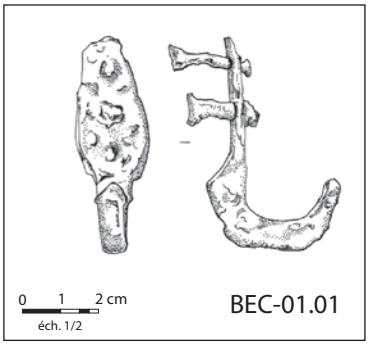

Fig. 32. *Mobilier métallique de l'enclos de La Bécardière (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

de tôle d'alliage pliée, un anneau circulaire, un anneau triangulaire (01.04), un poids (01.07).

Matériel de la construction 2 : cinq clous de charpente, cinquante-deux clous de menuiserie, dix-sept tiges, quatorze clous de chaussure, deux rivets complets, un crampon, une épingle de fer ou clou à tête biseautée, une scorie et douze tessons dont certains sont peut-être médiévaux ?

IV.1.2.2. *Enclos La Bécardière (Saint-Broing les Moines)* (fig. 31)

Cet enclos fermé (2 800 m^2 ; type 11c) est prolongé du côté du vallon par un chemin bordé de deux murées ; situé en versant, il est aménagé en deux niveaux successifs de terrasses dont l'une se prolonge au-delà.

Un simple essai de prospection, limité par des ronces, a cependant fourni du mobilier : (fig. 32).

La Bécardière	
Échanges	- Une monnaie de Marc-Aurèle (catal. Popovitch n° 31, Annexe 3)
Équipement domestique	- 40 clous de menuiserie, 6 clous de charpente - Deux pattes - Deux crampons
Activités agricoles	- Un fragment de faux (N.R.)
Activités artisanales	- Battitures et scories
Transport	- Un crochet de harnachement en fer d'époque romaine (01.01)
Céramique	- 6 tessons de céramique à dégraissant calcaire, probablement protohistoriques - 20 tessons de céramique gallo-romaine grossière - 5 tessons de céramique sigillée

La présence de nombreux clous sur et autour des deux tertres carrés nous incite à y voir des maisons à soubassement en pierre.

IV.1.2.3. *Enclos Coteau Guénard 1 (Moitron)* (fig. 33 a)

Cet enclos fermé (1 200 m^2), de forme carrée (type 11c), dont trois côtés sont des murées, le quatrième étant un léger épaulement renforcé par un alignement de tertres, comporte une construction carrée dans sa partie centrale. Il n'est prolongé par aucun parcellaire. Il est situé en haut d'une éminence, à 100 m d'un lapiaz et à 200 m d'une vaste excavation. Comme l'enclos carré fermé de la parcelle 432, la forme évoque une autre fonction que celle d'un habitat. Les clous de menuiserie sont très abondants autour de la construction centrale (fig. 34).

Côteau Guénard 1	
Équipement personnel	- Une fibule à charnière à arc tendu et rubané (01.01) - Un bouton en alliage cuivreux émaillé (01.02)
Échanges	- Une monnaie d'Auguste (catal. Popovitch n° 9, Annexe 3)
Équipement domestique	- 27 clous de menuiserie - 2 clous à pans - 10 clous de charpente - Une douille indéterminée (01.03)
Céramique	- 7 tessons de céramique gallo-romaine grossière

IV.1.2.4. *Enclos Coteau Guénard 2 (Moitron)* (fig. 33 b)

Situé sur une éminence, contre un lapiaz, cet enclos fermé, en forme d'hémicycle (2 000 m^2 ; type 11c), est partagé en deux parties et marqué à l'angle nord-est par

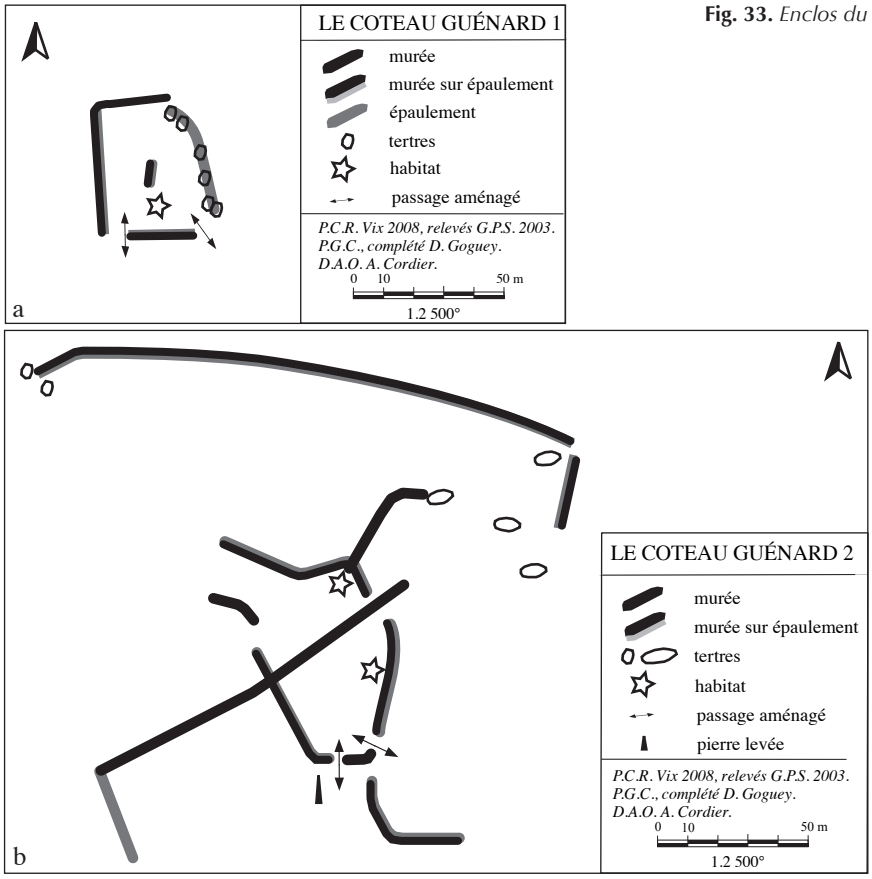

Fig. 33. *Enclos du Coteau Guénard 1 et 2 (DAO A. Cordier).*

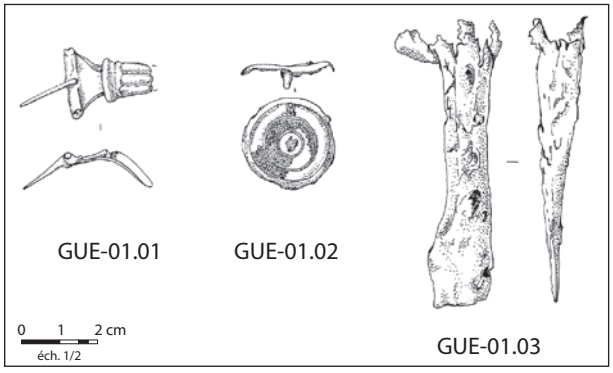

Fig. 34. *Mobilier métallique de l'enclos du Coteau Guénard 1 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

une pierre dressée. Aux abords, des murées dessinent des espaces partiellement délimités. La bipartition de l'enclos est confirmée par la présence de matériels différents : une partie habitat, en matériaux périssables, est probable dans l'angle nord-ouest (clous, fibule et terre noire). L'essentiel du petit matériel datant provient de cette partie.

Dans la partie sud de l'enclos, consacrée à l'artisanat, l'activité métallurgique est importante : nombreuses battitures en différents points, grosses scories, fragments de barre et déchets d'objets (fig. 35).

Côteau Guénard 2	
Équipement personnel	- Une spire de fibule - Une fibule à charnière à arc tendu et rubané (dat. de Tibère à Trajan, 02.01)
Équipement domestique	- Une douille (02.04) - 24 clous de menuiserie - 2 fiches en T - Une chaînette en 8 (02.03)
Activités agricoles	- 2 embouts de bâton ferré (02.05) - Un mors en chaîne (02.02) - Une clochette - Un battant de clochette
Activités artisanales	- Battitures - 4 fragments de barre (02.06, 02.07) - 12 ratés - 50 tiges ou fragments - 3 fragments de petits outils - Nombreuses scories (arrêt du prélèvement)

Si on cherche à interpréter le groupement des enclos situés sur la rive gauche de la Digeanne, on note que l'implantation varie peu : plateau, haut de versant, rebord de versant. L'enclos des Grands Bouchots constitue en lui-même un groupement comprenant plusieurs habitats, dont deux sont peut-être plus tar-

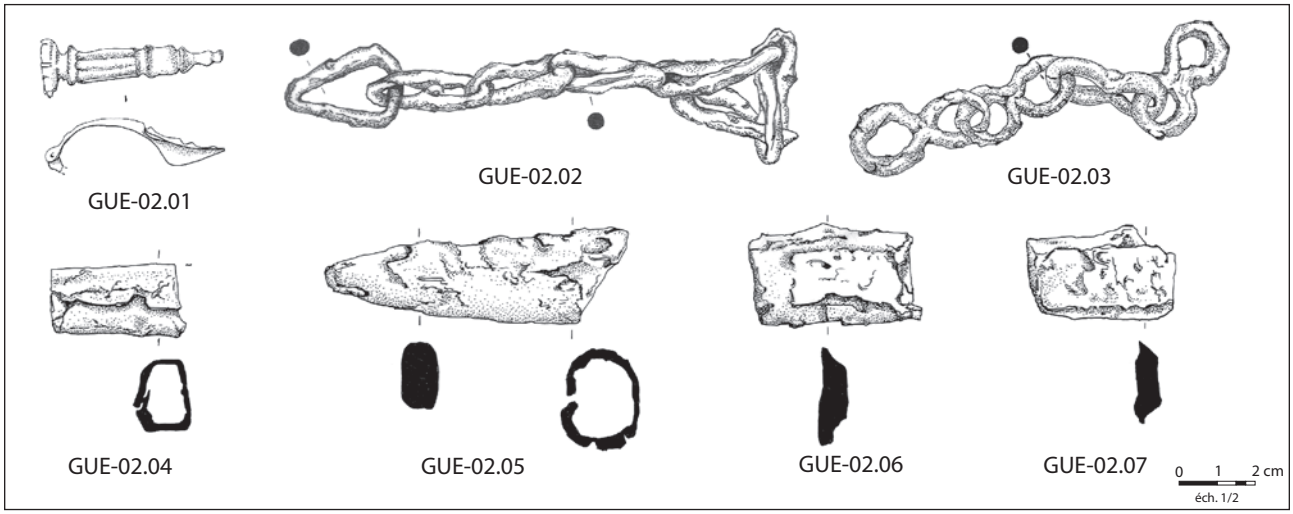

Fig. 35. *Mobilier métallique de l'enclos du Coteau Guénard 2 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

difs. Par sa surface et le parcellaire attenant, il évoque clairement une ferme, alors que l'enclos Coteau Guénard 2 est nettement lié au travail du fer.

IV.1.3. *Les structures quadrangulaires de Minot : des « cabanes » ?*

Au niveau où la Digeanne prend sa source, le contexte est un peu différent :

IV.1.3.1. *Situation géographique* (fig. 36)

Minot est situé sur le bord méridional du plateau châtillonnais. Le relief est structuré par des séries de collines karstiques, entaillées par la Digeanne et par de nombreux vallons secs. L'originalité de la position de Minot tient à sa situation proche de la ligne de partage des eaux entre le bassin de la Seine et le bassin de la Saône. Les sites prospectés en 2001 sont proches les uns des autres, mais délimités par des éléments topographiques. Ils se répartissent le long d'un vallon sec sud-nord. Sur la rive droite se trouvent Doucharme et la Combe au Lièvre. Au nord de la zone prospectée, deux vallons adjacents se rattachent au vallon principal. Le vallon adjacent de rive gauche est surplombé par le bois de Bange et le vallon adjacent de rive droite par la Combe Choffard. Ces vallons étaient parcourus par des ruisseaux dont il reste des traces et qui en 1890 étaient, les uns permanents (de Doucharme à Bange et de Doucharme à Combe Choffard), l'autre intermittent (des Lochères à Doucharme) selon la carte de Pothey. Les vestiges sont installés sur les méplats de plateau et les versants.

Le couvert forestier est presque continu sur ces structures, mais à la Combe au Lièvre ne subsiste qu'un lambeau boisé et les Poisets sont maintenant en culture.

IV.1.3.2. *Contexte historique*

Le secteur de Minot est le seul à avoir fait l'objet de travaux antérieurs, qu'il convient de détailler. Les recherches d'H. Corot, entre 1901 et 1906, ont mis en évidence onze nécropoles à Minot, dont celle de Bange (Corot, 1902, p. 222). Celle-ci a livré des sépultures du Néolithique, du Hallstatt et de La Tène ancienne. Le matériel trouvé a fait l'objet de plusieurs études (Déchelette, 1913, p. 136).

Une soixantaine d'années plus tard, des fouilles ont repris dans le secteur proche, avec une perspective élargie incluant la recherche d'habitats. En 1964, R. Ratel fouille des habitats gallo-romains à 700 m au sud de la zone prospectée (Ratel, 1966, p. 239-266). De 1971 à 1981, Ch. Peyre pratique des fouilles sur le site voisin des Lochères et de Véroilles (fig. 1) et met en évidence d'autres structures : un tumulus quadrangulaire contenant six sépultures de La Tène ancienne (Peyre, 1981, p. 243-262) quatre « cabanes » datées de la période gallo-romaine (Peyre, 1982a, p. 39-49), et une structure rectangulaire. La voie protohistorique de « l'étain » Pontailler-Beneuvre-Essarois est à moins de 1200 m de toute la zone (fig. 1) et C. Peyre fait même du vallon sud-nord qui traverse tous ces sites « un itinéraire de passage entre la région du Mont-Lassois et la vallée de la Tille, elle-même affluent de la Saône ».

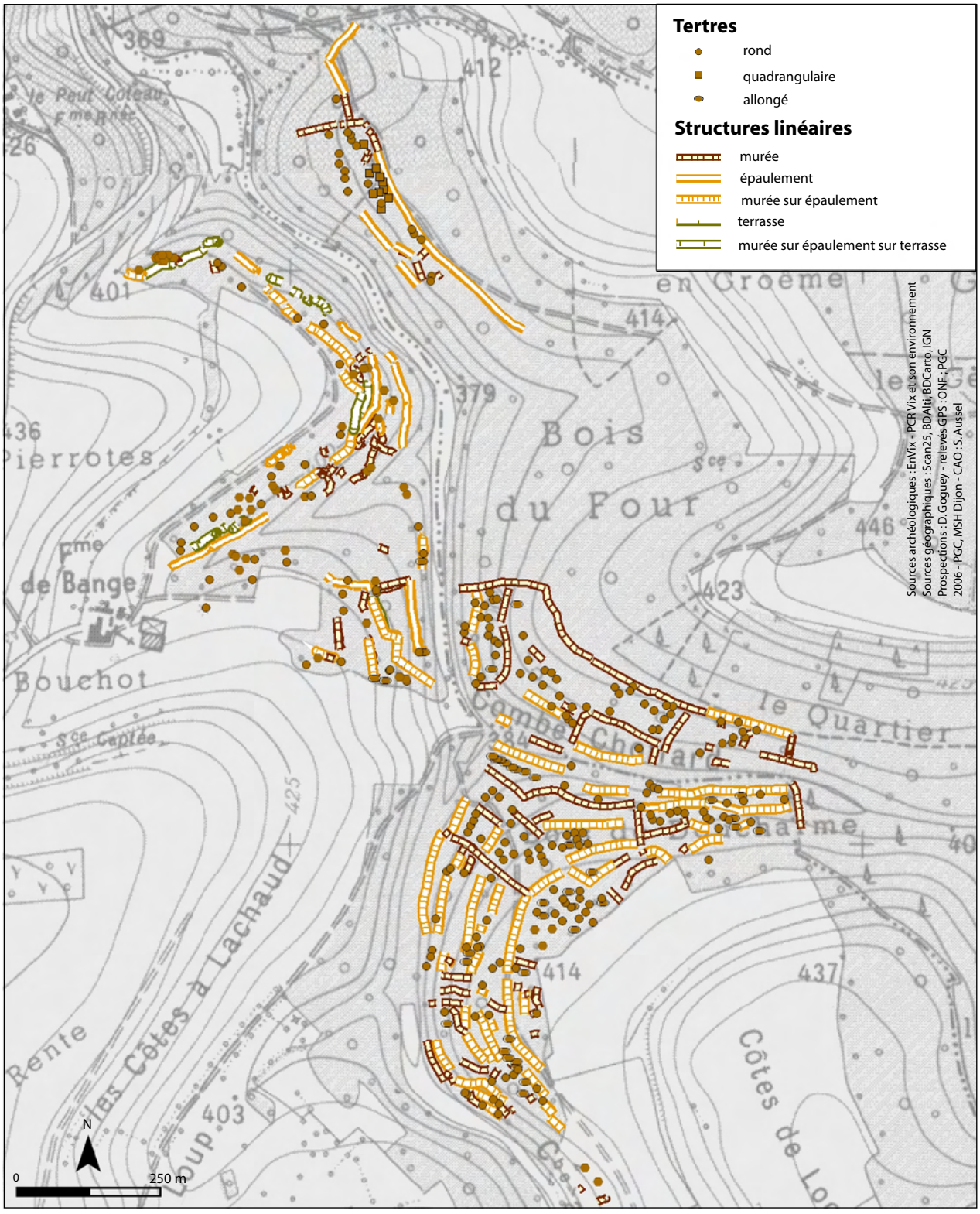

Fig. 36. *Carte d'ensemble des structures de Minot. Du nord au sud : les tertres quadrangulaires du Bois du Four, les tumulus et terrasses de Bange, les tertres quadrangulaires de la Combe Choffard, les enclos et le parcellaire du Bois de Doucharme (DAO S. Aussel). Les tertres de différentes formes sont figurés par le même symbole sur cette carte.*

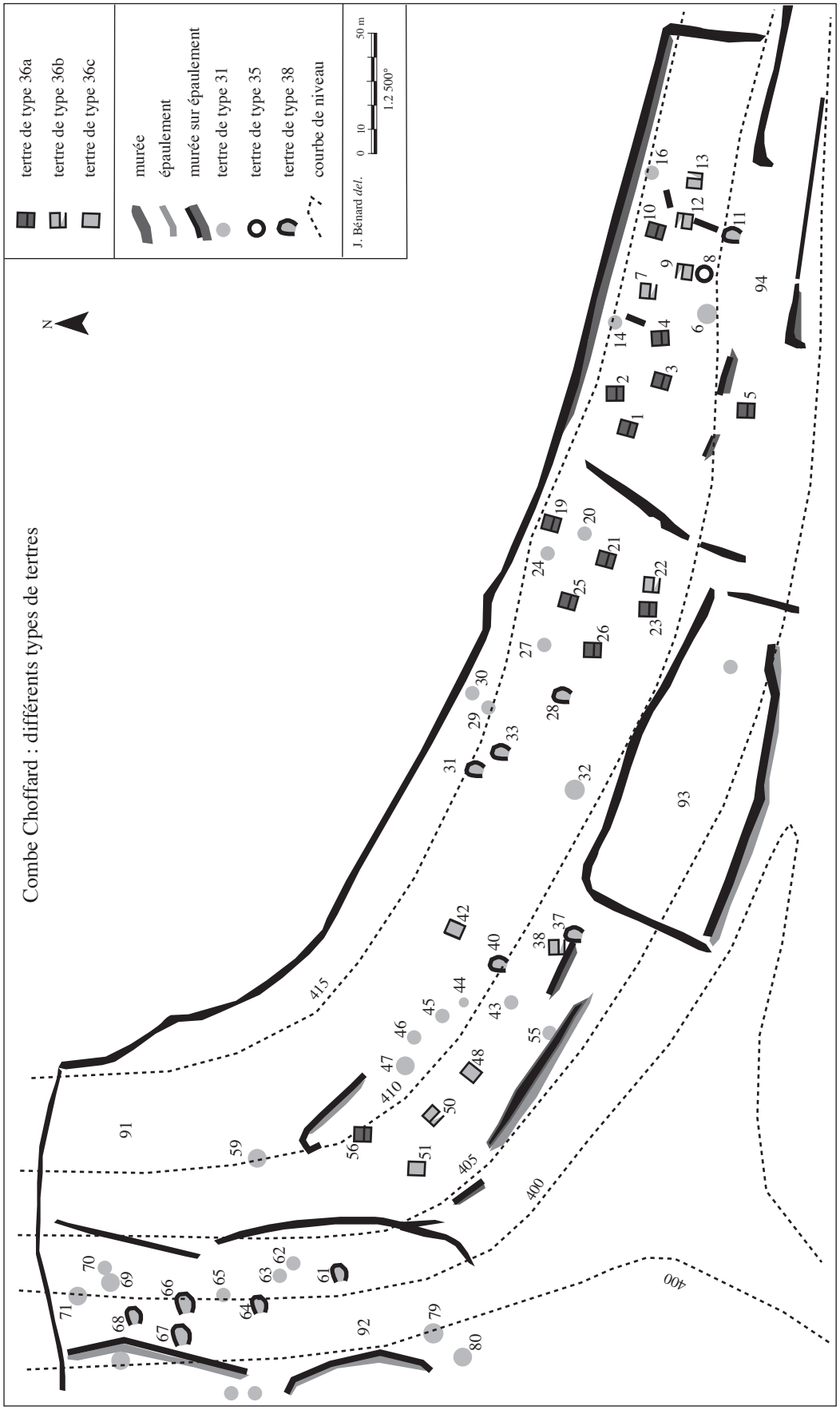

Fig. 37. *Combe Choffard (Minot – Beneuvre). Répartition des différents types et groupes de tertres (DAO J. Bénard).*

C'est dans ce contexte anthropisé que des relevés G.P.S. ont été faits et que les tertres quadrangulaires ont été étudiés par J. Bénard.

IV.1.3.3. *Combe Choffard*

Ce secteur, où se trouve la nécropole de Bange, accueille des groupements de tertres quadrangulaires, repérés dans trois sites seulement en l'état actuel de la recherche à Minot : la Combe Choffard, le Bois du Four et Véroilles, dont un tertre a fait l'objet d'une fouille déterminante par C. Peyre qui a montré qu'il s'agissait d'une cabane (Peyre, 1982a). La lisibilité des vestiges de la Combe Choffard nous a conduit à faire des relevés de détail – vingt relevés au théodolite et neuf profils – complémentaires des relevés G.P.S.

Organisation générale du versant nord de la Combe Choffard (fig. 37). Topographiquement ce versant n'a pas un profil régulier. La pente est relativement douce dans la moitié amont, puis présente une brusque accentuation approximativement au niveau de la courbe de niveau 405 m. À l'est, cette rupture de pente est marquée par une petite falaise. Au centre, cette rupture de pente a été aménagée par les hommes ; elle est située en aval de murées installées sur des soutènements. Au nord-ouest, la rupture de pente se dédouble et a aussi été aménagée avec une murée, en partie sur épaulement, en partie médiane de la pente, et deux murées sur épaulement en partie basse, non loin du fond de talweg.

L'espace est découpé en une série d'enclos juxtaposés, où les tertres s'organisent du nord-ouest vers l'est.

Partie nord-ouest et centrale. La partie amont du versant forme un vaste enclos, CC-91. Cet enclos est fermé côté aval par deux enclos plus petits : au nord-ouest, l'enclos CC-92 et au sud-est, l'enclos CC-93. En revanche, il est assez largement ouvert vers l'aval au centre, où seule une murée sur épaulement en condamne partiellement l'accès. L'enclos CC-91 accueille trente-cinq tertres, bâtis au centre et à l'est, mais ses parties nord-ouest et centre-nord sont pratiquement vierges de vestiges.

L'enclos CC-92 est situé en partie basse de versant, il s'appuie en partie basse sur un petit ressaut géomorphologique ; cet enclos présente trois portes d'accès, une au sud-ouest, une au centre-ouest et une centre-est. Il accueille quatorze tertres répartis assez régulièrement.

L'enclos CC-93 est situé topographiquement dans une position semblable au précédent (en bas de pente et appuyé sur un petit ressaut géomorphologique), mais il est vide de tout tertre à une exception près.

Partie est : l'enclos CC-94. Le versant est ici de plus en plus étroit puisqu'on se rapproche de la partie amont du vallon. Il ne comporte plus qu'un seul enclos, CC-94, limité par des murées et, à l'aval, une falaise sur laquelle se greffe une murée ; il est largement ouvert au sud-ouest. Cet enclos comprend seize tertres.

La concentration des tertres de type 36a, la fraîcheur des vestiges et l'absence de toutes traces de fouilles anciennes nous ont conduits à entreprendre un relevé systématique de cette zone orientale afin de préciser le plan de l'O.N.F. et de disposer de plus d'informations pour tenter d'analyser les vestiges de l'ensemble de la Combe Choffard.

Techniquement les relevés ont été effectués de deux façons différentes. Pour les formes les plus lisibles on a pratiqué des levés de plan par triangulation, complétés par un certain nombre de profils : tertres CC-01, 03, 04, 05, 06, 07, 08 et 19 (ce dernier, situé à l'ouest de la murée CC-18, a cependant été relevé, car sa forme est plus précise que celle des tertres du même type dans l'enclos CC-94 et permet donc d'en préciser la nature et peut être la fonction).

D'autres tertres n'ont pas été relevés par triangulation, car les vestiges sont tels que, mis à part la limite externe du tertre, aucun point ne s'imposait comme devant être triangulé. Les points choisis arbitrairement, les plans n'auraient pas eu de valeur et auraient pu induire en erreur. Pour ces tertres, seules quelques mesures ont été prises pour en déterminer la masse (tertres CC-02, 09, 10, 11, 12, 13).

Les tertres de type 36 (fig. 38). Les tertres de ce type sont de plan plus ou moins quadrangulaire avec des angles arrondis, sans doute du fait des éboulements. Les vestiges ont une élévation voisine du mètre ; la partie supérieure des tertres offre une surface plus ou moins plane qui leur donne un aspect de plate-forme. Ces tertres présentent toujours deux parties, individualisées par deux plans situés à des niveaux différents. Le plus souvent on observe un plan plus élevé du côté amont et un plan un peu plus bas du côté de l'aval. Le plan aval est en général de surface plus modeste que le plan amont et il est toujours d'une élévation moindre. Très fréquemment, la surface de ces plans, aussi bien aval qu'amont, est affectée de légères dépressions qui sont, dans plusieurs cas, associées soit à des fantômes de murs (c'est le cas par exemple de CC-04) soit à des parements de pierre sèche (exemple CC-01). Ces tertres sont au nombre de neuf dans l'enclos CC-94 :

- CC-01 : tertre 36a : partie amont avec dépression centrale et deux parements à l'est et au nord de celle-ci ; partie aval bien développée avec large dépression centrale ; élévation amont 1,30 m, élévation avale 0,80 m.

- CC-02 : tertre 36a : tertre modeste par ses dimensions et son élévation, ni dépression, ni parement, la partie aval est plus développée que la partie amont.

- CC-03 : tertre 36a : tertre plus oblong que quadrangulaire, massif, 1,30 m d'élévation, plan amont compact

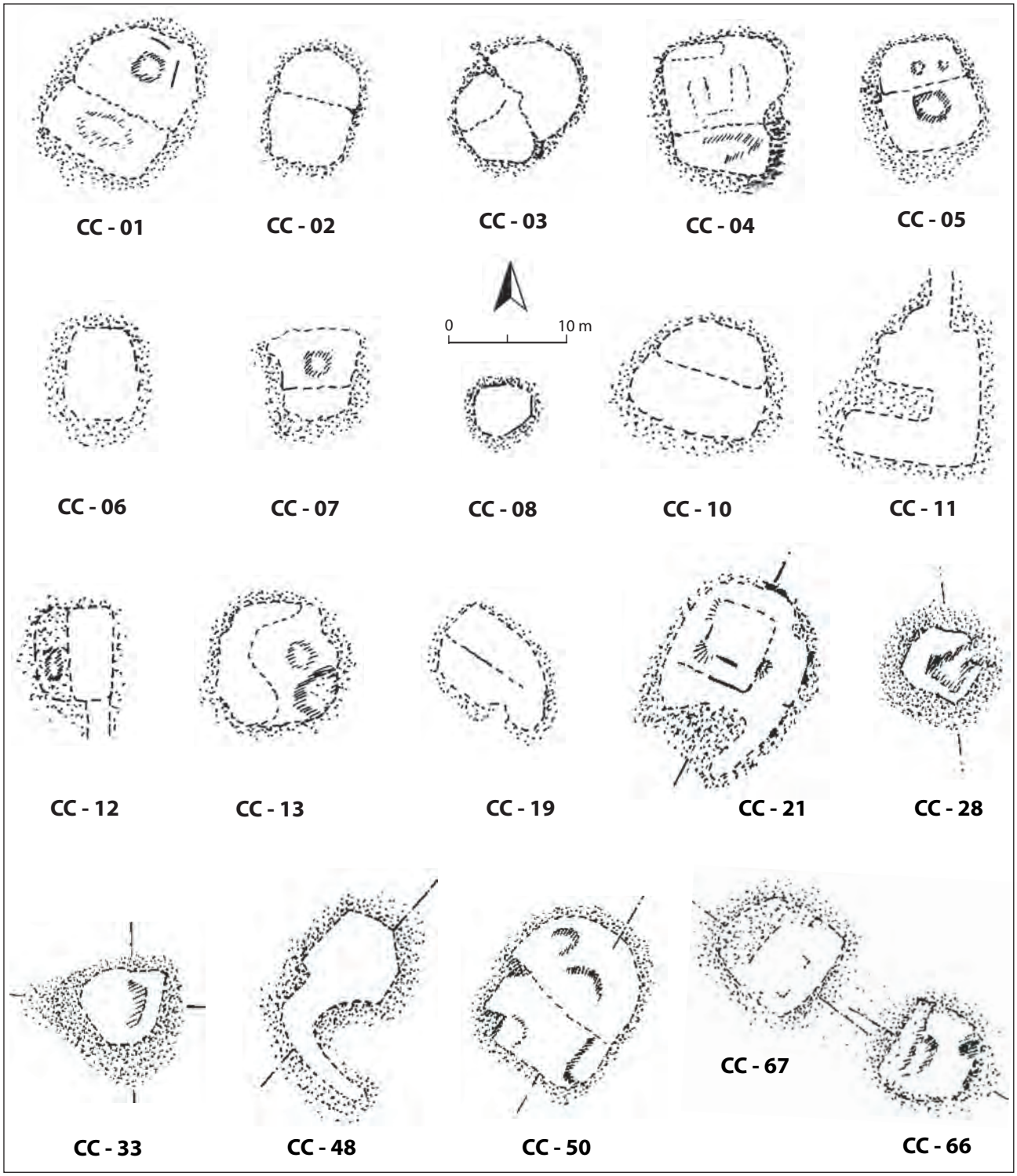

Fig. 38. *Combe Choffard (Minot – Beneuvre). Relevés des tertres quadrangulaires de type 36a : CC-01, 02, 03, 04, 05 et 19 ; type 36b : CC-07, 10, 12 et 13 ; type 36c : CC-11 ; type 38a : CC-08 ; type 31 : CC-06.*
Relevés de tertres par triangulation : type 36a : CC-21 et 28 ; type 36b : CC-50 ; type 36c : CC-48 ; type 38 : CC-33, 66 et 67.
Trait plein : parement ; tiret : limite de structure ; pointillés : éboulis ; hachures : dépression dans la masse du tertre ; tiret-point : axe des profils (DAO C. et J. Bénard).

sans dépression, le plan aval semble se décomposer en deux parties ; large échancrure sur la face nord-ouest (chablis ?).

- CC-04 : tertre 36a : très vaste partie amont avec quatre fantômes de murs qui se manifestent par légères surélévations du plan, ces fantômes dessinent clairement une chambre ; partie modeste et située à un niveau nettement plus bas que la partie amont, large dépression.

- CC-05 : tertre 36a : tertre massif et élevé ; la partie amont est moins développée que la partie aval ; dans le plan amont deux petites dépressions sont visibles, l'angle sud-ouest de la partie amont est marqué par deux parements à angle droit ; large dépression dans la partie aval dont l'angle nord-ouest est marqué par un effet de parement à angle droit.

- CC-13 : tertre 36a : ce tertre a été classé en type 36a parce qu'il présente deux niveaux mais il n'est pas représentatif de ce type ; la partie la plus élevée n'est pas située à l'amont comme les autres mais à l'ouest, elle est moins développée et a plutôt une forme de croissant ; la partie aval, à l'orient, est largement développée et présente une dépression centrale et, au sud-est, elle est réduite à un simple épandage de pierres.

- CC-21 (fig. 39) : tertre quadrangulaire de type 36a dont les vestiges sont remarquablement lisibles ; partie amont haute (1,50 m) carrée, de 5 m de côté, parements de murets de pierre sèche visibles sur trois côtés (ouest, sud et est) ; partie aval au sud marquée par un second muret de pierre sèche à 1,80 de la partie amont faisant retour au sud-est par une courbe serrée, au sud une zone d'épandage dessine une cour limitée à l'est par une murée ; possible logette faisant contrefort à l'est (marquée par une dépression allongée limitée par un effet de murée), présence sur les limites nord et est de la structure de quatre grandes dalles calcaires dressées. Dimensions totales : 17 x 11 m.

- CC-48 (fig. 38 et 40) : tertre quadrangulaire de type 36c avec une importante partie haute comportant une dépression centrale, absence apparente de partie basse, à sa place on trouve une longue murée en quart de cercle délimitant un espace libre de pierre ouvert vers l'est. Dimensions partie haute : 7 x 7 m ; dimensions totales : 13 x 12 m.

- CC-50 : tertre quadrangulaire de type 36b ; partie amont très développée avec une dépression centrale semi-circulaire et une dépression oblongue au nord-ouest (contrefort ?) ; partie aval de largeur réduite à l'ouest et limitée par une murée à l'est ; ces vestiges sont assez comparables à ceux de CC-03. Dimensions : partie amont 7,50 x 11 m, ensemble des vestiges 14 x 11 m.

Les autres tertres de type quadrangulaire (fig. 38). Les vestiges des trois tertres qui suivent ne sont pas suffisamment lisibles pour que leur attribution à tel ou tel type soit certaine, mais ils semblent plutôt faire partie du type 36 que du type 39.

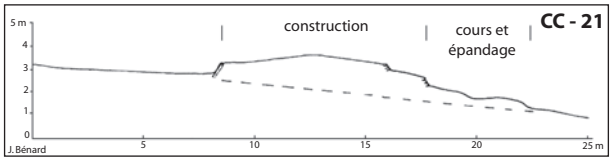

Fig. 39. *Combe Choffard (Minot – Beneuvre). Profil du tertre quadrangulaire CC-21, de type 36a (DAO C. et J. Bénard).*

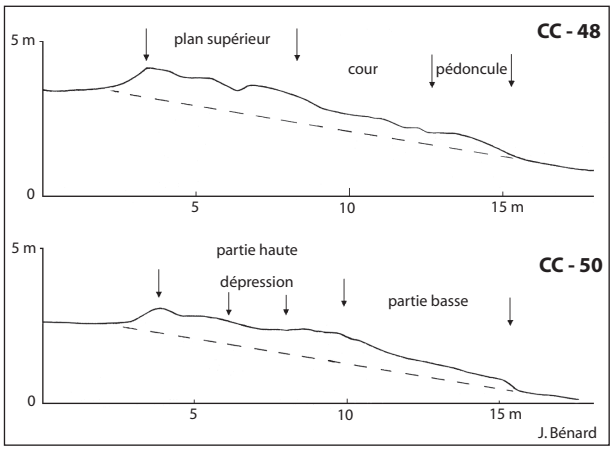

Fig. 40. *Combe Choffard (Minot – Beneuvre). Profils des tertres quadrangulaires de type 36b : CC-50 et de type 36c : CC-48 (DAO C. et J. Bénard).*

- CC-10 : tertre d'élévation relativement modeste, vraisemblablement de type 36b car les deux plans sont biens lisibles ; la partie avale est très peu épaisse.

- CC-12 : tertre sans doute plutôt de type 36b car il y a deux plans biens visibles ; petite dépression dans la partie basse ; ce tertre est relié à CC-11 par une petite murée.

- CC-19 : structure de type 36a avec un parement très visible sur cinq assises au niveau de la séparation entre la partie haute et la partie basse.

- CC-11 : tertre 38 : tertre en forme de U peu élevé mais assez vaste, il est rattaché par une petite murée au tertre CC-12 ; la forme est très peu lisible et le dessin qui en est donné comporte sans doute une part d'arbitraire.

Le tertre type 35 (fig. 38 et 41). Le tertre CC-08, polygonal de type 35, est unique dans la Combe Choffard. Il présente trois parements en place, plus un quatrième partiellement conservé. À l'est et au sud, la disposition des éboulis permet de restituer trois autres sections de parement ; en revanche, à l'ouest, les vestiges semblent plutôt inviter à restituer un seul long muret. On obtient ainsi un polygone irrégulier, peut-être un octogone. Le tertre a une hauteur d'environ 1,10 m ; hauteur qui ne doit pas être de beaucoup inférieure à la hauteur initiale eu égard à la faible masse des pierres éboulées tout autour de la structure construite. La partie supérieure est plane, sans aucune

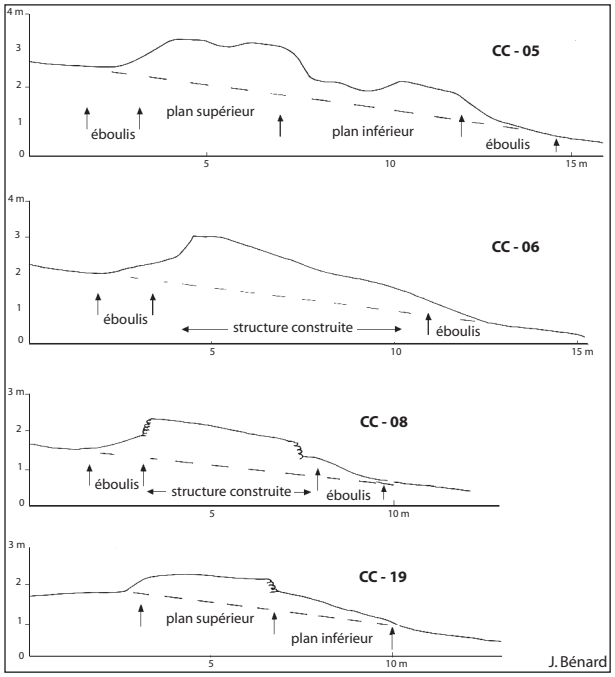

Fig. 41. *Combe Choffard (Minot – Beneuvre). Profils des tertres quadrangulaires type 36a : CC-05 et 19 ; type 36c : CC-06 ; type 35 : CC-08 (DAO C. et J. Bénard).*

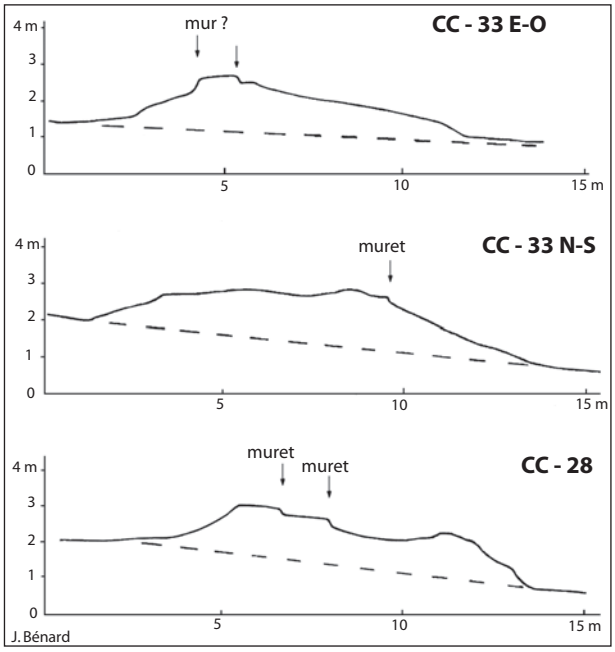

Fig. 42. *Combe Choffard (Minot – Beneuvre). Profils des tertres quadrangulaires CC-33 et CC-28, de type 38 (DAO C. et J. Bénard).*

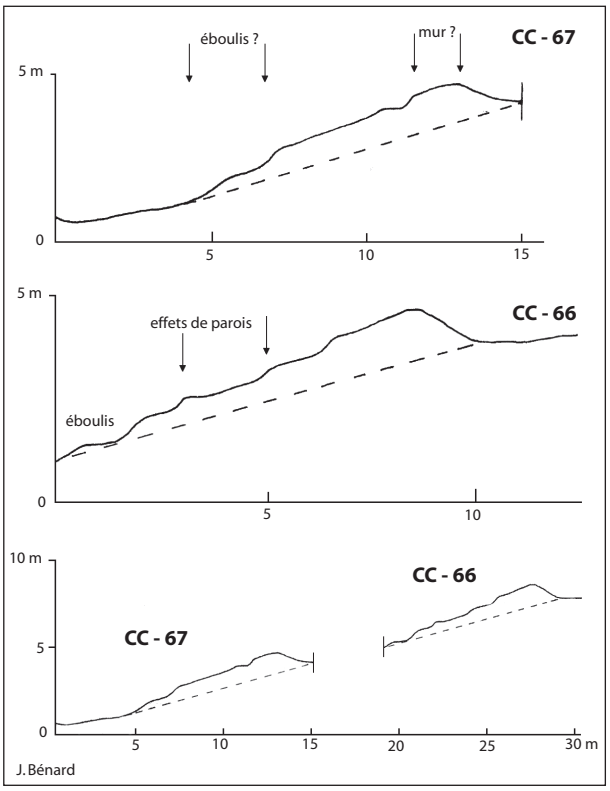

Fig. 43. *Combe Choffard (Minot – Beneuvre). Profils des tertres quadrangulaires CC-66 et CC-67 de type 38 (DAO C. et J. Bénard).*

dépression, et est relativement conforme à la pente générale du versant.

Tertres de type 38 (fig. 38, 42 et 43). De taille plus modeste que les tertres type 36, ils ont une structure en forme de U et sont toujours dissymétriques avec l'ouverture du U là où les décombres sont moins épais.

- CC-28 tertre quadrangulaire de type 38 *varia*. Ce tertre n'est pas véritablement dissymétrique et son classement en type 38 est sujet à caution. En fait cette structure est d'un type particulier : elle est puissante (plus de 1,50 m de haut) et ses limites sont marquées par un entassement de blocs très abrupt mais qui ne forment pas un parement, car ils sont en désordre quoique empilés. Sa forme est plus ou moins carrée, le sommet est plan, mais présente en son centre une vaste dépression bien plate au centre, cette dépression communique avec l'extérieur, vers le NE par une sorte de couloir. Dimensions : 6 x 6 m.

- CC-33 : tertre dissymétrique de type 38. Il présente une forte dissymétrie avec une pente très forte à l'est correspondant à une limite rectiligne et une pente plus douce vers l'ouest qui se termine par un long épandage ; présence d'un effet de parement au centre sud du tertre et au centre est ; les parties hautes du tertre dessinent vaguement un U. L'axe de ce tertre est orienté à 90° par rapport à la pente du terrain ; cette particularité de positionnement montre - pour ce tertre, comme pour les autres tertres de type 38 - que la structure dissymétrique du tertre n'est pas due à un appel au vide des matériaux lors de l'effondrement qui aurait

entraîné un épandage vers le bas de pente, mais à la structure même de la construction qui crée une faiblesse vers la partie ouverte du U. Dimensions : 7 x 6 m.

- CC-66 : tertre dissymétrique de type 38. Les limites amont et aval sont rectilignes ; la limite amont est en partie détruite, au nord-est, sans doute par une fouille. Deux effets de parement perpendiculaires à l'axe de la pente sont visibles dans la masse des vestiges ; forme en U bien lisible. Dimensions : 7 x 8 m.

- CC-67 : tertre dissymétrique de type 38. Les limites amont et latérales sont rectilignes avec un effet de muret bien marqué à l'amont (largeur d'environ 2 m). Un effet de parement visible vers l'aval marque peut-être la limite entre la structure proprement dite et l'épandage des superstructures lors de l'effondrement ; une légère dépression à l'amont souligne la nette forme en U ouvert vers l'ouest des vestiges.

Les prospections au détecteur à métaux se sont révélées assez décevantes dans le secteur de la Combe Choffard au regard de l'objectif fixé : détecter d'éventuelles traces de métallurgie du fer. Dans ce domaine, la seule trace est un fragment de limonite trouvé entre les tertres quadrangulaires 50 et 48. L'essentiel des échos était donné par des clous de chaussure (fig. 44).

Combe Choffard	
Équipement personnel	- Un élément de bracelet laténien (?), en fer décoré, entre les tertres CC-11 et 12 (CCE 03) - Un pied libre de fibule en fer, type La Tène B1B2 (CCE 01)

Ce site a ensuite été fréquenté à diverses époques, au XVIII^e s. et plus récemment (deux monnaies avec fleur de lys, une chaînette (CCE 02), un crochet (CCE 04) et une petite pelle ou cuillère en fer ouvragée du XVIII^e ou XIX^e s.).

Interprétation (fig. 37)

Tertres 36a. Les vestiges de ces tertres sont suffisamment parlants pour qu'une identification puisse être avancée. D'abord, ils sont systématiquement organisés en deux plans dont la masse est différente : une zone amont beaucoup plus chargée en pierres que la zone aval ; ceci invite à envisager une construction complexe présentant une dissymétrie certaine. Ensuite, un certain nombre d'entre eux présentent des parements de pierre sèche à l'intérieur de la structure, témoignant de la présence d'une construction à l'intérieur du tertre. L'hypothèse est d'autant plus vraisemblable que, dans un certain nombre de cas, les angles des parements visibles sont accompagnés d'une dépression qui indique la présence d'un vide originel

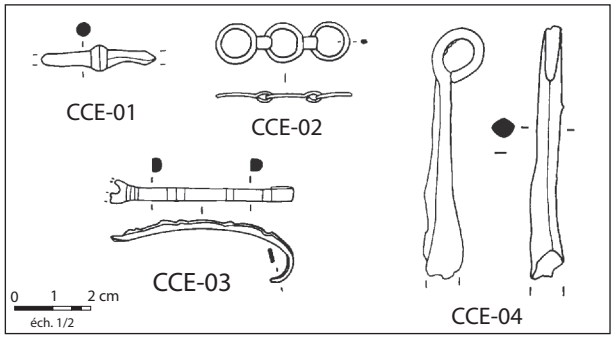

Fig. 44. *Combe Choffard (Minot – Beneuvre). Mobilier métallique (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

à l'intérieur du tertre ; il pourrait donc s'agir soit de murets correspondant à un coffrage de pierre sèche (tombe laténienne ?), soit d'un parement externe ou interne de mur (maison ou cabane). Enfin, et surtout, CC-04 présente à la surface du plan supérieur des fantômes de murs qui permettent d'avancer qu'entre les deux hypothèses précédentes c'est la seconde qui s'accorde le mieux avec l'ensemble des observations.

Les vestiges pourraient donc correspondre non pas à des tombes à coffrage sous tertre de pierre mais à des habitats relativement complexes, organisés au moins en deux parties, la partie amont ayant mobilisé beaucoup plus de pierres que la partie avale.

Cette interprétation tirée de l'observation des vestiges de la Combe Choffard est largement validée par une fouille menée par C. Peyre en 1981 (« tumulus » 5) près de la ferme de Véroilles sur le territoire de Minot, un peu à l'est des prospections ici présentées. Cette fouille d'un « tumulus » ressemblant tout à fait au type 36a (bipartition du tumulus avec deux plans à des niveaux différents) a montré qu'il s'agissait d'une maison comportant deux petites chambres contiguës (partie amont) précédées à l'aval d'un troisième local (couloir d'accès ?). Ces vestiges datés à partir d'éléments trop peu nombreux, d'abord de la Tène puis du haut Moyen Âge, sont interprétés, à titre d'hypothèse de travail comme des cabanes de mineurs. Il faut noter qu'immédiatement au nord de la Combe Choffard, au lieu-dit « Les Lavières », on a repéré un vaste secteur présentant de nombreuses excavations (zone hors relevés O.N.F.). La proximité immédiate de tertres ronds (type 31) et les quelques objets laténiens recueillis en prospection peuvent faire envisager une réoccupation du site avec une récupération de pierres pour construire ces cabanes.

Les autres tertres. Dans l'état actuel de la recherche, vouloir déterminer la fonction des autres types de tertres est bien aventureux. Mais le dépouillement

systématique, en cours, des dossiers de fouilles (celles qui furent menées par C. Peyre dans les années 1970-80) et des publications plus anciennes intéressant le territoire de Minot devrait pouvoir ultérieurement permettre d'avancer. Pour l'heure, nous proposons les hypothèses de travail suivantes :

- le tertre polygonal de type 35 pourrait correspondre à une tombe laténienne ;

- pour le tertre de type 31 (CC-06), unique à l'est de la Combe Choffard dans l'enclos CC-94, mais dont nous connaissons d'autres exemples à l'ouest dans l'enclos CC-91, il est impossible de choisir entre structure d'habitat et structure funéraire.

En conclusion, on peut supposer que l'espace de l'enclos CC-94 a d'abord accueilli une nécropole protohistorique de diverses époques (premier Âge du Fer pour les quatre tertres circulaires, second Âge du Fer pour le tertre polygonal et éventuellement pour le tertre de type 31 s'il s'agit bien d'une structure funéraire) ; les murées délimitant l'enclos dateraient de cet état. Ces nécropoles étaient petites et étaient loin d'occuper tout l'espace des enclos. Puis, il a été occupé par une série de petites maisons ou cabanes (cinq sûres, quatre possibles) à la fin de l'antiquité. Des reconnaissances de terrain devront toutefois impérativement valider cette hypothèse funéraire, puisque des sondages de tertres supposés funéraires, en 2009, dans la forêt domaniale de Châtillon, ont montré qu'il s'agissait de simples tas d'épierrement.

Le versant nord de la Combe Choffard présente donc vingt-trois tertres quadrangulaires (20 plus 3 incertains) qui forment trois groupes ou hameaux (fig. 37). Le plus important est installé dans l'enclos CC-94 ; il comprend onze tertres quadrangulaires qui se répartissent en six types 36a, quatre types 36b et un type 36c. Un autre groupe est implanté dans la partie est de l'enclos CC-91 ; il comprend six tertres qui se répartissent en cinq types 36a et un type 36b. Enfin un dernier groupement, plus lâche, est installé à l'ouest de l'enclos CC-91 et comprend également six tertres qui se répartissent en un type 36a, deux types 36b et trois types 36c.

Il n'est pas possible d'interpréter cette variation dans la répartition entre les trois types 36 a, b et c, au sein des trois groupes (indice fonctionnel ou chronologique ?), mais on ne peut toutefois pas s'empêcher d'avoir le sentiment qu'il s'agit d'un indice de chronologie relative qui témoignerait d'une mise en place successive de trois hameaux.

La nature des vestiges de type 38 est plus malaisée à déterminer. Il s'agit sans conteste de constructions de pierre sèche, très vraisemblablement sur plan en U ; mais à quel usage étaient-elles destinées ? Deux hypothèses peuvent être examinées.

La première est celle de constructions ouvertes sur un côté (aval le plus souvent) qui pourraient être fonctionnellement liées aux « cabanes » du type 36 (par exemple des hangars). Cette hypothèse rend assez bien compte de l'allure des vestiges observés (taille plus modeste que les habitats types 36, structure en forme de U et toujours dissymétriques avec l'ouverture du U là où les décombres sont le moins épais). En revanche, le plan confrontant la répartition des tertres de type 38 et de ceux du type 36 montre que les vestiges des uns et des autres ne sont pas mélangés. On a donc l'impression qu'il n'y a pas de relation directe entre les deux types de structure. Il y a toutefois une exception notable avec le groupement CC-37, 38 et 39 qui associe une murée reliée au tertre dissymétrique CC-37 (type 38) et au tertre quadrangulaire CC-38 (type 36).

La seconde hypothèse consiste à identifier les tertres 38 à des tombes (laténiennes ?). Elle s'accorderait bien avec la localisation de ces tertres dans des enclos plus ou moins ouverts et avec un certain regroupement au sein des tertres de type 31. En revanche, la forme ouverte sur un côté de ces structures s'accorde mal avec ce que nous savons des tombes protohistoriques.

IV.1.3.4. *Groupement du bois du Four* (fig. 36)

Ce groupement situé sur le même versant que la combe Choffard en vis-à-vis à la nécropole de Bange, est délimité partiellement par une parcelle et comporte à son extrémité ouest un petit enclos terrassé. Quelques tertres ronds situés en bas de versant pourraient être des supports de petite terrasse. Les tertres quadrangulaires ont été relevés au G.P.S. et n'ont pas fait l'objet de dessins complémentaires (fig. 45).

Bois du Four	
Équipement domestique	- 3 plaques de fer recourbées
Activités agricoles	- Une serpette (03)
Activités artisanales	- Une scorie
Transport	- 2 clavettes en fer (01 et 02)

IV.1.3.5. *Véroilles* (fig. 46)

Au sud des sites précédents, sur le versant surplombant la Groëme, un groupement de tertres quadrangulaires est situé à 100 m de la nécropole de cinq tumulus fouillés par Corot (Chaume, 2001). Ils ont fait l'objet d'un relevé surfacique qui permet de restituer leurs contours réels.

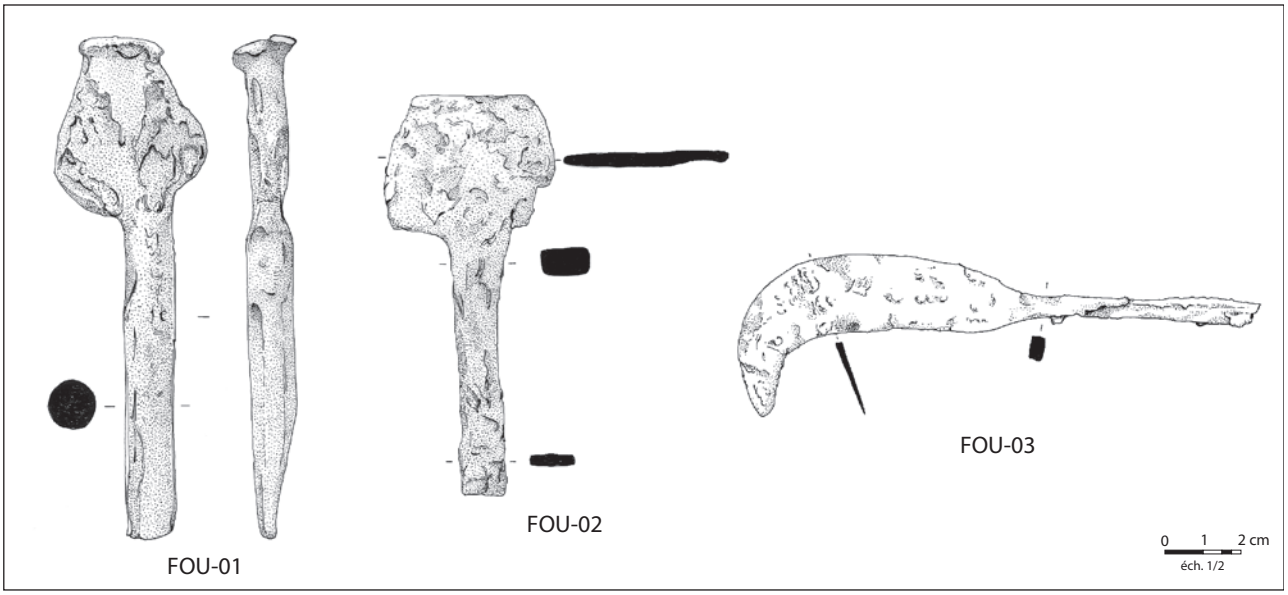

Fig. 45. *Bois du Four. Mobilier métallique (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Le lieu-dit « Véroilles » présente deux groupes de tertres de type 36 ou 38. Un, au nord, avec quinze tertres, l'autre, au sud-est, de cinq. L'aspect de ces tertres n'est pas strictement comparable à ceux décrits à la Combe Choffard (les vestiges y sont moins directement lisibles). C'est dans le groupement nord que C. Peyre a fouillé deux tertres en 1981 (Peyre, 1982a). La fouille de l'un d'eux a mis en évidence une structure qui semble correspondre à celle observée à la Combe Choffard (type 36a) : bipartition du tertre en deux plans à deux niveaux différents. La fouille a montré qu'il s'agissait d'une maison comportant deux petites chambres contiguës (partie amont) précédées à l'aval d'un troisième local (couloir d'accès ?).

Le premier groupement se subdivise en deux masses séparées par une bande centrale vide de tout vestige. Ce groupement, de neuf tertres (deux type 36a, deux type 36b, deux type 36c, trois type 38), est situé en aval de la pente.

- V-01 : tertre quadrangulaire dissymétrique, structure en U relativement lisible, type 38.

- V-02 : tertre quadrangulaire de belle taille. Pas de plan supérieur véritablement lisible mais une dépression laisse deviner l'existence d'une cour ; type 36c probable sinon 38.

- V-03 : tertre nettement dissymétrique, ni circulaire ni quadrangulaire, avec des côtés latéraux assez rectilignes, un côté amont un peu courbe, et qui est prolongé à l'aval par une sorte de pédoncule rectangulaire qui pourrait être en relation avec la murée V-08. Il ne peut pas s'agir d'un type 31, il pourrait être classé en variante du type 38.

- V-04 : tertre dissymétrique qui ressemble beaucoup à V-03, à ceci près que le pédoncule aval est de forme triangulaire, la pointe étant tournée vers l'aval, type 38 *varia*.

- V-05 : tertre quadrangulaire de type 36b : le plan supérieur est lisible, le plan inférieur est réduit et on ne lit pas clairement de courette ; présence sur la paroi latérale nord d'une sorte de contrefort séparé de la masse de la structure par une dépression allongée.

- V-06 : tertre quadrangulaire présentant une très faible élévation à l'amont alors que partout ailleurs l'élévation est usuelle (fort colluvionnement probable). Plan supérieur net, plan inférieur réduit avec possible courette (trou de fouille) ; type 36 b.

- V-07 : tertre quadrangulaire de type 36a. Le plan supérieur est bien développé, mais présente trois trous de fouilles. Le plan inférieur est réduit, possible courette à l'aval, à moins qu'il ne s'agisse d'un épandage irrégulier.

- V-11 : tertre quadrangulaire de type 36a ; vaste plan supérieur, plan inférieur net, belle murée de courette ouvrant vers le nord.

- V-65 : tertre quadrangulaire, vraisemblablement de type 36c. Le plan supérieur est bien visible. Le doute porte sur le pédoncule de la courette qui n'est pas totalement assuré. 9 x 8 m.

Les tertres situés en amont de la pente forment un second groupement qui a fait l'objet de fouilles sous la conduite de C. Peyre en 1981. Mis à part V-23 et 24 fouillés par C. Peyre (non figurés) et V-14 intact, les autres tertres ont été plus ou moins défigurés par des fouilles non identifiées et ne peuvent pas être décrits.

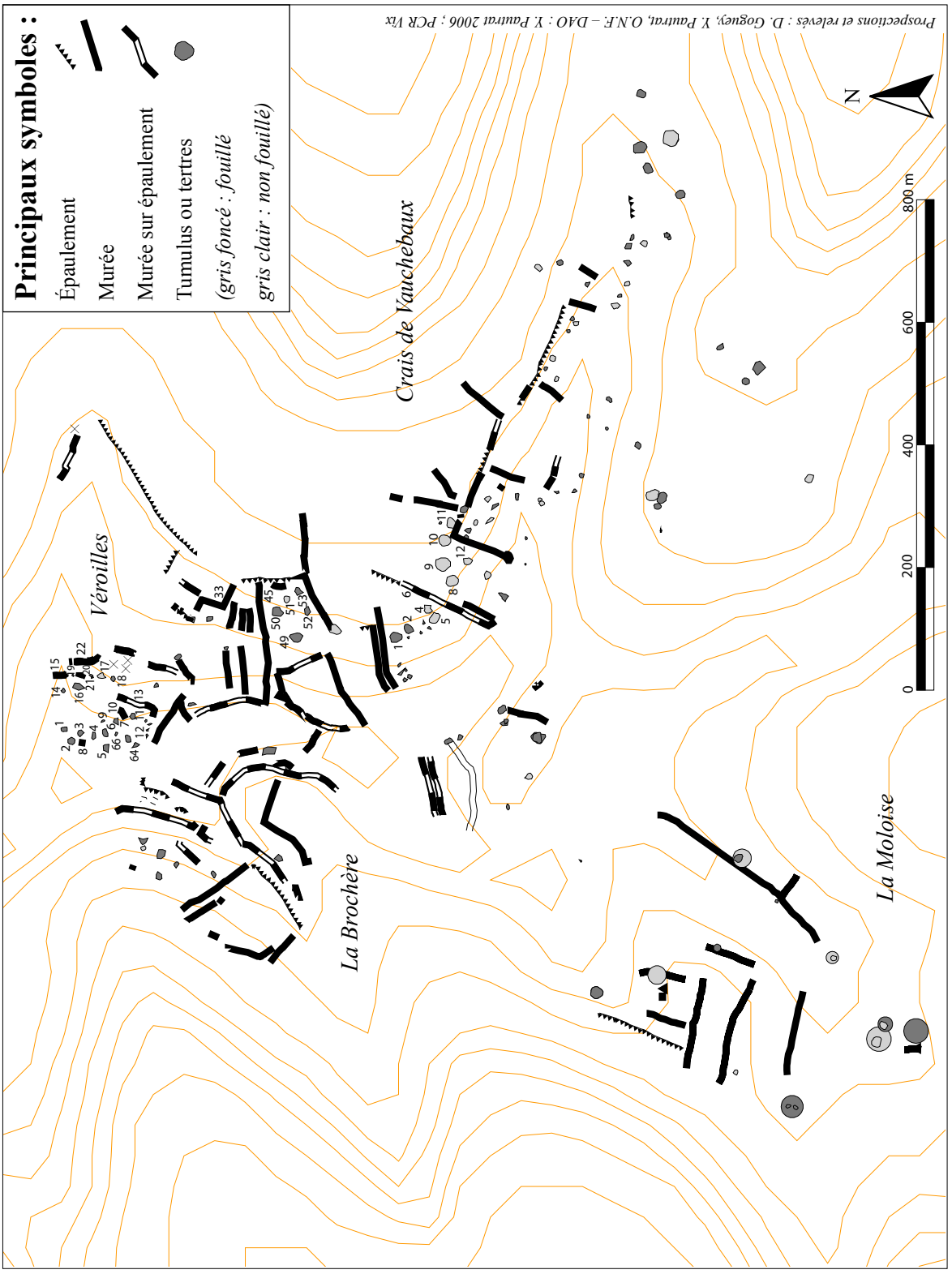

Fig. 46. *Véroilles (Minot). Les tertres quadrangulaires étudiés (43 à 53 et 1 à 22) s'inscrivent dans un contexte hallstattien (tumulus de la Moloise, tumulus 8 à 12 des Crais de Vauchebaux) et du haut Moyen Âge (tertre-cabane de Véroilles 23 et 24) (DAO A. Cordier).*

- V-14 : tertre dissymétrique de type 38 probable, pas de U visible.

- V-16 : tertre plus ou moins carré, puissant (1,50 m de hauteur) avec un plan supérieur bien incliné. On peut deviner un bourrelet en forme de U sur les bords de la structure. Type 38 de grande taille.

- V-18 : tertre dissymétrique presque carré, type 38.

- V-17 : tertre fouillé en tranchée ENE-OSO, type indéterminable.

- V-23 : emplacement du tertre quadrangulaire fouillé par C. Peyre sous l'appellation tumulus 5 ; il est sans doute à comparer à notre type 36a.

- V-24 : emplacement du tertre fouillé par C. Peyre.

Le deuxième groupement ne comporte que quatre tertres quadrangulaires ; deux sont de type 36b, deux autres sont d'un type assimilable au type 36, mais leur taille ne permet pas de les intégrer dans l'un des sous-groupes a, b ou c ; ils sont en effet très vastes et, avec 300 m^2 environ, ils sont deux fois plus grands que les plus grands des types 36 connus ailleurs.

- V-49 : structure du même type que V-50, mais qui a été perturbée par une fouille et qui est en partie masquée par un arbre abattu.

- V-50 : vaste tertre quadrangulaire (17 x 17 m) présentant une structure centrale carrée (4,50 x 5 m) délimitée par des murs fantômes et comprenant une grosse dépression centrale. Au nord de cette structure, on trouve une murée curviligne séparée de cette structure centrale par une longue dépression. L'ensemble est entouré par une murée qui forme un vaste quadrilatère avec sans doute une ouverture à l'ouest. Un relevé précis de cette structure serait à faire. Cette structure, ainsi que V-49, doit être classée en type 36 mais ne rentre pas dans les sous-types 36 a, b ou c.

- V-52 : tertre quadrangulaire plus ou moins plat avec trois dépressions, type 36 sûr, peut-être 36b.

- V-53 : tertre carré à sommet plat, type 36 b ; petit trou de fouille.

Une prospection au détecteur, menée sur ces tertres, a été négative, un peu de mobilier a été recueilli aux abords (fig. 47).

Véroilles	
Équipement personnel	- Une fibule à ressort à deux fois deux spires au pied libre disparu de La Tène B, en fer (33.01)
Équipement domestique	- Une clavette en fer pour fermeture de coffret (33.02)
Échanges	- Un potin gaulois (cat. Popovitch n° 3, Annexe 3)
Transport	- Un élément de mors en fer (49.01)

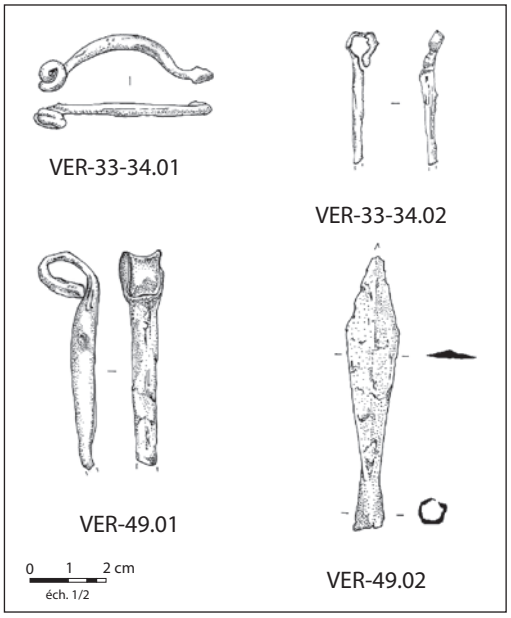

Fig. 47. *Véroilles (Minot). Mobilier métallique des tertres (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Ce deuxième ensemble, moins lisible d'emblée que celui de la Combe Choffard, présente l'intérêt majeur d'englober un tertre dont la fouille a montré la construction interne et la fonction de petit habitat (Peyre, 1982a).

IV.1.3.6. *Le bois de Doucharme* (fig. 48)

Le bois de Doucharme couvre un versant de rive droite du vallon principal exposé à l'ouest et se poursuit sur le versant rive gauche de la Combe Choffard exposé au nord. Il est très densément occupé par un parcellaire incomplet constitué de longues terrasses, parallèles aux courbes de niveau, et de murées isolées instaurant des divisions. Il semble possible de percevoir un principe d'organisation et de distinguer un secteur funéraire (DO-79) et un secteur d'habitat. Un chemin actuel, DO-28, suit d'abord le rebord du plateau, puis rejoint le fond du vallon. Le fait qu'il ne traverse aucune murée ni tertre et que les murées s'interrompent à un mètre de lui environ, incite à penser qu'il est ancien.

Les enclos

Le versant exposé à l'ouest se caractérise d'une part par la présence de plusieurs petits enclos à l'intérieur d'un parcellaire très dense et d'autre part par l'absence de groupements de tertres présentant des caractères funéraires, à l'exclusion de trois situés le long du chemin, près de DO-6. On

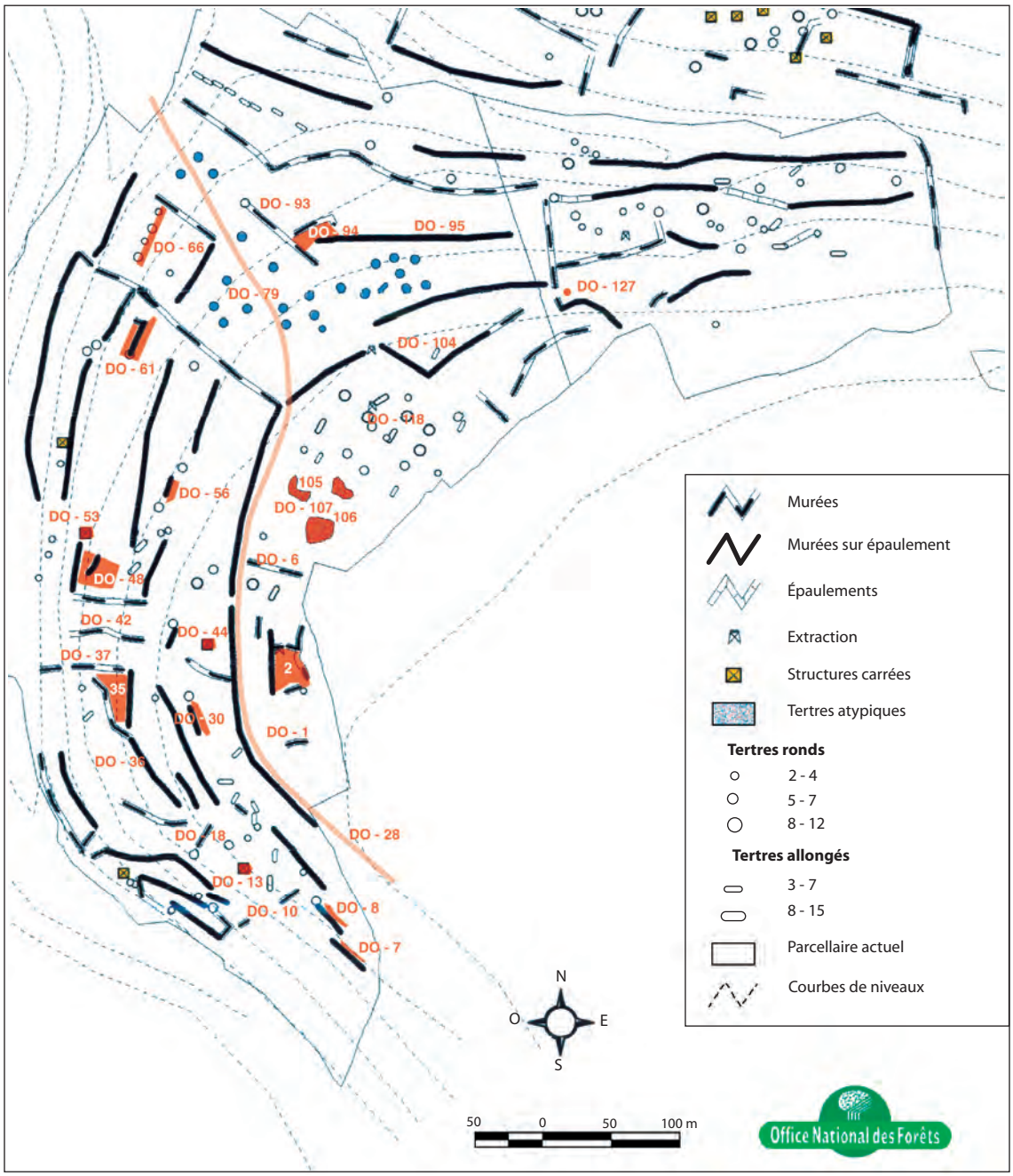

Fig. 48. *Bois de Doucharme (Minot). Il montre des enclos d'habitat et des groupes de tertres au sein d'un parcellaire très dense (relevés et DAO L. Paulin).*

y trouve des tertres (type 32 et 33) renforçant une murée, la plupart allongés ou circulaires ayant une hauteur inférieure à 0,50 m.

L'enclos DO-2 (150 m2) est situé au bord du chemin. Il est irrégulier et comporte quatre côtés (type 11b), dont l'un sert de soutènement; trois passages sont marqués. La seule structure visible à l'intérieur de cet enclos est une excavation circulaire. L'enclos DO-2 est lui-même situé dans un espace délimité par deux murées isolées DO-1 et DO-6 (type 15). Il a donné peu de mobilier (fig. 49).

Doucharme 2	
Équipement personnel	- Une fibule incomplète, ressort à deux fois deux spires La Tène D (02.01) - Une épingle de fibule à charnière époque romaine (02.04) - Une tige de section carrée à extrémité spatulée (02.03) - 11 clous de chaussures
Équipement domestique	- 15 clous de menuiserie - Un demi-anneau (02.02)
Activités artisanales	- 580 g de scories - Serpette

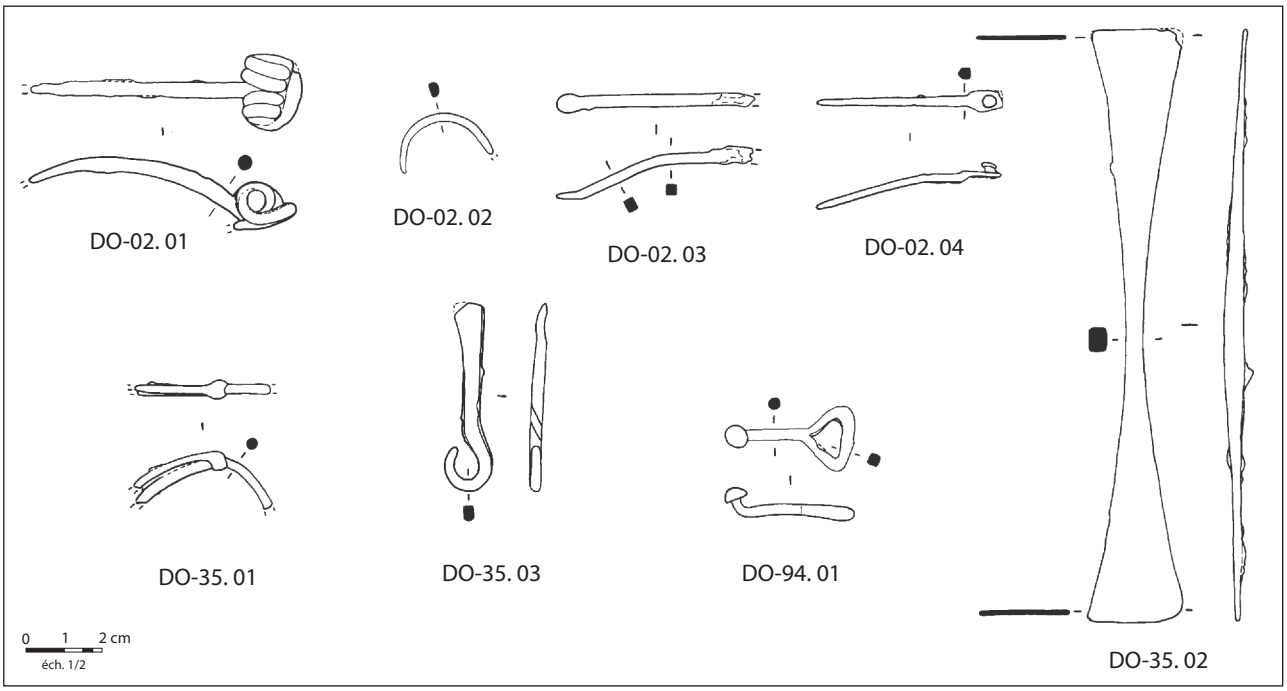

Fig. 49. *Mobilier métallique des enclos Doucharme 2, 35 et 94 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

L'enclos DO-35 de forme irrégulière, approximativement triangulaire, délimite une petite surface (30 m^2). L'enclos DO-35 comporte trois côtés, dont deux se poursuivent au-delà de l'enclos.

Doucharme 35	
Équipement personnel	- Une fibule incomplète de La Tène C2 en fer. Partie de l'arc avec retour sur l'arc du pied fixé par un étrier (35.01) - 5 clous de chaussure
Activités artisanales	- Une spatule double en fer, outil pour le cuir ? (35.02)
Indéterminé	- Un maillon de chaîne en double avec anneaux aux extrémités opposées

Sur une terrasse surplombant DO-35, on a trouvé une fiche à bélière mérovingienne (fig. 49).

L'enclos DO-48, délimité sur trois côtés, inclut une terrasse dans sa partie inférieure, et deux tertres allongés plats en sa partie supérieure.

L'enclos 66 (type 11 c) de forme carrée, délimite un espace de 2500 m². Il comporte dans sa partie inférieure une terrasse, longue de 40 m, dont l'épaulement est renforcé par quatre tertres.

L'enclos DO-94 est matérialisé par une murée faisant un retour angulaire et deux longues murées se poursuivant au-delà de l'enclos. La parcelle dans laquelle s'insère cet enclos est vierge de toute autre structure visible. Nous y avons trouvé un seul élément métallique, mais datant.

Doucharme 94	
Équipement personnel	- Boucle de ceinturon de La Tène D (94.01)

Les enclos 129 et 130 sont de petite dimension et l'intérieur est encombré de pierres (type 11a). Ils sont accolés à une murée et n'ont pas été prospectés au détecteur, mais pourraient constituer un petit habitat gallo-romain.

Structures quadrangulaires

Trois structures groupées, DO-105, 106 et 107, se présentent comme d'énormes tertres quadrangulaires (type 39) avec des dépressions internes marquées. Leur hauteur atteint encore à certains endroits 2,50 m. La prospection sur ces structures et aux abords a été négative.

Structures en U

Les structures 44 et 13, qui dessinent un U ouvert du côté bas de la pente, sont restées muettes à l'exclusion d'un crochet en fil de fer à section ronde.

Excavation DO-128

Cette excavation circulaire (type 41b) a son pourtour paramenté. Nous avons trouvé dans ce mur, sous trois rangs de pierres, brûlées pour la plupart, une pioche datée par son emmanchement triangulaire du XVI^e s. Il pourrait s'agir d'un four à chaux. Cette attribution chronologique est précieuse car ces fours se rencontrent en grand nombre, au milieu de structures plus anciennes.

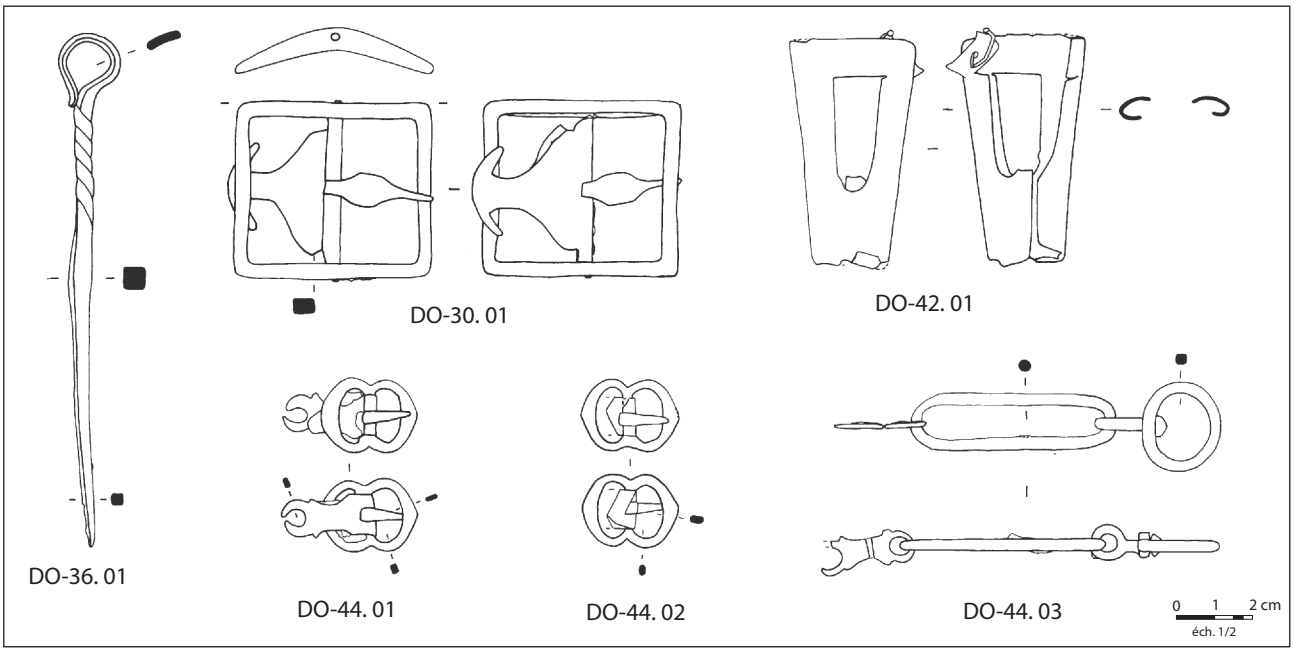

Fig. 50. *Bois de Doucharme (Minot). Mobilier métallique moderne (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Contrairement aux autres secteurs étudiés, le bois de Doucharme a été réoccupé à des périodes récentes. La prospection au détecteur de métaux donne des indices de plusieurs occupations différentes. Une occupation de La Tène moyenne (fibules et talonnette) est localisée dans les petits enclos irréguliers ; des éléments gallo-romains (tessons et spatule à cire) ont été localisés dans deux de ces enclos. Un autre élément est mérovingien (fiche à bélière). Enfin, un matériel assez important d'époque moderne a été trouvé (fig. 50) : deux boucles jumelles de ceinture du XVI^e^-XVII^e^ s., une bouterolle en bronze et deux boucles, l'une en bronze, l'autre en fer du XVI^e^ s. et la pioche à emmanchement triangulaire. Peut-être faut-il attribuer à cette dernière période les structures en U qui n'avaient pas de correspondant dans les autres ensembles étudiés ; de même que certaines murées ou tronçons de murées très frais, qui donnent un parcellaire plus découpé qu'ailleurs. Étant donné le nombre de périodes concernées, il est difficile d'attribuer à une période particulière le petit outillage (clochettes, serpette et fers à mule).

IV.2. LES REBORDS DU BREVON

IV.2.1. *L'ensemble de Busseaut-Bellenod : habitats, tertres, tumulus et parcellaire fermé* (fig. 51)

Cet ensemble, situé dans la zone de confluence entre le Brevon et la Seine, est composé des mêmes associations de structures que les précédents secteurs étudiés. Il constitue le troisième parcellaire fermé repéré depuis le début des prospections. Il couvre près de 80 ha et juxtapose des enclos curvilignes et irréguliers, des terrasses et des tertres, dont la disposition est, une fois de plus, très dépendante du relief, comme nous avons pu le montrer dans une première description (GOGUEY, PAUTRAT, à paraître b). Les vestiges sont installés en partie haute d'une colline allongée, plus ou moins large, bordée par deux vallées sèches dépendantes du Brevon. Le lapiaz est très présent entre la croupe sommitale et le haut de versant. La source actuelle la plus proche est située à 250 m environ en contrebas.

Le relevé et la prospection au détecteur permettent de présumer des habitats en matériaux périssables, à la fois dans des enclos fermés qui forment l'ensemble structurel analysé et hors des enclos, sur des terrasses. La souplesse de la prospection a, en outre, permis de déceler des emplacements correspondant à des habitats moins importants, peut-être satellites de ceux des enclos (emplacements 5 et 7).

Une succession de vastes parcelles, délimitées le plus souvent par des murées sur épaulement, occupe le rebord ouest de l'éperon. Leur forme est grossièrement quadrangulaire, bien que leurs limites soient le plus souvent courbes ou sinueuses. À l'intérieur de ces parcelles principales, on trouve des enclos plus petits, constitués de structures plus variées (murées, épaulements, alignements de tertres), dont les matériaux ont

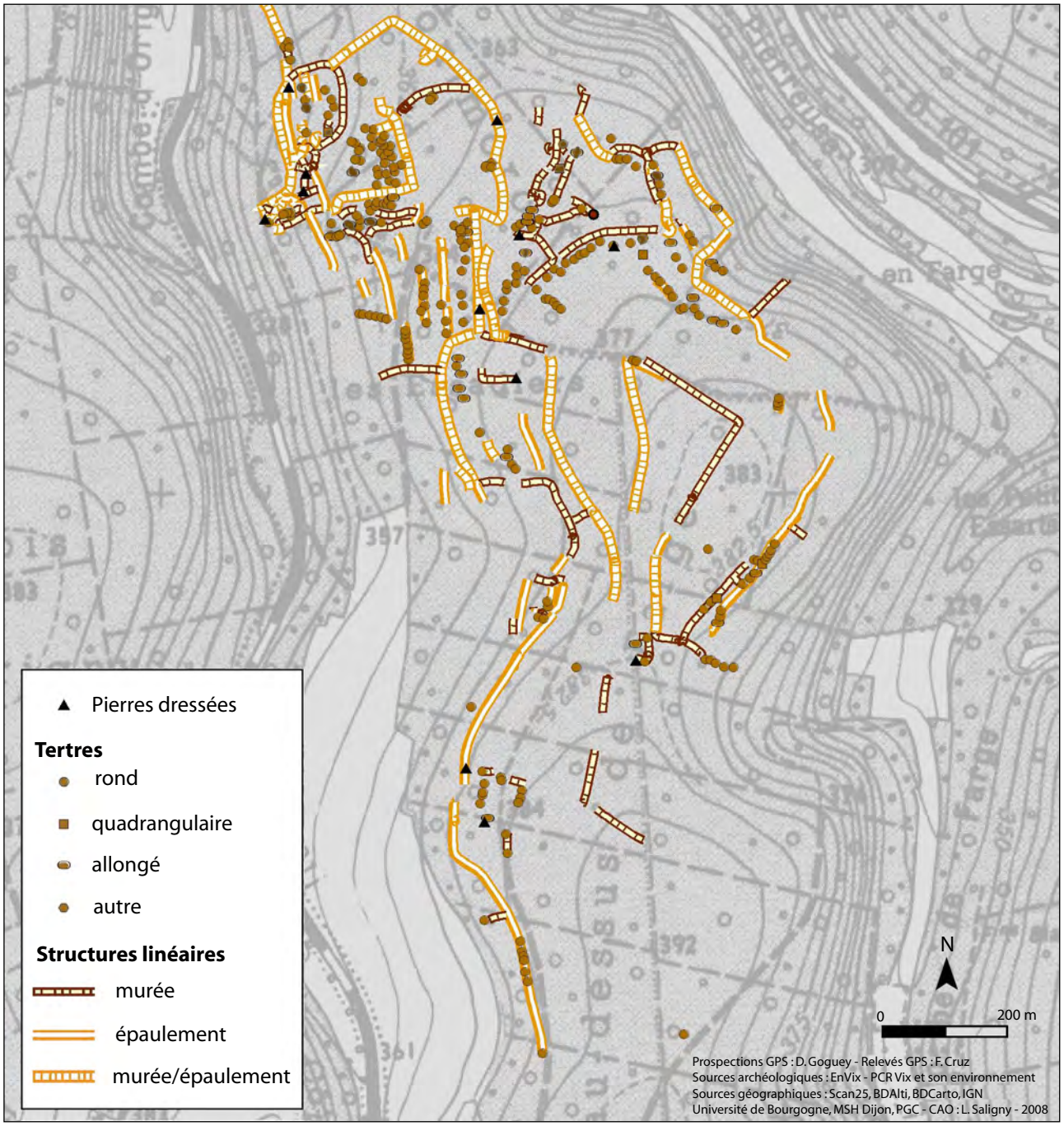

Fig. 51. *L'ensemble Busseaut-Bellenod est implanté sur le sommet d'une colline étroite délimitée par deux ruisseaux dépendants du Brevon ; au sud-est les structures se raréfient (relevés F. Cruz ; DAO L. Saligny).*

été arrachés au lapiaz voisin, quand ils ne s'appuient pas directement dessus. Nous avons cherché à définir la structuration de ces espaces et à les caractériser et dater, grâce à l'utilisation du détecteur de métaux et à l'examen détaillé des sols.

Pour comprendre l'ensemble du dispositif, il est nécessaire de rentrer dans le détail de certaines de ses parties.

IV.2.1.1. *L'ensemble nord : enclos et parcellaire* (fig. 52 et 53)

À l'extrémité nord du dispositif, cinq enclos s'organisent le long d'un chemin bordé de deux puissants soutènements. Au débouché du chemin, une « placette » (a) permet d'accéder aux enclos 1, 1bis, 2 et 3 par des passages ménagés dans les murées, mais aussi de passer dans la vaste parcelle voisine, à l'est, occupée par de nombreux tertres. L'accès à

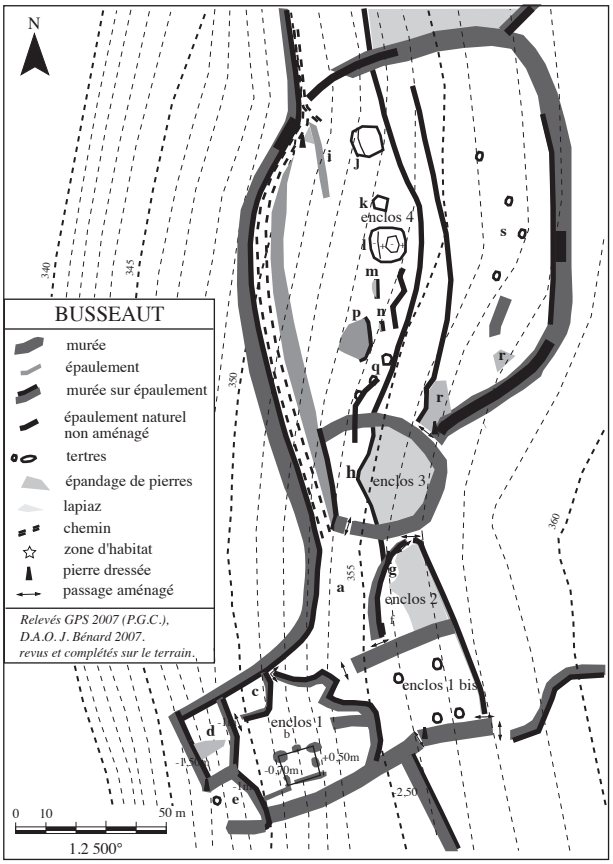

Fig. 52. *Busseaut-Bellenod. Détail des structures : les enclos 1 à 4 débouchent sur une « placette » et surplombent un chemin bordé de deux murées (DAO J. Bénard).*

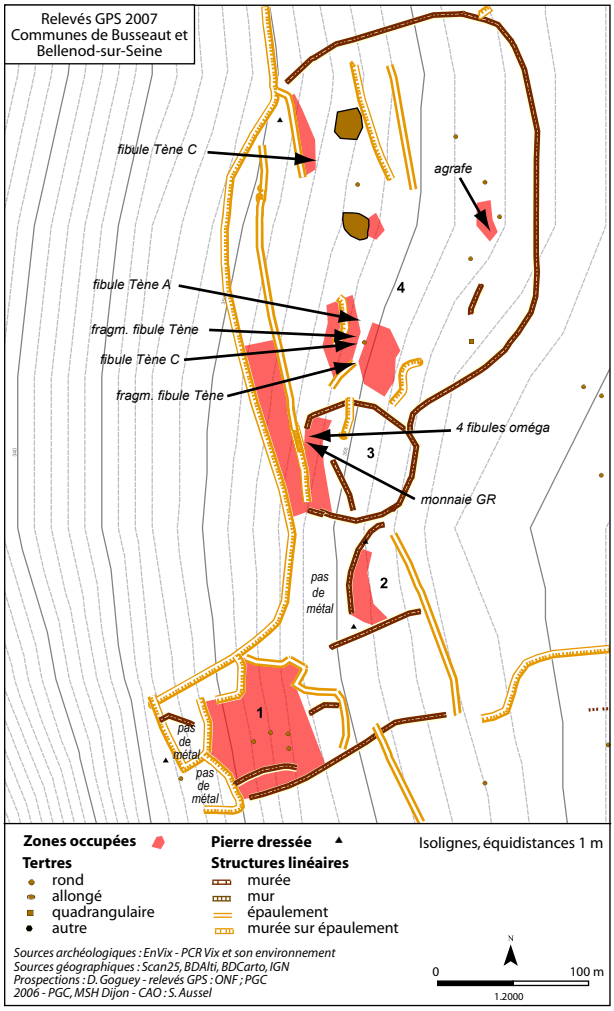

Fig. 53. *Busseaut-Bellenod. Enclos 1 à 4 : localisation des emplacements occupés et répartition des indices de datation (DAO S. Aussel et Y. Pautrat).*

l'enclos 4, le plus vaste, se faisait probablement par le nord à partir du même chemin.

Un épaulement géomorphologique continu structure ce dispositif ; il marque la limite aval de l'affleurement des calcaires à partir desquels se sont formés les lapiaz. L'occupation humaine semble se concentrer en contrebas de cet épaulement, la partie amont ayant été soit délaissée (enclos 2), soit peu aménagée (enclos 3 et 4). Sans qu'on perçoive la raison de cette implantation, elle ne peut être fortuite, car les pierres du lapiaz qui occupait la partie amont des enclos ont été en partie mobilisées pour la construction des murées et terrassements.

L'enclos 1 (de type 11b) comprend quatre espaces bien individualisés. Au centre un espace (b) est délimité par une série de murées sur épaulements ; il peut avoir accueilli une construction. Il est bordé, à l'ouest, par trois terrasses (c), (d) et (e). Cet enclos est fortement anthropisé : la texture et la coloration de la terre sont modifiés sur une profondeur d'au moins 20 cm et nous y avons recueilli de nombreux déchets (fig. 54).

Busseaut-Bellenod, Enclos 1	
Équipement domestique	- Une partie d'un montant de grill (01.01) - Une gâche de porte (01.02) - Un clou décoratif pour coffre (01.03) - Une charnière (01.04) - 12 crochets et crampons - Des fragments de plaque - 2 clous de charpente - 30 clous de menuiserie - Une plaque rivetée
Activités artisanales	- Une chute de barre, une chute de découpe, quatre chutes - 820 g. de scories dont deux convexes, déchets de fer
Transport	- Un renfort en fer percé d'un trou, - Deux fragments de pique-bœuf

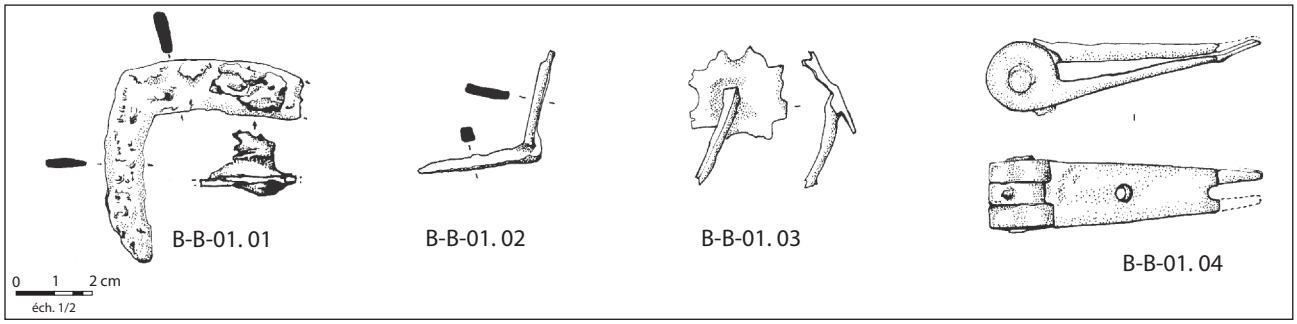

Fig. 54. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique de l'enclos 1 de l'ensemble nord (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

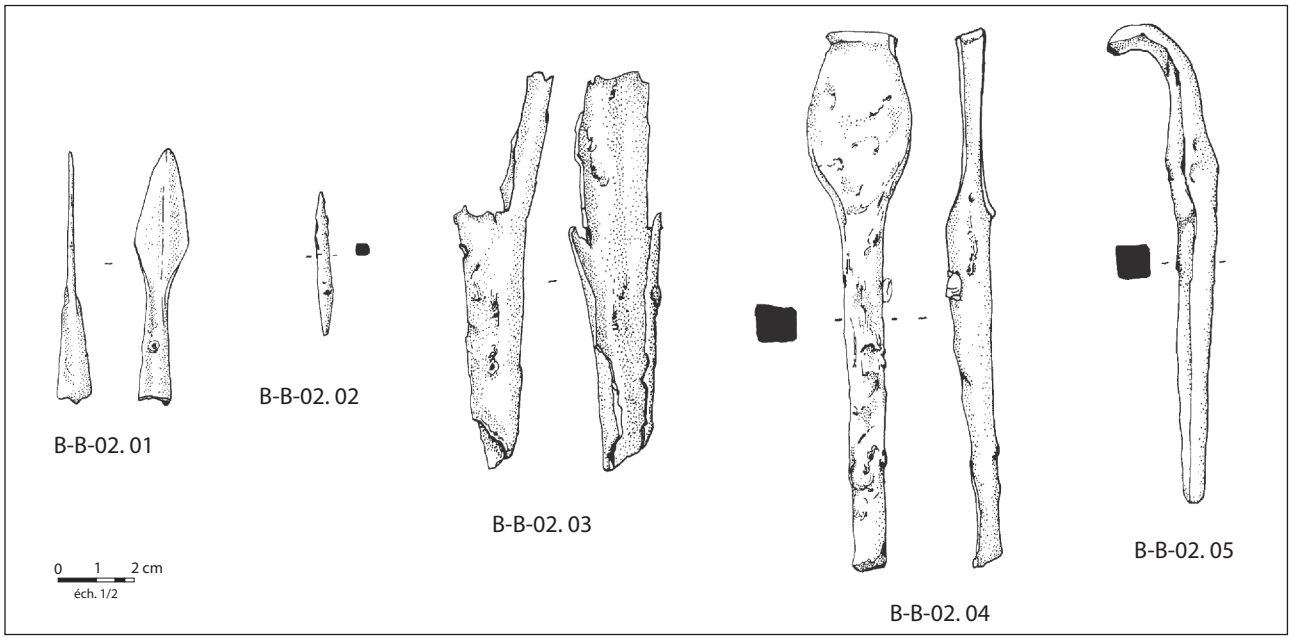

Fig. 55. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique de l'enclos 2 de l'ensemble nord (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Busseaut-Bellenod, Enclos 1	
Céramique	- 4 tessons mandubiens à dégraissant calcaire - Un fond de vase sigillée - Un tesson à décor à molette - 2 tessons de métallescente

L'enclos 1 bis, quadrangulaire, comporte quatre tertres et ouvre largement sur la placette (a). Il a livré peu de mobilier.

Busseaut-Bellenod, Enclos 1 bis	
Échange	- Une monnaie de Tibère (catal. Popovitch n° 13, Annexe 3)
Équipement domestique	- Un anneau en alliage cuivreux - 10 clous de menuiserie

L'enclos 2, fermé (type 11b), est installé juste au-dessus du ressaut géomorphologique, dans une zone qui était à l'origine probablement recouverte intégralement de lapiaz. Il comprend deux parties (f) et (g). Il a lui aussi livré des indices de travail du fer (fig. 55).

Busseaut-Bellenod, Enclos 2	
Équipement domestique	- 8 clous de menuiserie - Un clou de charpente - Un fragment de couteau - Un fragment de chaîne en 8
Activités agricoles	- Une dent de râteau de cantonnier en fer (02.05)

Busseaut-Bellenod, Enclos 2	
Activités artisanales	- Une alêne bipointe en fer (travail du cuir (02.02) - Une douille en fer d'un outil indéterminable (02.03) - Un fragment de petit outil spatulé en fer - 870 g. de scories, une masse de fer martelé
Chasse et pêche	- Une pointe de flèche en fer du Moyen Âge (02.01)
Céramique	- Un tesson de céramique gallo-romaine grossière - Un tesson de céramique gallo-romaine métallescente - Un tesson de céramique avec un décor à la molette
Transport	- Une clavette de char (02.04) en fer

Plus au nord, on trouve l'enclos 3 de forme presque circulaire (type 11b), d'environ 250 m². Il est implanté en partie sur la zone lapiazée et seule la partie basse, l'espace (h), semble avoir été utilisée (fig. 56).

Busseaut-Bellenod, Enclos 3	
Équipement personnel	- 4 fibules en fer en oméga, à jonc de section plate, une à extrémité enroulée du Ier au IVe siècle (03.01 à 03.03) - 3 clavettes en fer pour fermeture de coffret (03.04 à 03.06) - 14 clous de chaussure
Échanges	- Une monnaie du Ie ou IIe s. (catal. Popovitch n° 39, Annexe 3)
Équipement domestique	- 5 clous de menuiserie - Un clou de charpente - Un clou à tête biseautée
Activités artisanales	- Une grosse scorie - Déchets

Enfin, bien plus vaste (environ 1000 m^2 ; type 11c ?), l'enclos 4 est le seul à avoir livré des indices d'une occupation plus ancienne. La partie amont au-dessus du ressaut, a été débarrassée des pierres du lapiaz et n'est occupée que par quelques tertres et deux épandages de pierres (r). Les structures anthropiques se concentrent vers l'aval : trois gros tertres quadrangulaires, dont un à dépression centrale (type 38 ?) cabanes ou épierrement, d'autres plus petits adossés à un épaulement et quatre terrasses courtes aménagées. Les terrasses (i) et (p), dont les soutènements importants appuyés sur des ressauts, ont permis d'installer des espaces plans, et leurs abords concentrent l'essentiel du matériel datant. C'est dans la partie supérieure de ce même enclos qu'un espace aménagé entre des petits tertres a donné l'élément le plus ancien (fig. 57, 58 et 59).

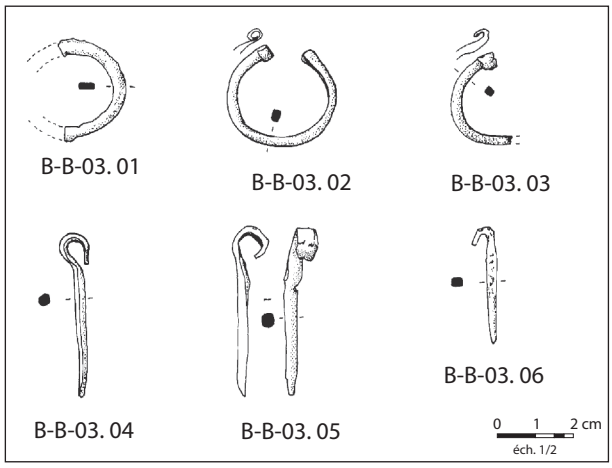

Fig. 56. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique de l'enclos 3 de l'ensemble nord (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Busseaut-Bellenod, Enclos 4 ovale, Terrasse p	
Équipement personnel	- Une portion de fibule en fer et une partie de son ressort de La Tène B (04.01) - Une portion d'arc de fibule avec boule de retour en fer de La Tène C (04.02) - Un ardillon de fibule avec une spire de ressort (04.03) - Un pied en fer de La Tène C (04.04) - Un arc de fibule à retour sur l'arc en fer de La Tène C (04.07)
Échanges	- Un poids de 42 g (04.08)
Équipement domestique	- Une anse de seau torsadée (04.05)
Activités agricoles	- Un battant de clochette en fer
Activités artisanales	- Deux fragments d'outil en forme de cuillère - Scories et déchets, dix sur la terrasse et ses abords immédiats et de nombreux sur le chemin en contrebas de la terrasse (arrêt des prélèvements)
Indéterminé	- Une tige rectangulaire munie d'un crochet et d'une pointe arrondie (04.06)

Busseaut-Bellenod, Enclos 4 ovale, Terrasse i	
Équipement personnel	- Un fragment de fibule à huit spires à arc court avec bague de La Tène C en fer (04.10) - Une spire de ressort avec une partie de l'ardillon de La Tène (04.09)
Armement	- Une lance en fer dont il manque la majorité de la flamme, La Tène C2 (04.11) - Un talon de lance de La Tène C 2 (04.12)
Transport	- Un pique-bœuf (04.13)

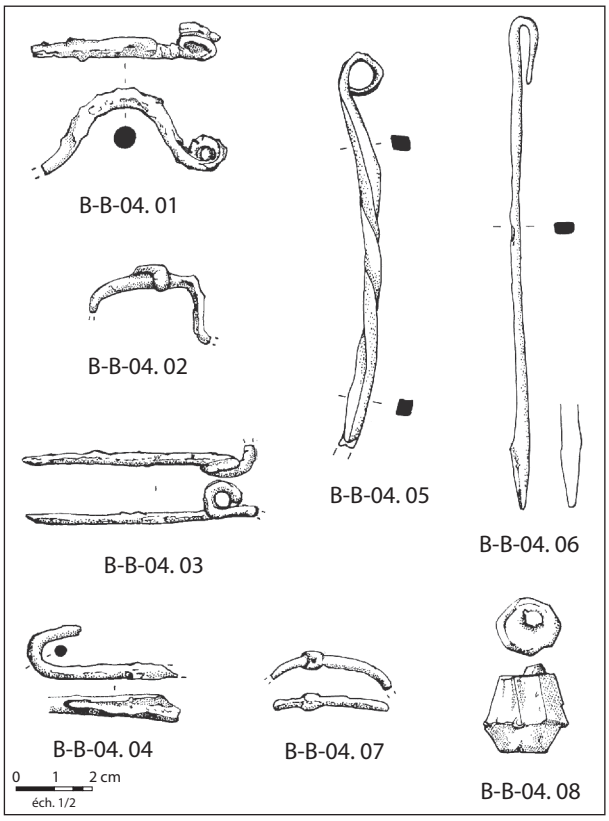

Fig. 57. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique de l'enclos 4 ovale, terrasse p, de l'ensemble nord (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Busseaut-Bellenod, Enclos 4 ovale, terrasse m et partie haute	
Équipement personnel	- Une agrafe en fer (*cf.* agrafe en bronze située par Primas entre la phase du Tessin A (HAD1-D2) et la transition C-D (transition HAD3 TA), Chaume, 1999, p. 58) (04.15)
Échanges	- Un poids possible de 38 g
Activités agricoles	- Une lame de faucille cassée en fer (04.14)
Activités artisanales	- Un anneau ouvert avec œil, un côté plus étiré à la forge

Les enclos 1 à 4 et les grandes parcelles qui leur sont voisines à l'est (comportant un nombre important de petits tertres d'épierrement ou des épandages de pierres) constituent un ensemble structurel où sont associés des habitats, des activités artisanales et des parcelles de mise en valeur agricole. La présence de déchets, de fragments de barre et l'aspect non lissé de certaines fibules suggèrent une production de petits objets sur place.

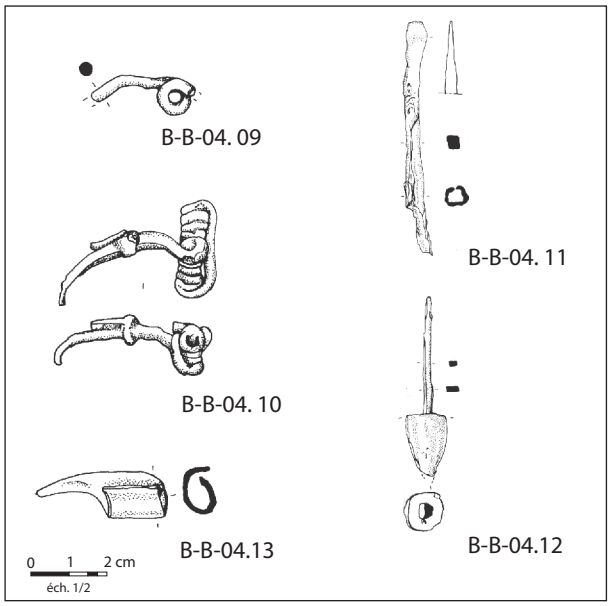

Fig. 58. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique de l'enclos 4 ovale, terrasse i, de l'ensemble nord (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

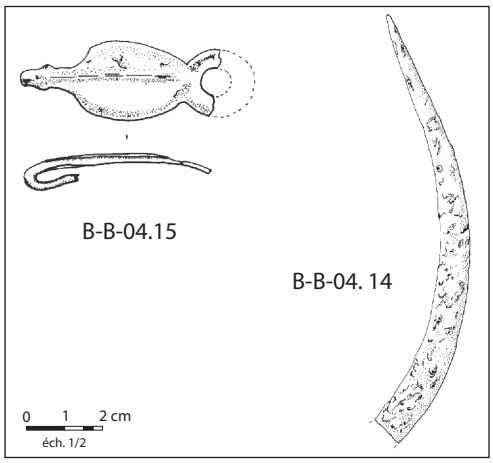

Fig. 59. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique de l'enclos 4 ovale, terrasse m et partie haute, de l'ensemble nord (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

IV.2.1.2. *L'ensemble sud* (fig. 60)

Le dispositif en grandes parcelles limitées par des murées sur épaulement ou des alignements de tertres, se poursuit vers le sud dans des conditions similaires à celles de l'ensemble nord. À l'extrémité sud du site un autre enclos fermé (11), de forme triangulaire, présente trois niveaux de terrasses qui ont livré des indices d'habitat et d'artisanat (fig. 61).

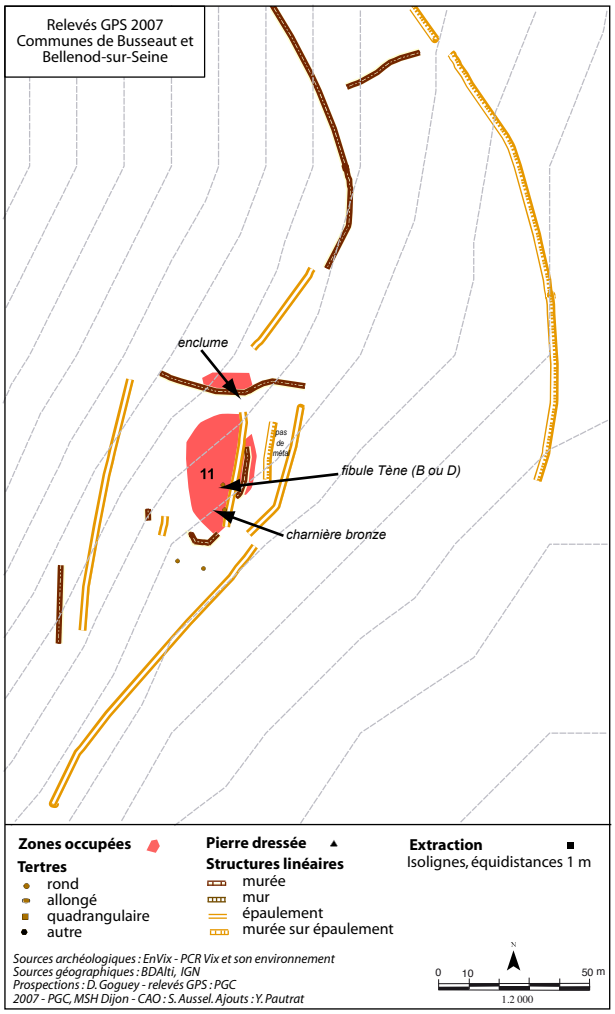

Fig. 60. *Busseaut-Bellenod. Enclos 11 : localisation des emplacements occupés et indices de datation (DAO S. Aussel).*

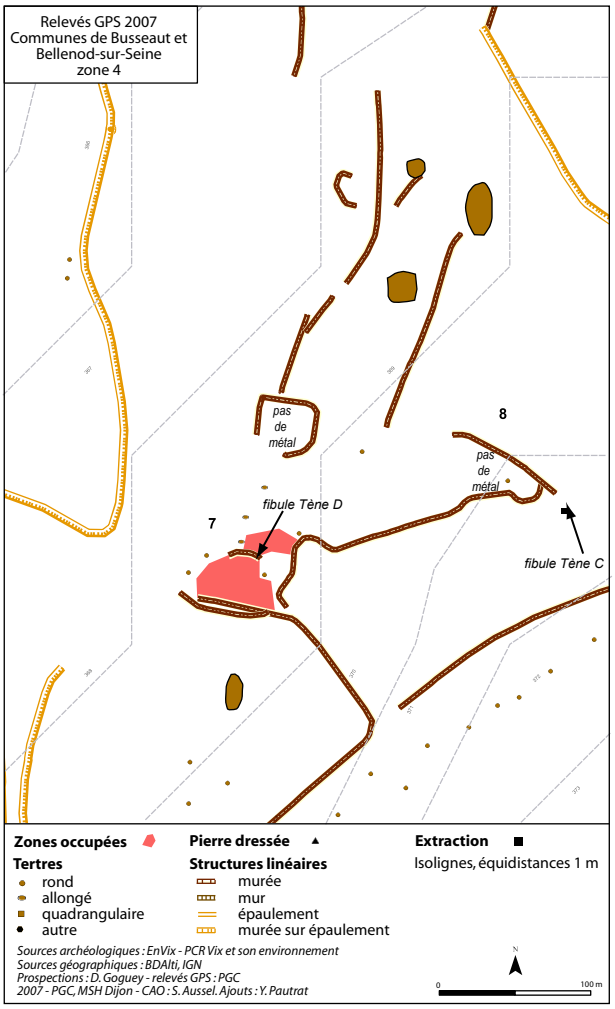

Fig. 62. *Busseaut-Bellenod. Emplacement 7 : localisation des emplacements occupés et indices de datation (DAO S. Aussel).*

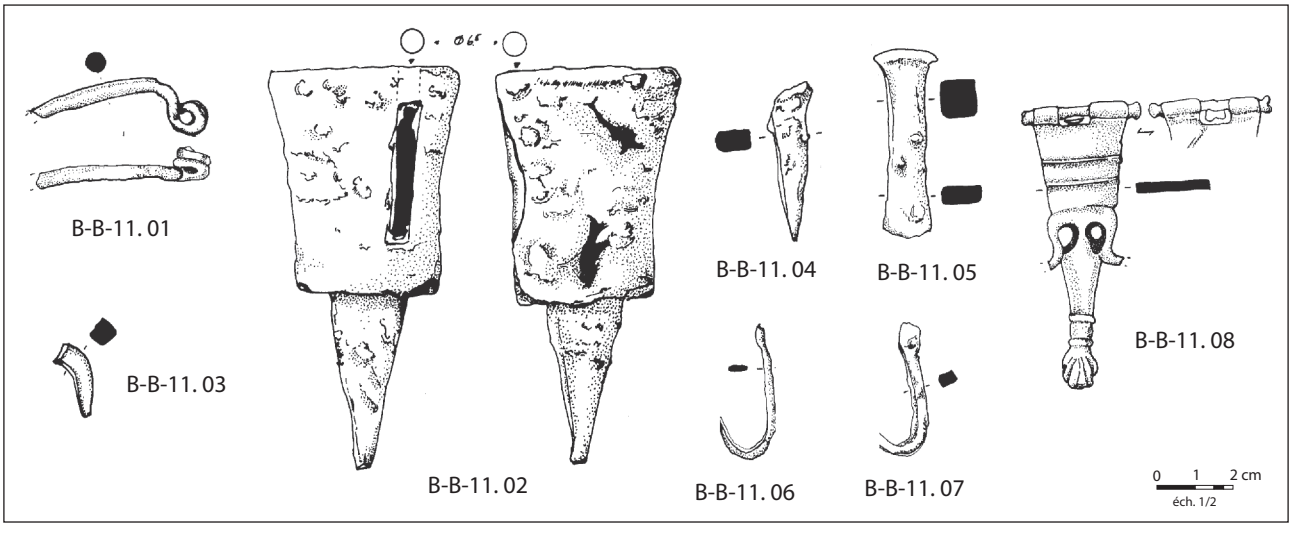

Fig. 61. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique de l'enclos 11 de l'ensemble sud (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

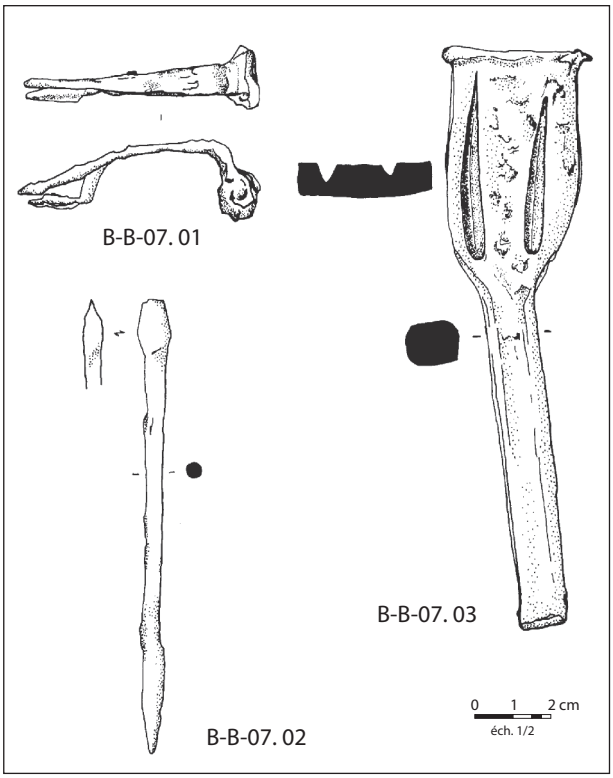

Fig. 63. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique de l'emplacement 7 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Busseaut-Bellenod, Enclos 11	
Équipement personnel	- Un arc de fibule en fer à deux fois deux spires La Tène D (11.01)
Équipement domestique	- Un moraillon de coffre à ornement en alliage cuivreux d'époque romaine (11.08) - Un crochet ouvert - Un crochet à œil
Activités artisanales	- Tas à queue en fer à cloutière (11.02) - Un mors de pince (11.03) - Deux burins (11.04 et 11.05) - 6 chutes - 3 douilles
Chasse et pêche	- 2 hameçons (11.06 et 11.07) - Un carreau d'arbalète
Transport	- 3 fragments de pique-bœuf
Céramique	- 8 tessons gallo-romains grossiers

IV.2.1.3. *Emplacements autres que les enclos*

Entre l'ensemble nord et cet enclos sud, l'observation de détail et la prospection au détecteur de métaux ont permis de déceler, dans des parcelles *a priori* agricoles, d'autres emplacements occupés.

L'emplacement 7 (fig. 62) se trouve à l'intersection de plusieurs grandes parcelles. C'est un petit enclos ovale, fermé sur deux côtés par une petite murée et sur le troisième par un alignement de tertres. Dans cet espace limité, la présence par endroits d'une terre modifiée et le mobilier recueilli attestent d'un habitat (fig. 63).

Busseaut-Bellenod, Emplacement 7	
Équipement personnel	- Une fibule en fer à cache-ressort époque romaine (07.01) - Un style en fer (07.02)
Équipement domestique	- 18 clous de menuiserie
Transport	- Une clavette en fer (07.03)
Céramique	- 5 tessons de céramique gallo-romaine

L'emplacement 5 (fig. 64) se trouve lui aussi à une intersection, juste délimité par deux murées sur épaulement (fig. 65).

Busseaut-Bellenod, Emplacement 5	
Équipement personnel	- Un arc de fibule en fer de La Tène (05.01)
Échanges	- Une monnaie du I^e^ ou II^e^ s. (catal. Popovitch n° 41, Annexe 3)
Équipement domestique	- Clous
Activités agricoles	- 2 clochettes - Une serpette et sa douille (05.02 et 05.03)
Activités artisanales	- 15 chutes (05.04)
Transport	- Une clavette en fer avec motif en croix de Saint-André (05.05)

Enfin, contre l'ensemble nord, l'espace 6 (fig. 66) a également donné les indices d'une forte anthropisation. Sa disposition n'est pourtant pas habituelle : une parcelle (a), longue et étroite, vide d'éléments métalliques ; un emplacement (b) délimité par un groupe de tertres ; un emplacement (c) installé sur une terrasse située en aval d'un tertre volumineux (fig. 67 et 68).

Busseaut-Bellenod, Secteur 6	
Équipement personnel	- Un arc de fibule avec bague en fer de La Tène C (06B.01) - Un ressort de fibule à deux fois quatre spires en fer de La Tène C2 (06C.01)
Équipement domestique	- 23 clous de menuiserie - Un crochet à deux pointes d'une crémaillère - Un crampon - Une plaque carrée de contre-rivet - Une demi-anse de seau torsadée (06B.02) - 6 fragments de plaques diverses

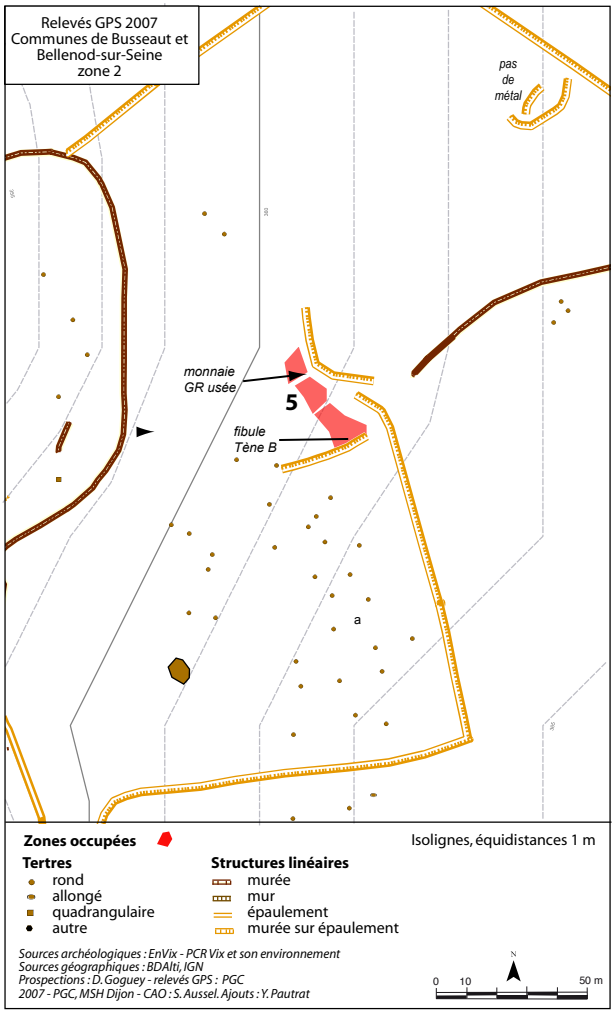

Fig. 64. *Busseaut-Bellenod. Emplacement 5 : localisation des emplacements occupés et indices de datation (DAO S. Aussel).*

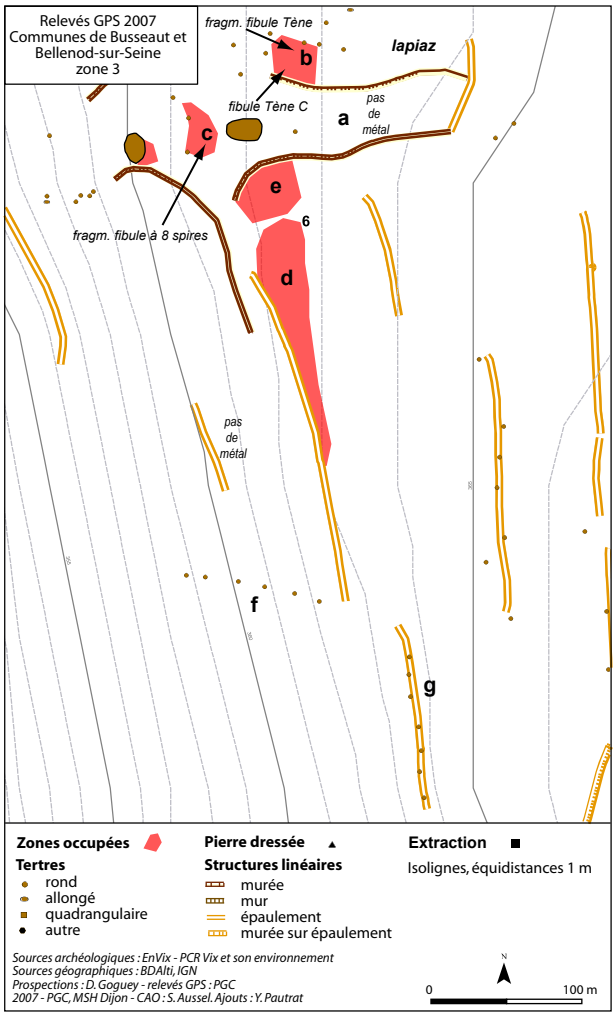

Fig. 66. *Busseaut-Bellenod. Secteur 6, répartition du matériel métallique et indices de datation (DAO S. Aussel).*

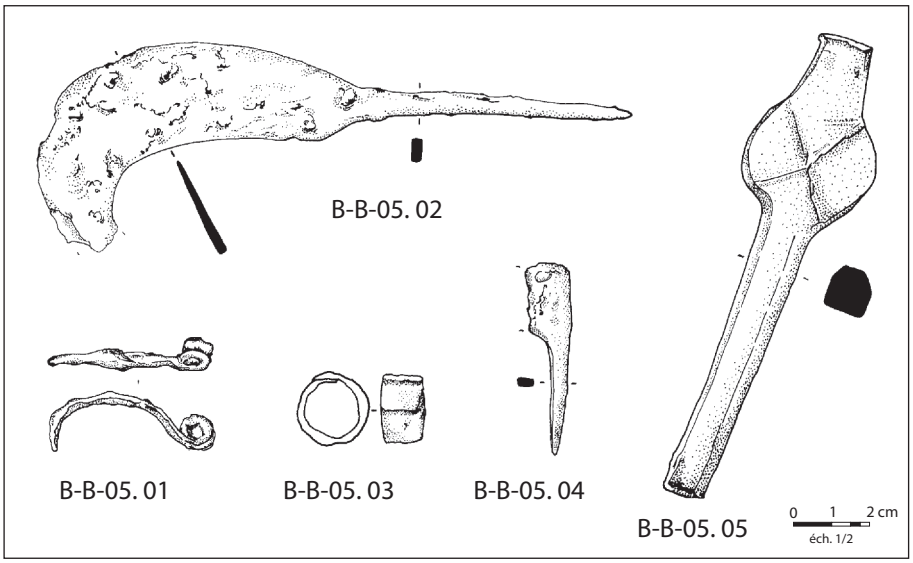

Fig. 65. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique de l'emplacement 5 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

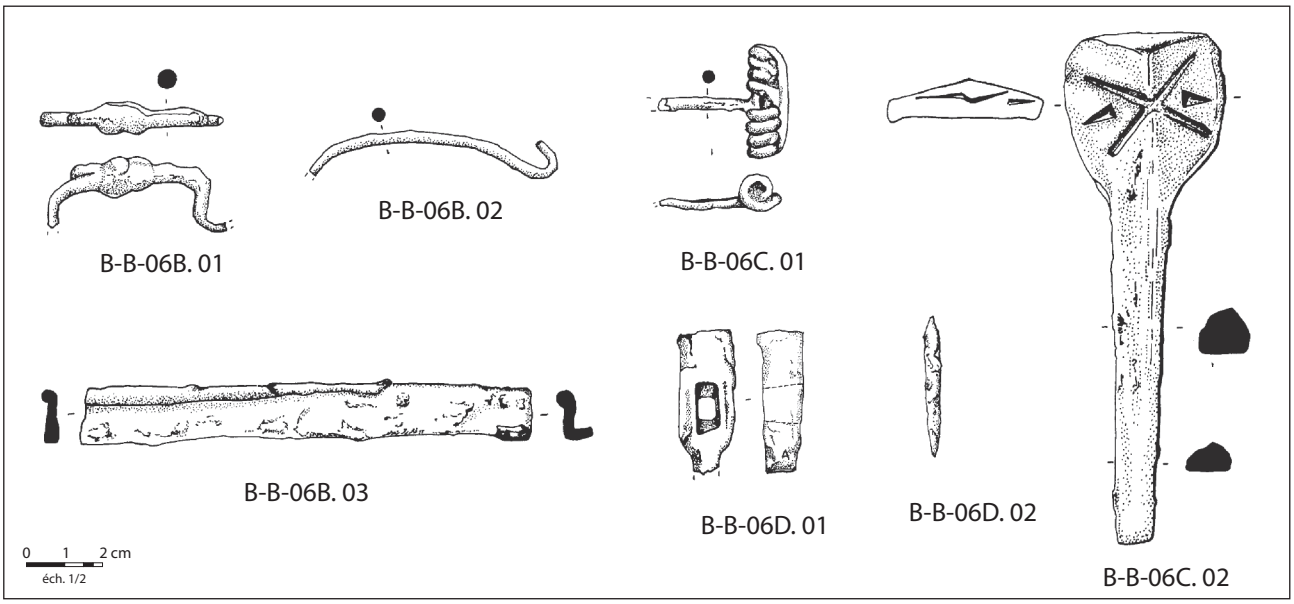

Fig. 67. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique du secteur 6 (1) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Busseaut-Bellenod, Secteur 6	
Activités agricoles	- Une dent de herse - Un battant de clochette
Activités artisanales	- Une alêne à deux pointes (06D.02) - Un martelet (06D.01) - 13 scories - 30 chutes de barres - Une tôle percée en cours de travail (06B.03)
Transport	- Deux clavettes en fer (06C.02)
Céramique	- 3 tessons de céramique gallo-romaine grossière

Du mobilier métallique a également été repéré, sur une portion d'une terrasse longue légèrement curviligne surplombant le vallon Est, à l'endroit où elle est renforcée par une murée perpendiculaire au soutènement (fig. 69 et 70).

Busseaut-Bellenod, Terrasse est 9	
Équipement personnel	- Une fibule en fer à deux fois deux spires et arc de section ronde, La Tène D (09.01) - 19 clous de chaussure
Équipement domestique	- Une extrémité de crochet de crémaillère (09.02), deux crampons, une agrafe à bois - Une virole
Échanges	- Une monnaie romaine I^e^ ou II^e^ siècle (catal. Popovitch n° 43, Annexe 3)
Activités artisanales	- 7 chutes

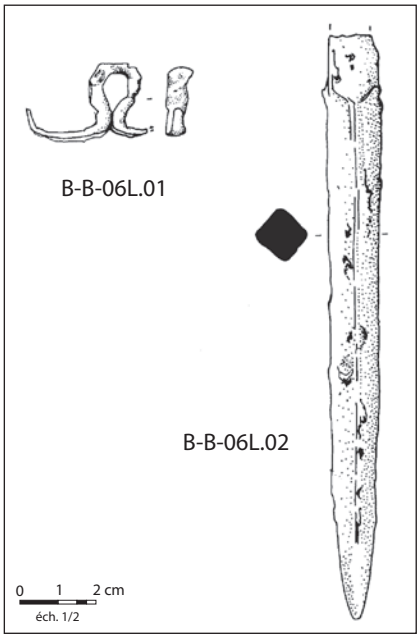

Fig. 68. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique du secteur 6 (2) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Si l'on résume l'apport des prospections au détecteur, l'ancrage laténien s'avère bien confirmé. Toutefois une agrafe plus ancienne, de la fin du Hallstatt, indique une occupation encore antérieure, ce que laissait supposer la proximité des deux tumulus anciennement fouillés. Les autres indices de datation s'échelonnent sur l'ensemble de la période de La

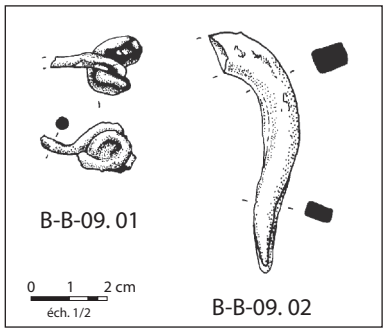

Fig. 69. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique de la terrasse est 9 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

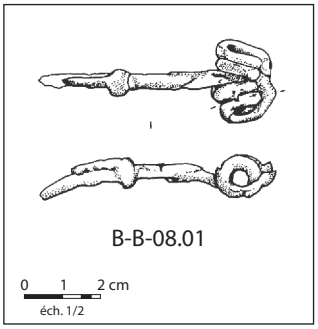

Fig. 70. *Busseaut-Bellenod. Mobilier métallique du bord de l'excavation 8 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Tène, avec une dominante Tène C. Les indices les plus tardifs sont des tessons du IIe siècle. Sur le plan méthodologique, ce site permet donc de confronter un espace romanisé (enclos 1 hexagonal) et des espaces laténiens (par ex., enclos 4). On remarque dans cet enclos ovale l'extrême imbrication du naturel et de l'anthropique et l'importance des terrasses courtes telles qu'on en trouve dans de nombreux ensembles. L'association talon de lance, fragment de lance et fibule de La Tène C2 évoque le matériel d'une tombe plate, mais l'organisation de cet enclos, la répartition préférentielle des objets sur les terrasses aménagées et les autres éléments de datation Ha D1 et La Tène B, vont plutôt dans le sens d'une fabrication. Les battitures, fragments de barre, déchets trouvés sur le chemin nord et dans les enclos eux-mêmes, ainsi que la petite enclume et le martelet indiquent des activités de forge, y compris dans l'enclos ovale qui a livré ces éléments de datation les plus anciens. Le nombre de fragments de fibules plus élevé que dans les habitats précédents (un ou deux en moyenne par habitats) pour un même contexte, peut faire envisager une unité de production métallurgique spécialisée dans les petits objets, ce qui expliquerait la présence de fragments de très petits outils. Parallèlement, la présence de clochettes laisse supposer une activité pastorale dans les grandes parcelles.

IV.2.2. *Les Petits Essarts, Busseaut-Grange Didier* (fig. 71)

Cet ensemble fait partie d'un massif forestier plus vaste, défriché depuis 1993 ; un tumulus, dit « de la Montagne », y est signalé et dans la partie actuellement cultivée, des structures sont visibles sur des photographies aériennes (R. Goguey : Busseaut, Grange Didier, Le Bas Sud - photo du 21/08/93, et Busseaut, Grange Didier, Aigusons - photo du 07/09/88, B).

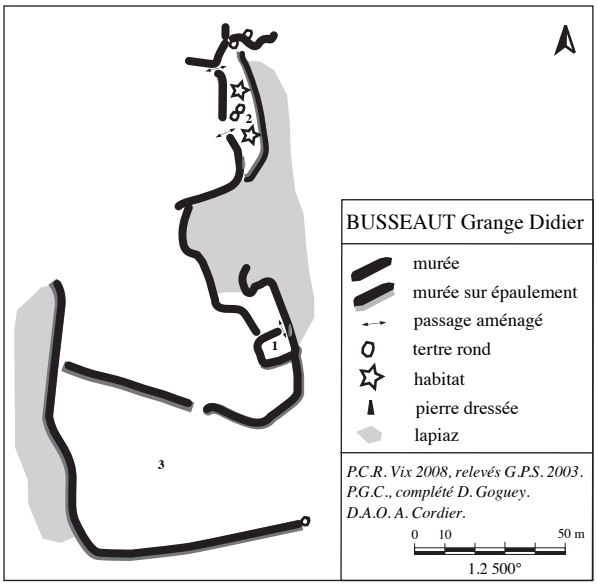

Fig. 71. *Les Petits Essarts (Busseaut – Grange Didier) : au nord, l'enclos irrégulier (2) contient des habitats ; il est relié par une murée à l'enclos régulier (1) et prolongé par une parcelle (3) (DAO A. Cordier).*

L'ensemble étudié se compose d'un enclos rectangulaire, relié par une murée à un vaste enclos ou parcelle, prolongée par d'autres parcelles.

L'enclos 1 est quadrangulaire, fermé et régulier ; deux passages sont visibles. L'angle est marqué par une pierre dressée. Le matériel métallique est très réduit : les clous de menuiserie situés tous dans l'angle sud-est suggèrent une petite construction (fig. 72).

Grange Didier Les Petits Essarts 1	
Équipement domestique	- 10 clous de menuiserie
Activités agricoles	- Un décrottoir (01.01)
Céramique	- 2 tessons de céramique gallo-romaine grossière

L'enclos 2 de forme irrégulière et curviligne comporte deux niveaux de terrasse, deux entrées nettes, l'une étant signalée par une pierre dressée. Un matériel abondant y a été recueilli, principalement sur le rebord de la terrasse la plus basse (fig. 73).

Grange Didier Les Petits Essarts 2	
Équipement personnel	- Une fibule en fer à ressort de La Tène C (02.01)
Échanges	- Un denier d'argent gaulois (catal. Popovitch n° 1, Annexe 3)
Équipement domestique	- Une clé à platine d'une serrure par soulèvement et décrochement d'un coffre à bijoux en alliage cuivreux (02.02) - Un anneau de clef - Une clavette en fer pour coffre - 44 clous de menuiserie, 4 clous de charpente - Une extrémité à œil d'un ustensile de cuisine
Activités agricoles	- Une clochette - Un pique-bœuf
Activités artisanales	- Un tas à queue, rectangulaire (02.03) - 7 chutes de barre, 25 déchets - 550 g de scories
Armement	- Une longue pique en fer époque indéterminée (02.04)

Des activités forestières modernes sont représentées par un coin de hache en fer, des morceaux de cocotte en fonte et le manche d'un compas en fer.

Cet ensemble associe trois enclos aux fonctions différentes : l'enclos 2 de forme irrégulière entoure un habitat et atelier en matériaux périssables. La forme régulière et trapézoïdale de l'enclos 1 évoque une fonction funéraire ou cultuelle et l'enclos 3, vaste et sans matériel, serait plutôt une parcelle agricole ou pastorale.

IV.2.3. *La Réserve, Beaulieu* (fig. 74)

Les structures sont implantées sur le rebord du Brevon. Ce site est connu pour la Borne des Quatre Seigneurs, stèle à quatre faces sculptées représentant des dieux, peut-être « une déesse de la vie et de la fécondité, un Hercule, une abondance, un dieu du commerce et des arts » (Renardet, 1969, p. 53). L'ensemble, assez discontinu, comporte des tertres, des pierres dressées, une murée renforçant le bord du plateau et un enclos curviligne (type 12d) à l'intérieur duquel sont associées des petites murées dessinant des cloisonnements internes. On note une structure constituée de deux pierres dressées l'une contre l'autre, d'une hauteur d'environ 1 m, avec des éléments de calage. Un emplacement d'habitat a été mis en évidence dans la partie interne

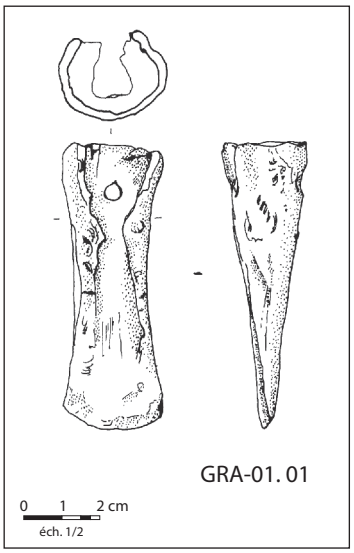

Fig. 72. *Les Petits Essarts (Busseaut – Grange Didier). Mobilier métallique de l'enclos 1 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

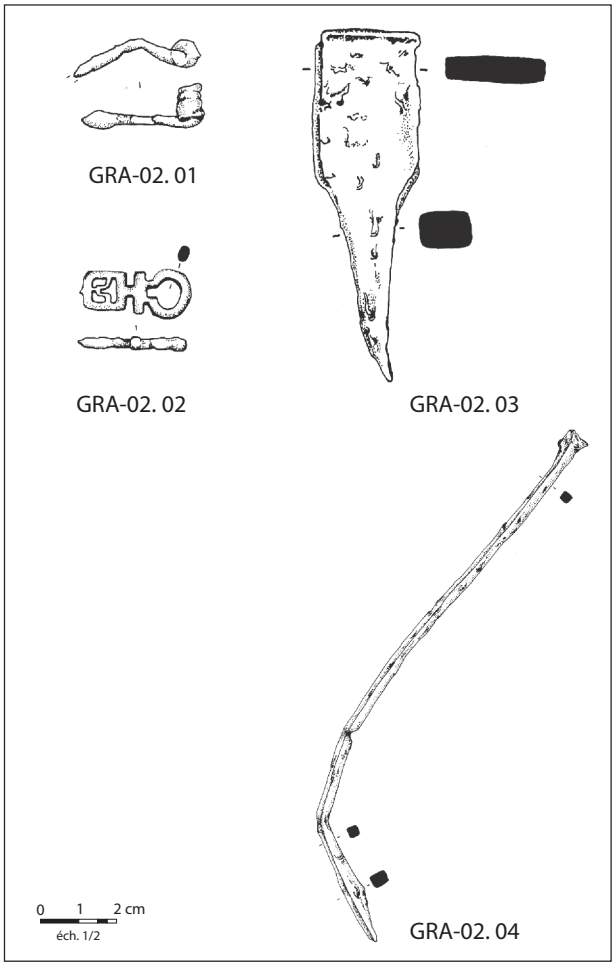

Fig. 73. *Les Petits Essarts (Busseaut – Grange Didier). Mobilier métallique de l'enclos 2 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

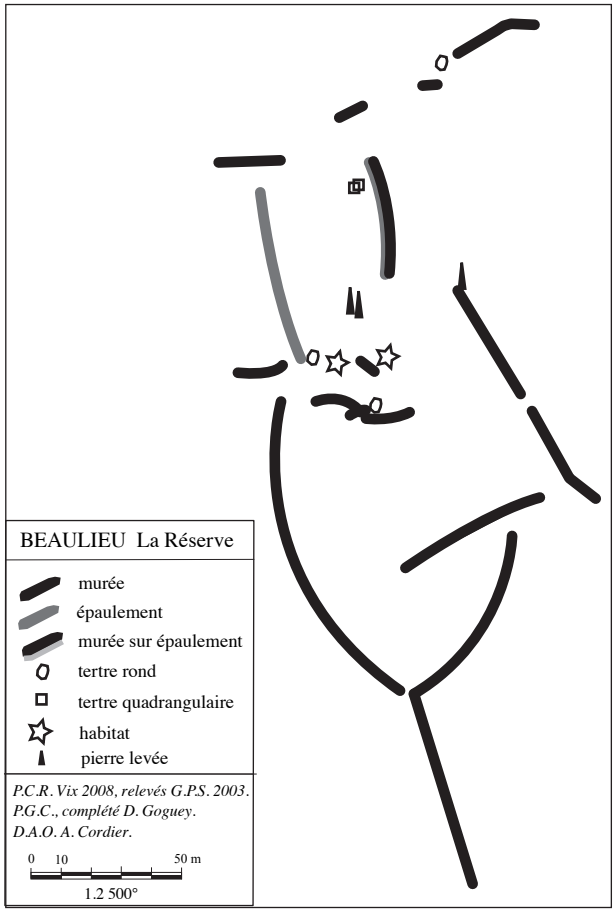

Fig. 74. *La Réserve (Beaulieu). Enclos curviligne (relevés F. Cruz).*

de l'enclos curviligne délimitée par des petites murées et une terrasse (fig. 75).

La Réserve, Emplacement 1	
Équipement personnel	- Une fibule en fer à cache-ressort de la deuxième moitié du Ier siècle avant notre ère (01.01) - Pièces de ceinture en alliage cuivreux (01.02)
Équipement domestique	- 70 clous menuiserie - 8 clous de charpente
Activités agricoles	- Un battant de cloche - 3 viroles
Céramique	- 3 tessons mandubiens à dégraissant calcaire - 2 tessons de céramique gallo-romaine grossière - Un fond de vase en céramique sigillée

Un deuxième emplacement est situé à l'est du site, entre le retour d'une murée et un banc de lapiaz (fig. 75).

La Réserve, Emplacement 2	
Équipement personnel	- Un fragment de bracelet mouluré en fer de La Tène B ? (02.01)
Équipement domestique	- Un anneau en fer
Activités agricoles	- Un battant de cloche

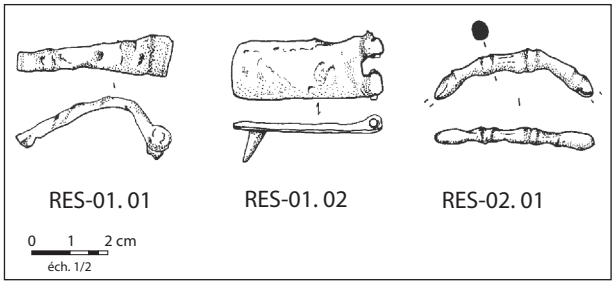

Fig. 75. *La Réserve (Beaulieu). Mobilier métallique (emplacements 1 et 2) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

IV.2.4. *Le Puiset, Rochefort : terrasses et parcellaires* (fig. 76)

Cet ensemble, relevé en 2006, est très différent du précédent. Implanté sur une butte enserrée par deux vallées dont celle du Brevon, il se caractérise par l'absence d'enclos et de parcelles évidentes. Il associe des épaulements ourlant le rebord de terrasses, des pierres dressées et de nombreux tertres ; les uns ronds sont groupés (dans un groupe, on voit les restes d'un coffre), d'autres dessinent des limites ou des motifs, d'autres encore, rectangulaires et un ovalaire, évoquent, par une petite pierre dressée, une tombe plate. La prospection n'a pu mettre en évidence qu'un emplacement occupé : il s'agit, sur le rebord nord, de quatre terrasses : une terrasse courte rectiligne (10 m de long) et trois terrasses longues successives. Elles ont livré le mobilier suivant :

- terrasse 1 : (la plus au nord) un tesson à décor incisé, premier Âge du Fer, trois morceaux de minerai et deux tessons gallo-romains,
- terrasse 2 : quatre tessons gallo-romains,
- terrasses 3 et 4 : un éclat de silex, neuf tessons gallo-romains, un fragment de clé à panneton connue dès l'époque romaine, un dé en alliage cuivreux moderne, huit clous de menuiserie, douze barres ou tiges, deux globules de minerai, un petit outil, une plaque découpée.

Il pourrait s'agir aussi bien de petites nécropoles, de périodes différentes (petits tertres groupés, « tombe ovale » et tertres de 8 m de diamètre) que d'épierrements ponctuels ; les terrasses 1, 2, 3 et 4 seraient alors l'emplacement des habitats.

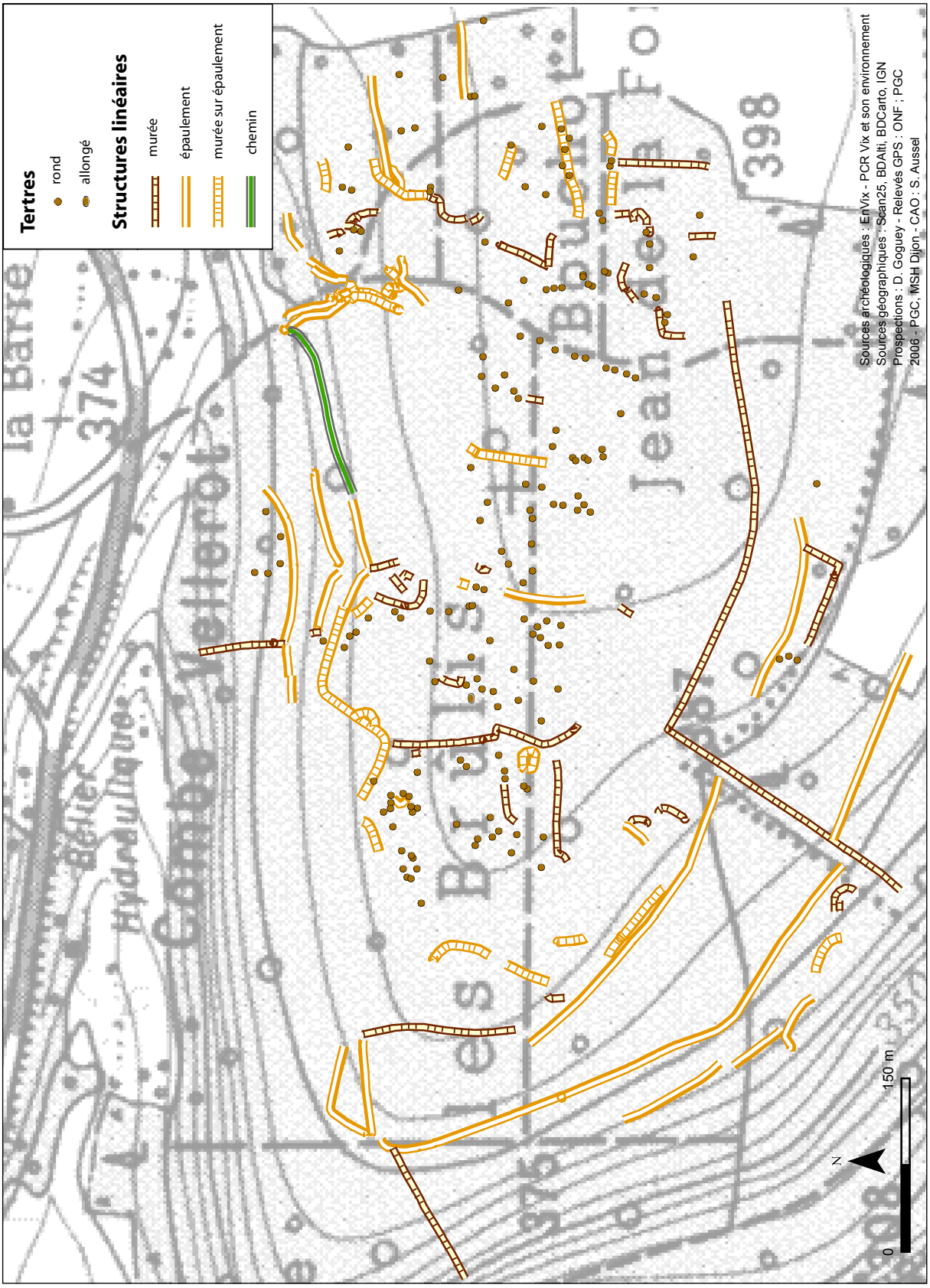

Fig. 76. *Les Brûlis (Le Puiset, Rochefort). Ensemble de structures discontinues, tertres nombreux, terrasses longues et courtes, pierres dressées et murées (relevés F. Cruz ; DAO S. Aussel).*

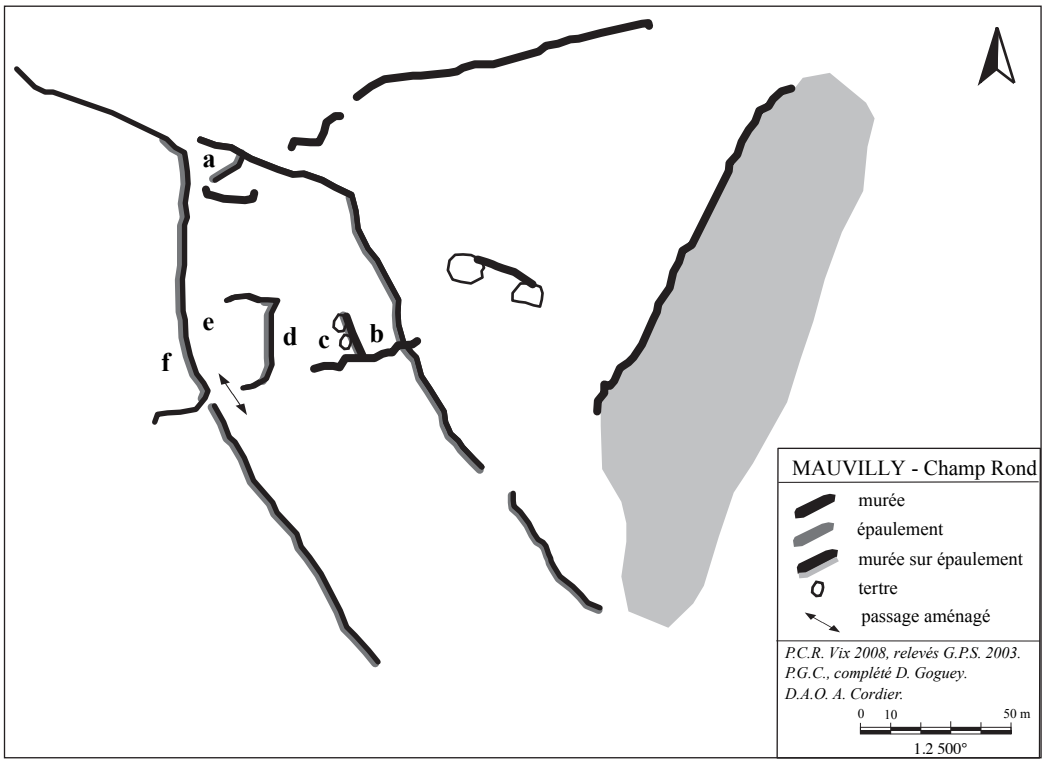

Fig. 77. *Champ Rond (Mauvilly). L'enclos entoure des habitats (a,b,d) et ateliers(e) sur terrasses (relevés F. Cruz).*

IV.2.5. *Champ Rond, Mauvilly* (fig. 77)

Ce vaste enclos fermé est établi sur le haut de versant d'une langue de plateau, contre un banc de lapiaz. Il est aménagé en trois niveaux de terrasses, sur lesquels la prospection a permis de localiser des espaces distincts. Deux sont installés sur des terrasses courtes (b et d), deux sur la terrasse longue qui clôt l'enclos dans sa partie basse.

Sur le sommet de la langue, on trouve deux tertres quadrangulaires à deux niveaux liés par une murée. Ils ressemblent aux tertres groupés de type 36a relevés en 2002 à la Combe Choffard (voir ci-dessus). Ils sont assimilés à un tertre fouillé et identifié comme une cabane (Peyre, 1982a).

L'espace (a) est situé dans l'angle nord-est de l'enclos et est délimité à l'amont par un épaulement (fig. 78).

Champ Rond, Espace (a)	
Échanges	- 3 monnaies d'Auguste (catal. Popovitch n° 6, 10 et 11, Annexe 3)
Équipement domestique	- Bande de chaudron en fer avec un rivet en alliage cuivreux en deux pièces, dont la plaque du contre-rivet est carrée ainsi que la tête du rivet, tige pleine ronde, 17 clous de menuiserie, un crampon
Activités artisanales	- Une virole en fer - Fragment d'une tige pleine en fer, de section carrée aux bords abattus - Une scorie et deux déchets

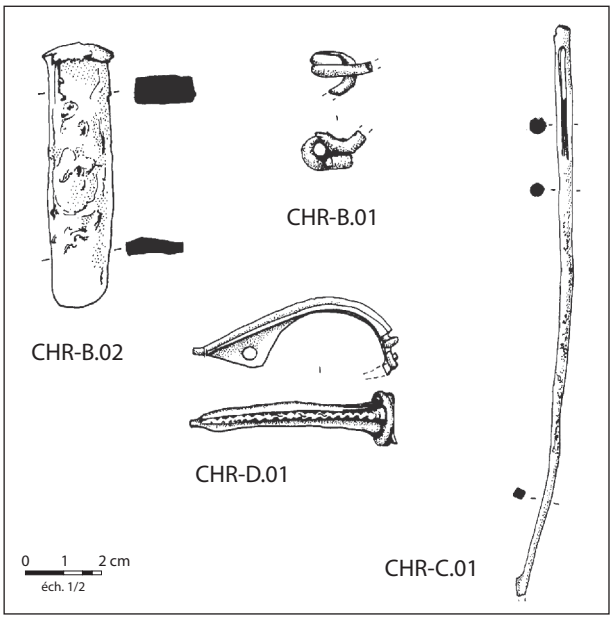

Fig. 78. *Champ Rond (Mauvilly). Mobilier métallique (espaces b, c et d) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Champ Rond, Espace (a)	
Armement	- Un enroulement à fixer sur le bois d'une lance ; - Partie d'orle de bouclier

L'espace (b) est une terrasse rectiligne courte renforcée par deux tertres. L'espace (c) correspond à la partie du versant non aménagée entre les terrasses b et d (fig. 78).

Champ Rond, Espace (b) et (c)	
Équipement personnel	- Ressort d'une fibule à trois spires, corde interne, départ de l'arc de section ronde, La Tène D (B.01)
Équipement domestique	- 2 pitons ouverts à bois en fer - Une esse en fer - 40 clous de menuiserie - Un clou de charpente
Activités artisanales	- 6 déchets en fer - 1 alêne de bourrelier en alliage cuivreux (C.01) - 1 ciseau (B.02) - 3 chutes de barres de fer - Tôle d'alliage cuivreux - Morceau de plomb
Céramique	- 3 tessons à dégraissant coquillier - 5 tessons de céramique gallo-romaine grossière - Un tesson de céramique métallescente

L'espace (d) est une terrasse courte rectiligne délimité à l'amont par un mur arasé (fig. 78).

Champ Rond, Espace (d)	
Équipement personnel	- Une fibule en alliage cuivreux, en plusieurs parties, à charnière avec décor, d'époque romaine (D.01) - 14 clous de chaussure
Équipement domestique	- 13 clous de menuiserie - 4 clous de menuiserie - Un crochet à bout plat
Transport	- Une attache en fer
Autres matériaux	- Une dalle sciée

L'espace (e), bien localisé sur une portion de la terrasse qui constitue la limite du site dans la partie basse, semble un espace de travail :

Champ Rond, Espace (e)	
Équipement personnel	- Un ardillon de fibule - 43 clous de chaussure
Équipement domestique	- Agrafe à bois en fer - Rivet en fer avec contreplaque carrée et tête ronde
Activités agricoles	- Une cloche en fer obtenue par pliage, bronzée - Battant de cloche - Un fragment de faucille en fer
Activités artisanales	- Un anneau rapide en fer - 30 clous de menuiserie - 2 morceaux en cours de travail - 7 fragments de barre coupée

Cinq coins de cognées évoquent les activités sylvicoles récentes.

L'enclos de Champ Rond s'inscrit dans la série des enclos fermés (Champerrin, Grands Bouchots, Barlot) où il est possible de distinguer plusieurs emplacements d'habitats sur terrasses ; cet enclos est associé à deux tertres quadrangulaires.

IV.2.6. *Les habitats imbriqués dans le parcellaire fermé de La Roche Chambain-Les Côtes* (fig. 79 et 110)

Ce site se présente comme un parcellaire quadrillé irrégulier et s'étend sur environ 90 hectares. Les structures, encore en élévation, sont implantées sur le rebord de plateau surplombant la vallée du Brevon sur laquelle débouche au nord le vallon de la Combe au Vieux (forêts communales et privées de Rochefort). Les bancs de lapiaz y sont très abondants. Cet ensemble se caractérise par de vastes parcelles dont vingt-quatre sont fermées, leur surface variant de 0,4 ha à 2,2 ha. Elles sont de formes irrégulières ; certaines tendent vers une forme rectangulaire ; d'autre intègrent des murées curvilignes, en particulier des murées de soutènement dont certaines sont très puissantes. La majorité des parcelles s'oriente selon un axe nord-sud, matérialisé par un chemin ancien qui se prolonge dans la forêt domaniale et un axe est-ouest matérialisé aussi par un autre chemin. Trois chemins descendent du rebord vers des sources. L'ensemble témoigne de gros travaux d'aménagement et d'une adaptation au relief avec la volonté d'occuper la totalité de ce secteur.

Des habitats ont été localisés à l'intérieur de petits enclos, mais aussi dans une parcelle plus grande (fig. 79, 80 et 81 a et b).

Trois groupes d'enclos de petite dimension (moins de 500 m²) sont accrochés à une même murée sinueuse longeant un banc de lapiaz ; ils sont distants les uns des autres de 150 m, et à 50 m d'un chemin présumé ancien.

Enclos 1 (fig. 82 et 83)

De forme quadrangulaire, cet enclos de 30 x 16 m est fermé sur trois côtés (type 11b). L'espace interne est divisé par deux murées, pour lesquelles des traces de parements sont visibles. À 25 m au sud, on observe une structure rectangulaire en creux (fig. 85 - structure 1), qui pourrait être une mare). L'espace interne de l'enclos comporte une terre sombre et de texture légère dans laquelle se trouvaient des éléments datants (fig. 84).

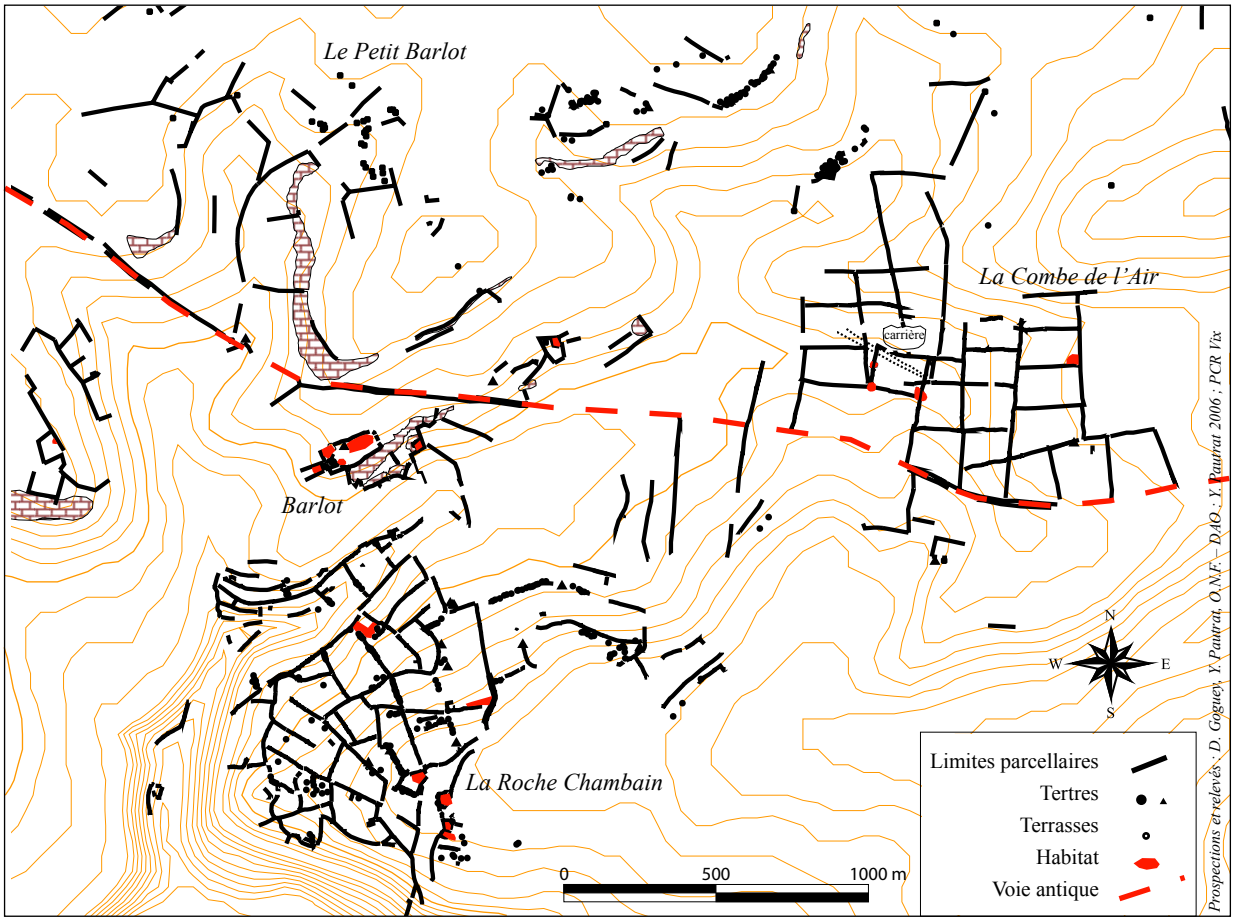

Fig. 79. *Enclos d'habitats dans des parcellaires, Barlot, Petit Barlot, parcelle 486 (sud du plateau) et Roche Chambain (rebord du Brevon) ; à l'est parcellaire régulier de la Combe de l'Air avec vestiges d'habitats en dur (prospections D. Goguey et Y. Pautrat ; DAO Y. Pautrat).*

Roche Chambain, Enclos 1	
Équipement personnel	- Une fibule à arc tendu et à double pan en bronze argenté (dat. de Tibère à Trajan) (S1.01) - Un style aux extrémités disparues (S1.03) - 12 clous de chaussure
Échanges	- Un ½ as de Nîmes (catal. Popovitch n° 12, Annexe 3)
Équipement domestique	- 20 clous de menuiserie - 2 éléments de chaîne en 8
Activités agricoles	- Un battant de clochette - Un embout de bâton ferré (S1.02)
Transport	- Un clou décoratif de chariot à tête sphérique (S1.04)
Céramique	- Tessons de céramique indigène du I^er^ s. av. J.-C. - Un fragment de céramique métallescente décorée

Fig. 80. *Roche Chambain (Rochefort). Murée rectiligne avec parements (photo D. Goguey).*

a

b

Fig. 81 a et b. *Roche Chambain (Rochefort). Portion de terrasse longue soutenue par une murée sur épaulement. a) vue de dessus, b) vue de dessous (photo D. Goguey).*

Enclos 2

Cet enclos de petite dimension (18 m x 20 m), de forme irrégulière (type 12 b ?) est imbriqué dans le parcellaire. Il est prolongé par cinq murées de ce parcellaire. L'angle ouest est signalé par une pierre dressée (fig. 82).

Roche Chambain, Enclos 2	
Équipement domestique	- 44 clous de menuiserie - Un crochet - Un piton - Un anneau de serrage - Un fragment de chaîne en 8 - Un anneau en fer - Une extrémité du manche d'un ustensile culinaire
Activités agricoles	- Une clochette
Activités artisanales	- Une scie dite à placage ou à cheville entée des deux côtés (S2.01) - Une scorie - Chutes de barre
Transport	- Un anneau d'attelage - Un pique-bœuf - Deux parties de renfort d'un char

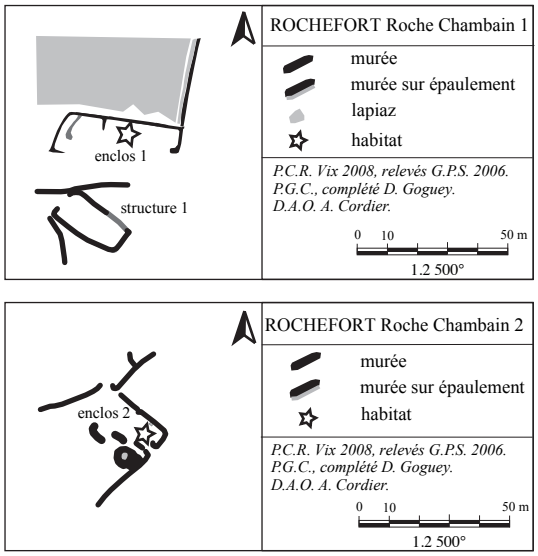

Fig. 82. *Roche Chambain (Rochefort), enclos d'habitat 1 et 2 (tous les relevés de Roche Chambain ont été réalisés par F. Cruz et J. Curie).*

Fig. 83. *Roche Chambain (Rochefort). Enclos régulier à trois côtés (photo D. Goguey).*

Roche Chambain, Enclos 2	
Céramique	- 2 tessons de céramique campanienne - 7 tessons de céramique à pâte noire à dégraissant calcaire (I^er^ siècle av. J.-C.) - Un rebord en céramique sigillée - 12 tessons de céramique métallescente du II^e^ siècle - Un fragment de verre blanc

Enclos 3 (fig. 85)

Cet enclos situé à l'ouest du parcellaire est délimité sur trois côtés, le troisième étant un alignement de tertres ; il est installé sur une puissante terrasse (2 m de dénivelé) dont le soutènement est renforcé à ce niveau. Il est marqué par une pierre dressée à l'angle et a livré du petit matériel non datant sur terre sombre discontinue : un anneau de serrage, un fragment d'anneau, une tige incurvée, une plaque

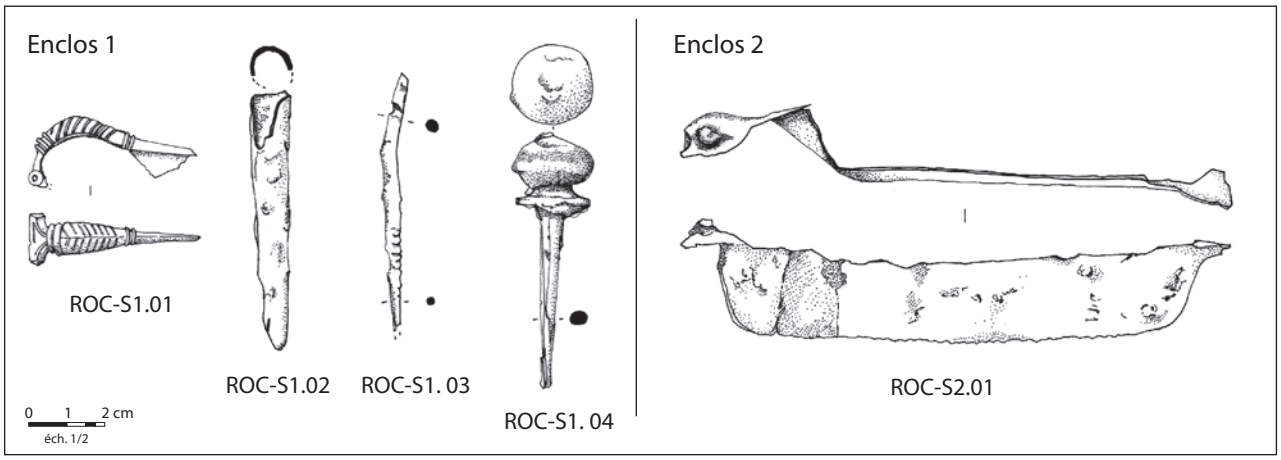

Fig. 84. *Roche Chambain (Rochefort). Mobilier métallique des enclos 1 et 2 (Dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

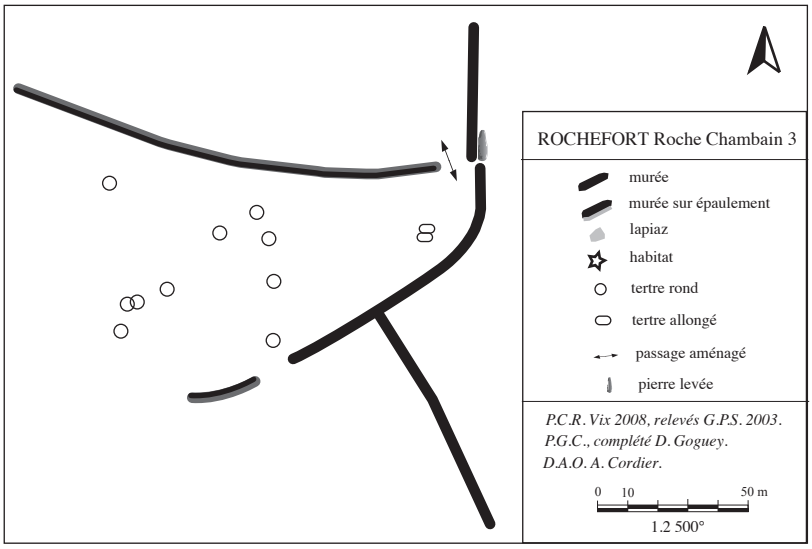

Fig. 85. *Roche Chambain (Rochefort). Enclos d'habitat possible, 3 (DAO A. Cordier).*

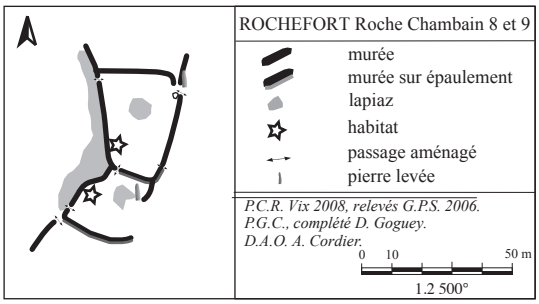

Fig. 86. *Roche Chambain (Rochefort). Enclos d'habitat accolés, 8 et 9 (DAO D. Goguey et A. Cordier).*

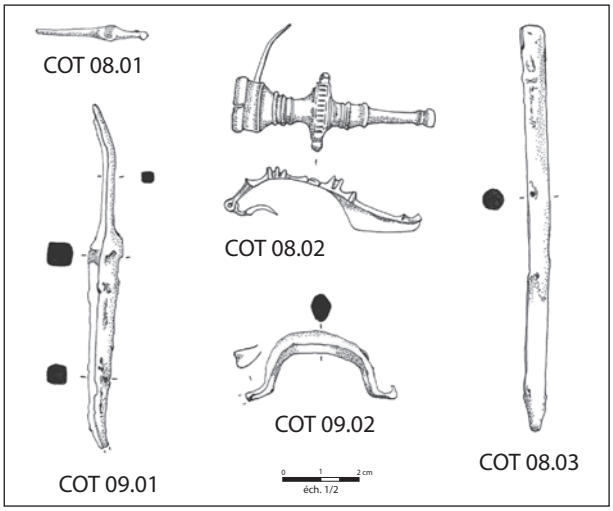

Fig. 87. *Roche Chambain (Rochefort). Mobilier métallique des enclos 8 et 9 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

échancrée, une petite tige spatulée, huit tiges ou clous à tête d'homme, treize clous de chaussure, deux ratés. Cet enclos a l'aspect des enclos d'habitat, peut-être sans réoccupation romaine.

Enclos 8 et 9 (fig. 86)

Deux petits enclos accolés (20 x 24 m ; 32 x 22 m) (type 11b) sont incomplètement débarrassés du lapiaz originel. L'enclos 8, de forme trapézoïdale, comporte un secteur avec de la terre sombre ; il est contigu à l'enclos 9, l'un et l'autre sont marqués par une pierre dressée (fig. 87).

Roche Chambain, Enclos 8 et 9	
Équipement personnel	- Un arc de fibule en fer à pied libre de La Tène B (09.02) - Un fragment de fibule en fer de La Tène B/C (08.01) - Une fibule à charnière et arc mouluré perpendiculaire à celui-ci au départ du pied en alliage cuivreux (30 av. J.-C. à 50 ap. J.-C.) (08.02) - 13 clous de chaussure
Échanges	- Une monnaie de Marc-Aurèle (catal. Popovitch n° 29, Annexe 3)
Équipement domestique	- 14 clous de menuiserie - 1 clou à tête biseautée - Fragment d'anneau - Une barre de grill (08.03)
Activités agricoles	- Une dent de râteau en fer (9.01)

L'exploitation forestière moderne est attestée par un fragment d'un gros anneau de chaîne en fer et quatre fragments de marmite en fonte.

Angle sud-ouest du parcellaire

Un petit emplacement occupé est signalé par une terre sombre.

Roche Chambain, Angle sud-ouest	
Équipement domestique	- 17 clous de menuiserie - Un crampon - Un anneau
Céramique	- 2 tessons de céramique gallo-romaine commune

Centre du parcellaire (nord du site)

Dans l'angle de la parcelle, où le lapiaz est bien visible, un aménagement est discernable, en terrasse.

Roche Chambain, centre du parcellaire	
Échanges	- Une monnaie gallo-romaine indéterminée (catal. Popovitch n° 44, Annexe 3) - Deux monnaies du I^er^ ou II^er^ siècle (catal. Popovitch n^os^ 38 et 40) - Une monnaie d'Antonin (catal. Popovitch n° 24) - Une monnaie de Commode ou de Marc-Aurèle (catal. Popovitch n° 35)
Équipement domestique	- 11 clous de menuiserie - 3 clous de charpente - Un crampon - Deux scories

Nord du parcellaire : une parcelle très occupée (fig. 88)

Dans la moitié nord d'une vaste parcelle (16 000 m² ; type 11c) (fig. 89) dominant directement le vallon, délimi-

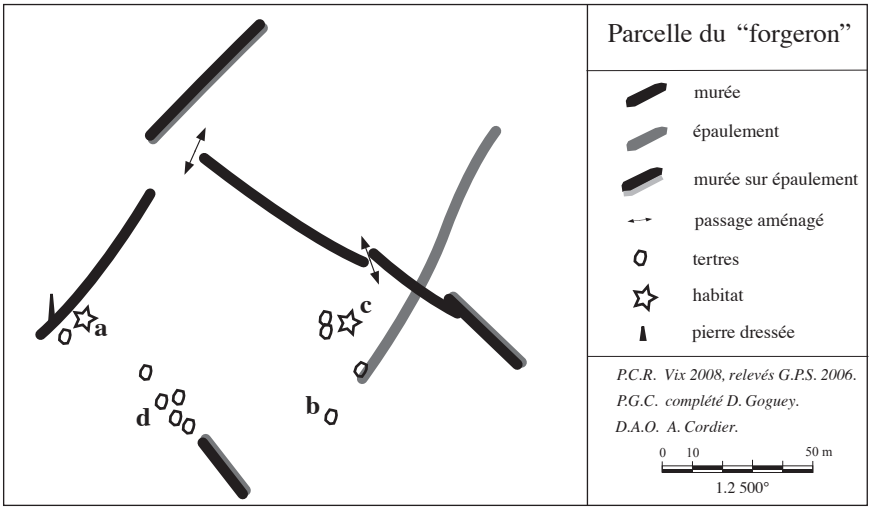

Fig. 88. *Roche Chambain (Rochefort). Zones occupées dans la parcelle du « forgeron » (DAO D. Goguey et A. Cordier).*

Fig. 89. *Roche Chambain (Rochefort). Angle d'un vaste enclos (type 11c) limité au premier plan par une murée sinueuse, à l'arrière par une murée sur épaulement (photo D. Goguey).*

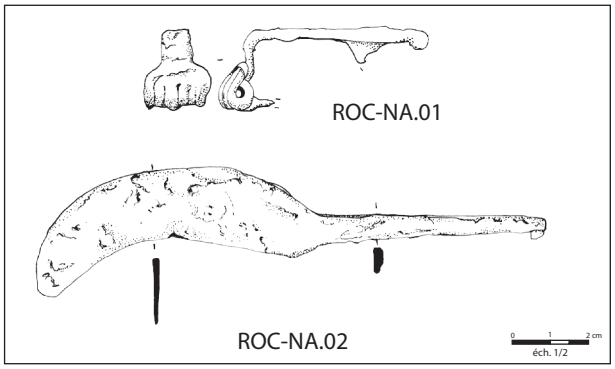

Fig. 90. *Roche Chambain (Rochefort). Mobilier métallique de la parcelle du « forgeron » (espaces a) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

tée partiellement par un épaulement renforcé par un alignement de tertres, sans enclos et sans construction en pierre, la prospection a mis en évidence une occupation importante :

- L'espace a (pl. 14 et 15), en rebord de plateau, est simplement signalé par une pierre dressée et un petit tertre (fig. 88 et 90).

Roche Chambain, parcelle du « forgeron », espace (a)	
Équipement personnel	- Une fibule à arc de forme et de section rectangulaire, ressort à six spires, corde externe fixée par un ergot (disparu) du I^er^ siècle av. J.-C. (NA.01) - 16 clous de chaussure
Échanges	- Une monnaie de Faustine (catal. Popovitch n° 26) - Une monnaie de Vespasien ou Titus (catal. Popovitch n° 16)
Équipement domestique	- 7 clous de menuiserie - 6 fragments de plaque - Un crochet
Activités agricoles	- Une serpette à soie (NA.02) - Une scorie

- L'espace (b) est concrétisé par une légère surélévation de terre ; un emplacement de travail du fer a été mis en évidence.

Roche Chambain, parcelle du « forgeron », espace (b)	
Activités artisanales	- Nombreuses battitures - Une scorie - 2 déchets

- L'espace (c), partie sud-ouest de la parcelle au niveau d'une murée coudée avec passage, est caractérisé par une terre sombre et souple et un matériel abondant. Il englobe deux petits tertres.

Roche Chambain, parcelle du « forgeron », espace (c)	
Équipement personnel	- 21 clous de chaussure
Échanges	- Une monnaie de Didius Julianus (catal. Popovitch n° 36)
Équipement domestique	- Un possible fragment de clé gauloise - 3 crochets - 3 crampons - 43 clous de menuiserie - 2 clous de charpente - Un piton
Activités artisanales	- Une alêne - Un petit outil avec soie - 3 petites scories - 3 ratés
Transport	- Extrémité d'un crochet d'attelage - Une tige à deux têtes pour pièce en bois
Céramique	- Un tesson de céramique Campanienne bol B - Un tesson de céramique Campanienne C - 3 tessons de céramique grossière à dégraissant calcaire - Un tesson de céramique non tournée à pâte sombre - Un rebord en céramique grise grossière - Un fragment de céramique grise pré-augustéenne
Indéterminé	- 4 anneaux

- L'espace (d), sur une surface très restreinte (2 m^2), située dans l'axe de la limite constituée par un épaulement, a livré un ensemble d'objets métalliques, tous en fer sauf les rouleaux de plomb (fig. 91, 92 et 93) :

Roche Chambain, parcelle du « forgeron », espace (d)	
Équipement personnel	- Une pince miniature en fer, appelée d'habitude fibule en tenaille, époque romaine (ND.16) - Un crochet

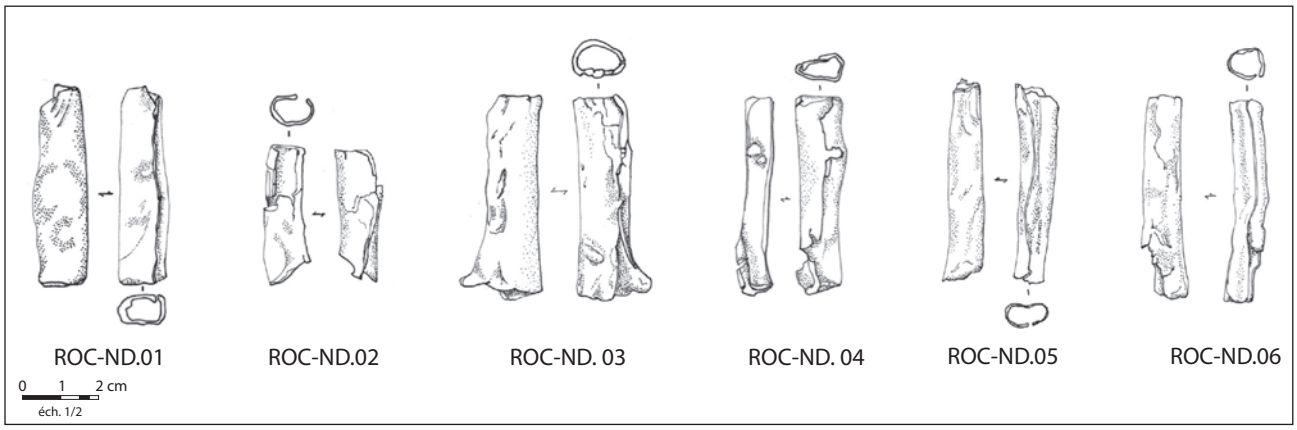

Fig. 91. *Roche Chambain (Rochefort). Mobilier métallique de la parcelle du « forgeron » (espace d) (1) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Roche Chambain, parcelle du « forgeron », espace (d)	
Équipement domestique	- Un fragment de charnière en fer - 10 clous de construction - 2 clous de charpente coloration rougeâtre (Devauges, 1988, p. 192) (ND.13)
Échanges	- Un poids de 1,340 kg avec son anneau de suspension d'une balance dite romaine, en fer (Fellmann, 1992, fig. 160, p. 201) (ND.07)
Activités agricoles	- Un coutre d'araire (Audouze, Buchsenschutz 1989, p. 201) (ND.10) - Un fragment de faux (ND.11) - Une clochette - Une dent de herse (ND.12)
Activités artisanales	- Un marteau de forgeron (L. Bonnamour – *cf.* Base Joconde, pont de Chalon-sur-Saône) (ND.08) - Un coin à estamper le bronze, identification L. Bonnamour (ND.09)
Armement et pêche	- 6 rouleaux de plomb, plomb de filet de pêche (identification L. Bonnamour) : ht. 5,4 cm, ∅ 1,3 cm ; ht. 3,7 cm, ∅ 1,2 cm ; ht. 5,4 cm, ∅ 1,4 cm ; ht. 5,3 cm, ∅ 1,3 cm ; ht. 5,3 cm, ∅ 1, 2 cm ; ht. 5,4 cm, ∅ 1 cm (ND.01 à 06)
Transport	- 1 attache avec œillet et crochet - Élément de cerclage de maintien ou de serrage à œil (ND.14)

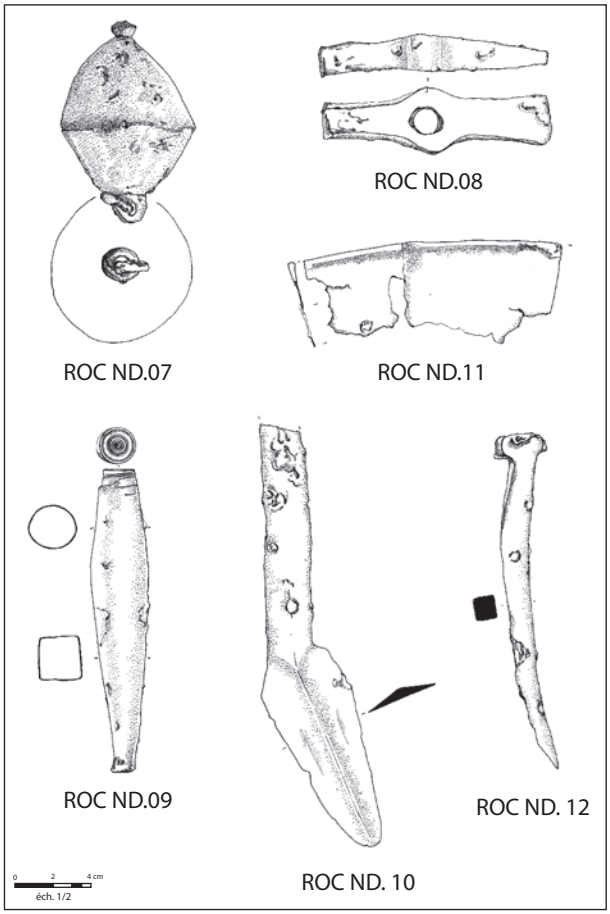

Fig. 92. *Roche Chambain (Rochefort). Mobilier métallique de la parcelle du « forgeron » (espace d) (2) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

On note aussi, d'époque contemporaine probable, une protection de timon de char en fer, un anneau d'attelage de grande dimension et un anneau de chaîne brisé.

Petits enclos à fonction autre qu'habitat ? (fig. 94)

Deux petits enclos quadrangulaires de forme régulière pourraient avoir une autre fonction : funéraire ou cultuelle. En effet, l'enclos 5 Les Côtes, fermé sur quatre côtés, et l'enclos 4 La Roche Chambain, fermé sur trois côtés, sur lequel est aligné une partie du parcellaire, ne contenaient ni matériel métallique ni terre modifiée. Leur forme est

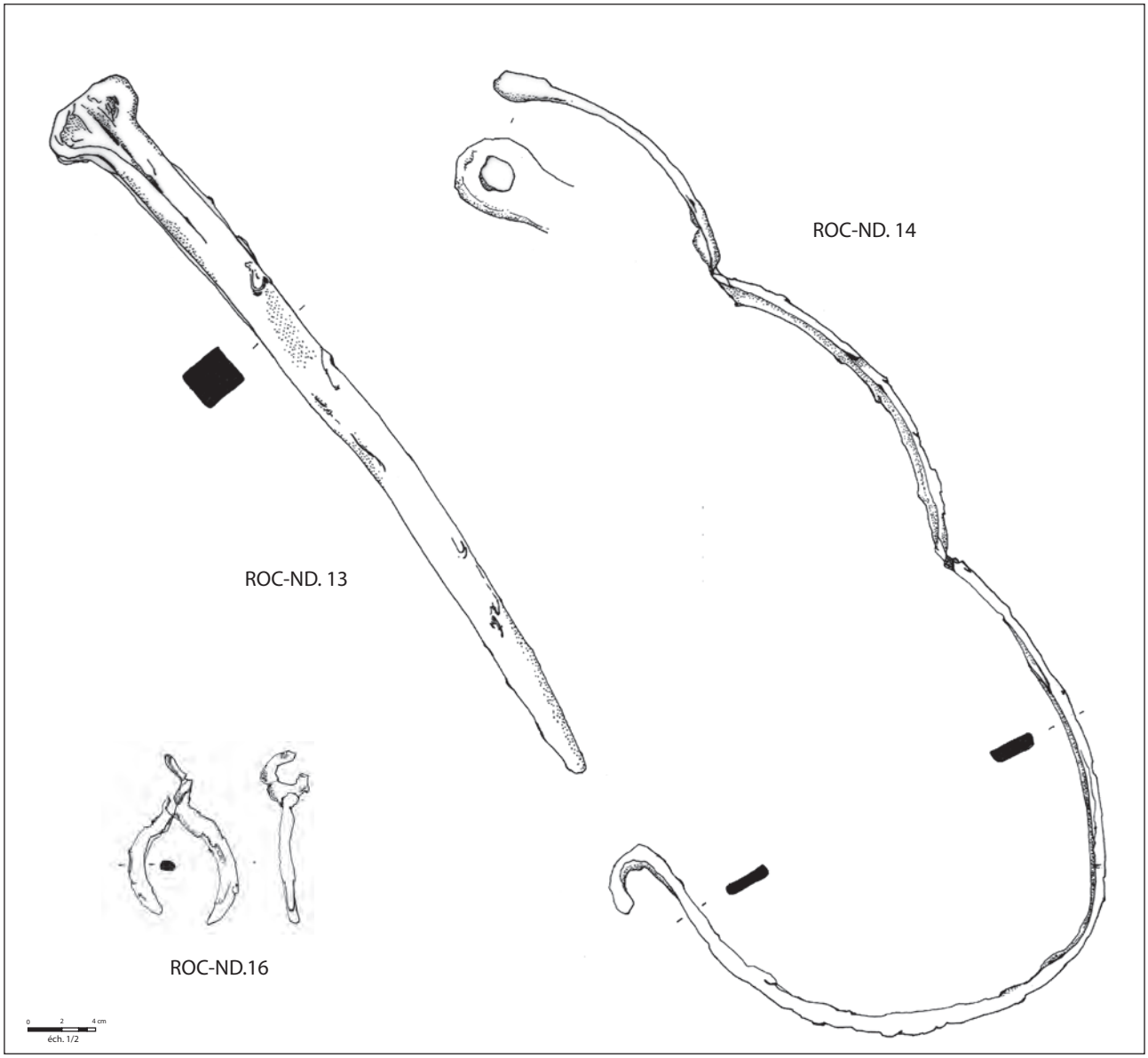

Fig. 93. *Roche Chambain (Rochefort). Mobilier métallique de la parcelle du « forgeron » (espace d) (3) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

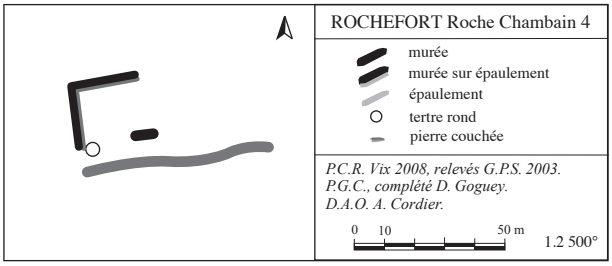

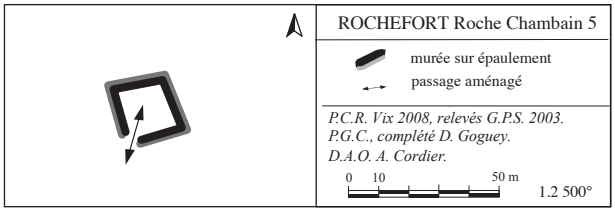

Fig. 94. *Les enclos réguliers 4 et 5 de la Roche Chambain, vides d'éléments métalliques (DAO D. Goguey et A. Cordier).*

comparable à celle des enclos funéraires laténiens ou gallo-romains connus ailleurs.

Interprétation d'ensemble de la Roche Chambain

Ce vaste parcellaire ne comporte aucun pierrier quadrangulaire avec pierres taillées évoquant les constructions antiques de la Combe de l'Air voisine. Par contre des habitats en matériaux périssables sont identifiés dans de petits enclos imbriqués dans le parcellaire, ils ont fourni des éléments de datation laténiens (fragment fibule B/C, fibules Tène D et tessons Ier siècle av.), gallo-romains précoces (as de Nîmes, fibules et tessons datés du Ier siècle), et du IIe siècle (monnaies et tessons).

Les signes les plus anciens d'occupation (Tène B) ont été recueillis dans de petits enclos d'habitats intégrés à de longues murées. À ces périodes peuvent correspondre des tertres à caractère funéraire et des murées ourlant les rebords qu'on retrouve dans de nombreux autres sites. Il est difficile de dire si la fermeture complète des parcelles a été faite d'emblée ou progressivement, dans la mesure où les jalons de datation dessinent une vaste période. L'aspect du site et de certaines structures (par exemple enclos autre qu'habitat installé dans une vaste parcelle, et sur lequel s'alignent d'autres limites) font présumer une volonté collective. En tout cas, étant donné la convergence des éléments de datation dans les différents habitats, le parcellaire dans sa totalité était en place au Ier siècle avant J.-C.

Le bon état du site et les prospections répétées permettent d'appréhender les fonctions des parcelles. Les parcelles d'habitat sont identifiées par la présence d'enclos aménagés et le matériel recueilli. On remarque des parcelles presque complètement en lapiaz avec des passages et des aménagements qui laissent supposer des activités de récupération de matériaux. D'autres parcelles ont vocation à entourer des groupes de tertres à caractère funéraire ou non. Enfin la mise en valeur agricole, concrétisée par un coutre d'araire, deux dents de herse (fig. 95), des pique-bœufs, explique les importants aménagements de terrasses dans un secteur où les terres cultivables sont très réduites (rebords de la vallée très étroite du Brevon).

La parcelle nord est intéressante à plusieurs titres : elle constitue le deuxième exemple, avec Chanoi 23, d'un habitat en matériaux périssables non entouré d'un enclos mais d'une vaste parcelle. On y note la présence de deux objets rares (coin à estamper et monnaie de Didius Julianus) et le travail du fer, concrétisé par des déchets, des emplacements à battitures et deux outils spécifiques, le marteau et le coin à estamper, qui signalent un atelier de forgeron.

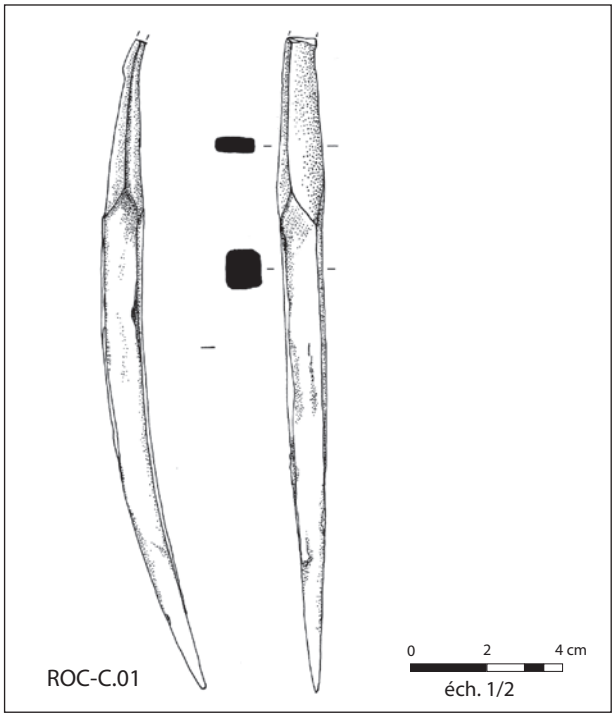

Fig. 95. *Roche Chambain (Rochefort). Mobilier métallique du centre du parcellaire (3) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

IV.3. Le sud du plateau de la forêt domaniale (fig. 79)

IV.3.1. *L'enclos de Barlot* (fig. 96)

L'ensemble de Barlot, de forme quadrangulaire, s'étend en bordure de lapiaz sur 1,5 ha. Deux passages sont bien marqués aux angles nord-ouest et nord-est, précisément du côté de la voie antique Le Tremblois-Essarois qui passe à 100 m au nord ; deux autres, plus étroits, sont aménagés à l'est, l'un rendu bien visible par deux pierres dressées. Un gros pierrier aplati (bâtiment en dur effondré à toiture de dalles sciées) commande l'un des principaux passages vers l'extérieur. L'organisation interne de ce vaste enclos, qui a fait l'objet d'une étude botanique (Jannet, 2002), a pu être appréhendée par une observation détaillée des structures, associée à une prospection au détecteur à métaux (Pautrat, Goguey, 2007 ; *idem*, à paraître b). Au sud-est une parcelle allongée de 2 500 m², limitée par deux murées rectilignes, est accolée à l'enclos principal fermé tantôt par des murées, tantôt par un

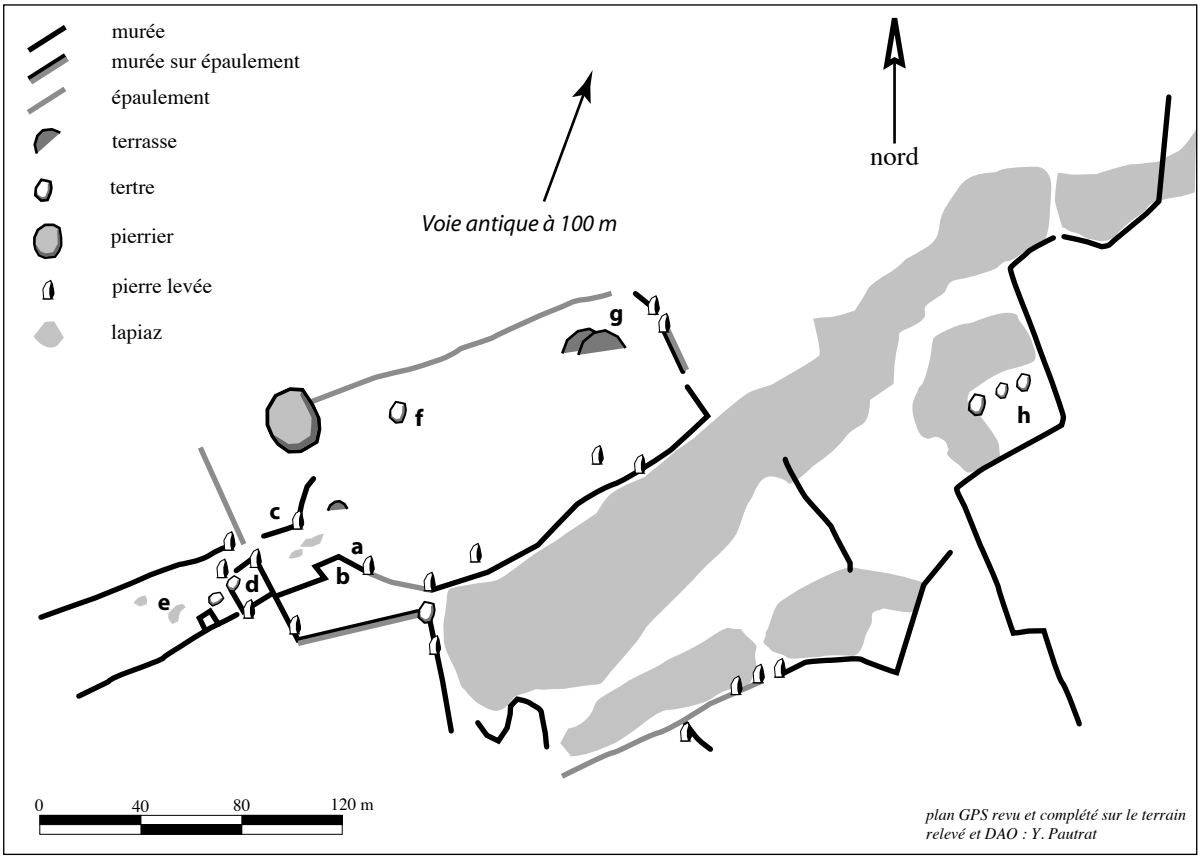

Fig. 96. *Enclos de Barlot (Villiers-le-Duc). Les différents espaces occupés (DAO Y. Pautrat).*

épaulement pierreux au tracé légèrement curviligne. À la jonction de la parcelle et de l'enclos, des subdivisions complexes sont matérialisées par des murées à angles droits, des pointements de lapiaz, des dalles dressées et des tertres. Parmi les « cellules » ainsi délimitées on peut distinguer des espaces aux fonctions différentes caractérisées par une terre sombre modifiée et du matériel métallique spécifique :

- Espaces d'habitat

Les espaces b et d où l'on a trouvé une densité de petit matériel ferreux, des tessons nombreux, une charnière, un poids, évoquent des habitats en matériaux périssables avec fondations en pierres. L'espace g, terrasse où ont été trouvés les indices de datation les plus anciens, pourrait constituer un habitat antérieur.

Il faut noter aussi la présence d'un pierrier commandant l'entrée nord-ouest. Il livre les indices d'un bâtiment effondré avec des fragments de dalles sciées de couverture.

- Espaces d'atelier

Trois espaces (a, c et e) sont caractérisés par la présence de battitures, déchets de fer et coulures. La vaste terrasse c est, en sus, le lieu qui a donné l'essentiel des monnaies (fig. 97 et 98).

Barlot, Espaces b, c, g, d, e	
Équipement personnel	- Une spire de ressort et épingle de fibule laténienne (G.01) - 60 clous de chaussure
Équipement domestique	- Une clé à anneau sommée de deux points, à canon creux, d'époque romaine, tenue par un anneau et 2 maillons de chaîne (B.02) - Un gond à encastrer - Un piton à œil à deux pointes - 180 clous de menuiserie - Une demi-charnière à encastrer, de meuble (D.01) - 2 maillons en huit, d'époque romaine - Un couteau de cuisine - Une agrafe en bois

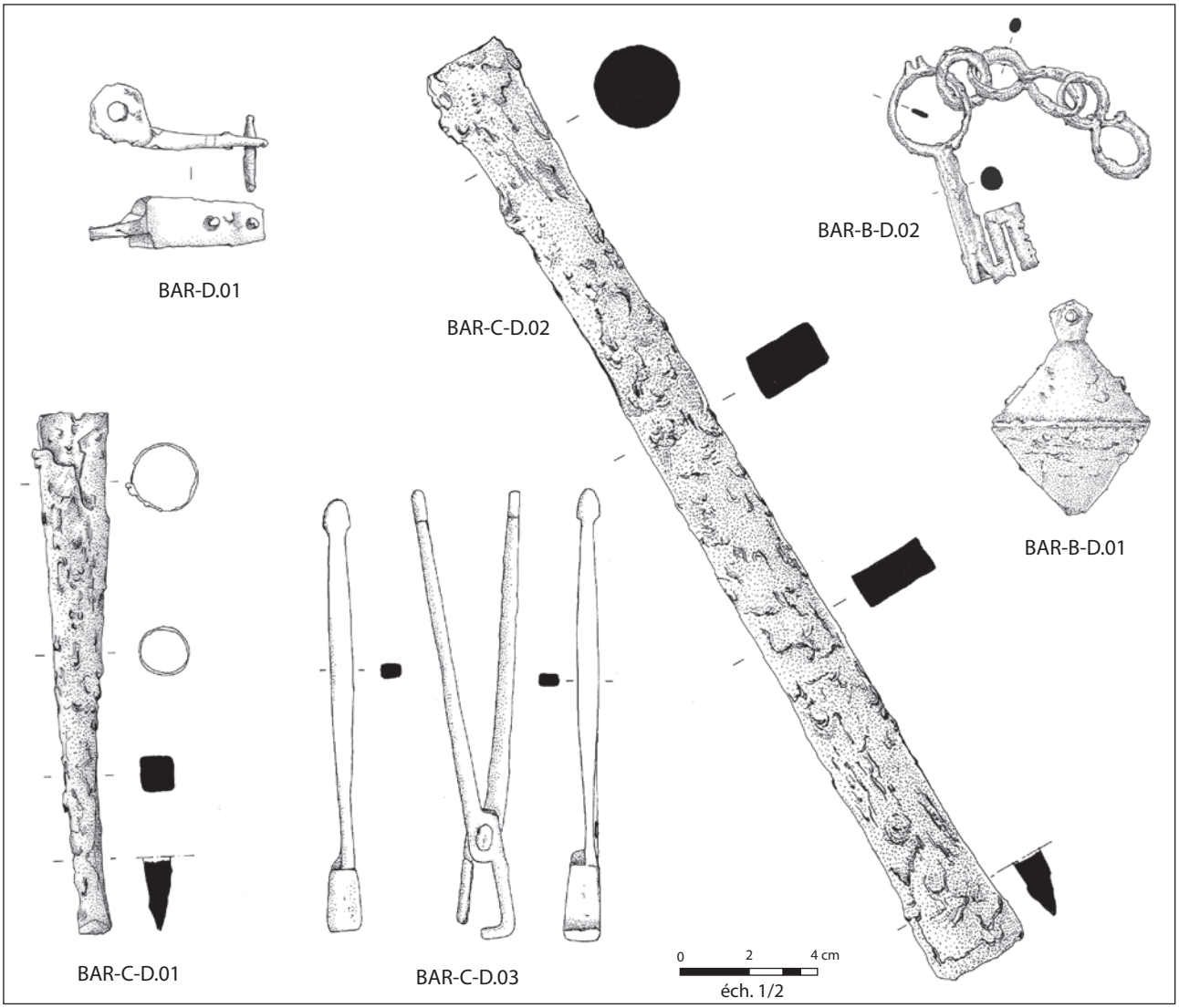

Fig. 97. *Enclos de Barlot (Villiers-le-Duc). Mobilier métallique (espaces b, c et d) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Barlot, Espaces b, c, g, d, e	
Échanges	- Un poids en fer muni d'un anneau de suspension - Une monnaie de Vespasien (catal. Popovitch n° 16, Annexe 3) - Une monnaie de Domitien (catal. Popovitch n° 17) - Une monnaie de Trajan (catal. Popovitch n° 18) - 3 monnaies d'Hadrien (catal. Popovitch n° 19 et 20) - 3 monnaies d'Antonin (catal. Popovitch n° 22, 23 et 25) - 2 monnaies de Faustine (catal. Popovitch n° 27 et 28) - 2 monnaies de Marc-Aurèle (catal. Popovitch n° 30 et 32) - Une monnaie de Septime Sévère (catal. Popovitch n° 37)

Barlot, Espaces b, c, g, d, e	
Activités agricoles	- Une partie de fixation d'un coutre - Une clochette
Activités artisanales	- 2 ciseaux à bois à douille, de charpenterie (C-D.01 et C-D.02) - Une petite tenaille à cage (D.03) - 3 chutes - Des scories
Transport	- Un passe-guide en alliage cuivreux, à anneau et tige de fixation en fer (G.02) - Un mors de cheval en fer aux deux parties asymétriques (G.03) - Une ferrure de caisse de char - 2 pique-bœufs en fer - Une clavette en fer

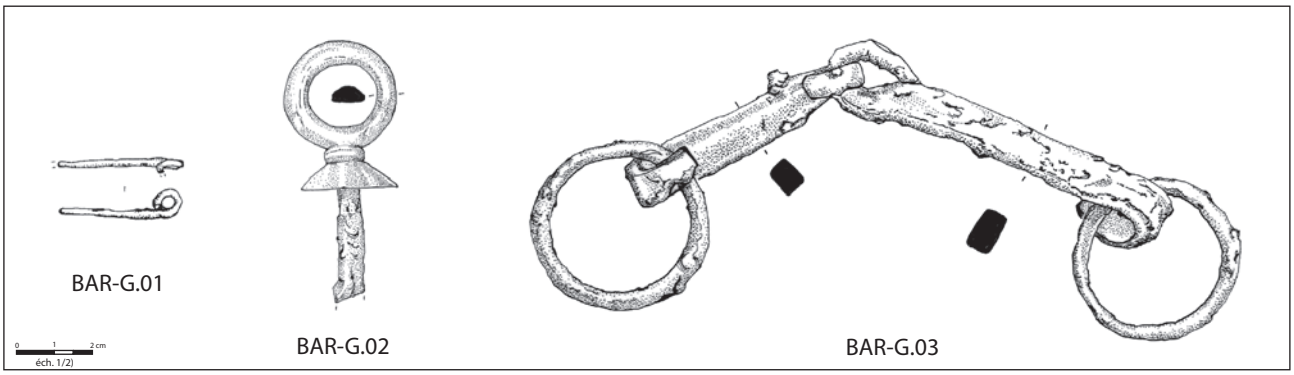

Fig. 98. *Enclos de Barlot (Villiers-le-Duc). Mobilier métallique (espaces g) (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Barlot, Espaces b, c, g, d, e	
Céramique	- Un rebord noir de pot gaulois (IIIe à Ier siècle avant notre ère) - Un fragment de céramique campanienne (Ier siècle avant notre ère) - 5 tessons faciès mandubien, 2 céramiques du Beuvray à paroi fine et décor, 5 parois fines gallo-romaines, 4 fragments céramique métallescente
Autres matériaux	- Dalles sciées - Fragment de verre
Indéterminé	- Talon d'une arme d'hast ou de bâton

À une centaine de mètres à l'extérieur de l'enclos, à l'est, un espace vide limité par des murées ou du lapiaz accueille trois tertres et une autre zone probable d'habitat, avec des éléments de datation du IIe siècle ap. J.-C. À l'évidence, les larges surfaces de lapiaz adjacentes à ces divers enclos ont fait l'objet d'exploitations ponctuelles (dépressions « vidées » et blocs regroupés en amas, dégagement d'un chemin).

Barlot, emplacement 2	
Échanges	- Monnaie de Faustine (catalog. n° 28)
Céramique	- Débris d'amphorette - Un goulot - Un tesson gallo-belge - Un pied de marmite tripode - Une assiette avec pied porteur

Les périodes post-antiques sont attestées par deux boucles de chaussure en alliage cuivreux et une pointe de flèche en fer.

La relative « richesse » de cette zone par rapport aux autres (voir Annexe 1), indiquée par le nombre de monnaies et la variété de céramiques fines, peut être expliquée par la profondeur du sol (40 cm au lieu de 20 cm), la proximité de la voie et un rôle commercial (poids et monnaies).

IV.3.2. *L'enclos de la parcelle 598 : « Le Petit Barlot »* (fig. 99a)

À 600 m au nord-est de l'enclos de Barlot, on trouve un autre enclos trapézoïdal irrégulier, d'environ 4000 m², limité par des murées de pierres (localement sur épaulement, par exemple au nord) et, au sud, par un fort épaulement qui se prolonge vers l'est. À l'ouest, il est associé à quelques éléments de parcellaire rectilignes soutenant des terrasses, au nord de la voie Essarois – Tremblois ; de ce même côté une interruption de la murée peut constituer une entrée. Cet enclos englobe un pierrier d'environ 12 x 5 m, allongé nord-sud, et dans son angle nord-est un enclos interne de plus petite taille (env. 200 m²), plutôt rectangulaire, ouvert vers le sud et vers l'est (interruptions d'environ 2 m de large), ainsi qu'un tertre ponctuel d'environ 3 x 2 m. Cet enclos se raccorde à la murée sur épaulement qui ferme le nord de l'enclos principal, par une « terrasse » surélevée qui peut éventuellement correspondre à un bâtiment. C'est ce dernier enclos interne qui a fourni des éléments de datation lors de la prospection au détecteur de métaux, en particulier de nombreux clous qui évoquent un bâtiment en matériaux périssables le long de la murée ouest (fig. 100).

Enclos de la parcelle 598	
Équipement personnel	- Une fibule en alliage cuivreux à ressort protégé et à arc massif, type Langton Down (de 20 av. J.-C. à 30 ap. J.-C.) (598.01) - 12 clous de chaussure
Échanges	- Un denier d'argent républicain (catal. Popovitch n° 5, Annexe 3) - Une monnaie d'Antonin (catal. Popovitch n° 25) - Une monnaie de Marc-Aurèle (catal. Popovitch n° 30)

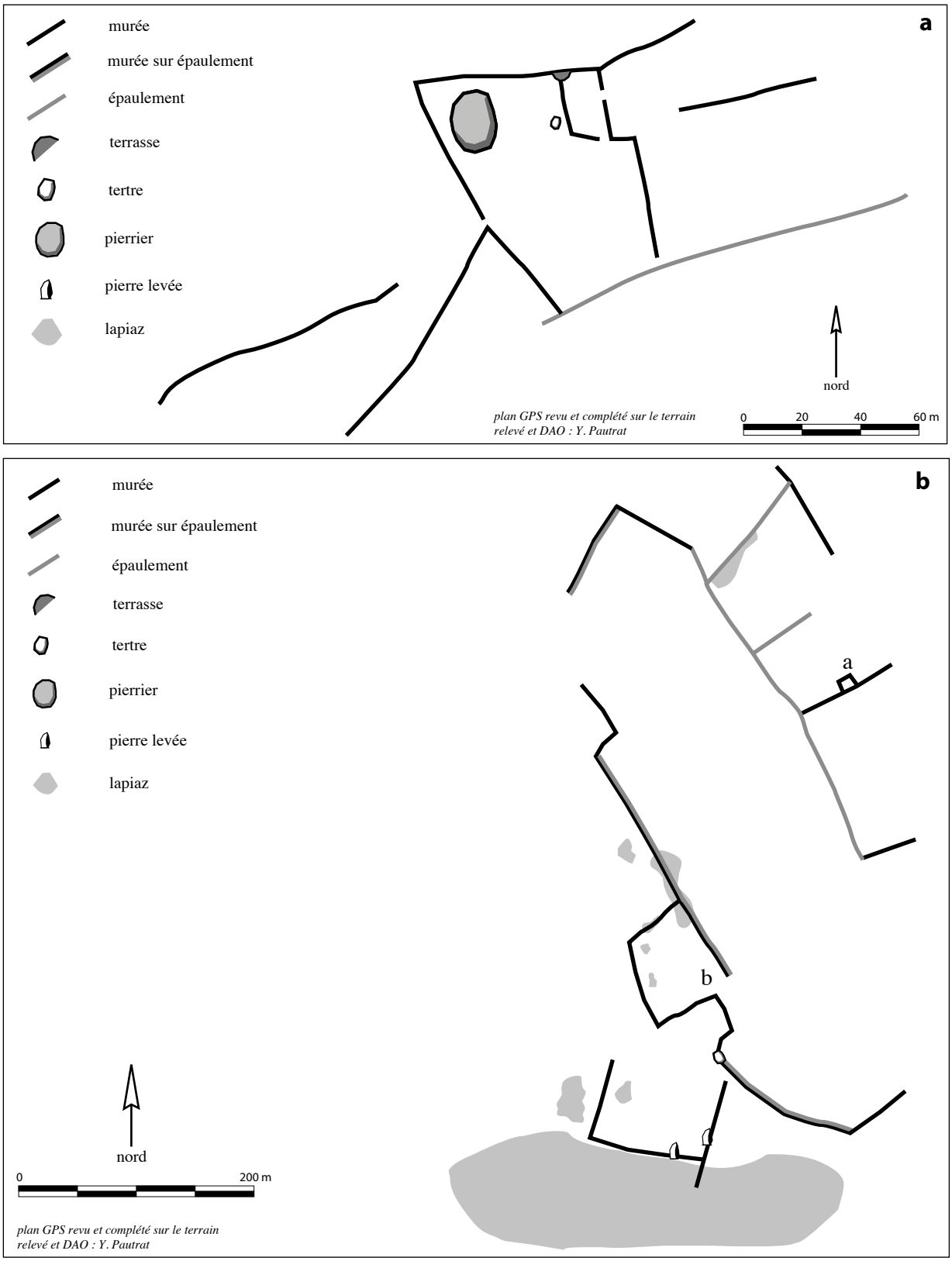

Fig. 99. a. *Enclos le Petit Barlot 598.* **b.** *Enclos des parcelles 483 et 486 (DAO Y. Pautrat).*

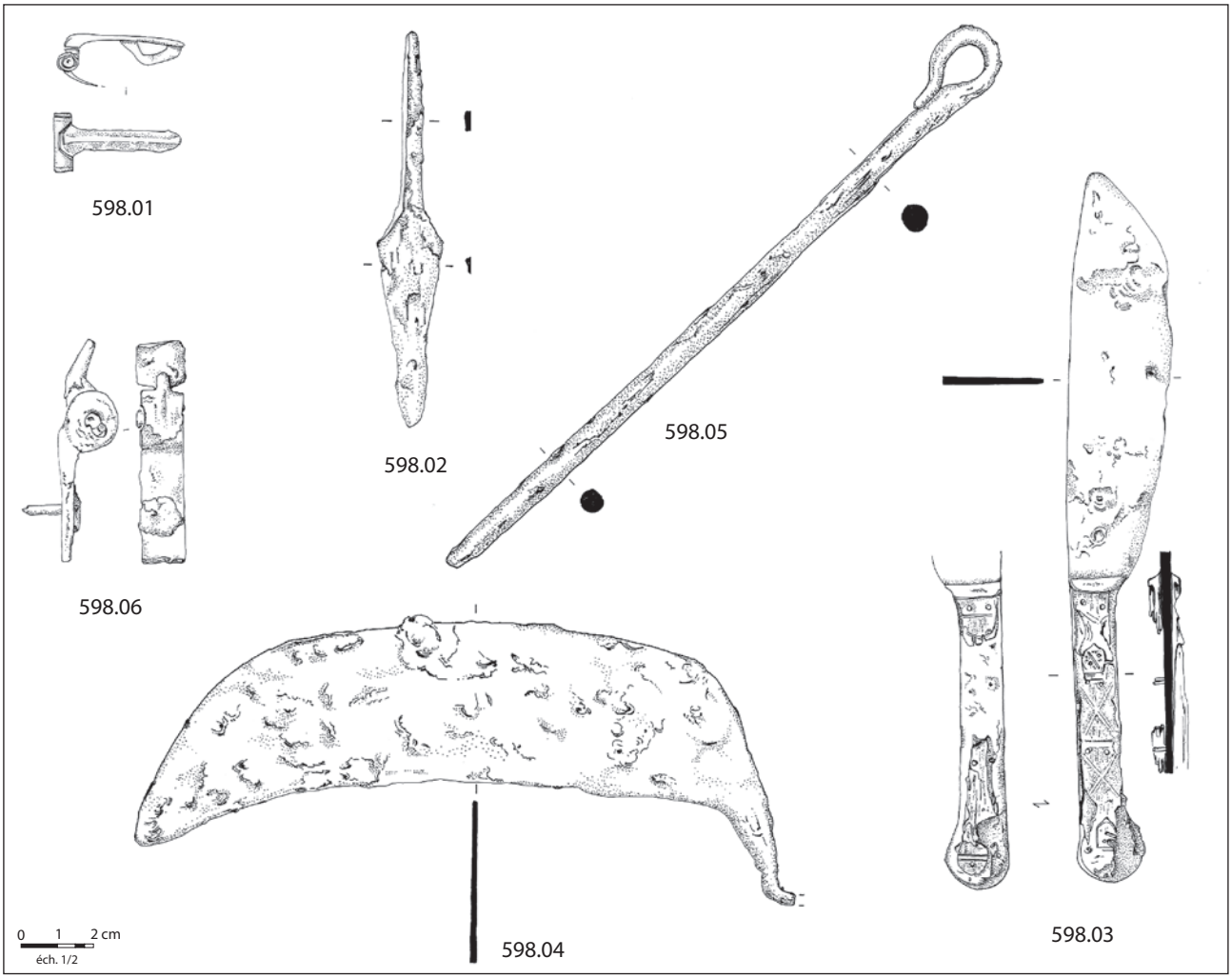

Fig. 100. *Enclos le Petit Barlot 598. Mobilier métallique (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

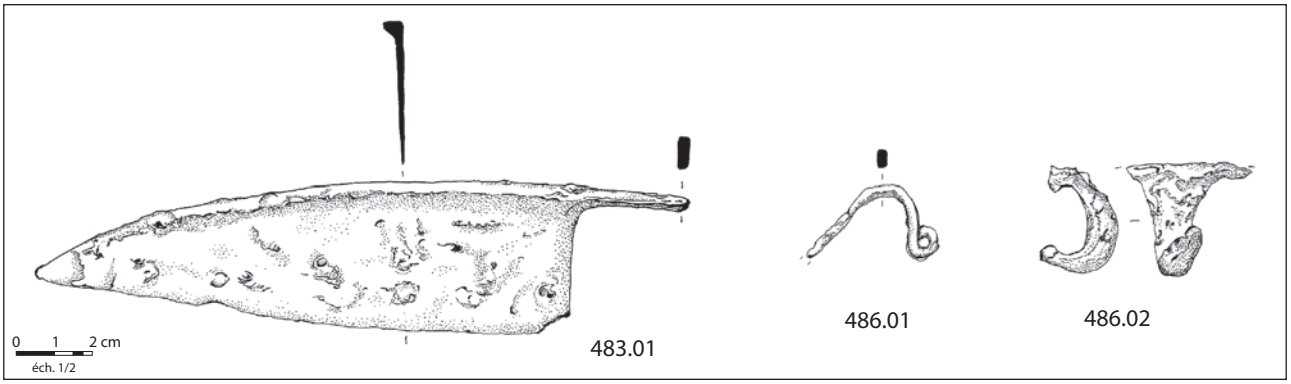

Fig. 101. *Mobilier métallique des enclos des parcelles 483 et 486 (dessins J.-R. Bourgeois ; DAO A. Cordier).*

Enclos de la parcelle 598	
Équipement domestique	- Une penne à décrochement de coffret en fer - Une charnière de coffre, en fer (598.06) - Un anneau en huit - Deux anneaux - Un élément de chaîne - Un couteau de cuisine - 47 clous de menuiserie - Un clou de charpente
Activités agricoles	- Un pique-bœuf
Activités artisanales	- Une douille de renfort de timon - Une extrémité de tarière - Un fendoir (598.04) - Une virole pour manche en bois - 2 éléments de chaîne - Des scories
Céramique	- Un tesson de céramique à dégraissant calcaire - 2 fragments d'amphore - 6 tessons de céramique gallo-romaine grossière - Un tesson de céramique sigillée
Autre	- 2 rebords de verre blanc
Indéterminé	- Un anneau en huit - Une tige à l'extrémité à anneau roulé de suspension d'un ustensile indéterminé (598.05)

On peut supposer deux espaces de travail : l'un situé sur la terrasse surplombant le petit enclos (scories et pique bœuf) et l'autre marqué par une forte concentration de clous, tiges, débris entre les deux tertres.

Les vastes terrasses (cultivées ?) ne contenaient aucun élément métallique.

L'époque moderne est représentée par une pointe de flèche (598.02), un couteau (598.03) au manche en os décoré de blasons, de lignes et de X (XV^{e}-XVI^{e} siècle) trouvé à une grande profondeur dans l'enclos fermé interne.

IV.3.3. *Les enclos des parcelles 483 et 486* (fig. 99b)

À l'image de ce que l'on connaît dans la vallée de la Digeanne, la parcelle 483, au sud de la forêt domaniale, comprend un dispositif de parcelles ouvertes, parallèles, délimitées par des murées sur épaulement qui descendent une très faible pente, accrochées en partie haute à un épaulement haut de 1,50 m à rares pierres. Ces parcelles sont largement ouvertes sur l'extérieur en partie basse et leur surface varie de 5000 m² à un hectare. Appuyé à l'une de ces murées, dans la parcelle centrale, on trouve un petit enclos fermé quadrangulaire d'environ 10 x 11 m, analogue à ceux de Barlot (murée basse en léger épaulement de 0,30 m, large de 2 m). Par sa forme, cet enclos carré fermé, de petites dimensions (100 m²), adossé à une murée, peut évoquer un enclos cultuel. Le matériel métallique permet seulement de présumer une construction (fig. 101).

Enclos de la parcelle 483	
Équipement domestique	- 3 fragments de lame - Un petit couteau - 15 clous de menuiserie - Un petit outil spatulé
Activités agricoles	- Demi-force (483.01)
Céramique	- 10 tessons de céramique gallo-romaine

À 150 m au sud-est, un dispositif parallèle montre une longue murée sur épaulement qui suit la courbe de niveau supérieure du rebord de plateau (en intégrant des pointements de lapiaz) et à partir de laquelle se développent, côté plateau, deux parcelles quadrangulaires irrégulières, limitées sur quatre côtés par des murées et ouvertes sur l'extérieur par plusieurs passages de quelques mètres de large. Comme à Barlot, l'une des murées intègre des pierres levées et une autre forme limite avec une zone de lapiaz. Sur un espace d'environ 20 m² de terre noire, un petit groupe d'objets métalliques fait supposer un habitat en matériaux périssables (fig. 101).

Enclos de la parcelle 486	
Équipement personnel	- Un arc de fibule de section rectangulaire avec une spire du ressort, de La Tène D2 (486.01) - 3 clous de chaussure
Équipement domestique	- 11 clous de menuiserie - Un fragment de couteau
Transport	- Un anneau rapide - Une partie d'un crochet de harnachement (486.02)

Cette zone a été très abîmée par la tempête de 1999 et ces structures ont été malheureusement endommagées, rendant aujourd'hui leur lecture délicate.

Dans ce même secteur du sud de la forêt domaniale, un espace d'une dizaine de mètres carrés, ponctuellement aménagé au sein d'un vaste lapiaz qui ourle la « Combe Badouillet » (parcelle 591), a livré un matériel métallique inattendu, au sein d'un sol très peu épais. L'abondance de ce petit matériel métallique (vingt clous de menuiserie, sept tiges, trois petits outils à pointes fines et un petit tranchet, auquel s'ajoutent quarante et un tessons), permet de restituer un habitat ou atelier en matériaux périssables. L'ensemble se rapporte à la période antique et corrobore l'hypothèse d'une utilisation ponctuelle du lapiaz rarement

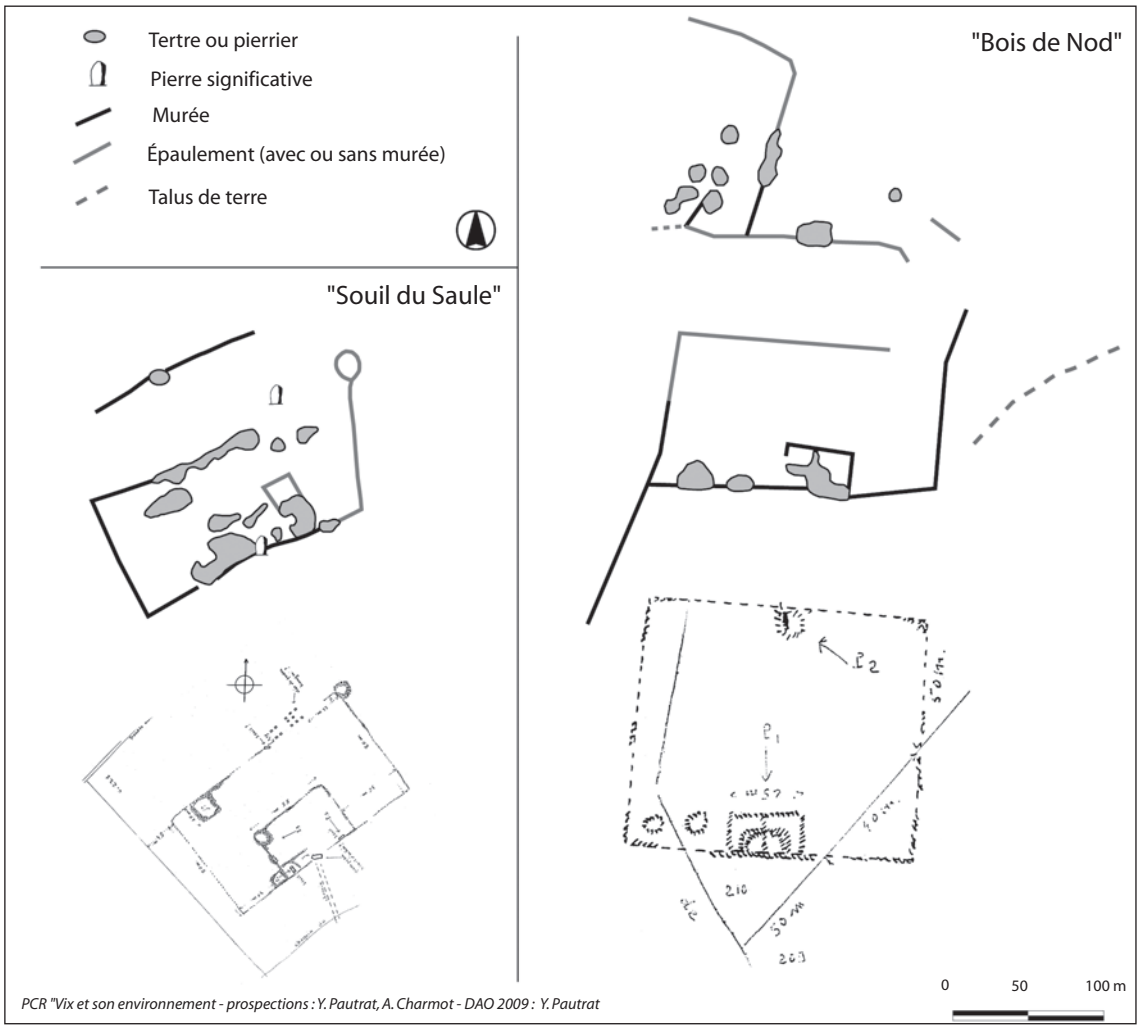

Fig. 102. *Deux exemples de « fermes gallo-romaines », sur le plateau : en haut, relevés G.P.S. 2007-2008 ; en bas, croquis Société historique et archéologique du Châtillonnais (S.A.H.C.) des années soixante (DAO Y. Pautrat).*

éloignée des secteurs d'habitat. L'implantation de ce site dans le lapiaz, alors même que celui-ci n'affleure guère dans ce secteur, et la présence de scories vont dans le sens d'une hypothèse formulée en 2003 à propos des habitats du Chanoi à Essarois : recherche du minerai dans les fissures du lapiaz ?

IV.3.4. *Les « fermes » gallo-romaines en pierre* (fig. 102)

Les prospections de ces dernières années ont également permis de confronter les observations récentes avec celles réalisées dans les années soixante, par R. Paris et C. de Brotonne, pour deux petits établissements ruraux antiques du sud de la forêt domaniale dénommés *villae* du « Souil (ou Soue) du Saule » (fiche n° 35) et des « Bois de Nod » (fiche n° 3).

La première prend la forme d'un vaste enclos ouvert de plus d'un hectare (env. 150 m sur 85 m), limité à l'ouest, au nord et à l'est par un épaulement simple (ou parfois murée sur épaulement) et au sud par une importante murée sur épaulement, irrégulière. Une vaste interruption, ponctuée de deux tertres, ouvre l'enclos dans son angle nord-ouest sur une soixantaine de mètres. La limite nord de l'enclos se transforme localement en un pierrier irrégulier d'une cinquantaine de centimètres de hauteur. Le côté est part en diagonale vers le nord, sous la forme d'un épaulement plus discret, et se termine par une curieuse structure formée d'un épaulement peu élevé se refermant de manière approximativement circulaire (tertre anciennement fouillé ?). Parallèlement à la limite nord de l'enclos, dont il est séparé de 60 m, se trouve un tronçon d'épaulement pierreux peu élevé

(large d'env. 2 m) englobant un tertre arrondi ; il délimite un second enclos parallèle au premier.

Dans l'enclos se trouve un dispositif complexe de bâtiments effondrés et étalés, formant de gros pierriers aux contours très irréguliers. À leur surface, on repère quelques blocs architecturaux taillés, en particulier des seuils ou chambranles de portes, maintenant réenfouis. Des dépressions marquent toujours l'emplacement de pièces (ou des fouilles anciennes). On compte quatre pierriers principaux : l'un, au nord, non loin de la limite de l'enclos à laquelle il peut être associé, deux, au sud, s'appuient contre la murée sud. Entre ceux-ci, contre la murée de limite, se trouve une grosse dalle de calcaire brut, couchée au sol et à demi-soulevée. Longue d'environ 2 m, large de 1 m et épaisse de 0,30 m, elle avait interprétée comme un seuil d'entrée principale par C. de Brotonne. Ces pierriers sont également accompagnés de tertres secondaires qui délimitent des espaces fermés (cours ?). Immédiatement au nord du pierrier principal, se trouve un autre pierrier arrondi qui constitue le quatrième vestige évident de bâtiment. Une murée sur épaulement, large de 2,50 m et haute d'une soixantaine de centimètres, décrit un U appuyé sur le pierrier sud le plus à l'est, formant une cour fermée, à l'intérieur de l'enclos principal. C. de Brotonne avait noté la présence de dés en pierre qu'il interprétait comme des supports de hangar en bois ; nous n'en avons retrouvé qu'un seul, au nord de la vaste interruption du mur d'enceinte, près d'un souillat. Il mentionnait également un chemin nord-sud quittant la *villa* du « Souil du Saule », vers le sud, à partir de la grande dalle considérée comme seuil d'entrée. Nous n'avons rien vu qui permette de confirmer cette indication.

La seconde *villa*, dite des « Bois de Nod », s'inscrit dans un vaste quadrilatère composé de murées sur épaulement et de murées, à cheval entre la forêt domaniale et la forêt communale de Nod-sur-Seine, malheureusement très broussailleuse. C'est un établissement d'une certaine importance, puisque l'enclos principal mesure 70 x 135 m, limité par un épaulement simple ou une murée sur épaulement. Il comporte lui aussi d'importants pierriers, appuyés contre la murée sur épaulement qui constitue la façade sud. Ceux-ci dessinent un bâtiment rectangulaire à deux pièces et un bâtiment carré, plus petit et décalé vers l'ouest. Au nord de l'enclos principal, nous avons constaté la présence d'un dispositif secondaire, séparé de l'enclos précédent par un espace vide et situé légèrement plus bas. Il est constitué d'un épaulement est-ouest rigoureusement parallèle à la limite nord de l'enclos (hauteur 0,50 m en moyenne), localement interrompu par un pierrier quadrangulaire conséquent, comportant des moellons taillés, bouleversé par une fouille ancienne[3]. À l'ouest de ce pierrier, une murée sur épaulement (largeur d'environ 2 m pour une hauteur de 0,40 m) se branche perpendiculairement au premier épaulement ; localement interrompue par un pierrier étalé, elle se poursuit vers le nord-est (plutôt sous la forme d'un épaulement à rares pierres et moins haut) avant d'obliquer à angle droit vers le nord-ouest (murée sur épaulement de 0,50 m de haut) et de disparaître immédiatement au-delà du chemin de périmètre de la forêt domaniale. Un petit tertre rond (2 m de diamètre et 0,30 m de haut) est isolé au nord-est à l'extérieur des enclos.

À l'intérieur de l'enclos ouvert dessiné par ce dispositif et contre l'épaulement sud, on trouve un groupe de tertres ronds, en pierres, de 3 à 4 m de diamètre et de 0,40 à 0,80 m de haut. Quatre ou cinq d'entre eux dessinent un quadrilatère régulier dont l'angle sud est raccordé à l'épaulement est-ouest par une murée sur épaulement de 2,50 m de large et 0,50 m de haut. Il pourrait s'agir de bâtiments légers.

Comme au « Souil du Saule », nous avons donc un double enclos : un enclos principal qui enferme les bâtiments, puis un enclos parallèle vide, légèrement plus étroit. Aux « Bois de Nod », le dispositif se complète par un troisième enclos adjacent aux précédents et comportant probablement des bâtiments plus petits. La taille plus importante des pierriers du « Souil du Saule » permet, seule, de distinguer les deux ensembles. Il ne faut pas oublier, en effet, que cet établissement est probablement à mettre en relation avec les monuments funéraires de Nod-sur-Seine riches en sculpture de qualité (enlèvement d'Europe), fouillés en 1991-93 à moins de 400 m au sud, en bordure de la voie antique Beneuvre-Vertault.

Comme dans le cas des enclos de petite taille, le G.P.S. s'avère toutefois inadapté pour cartographier avec précision ce type de vestiges dont il faudrait pouvoir dégager les limites exactes avant relevé. Il semble néanmoins, à la lecture des fiches Paris et au vu des relevés G.P.S. disponibles, que ce schéma général d'établissement rural antique (bâtiments dans un enclos principal + enclo(s) adjacent(s)) se répète fréquemment dans l'emprise de la forêt domaniale. Le terme de *villa*, couramment utilisé après R. Paris, semble totalement inadapté et devrait être réservé aux grands ensembles de plan classique, photographiés par R. Goguey dans les zones cultivées (par exemple à Nicey).

3. Il s'agit probablement de la fouille Lagorgette, Joffroy, Paris, réalisée en 1941.

Nous préférerons donc ici le terme de « fermes », mieux adapté à ces petits établissement ruraux associés à un parcellaire de type agricole ou pastoral.

Dans ces fermes, R. Paris signalait des tessons grossiers et surtout des moellons taillés, des dalles sciées, de la sigillée et des fragments de verre gallo-romain. Dans quatre habitats, une statue gallo-romaine (ou ses fragments) a été trouvée. Le seul établissement vraiment fouillé dans les années soixante, celui de la Pépinière (Villiers-le-Duc), comportait des mosaïques, de l'enduit peint, des tessons de sigillée et de poterie à engobe noire, sous des pierriers recouvrant des bâtiments carrés ou rectangulaires (MARTIN, 1964, p. 315-316). Les prospections actuelles se bornent à un enregistrement superficiel des reliefs visibles et ces éléments mobiliers ne sont donc pas dégagés et relevés. Tout au plus, a-t-on quelquefois noté, qu'au-delà des moellons et dalles sciées déjà mentionnés, ces habitats en dur livrent des pierres de taille et des éléments d'architecture en pierre : seuils, crapaudines, fragments de colonnes, etc. Le terme de « ferme » ne recouvre donc pas forcément une réalité strictement rurale, pauvre et inconfortable, mais peut correspondre à un habitat de qualité, quoique de petite taille (fig. 102).

De manière plus globale, ces habitats en dur de l'actuelle forêt domaniale semblent se regrouper en deux nébuleuses, séparées par une zone de combes, à l'intérieur desquelles l'intervalle entre deux sites peut varier de 300 m à 900 m. Le sujet demanderait à être analysé plus en détails : analyse spatiale, mais surtout sondages ou fouilles visant à mieux dater et caractériser ces habitats. Cette problématique sort toutefois largement des études en cours.

V. ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE

V.1. LES HABITATS

V.1.1. *Rapport à l'eau* (fig. 103 et 104)

Le rapport à l'eau de ces habitats a fait l'objet d'une étude spécifique (GOGUEY, PAUTRAT, 2009a) : en prenant pour références non seulement les cours d'eau actuels (rivières, ruisseaux et sources) mais aussi la couche géologique J1b-J2 d'où sortent les sources les plus nombreuses du Châtillonnais, on observe « une disparité flagrante entre les habitats en dur et les autres : les habitats en dur sont éloignés de l'eau (près de la moitié sont à plus de 3 km et seulement quatre à moins de 500 m), tandis que trente-huit habitats en matériaux périssables sont situés à moins de 500 m de l'eau, et, parmi eux, vingt-trois à moins de 250 m ». Ces résultats n'ont rien d'étonnant pour les habitats en matériaux périssables dont les enclos sont souvent reliés directement à une source par un chemin creux sinueux, et sont en symbiose avec l'environnement naturel. Mais l'éloignement des habitats en dur, plus marqué encore qu'en Picardie, dans le Berry ou la Champagne crayeuse, pose la question du ravitaillement en eau. Nous avons proposé, comme hypothèse de travail, la mise en œuvre d'un conseil très pragmatique de Columelle, qui, après avoir décliné les situations préférables pour un habitat, concède que « s'il ne s'y trouve point d'eau courante, et qu'on ne trouve même pas d'eau de pluie, on construira de vastes citernes à l'usage des hommes et des abreuvoirs pour les bêtes » (*re rust.*, livre V). La présence, dans la cour, de deux habitats en dur et de vastes cuvettes, dont on peut penser qu'elles ont été des mares aménagées, semble aller dans ce sens.

V.1.2. *Variété des enclos entourant les habitats* (fig. 105, 106 et 107)

Les enclos se distinguent du reste des murées par quelques caractéristiques récurrentes : leurs murées sont plus hautes que les murées voisines, certains passages sont marqués par une pierre dressée, et l'espace interne comporte des structures diverses. Tout en étant constitué par les mêmes limites, aucun des enclos de rebords de vallon n'a une forme identique à une autre et cette variabilité s'explique par la dépendance au milieu naturel, c'est-à-dire d'une part les inflexions du rebord de plateau ou les langues de plateau, d'autre part les bancs de lapiaz auxquels les enclos sont toujours contigus.

L'irrégularité des formes est un indice qui permet de départager les enclos d'habitat de sept enclos petits (moins de 25 m de côté) et réguliers – carrés ou rectangulaires – (Chanoi 04, Roche Chambain 4 et 5, Busseaut-Didier 1). Orientés selon les quatre points cardinaux, la prospection métallique n'y a trouvé aucun matériel ou a décelé un matériel spécifique différent de celui des habitats, comme aux Grands Carrés (demi-pièces et anneaux). On aura une idée de cette différence en comparant les enclos 1 et 2 de Busseaut-Grange-Didier et du Chanoi 2 et 4 (fig. 71 et 9). Les enclos d'habitat Chanoi 2 et Busseaut 2 sont de forme irrégulière et curviligne, alors que les petits enclos Chanoi 4 et Busseaut 1, auxquels ils sont reliés par une murée, sont de forme carrée ou trapézoïdale, évoquant les enclos funéraires laténiens connus en terres cultivées. Une autre hypothèse pourrait être celle « d'enclos à banquets en contexte rural » (POUX,

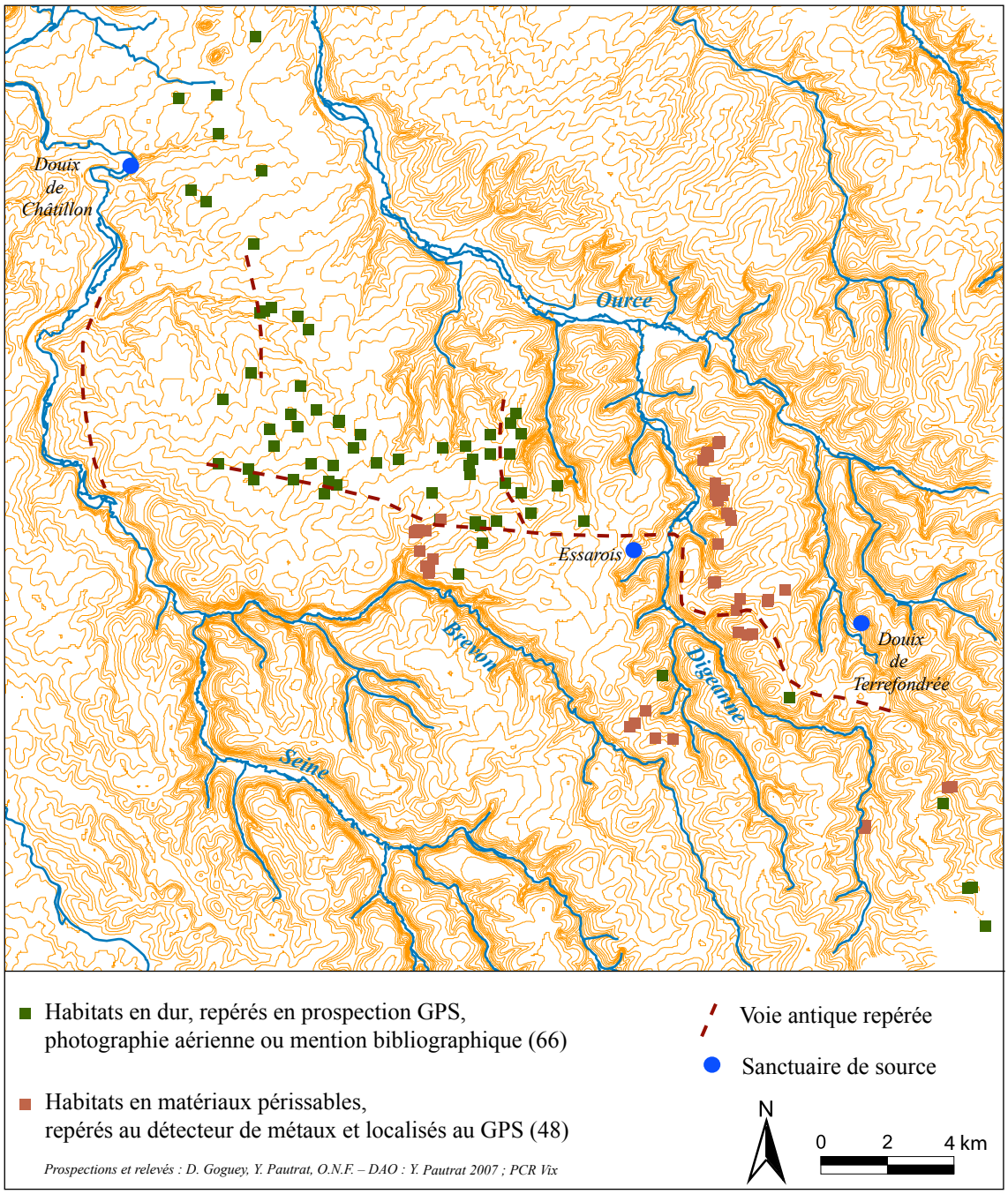

Fig. 103. *Carte de répartition des habitats : sur le plateau, on trouve surtout les habitats en dur et sur les rebords, les habitats en matériaux périssables (DAO Y. Pautrat).*

2000, p. 224), si on suit cet auteur, qui voit dans deux petits enclos quadrangulaires de 16 m de côté, dont la fouille a livré des amphores et ossements animaux, « la reproduction, à une échelle plus réduite, de rites communautaires en vigueur sur les sanctuaires ».

Les plus lisibles des enclos d'habitats sont fermés, comportant plusieurs structures et souvent des partitions internes. Les uns sont simples (La Bécardière, Doucharme 35, Busseaut-Bellenod 11), d'autres emboîtent un enclos à l'intérieur d'un autre (Grands Bouchots, enclos 598), d'autres sont accolés (Chanoi 28, Les Côtes 1 et 2, Busseaut-Bellenod enclos 1 à 4, Grands Bouchots, Coteau Guénard 1). Comme dans les parcelles un alignement de tertres peut remplacer une murée, ainsi l'enclos Coteau Guénard 1 est-il fermé sur trois côtés par une murée, le quatrième étant un léger épaulement renforcé par un alignement de tertres.

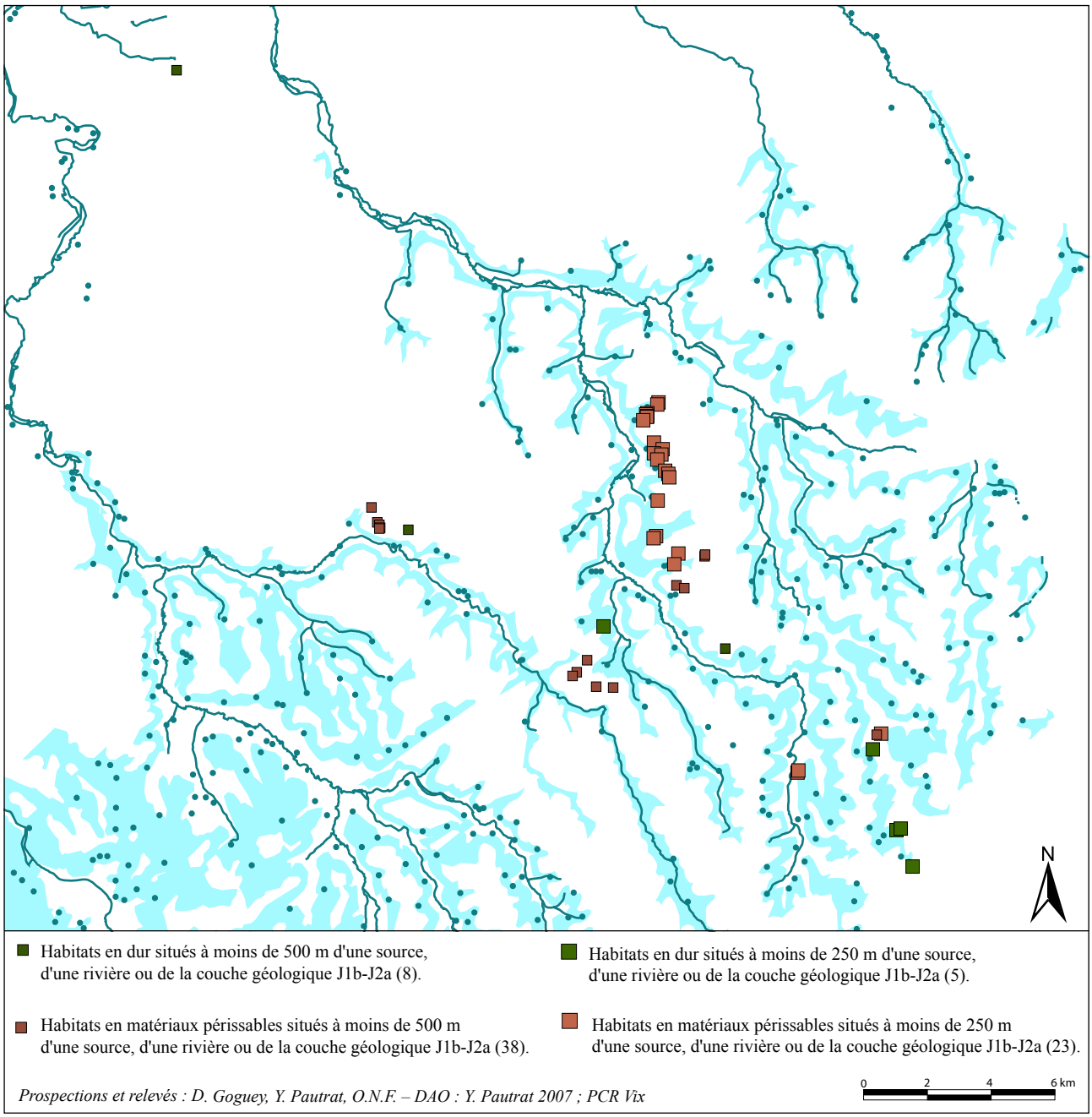

Fig. 104. *Carte de rapport à l'eau des habitats (DAO Y. Pautrat).*

D'autres enclos sont semi-ouverts et encore plus éloignés d'un modèle géométrique. Un espace est matérialisé entre deux ou trois murées qui se poursuivent souvent au-delà : Chanoi 02, 30 et 32, Roche Chambain 1 et 2, Beaulieu.

Des habitats ont été décelés aussi à l'intérieur de vastes parcelles. Au Chanoi 23, l'habitat est situé dans l'angle d'une parcelle de 30 000 m². L'emplacement 5 à Busseaut-Bellenod est situé dans l'angle de la plus vaste parcelle. À la Roche Chambain, une parcelle de 14 000 m² abritait un emplacement de travail du fer (amas de terre sombre et battitures) et deux habitats.

Il est difficile d'évaluer avec précision la superficie des enclos qui n'ont pas une forme géométrique, ne sont pas tous fermés, la question du choix de la partie mesurée (enclos principal, parcelles adjacentes) se pose de la même manière que pour les enclos fossoyés (Leroux, 1999, p. 52). La superficie de ces espaces totalement ou partiellement enclos est variable : quelques centaines de m² (Doucharme 1 et 35, Roche

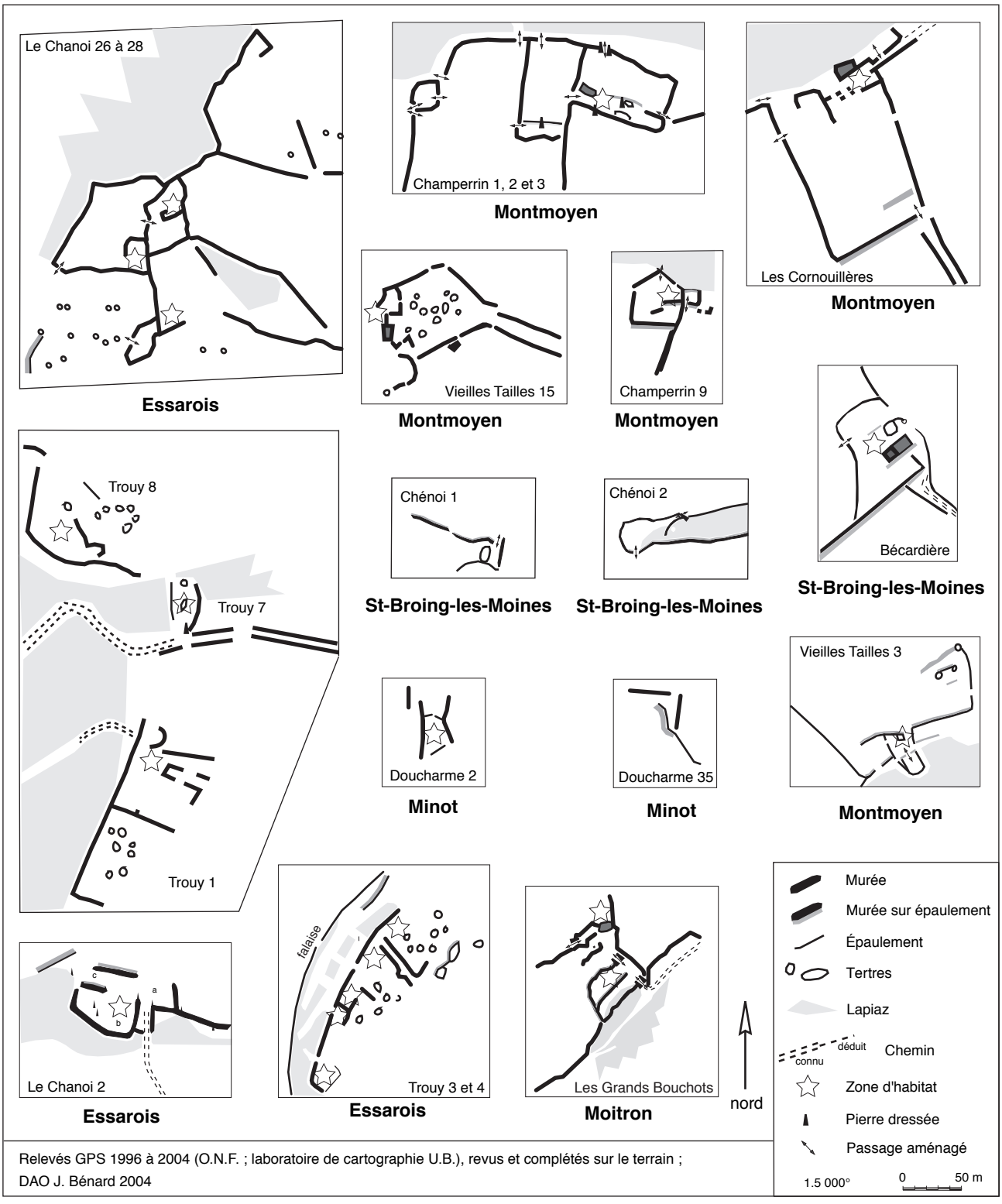

Fig. 105. *Enclos de formes irrégulières, entourant des habitats en matériaux périssables, les enclos du Trouy, des Cornouillères et Vieilles Tailles ont été étudiés en 2001 (Goguey D., Bénard J.) (DAO A. Cordier).*

Chambain 1, 2, 3,8, 9, Busseaut-Bellenod 1, 2, 3, 7, comme Trouy 7 et 8 étudiés en 2001), quelques milliers de m² (La Bécardière, Coteau Guénard 1 et enclos 598). Quelques-uns dépassent un hectare (Barlot, Grands Bouchots, ainsi que les Cornouillères et Champerrin étudiés en 2001). À l'intérieur des

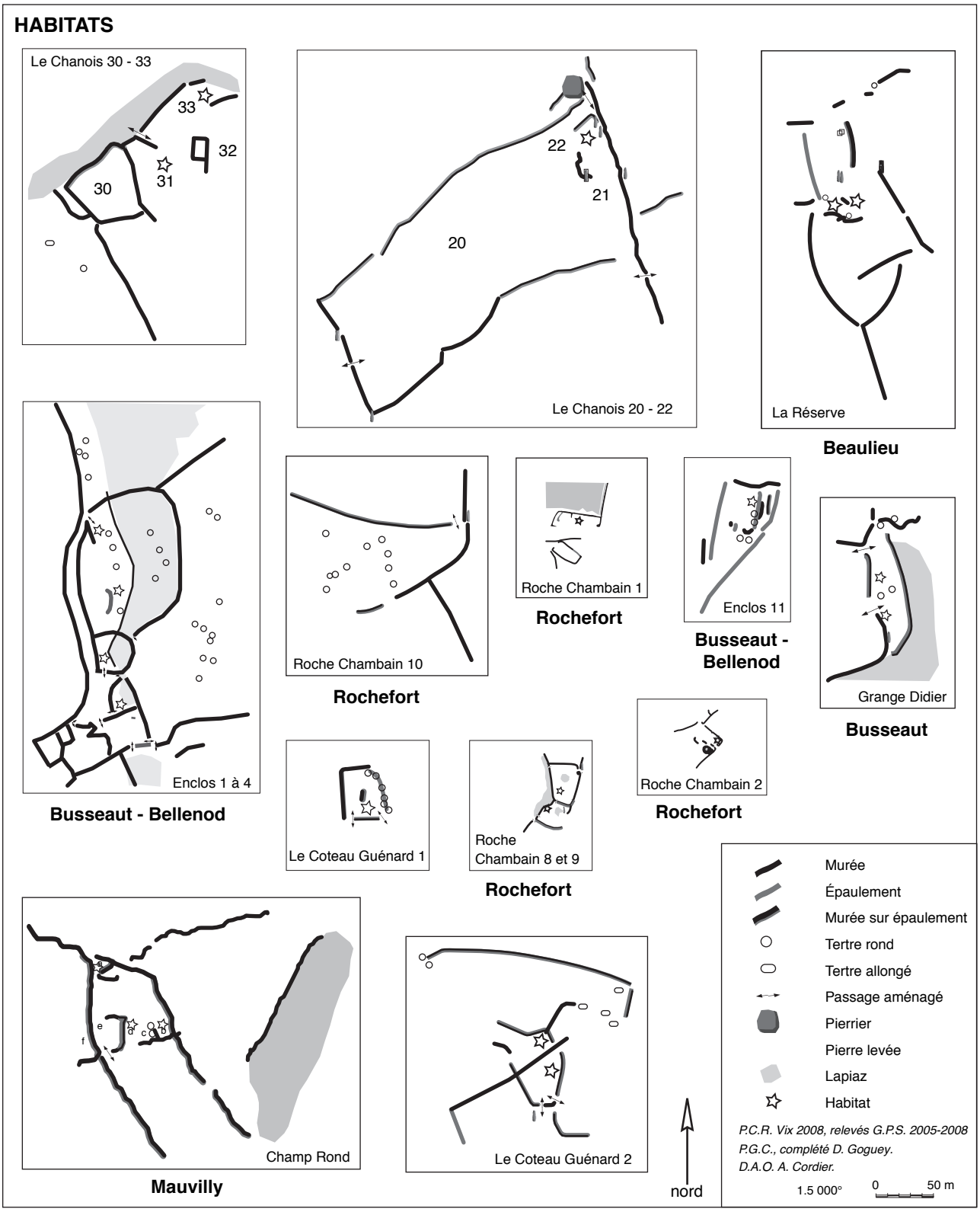

Fig. 106. *Enclos de formes irrégulières, entourant des habitats en matériaux périssables (DAO J. Bénard).*

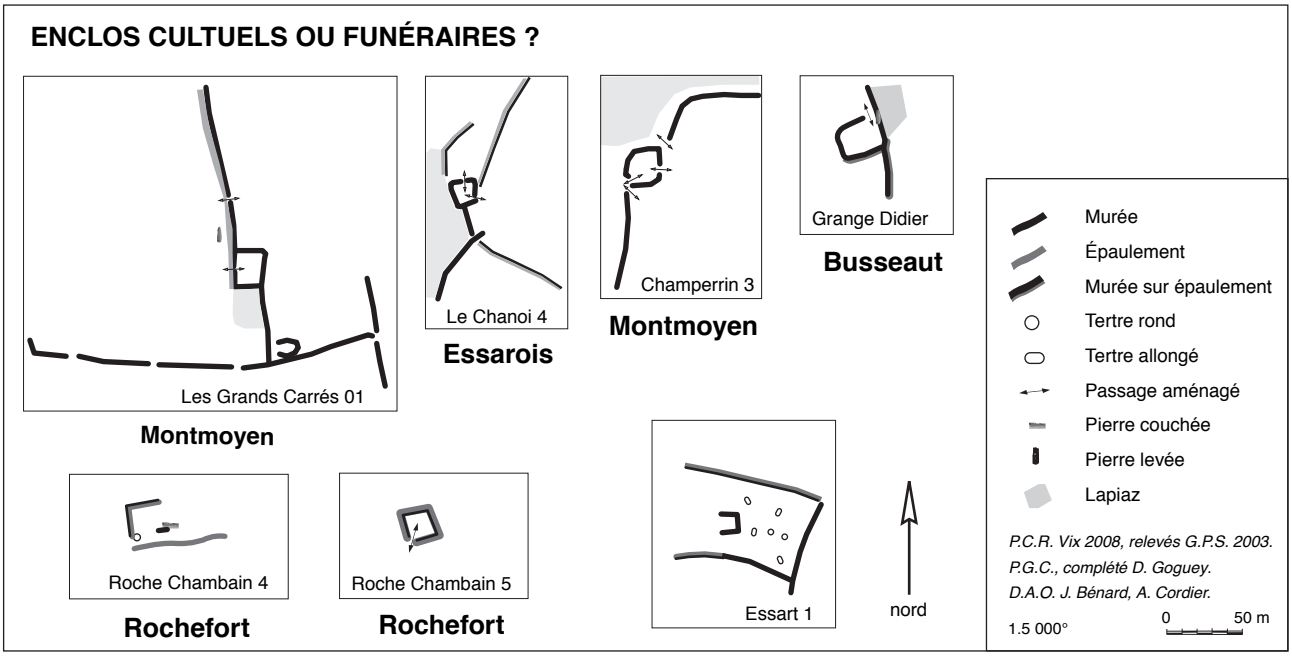

Fig. 107. *Enclos de forme régulière (cultuels ou funéraires ?), de petites dimensions (DAO J. Bénard et A. Cordier).*

enclos grands ou petits, les emplacements directement liés à l'habitat, mis en lumière par la concentration de matériel métallique et la terre modifiée, occupent une surface constante (moins de 100 m²), mais dans les grands enclos on trouve plusieurs emplacements distincts et des parties vides.

Enfin, en l'absence de fouilles extensives, la prospection métallique a permis d'appréhender quelques habitats dont les abords ne sont entourés ni par une parcelle ni par un enclos : au Chanoi, par exemple, les emplacements 15, 17 et 18 ne sont pas enclos.

V.1.3. *Différentes modalités de constructions*

La conjonction d'une structure en pierre délimitant un enclos ou soutenant un espace vide de structures, mais dans lequel la prospection révèle un semis de petit matériel ferreux et d'éléments datants, associés à une terre modifiée (plus sombre, organique), conduit à présumer, dans la plupart des cas évoqués sur les rebords de la Digeanne et du Brevon, un habitat ou atelier en matériaux périssables.

Dans quelques cas, à l'intérieur de grands enclos (Grands Bouchots, Chanoi 28, Bécardière), on trouve un petit enclos rectangulaire peu élevé (type 11a), avec des pierres éparses dans la partie interne et de nombreux clous de menuiserie et construction. Ces indices suggèrent un soubassement en pierres non taillées. Le volume de pierres ne correspond pas à une construction complète, mais à une construction en terre et bois avec soubassement en pierres, comme il en avait été observé aux Cornouillères, Champerrin 01 et Vieilles Tailles 3 et 15 (Goguey, Bénard, 2002, p. 148, 153-155). Certains enclos semblent associer plusieurs modalités de construction : aux Grands Bouchots, on distingue ainsi un bâtiment avec soubassement, un ou plusieurs habitats en matériaux périssables et deux tertres carrés (type 37). L'enclos de Barlot est le seul à comporter des habitats en matériaux périssables et une construction en pierres taillées.

On a vu la polyvalence de certains tertres : éléments de délimitation, renforts de soutènements, etc. Mais certains petits tertres pourraient aussi relever de la « construction ». On remarque en plusieurs cas, dans l'emplacement occupé (Parcelle du forgeron à la Roche Chambain, emplacements 5 et 7 de Busseaut-Bellenod, Trouy 3 et Vaulordon 1), des tertres ronds ou allongés qui pourraient servir d'appui à des constructions en matériaux périssables ou à blocages des poteaux porteurs. Le cas le plus net est celui de Busseaut-Bellenod : à l'intérieur de l'enclos 1 délimité par des murées, un espace bien plan et terrassé (dénivelé 0,70 m), carré, est délimité au sud par une petite murée parallèle au mur de l'enclos, les côtés est sont marqués par quatre tertres, les deux plus gros faisant angle.

Les tertres quadrangulaires à un ou deux niveaux (type 36), observés en quelques sites (Combe Choffard,

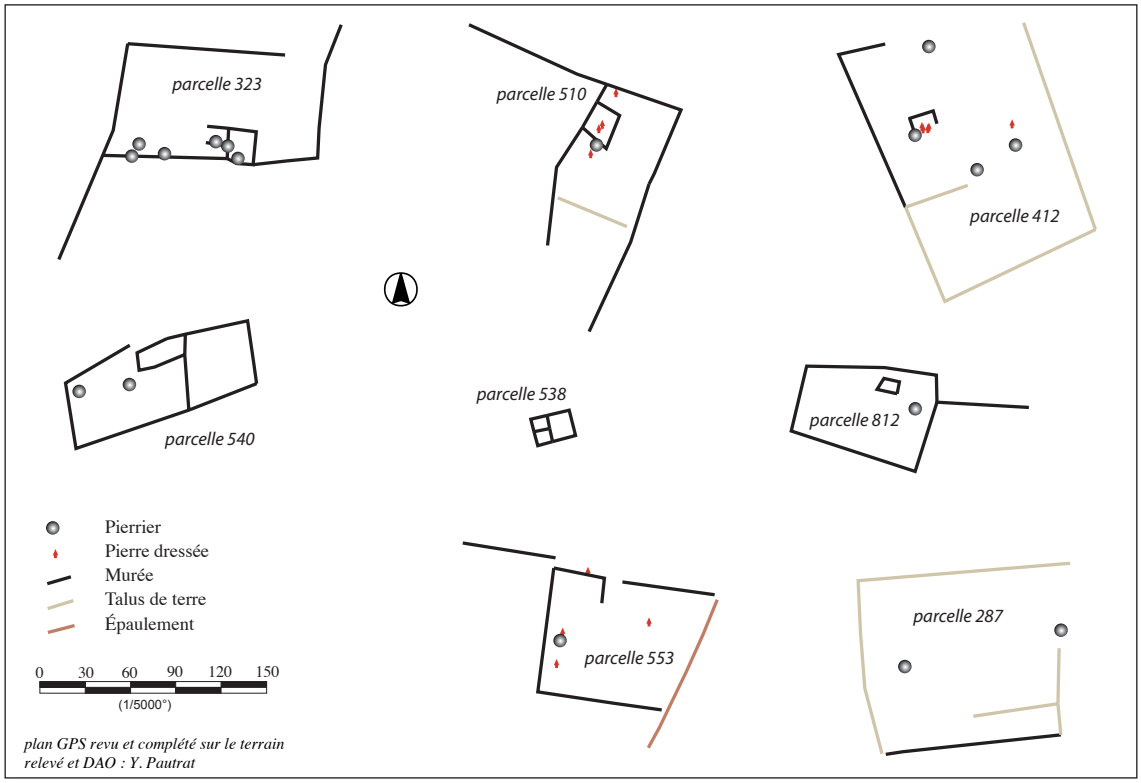

Fig. 108. *Exemples d'enclos entourant des fermes gallo-romaines sur le plateau (forêt domaniale de Châtillon) (relevés GPS et DAO Y. Pautrat).*

Bois du Four, Véroilles, et Champ Rond), peuvent être rapprochés de la « cabane » fouillée à Véroille (Peyre, 1982a). Ils constituent un autre mode d'habitation, des maisons en pierres brutes, vraisemblablement de la même période. On remarque pour cette catégorie la faible quantité de matériel recueilli en fouille (Peyre, 1982a, p. 44) : sept tessons dont trois, d'abord attribués au Ier siècle av. J.-C., sont maintenant calés au haut Moyen Âge (Peyre, à paraître), et des ossements de mouton, chèvre et porc. De même la prospection a livré très peu de matériel par rapport aux enclos.

Alors qu'on pouvait s'étonner de la coexistence dans un même secteur (vallée de la Digeanne) et dans la même période (fin de La Tène et gallo-romain) d'habitats en matériaux périssables et de maisons en pierres brutes, la nouvelle datation incite à y voir une réoccupation.

Enfin, comme on l'a vu, les fermes gallo-romaines réparties sur le plateau, sous la forêt domaniale, posent moins de problèmes d'interprétation (fig. 108). Elles entrent dans la variabilité générale des petites exploitations rurales qui sont bien connues par ailleurs, tant par la photographie aérienne que par les fouilles préventives. Les bâtiments présentent une à trois pièces, quand elles sont discernables, pouvant ouvrir sur des espaces plus vastes servant de cours. Elles sont presque systématiquement intégrées dans un vaste enclos de forme rectangulaire ou trapézoïdale, dont la surface est très variable.

V.1.4. *Éléments datants*

Les éléments de datation recueillis dans les enclos de rebords de plateau, incluant le matériel métallique, les monnaies et les fragments de céramique, sont laténiens et gallo-romains. L'échelonnement sur toute La Tène a pu être saisi à Busseaut-Bellenod, avec même un indice d'antériorité (HA D1). Au Chanoi des éléments de La Tène C et D s'ajoutent à ceux des sites contigus du Trouy (A, B, C et D). Cette précision est due au nombre de fibules.

Dans d'autres sites, certains jalons de La Tène ont été mis en évidence : Doucharme (C et D), Roche Chambain et Beaulieu (B et D), Petits Essarts (C), Champ Rond (D). L'ancienneté des enclos du sud de la forêt domaniale est moins étayée : La Tène D pour l'enclos 486, La Tène C ou D (?) pour l'enclos de Barlot.

Inversement, l'occupation gallo-romaine – période augustéenne, Ier et IIe siècles – est perçue dans l'enclos de Barlot par les monnaies et la céramique. La période

antonine est représentée par tous les empereurs concernés : Vespasien, Domitien, Trajan, Hadrien, Antonin, Faustine, Marc Aurèle, Septime Sévère. Le site de la Roche Chambain, voisin de Barlot, présente le même jalonnement de la période gallo-romaine, Haut-Empire, Ier et IIe siècle.

V.1.5. *Fonctions des habitats*

Malgré le potentiel agricole limité, dû à la faible profondeur du sol et à l'abondance du lapiaz, le matériel agricole trouvé confirme l'utilisation des nombreuses terrasses longues. La culture est attestée par le coutre d'araire, une attache de coutre, les dents de herse, les dents de râteau et les décrottoirs qui s'ajoutent au soc découvert en 1997. L'activité pastorale, d'emblée plus plausible, est confirmée par des forces, des faux, faucilles et serpettes et de nombreuses clochettes. Les abondants pique-bœufs, clavettes et pièces de fer de chariot, ainsi que les embouts de bâtons ferrés, peuvent participer aussi bien de l'activité agricole que du transport ou du commerce.

S'il s'agit de vrais habitats ruraux, le contexte naturel inciterait à les considérer comme les plus pauvres. Pourtant, l'équipement personnel y est présent en petit nombre. On trouve en effet des fibules en fer pour la période laténienne, en bronze pour la période romaine, des agrafes de ceinture ou ceinturon, un fragment de bracelet et des styles. Trois objets sont assez rares : une fibule léontomorphe (Chanoi), un coin à estamper le bronze et une monnaie de Didius Julianus. Quelques objets indiquent un certain luxe : deux deniers d'argent, une clé de coffret à bijoux (Petits Essarts), un moraillon décoré en alliage cuivreux (Busseaut-Bellenod 11) et une phalère en alliage cuivreux. L'armement n'est pas absent : talon de lance et fragment de lance (Busseaut-Bellenod), extrémité de bouterolle (Chanoi), pontet de fourreau d'épée (Brûlis), fragments d'orle (Chanoi et Champ Rond), enroulement à fixer sur le bois d'une lance (Champ Rond) et des flèches atypiques. Beaucoup de chaussures sont ferrées.

Les traces d'artisanat sont diversifiées, mais peu nombreuses par site. En premier dominent fabrication ou réparation d'objets en fer. En effet, des battitures, des fragments de barres et scories en quantité réduite s'accompagnent d'outils spécifiques : martelet, tas à queue, forme à marteler en deux pièces, ciselet, coin à estamper le bronze et petite tenaille à cage. Quelques outils évoquent le travail du bois : scie, fendoir, burins et ciseaux à bois. Le travail du cuir est présent : alênes, spatule à racler le cuir. Les activités d'échanges et de commerce sont attestées : monnaies, poids dont deux inférieurs à 50 g (Chanoi et Busseaut), chaîne pour sangler les marchandises, boîte à sceaux et pièces en alliage cuivreux de char de transport.

La proximité de la grande voie peut constituer un facteur d'explication. Les sites du Chanoi s'inscrivent entre la voie Beneuvre-Vertault et un embranchement vers le nord. L'enclos de Barlot est à 100 m de la voie Beneuvre-Vertault. Les voies du Brevon ne sont pas connues.

Les clous forgés, de section rectangulaire ou carrée, de plus de 20 mm de long, signent la présence de constructions en bois. Avec les tiges, fragments de plaques, pitons, crampons de menuiserie, clés et autres pièces de serrurerie, anses de seau, clavettes et charnières de coffre ou coffret, grill et autres objets de la vie domestique, ils témoignent d'une occupation permanente, longue mais pas forcément continue sur l'année.

V.1.6. *La notion de hiérarchie est-elle applicable dans ce contexte ?*

Le caractère systématique des prospections menées dans ces enclos permet de relever quelques tendances. Les éléments de parure dans ces habitats ruraux sont un premier indicateur (*cf.* tableau 2, en annexe). Sur 51 habitats prospectés complètement, 34, soit 66 %, ont donné des fibules (une ou deux), et deux sites se détachent : l'ensemble Busseaut-Bellenod et l'ensemble Trouy 3 (dix fibules). Les monnaies sont moins répandues : 19 habitats ont livré une ou deux monnaies. Le site de Barlot, avec dix monnaies, a un statut à part, mais il faut rappeler sa proximité avec la voie romaine et le parcellaire de la Roche Chambain.

La céramique, moins facilement repérée en prospection, permet de distinguer Barlot, à la fois par la variété des céramiques fines et par la présence de fragments de céramiques importées (campanienne), caractéristique qui l'apparente, là encore, au parcellaire de la Roche Chambain (céramiques fines et campanienne). Le nombre de fibules ou monnaies ne semble pas systématiquement lié à la superficie : sur les quatre enclos les plus vastes, seul Barlot se distingue, alors qu'on ne trouve à Champerrin et Cornouillères ni monnaie ni fibule, et aux Grands Bouchots deux fibules et une monnaie.

V.1.7. *Habitats saisonniers ?*

La grande variabilité des formes d'enclos, l'utilisation du matériau brut peuvent évoquer un mode d'occupation saisonnier. Un rapprochement est possible avec un texte de Varron (*Res rus*. 2,10, 1-7), agronome

latin du Ier siècle avant J.-C. Celui-ci oppose en effet les qualités nécessaires aux gardiens de troupeaux « qui rentrent chaque soir au domaine » à ceux « qui font paître dans le *saltus* et les endroits forestiers », lesquels vivent dans un groupe hiérarchisé avec un maître du bétail « plus expérimenté et plus âgé », qui connaît les remèdes pour hommes et bêtes et doit savoir écrire. Pour les bergers, Varron conseille d'éviter les enfants et hommes mûrs, parce qu' « ils ne supportent pas facilement la difficulté des sentiers et l'âpreté des montagnes, que doivent endurer ceux qui suivent les troupeaux, surtout les chèvres qui aiment brouter sur les rochers ». Une certaine durée de leur séjour peut-être présumée par le fait que « beaucoup pensent utile de leur adjoindre des femmes qui suivent le troupeau, donnent la nourriture aux bergers, et les rendent plus assidus ». Ces bergers sont armés de javelots, car « il faut qu'ils puissent défendre le bétail des bêtes sauvages et des brigands ».

La référence aux habitats est succincte, Varron parle de maison, utilisant le terme *casa* « pour éviter les pluies ». Ce terme est utilisé pour des petites constructions en torchis, telles que celles reproduites par les urnes funéraire du Mont-Palatin et du Capitole, des baraques de soldats et aussi des petites fermes. Il précise quelques lignes plus loin que la « femme doit y garder avec soin les différents ustensiles ».

Varron note enfin que « tous les peuples ne sont pas aptes à la conduite des troupeaux, les Gaulois sont les plus adaptés ».

Le contexte géographique du Châtillonnais, assez escarpé, le couvert forestier probable[4] et même le petit matériel (pour lequel les archéologues actuels ont repris le terme *« instrumentum »* utilisé par Varron), comme les embouts de bâton, les clochettes dont les dimensions renvoient aux petits animaux, les stylets et les armes, rendent les vestiges décrits ici compatibles avec la description de Varron, à condition de supposer cette activité « fidélisée » sur plusieurs siècles.

Les données archéologiques sur les habitats pastoraux sont peu nombreuses, mais des prospections pédestres et sondages récents (Mocci *et alii*, 2005) ont mis en évidence des habitats sous forme d'enclos mais surtout de cabanes de petites dimensions, en moyenne et haute montagne (parc des Ecrins), installées « sur des buttes, replats, à proximité d'un point d'eau » dont les datations sont anciennes : Néolithique et Âge du Bronze. Ces éléments de comparaison sont malheureusement trop éloignés, géographiquement et chronologiquement, pour être mis en relation avec nos données.

Mais ce rapprochement s'accorde mal à l'importance des travaux de mise en valeur (murées et soutènements). D'autre part, certains objets renvoient explicitement à la culture (soc, coutre d'araire et nombreux pique-bœufs). Enfin, au moins trois des enclos sont exclus de cette hypothèse par la quantité de matériel trouvé (Busseaut, Barlot) et la variété de céramiques fines (Barlot et Roche Chambain). De plus, sur le plan de l'organisation sociale, les grands domaines gaulois ou gallo-romains dont pourraient dépendre les groupes de bergers ne sont pas attestés pour l'instant dans cette partie du Châtillonnais.

On peut en tout cas envisager une composante pastorale, ancrée dans une tradition gauloise, parmi les activités liées à ces enclos, à laquelle s'ajoutent les indices assurés de travail du fer.

V.1.8. *Habitats dispersés, habitats groupés ?* (*cf.* Annexe 1)

L'opposition radicale faite entre ces deux catégories ne convient pas totalement pour les habitats étudiés ici. Ils sont bien implantés dans un milieu rural, regroupés par petits paquets, mais ne constituent pas des villages, comme celui de Blessey par exemple (Mangin, 2000). Sur le rebord du Brevon, la colline qui accueille l'ensemble Busseaut-Bellenod contient neuf emplacements d'habitat, alors que la colline voisine de même forme et de même exposition - Bois de Bœuf-Genevroie - est presque vide. De même, sur les rebords de la Digeanne, deux collines, Champerrin et Vieilles Tailles, accueillent chacune deux habitats, alors que les collines voisines (Brosse Ronde, Brosse Dormante) sont vides ou comportent d'autres types de vestiges.

Disposition en « ruban »

Ce type de regroupement prend la forme d'un échelonnement d'habitats à Essarois, où la vingtaine de sites du Trouy et du Chanoi sont implantés sur l'extrême rebord du plateau, à une distance de 100 à 400 m les uns des autres (fig. 5). Au-delà, au nord, l'occupation se poursuit mais avec les ensembles de structures discontinues dans lesquels les habitats éventuels ne sont pas identifiés. Cette disposition en ruban est l'un des indices d'adaptation à la topographie (mêmes courbes de niveau).

4. Des analyses palynologiques seraient déterminantes pour savoir si les habitats identifiés étaient dans un milieu totalement défriché, dans des clairières ou en limites de forêt, mais la présence autour des enclos de vastes bancs de lapiaz impropres à la culture, suggère déjà la présence de la forêt.

Disposition en nébuleuse

Cette disposition se voit sur la rive gauche de la Digeanne, où quatre habitats sont espacés de 500 à 700 m. Sur la frange sud de la forêt domaniale, les habitats sont espacés au plus d'environ 500 m. Ce regroupement peut se faire au sein d'un parcellaire. C'est le cas de la Roche Chambain, où les cinq habitats sont imbriqués dans un parcellaire de 80 hectares, entre 80 et 150 m les uns des autres, le cinquième étant plus éloigné à 450 m.

L'ensemble de Busseaut-Bellenod offre une combinaison des deux dispositions puisque quatre enclos sont accolés et surplombent un chemin antique et quatre autres emplacements sont disséminés à l'intérieur d'un parcellaire commun.

Dans quelle mesure est-il possible de distinguer des unités d'occupation ?

Dans le cas d'un enclos fermé distant des autres de plus de 300 m, entouré de quelques parcelles, nous parlons clairement d'une unité (sans préjuger du nombre de constructions) ; c'est le cas des enclos rive gauche de la Digeanne ou des habitats en dur du plateau. Quand les emplacements ouverts s'échelonnent comme au Chanoi tous les 100 ou 200 m, il est difficile de savoir s'ils sont équivalents les uns aux autres ou si certains sont complémentaires des autres.

L'étude de la relation entre les enclos de Busseaut apporte des indications : l'enclos 11, bien que relié par des murées au groupement principal, constitue un habitat distinct, en relation avec l'ensemble ; les enclos accolés 1, 2, 3 et 4 débouchent sur une placette commune à laquelle chacun a accès, sans communiquer directement entre eux. On note toutefois entre les enclos 3 et 4 l'existence d'un couloir. De plus, chacun a une pierre dressée bien visible (1 m de hauteur environ). Cette pierre dressée, non fonctionnelle, c'est-à-dire qui ne sert pas à bloquer un mur, est située près d'une entrée ou, dans les murées, au niveau d'un emplacement occupé. Elle pourrait avoir un rôle d'indicateur de propriété selon un droit coutumier (un signe d'identification d'appartenance à une famille ou à un individu, comme une plaque avec nom ou un numéro de rue, un élément qui marque l'appropriation) et participer d'une « forme équivalant au mode « occupatoire » de prise de contrôle du sol codifié par le droit romain » (Chouquer, 2005, p. 36), déjà en vigueur dans la société laténienne.

V.2. Les parcellaires

Alors que les parcellaires étudiés en France depuis une vingtaine d'années sont surtout des parcellaires arasés perçus par la photographie aérienne, les photos satellite ou restitués par l'interprétation des cartes et cadastres (Chouquer, 1996 ; Chouquer, Favory, 2001), les forêts du Châtillonnais ont conservé en élévation des parcellaires, s'étendant sur de grandes surfaces et dans un secteur géographiquement cohérent. Le terme parcellaire est ici employé au sens large pour désigner une organisation de l'espace par des structures linéaires, sans préjuger de la forme, de la fermeture ni de la fonction des espaces ainsi délimités. La différence entre enclos et parcelle fermée tient en partie à la superficie : celle des enclos d'habitat varie de 200 m² à 14 000 m², celle des parcelles de 2000 à 33 000 m². On note de façon fréquente dans les enclos des signes distinctifs, pierre dressée, hauteur des murées supérieure à celle des murées avoisinantes, diversité des structures englobées dans l'enclos. Les habitats intégrés ou liés à ces parcellaires ont fourni des éléments de datation.

V.2.1. *Homogénéité et spécificité des types de limites*

L'examen de l'ensemble des données cartographiées fait apparaître plusieurs modèles de parcellaires, mais *de visu* les différentes limites sont identiques entre elles et distinctes des autres limites observables en milieu forestier. Les murées sont constituées de pierres brutes prises au lapiaz voisin ou arrachées au substrat. Les épaulements, qui comprennent peu de pierres apparentes et soutiennent des terrasses anthropiques, alternent avec des murées sur épaulement. Les uns et les autres sont rectilignes ou curvilignes suivant les courbes de niveau ; on observe ainsi sur certains versants des épaulements concentriques. Certains épaulements sont régulièrement renforcés par des petits tertres apposés contre le plan incliné. Des sondages ont montré que certains épaulements de terre englobaient une murée de pierres. Ces différentes limites peuvent êtres remplacées par un simple alignement de tertres. Leurs extrémités sont parfois ponctuées par un tertre.

Toutes ces limites sont d'emblée discernables des murs à section trapézoïdale (XVI^{e}-XVIII^{e} siècles), des murets ou des fossés qui séparent les bois des champs ou limitent les territoires communaux.

V.2.2. *Les différentes formes de parcellaire* (fig. 109)

Les murées et autres limites dessinent des ensembles de formes et d'ampleur variées. L'examen des relevés fait apparaître une opposition entre des parcellaires quadrillés – au nombre de trois en l'état actuel de la recherche – qui correspondent à l'acception la plus courante du terme parcellaire, et la majorité des ensembles, irréguliers et incomplets. Un deuxième trait distinctif concerne le tracé des limites, rectilignes (dans deux cas seulement) ou légèrement curvilignes dans la majorité des ensembles.

Parcellaires fermés réguliers

Les parcellaires à la fois fermés et réguliers constituent presque une exception représentée par la « Combe de l'Air ». Ce parcellaire visible sur les photographies aériennes ou cartographié au G.P.S. présente une organisation rigoureuse, approximativement orthonormée en direction des points cardinaux, à l'image du secteur des « Ursulines ». La superficie des parcelles varie de 1 à 3 ha. Dans le détail, on distingue deux orientations principales : l'une, à l'est, rigoureusement nord-sud/est-ouest avec un décalage de quelques degrés vers l'est, l'autre, à l'ouest, nettement décalée de plusieurs degrés vers l'ouest. Dans les deux cas, certaines parcelles sont franchement irrégulières et dérogent au modèle orthonormé global. Les deux parcellaires pivotent autour d'un même point qui se trouve être un pierrier, très arasé, probablement un bâtiment.

À ce premier ensemble, on peut ajouter celui des « Ursulines », plus au nord, qui présente de grandes parcelles géométriques et fermées sur près de trois kilomètres d'est en ouest et un kilomètre et demi du nord au sud (soit environ 450 ha). Constitué de longues murées et de talus de terre, ce parcellaire s'étend de part et d'autre d'une voie antique nord-sud. Les similitudes d'orientation et l'accroche de certains éléments du parcellaire directement sur les murées latérales d'une voie permettent d'avancer une probable contemporanéité des deux types de structure.

Ce parcellaire dessine de grands enclos irréguliers, rarement fermés, ou de longues limites qui présentent de fréquentes lacunes, en particulier vers le nord. Celles-ci sont dues à des destructions récentes (carrière), mais probablement aussi à des récupérations plus anciennes (proximité de Châtillon, fabrication de chaux ?). Au sud, il s'achève par un grand enclos, de près de 5 ha, fermé par une murée courbe irrégulière.

Très peu d'habitats peuvent être mis en relation avec ce parcellaire et uniquement dans sa partie sud : deux bâtiments dans un enclos, un second enclos, ouvert sur son côté est, enfermant un petit pierrier d'effondrement correspondant à un bâtiment de petite taille (abri ?, étable ?), et un troisième enclos fermé, d'une superficie légèrement supérieure à un hectare, qui possède lui aussi un petit bâtiment effondré le long de son mur sud. Cette zone n'a toutefois pas fait l'objet d'une prospection au détecteur de métaux et recèle peut-être des habitats en matériaux périssables invisibles en surface.

Parcellaires fermés irréguliers

Les prospections de 2006 et 2007 ont permis de mettre en évidence deux parcellaires fermés, différents des précédents, irréguliers et curvilignes.

Le parcellaire fermé de la Roche Chambain, établi en rebord du Brevon et d'un vallon, dessine un quadrillage irrégulier qui s'étend sur environ 80 ha. Certaines portions du tracé sont sinueuses, d'autres rectilignes. Les parcelles se déploient en éventail entre le rebord nord et le rebord ouest d'une langue de plateau ; vingt-quatre parcelles sont fermées, leur surface variant de 0,4 ha à 2,4 ha.

Le parcellaire de Busseaut, installé sur un rebord du Brevon entre deux vallons, s'étend lui aussi sur une centaine d'hectares. Il est très dense dans sa partie nord et s'estompe dans sa partie sud pour se réduire dans sa partie finale à un très long épaulement. Le tracé est toujours curviligne et adapté à la topographie. La partie nord qui intègre un groupement d'enclos d'habitats, est complètement fermée, le reste est plus discontinu.

Parcellaires semi-ouverts

Les rebords de la Digeanne et la frange sud du plateau sont occupés par des parcellaires irréguliers qui suivent les inflexions du relief, liés à des enclos d'habitats. Leur caractère incomplet et la répétition systématique de différents phénomènes[5] a pu être mis en relation avec des pratiques évoquées par les arpenteurs latins à propos de pratiques antérieures à la romanisation (Pautrat, Goguey, 2007 ; Goguey, Pautrat, 2009b). L'utilisation de l'arbre comme repère par les arpenteurs peut expliquer les lacunes actuelles. Elle a déjà été mise en avant : « La place de

5. Arrêt au niveau d'un repère naturel (ruisseau, changement de relief) ou anthropique (chemin), recours à des limites de différentes natures (alignement de tertres, murées, épaulements) pour clore une parcelle, etc.

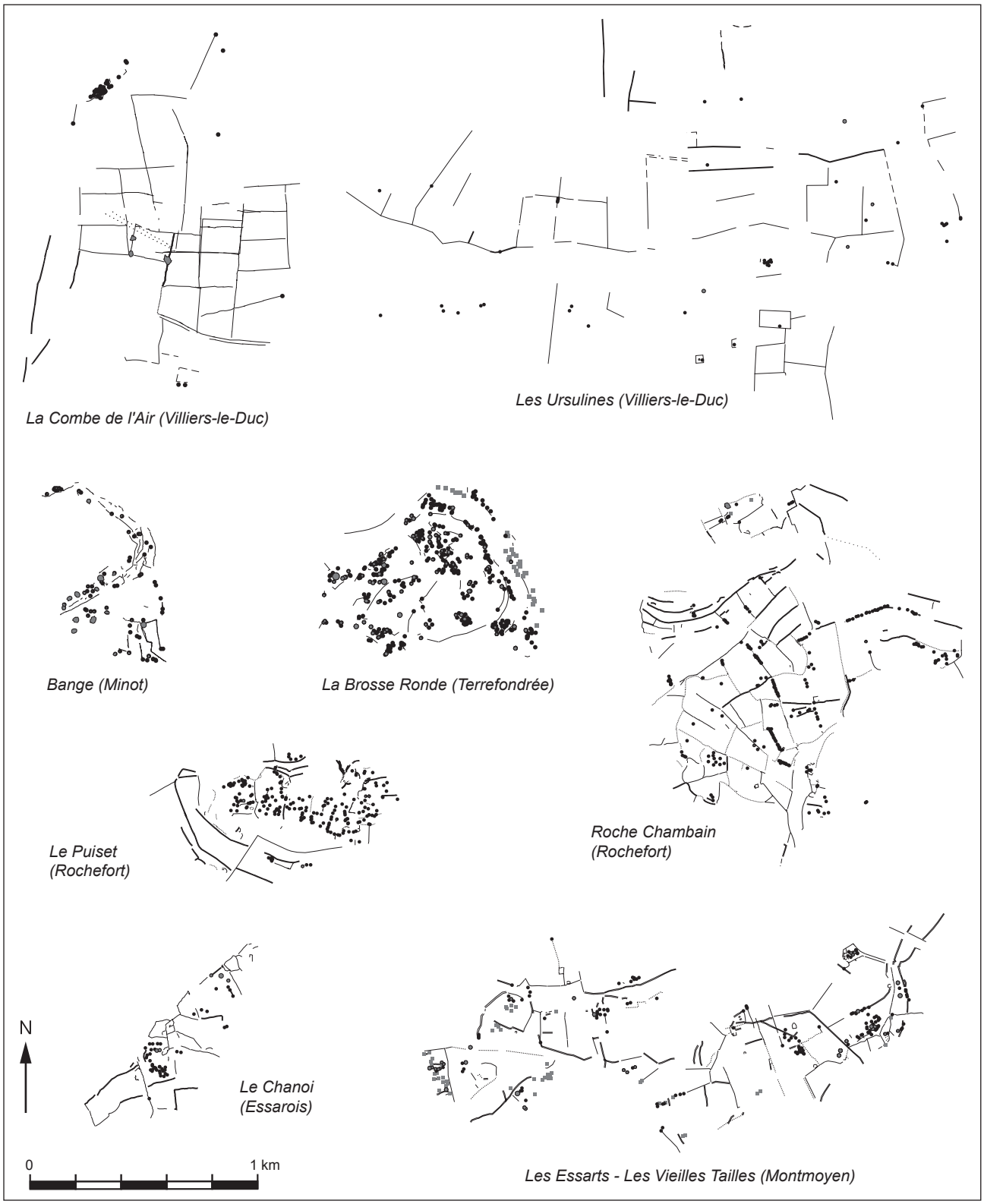

Fig. 109. *Différentes formes de parcellaire : quadrillé à tracé rectiligne (Combe de l'Air et les Ursulines), quadrillé à tracé curviligne (Roche Chambain), à tracé curviligne semi-ouvert (Bange, Les Essarts, Les Vieilles Tailles, Le Chanoi) ou discontinu (Châteaubeau, La Brosse Ronde, Le Puiset) (prospections D. Goguey et Y. Pautrat ; DAO Y. Pautrat).*

l'arbre est majeure, notamment parce qu'il constitue un signe fort de bornage. De nombreuses notations le concernent et toute une gamme d'adjectifs le désigne » (Favory, 2003, p. 48).

« Parcellaires » ouverts et discontinus

Enfin, reste en suspens le cas des ensembles ouverts pour lesquels le mot parcellaire ne convient guère. Ils constituent une forme minimale d'organisation, matérialisée par des épaulements ou des murées sur épaulement, ourlant les rebords de plateaux, et des terrasses de différentes longueurs, des tertres et quelques pierres levées isolées. Ils sont à la fois quantitativement les plus représentés – Le Puiset, Vaulordon, Voisin, sur les rebords du Brevon, La Brosse Ronde, Les Essarts, la Combe au Loup, l'Éclaircie, Les Perrons, Gurgy et la Chaume, sur les rebords de la Digeanne – et en même temps les moins élucidés. La facture des structures est la même que dans les autres ensembles mais on n'y repère pas d'enclos d'habitats, les essais de prospection métallique se révélant jusqu'à présent infructueux. Il pourrait s'agir d'un parcellaire lâche, complétant les autres. Mais, quelques indices font plutôt penser à un mode d'occupation antérieur.

Sur ces terrasses, on a trouvé un tesson bulleux de l'Âge du Bronze (Combe au Loup), une armature de flèche de silex, un fragment proximal de lame brisée en silex (Combe Vargée et Sous Champerrin), un grattoir néolithique (Chanoi 11), un tesson de la fin de l'Âge du Bronze (Le Puiset), un rognon de silex (Moscroi).

Des tumulus hallstattiens, des habitats laténiens et gallo-romains sont implantés sur le même type d'épaulement qui ne peut leur être postérieur. On peut émettre l'hypothèse, étant donné l'attrait pour ces zones lapiazées souvent impressionnantes par le nombre et la grosseur des roches naturelles, d'une première occupation néolithique.

V.3. Fonctions des parcellaires (fig. 110)

Les ensembles parcellaires imbriquent des espaces dont on peut appréhender les différentes fonctions : habitat, espace funéraire ou religieux, zone agricole. Les exemples étudiés montrent qu'on ne peut réduire ces aménagements à la seule fonction agricole et que les limites qui entourent les emplacements d'habitats sont semblables aux autres.

V.3.1. *Parcelles d'habitat*

En l'absence de fouilles, il est difficile de distinguer entre enclos d'habitat et parcelle cultivée : à la Combe de l'Air, par exemple, les deux parcelles qui contiennent les habitats en dur sont semblables aux autres par la surface et la forme. C'est encore plus délicat quand il s'agit d'habitats en bois et torchis, dont l'existence est présumée à partir du petit matériel ferreux fonctionnel ou datant, des indices morphologiques (terrasses d'habitat), pédologiques (coloration plus sombre de la terre) ou phyto-sociologiques (végétation spécifique : Jannet, 2002). Les enclos d'habitat apparaissent comme des parcelles dont certaines sont signalées par des pierres dressées ou par une surface enclose plus restreinte (enclos 1 à 4 de Busseaut-Bellenod par exemple). Mais on constate que certaines parcelles, plus vastes, entourent aussi des habitats, comme celle « du forgeron » à la Roche Chambain ou le vaste enclos de Busseaut-Grange Didier.

Dans le cas d'Essarois, la vocation du parcellaire semble principalement liée à l'habitat, si l'on prend en compte l'implantation du parcellaire en rebord de plateau, l'absence de structures sur la partie plus intérieure et la surface occupée, dans le parcellaire visible, par les emplacements d'habitats et des bancs de lapiaz.

De même, des terrasses longues ou courtes servent à supporter des habitats. À Busseaut-Bellenod les longues terrasses prenant appui sur les enclos d'habitat pourraient être *a priori* perçues comme agricoles ; une au moins s'est révélé être un espace de travail du fer.

D'autres parcelles ont une fonction non agricole. À la Roche Chambain, certaines parcelles entourent des bancs de lapiaz ; à Barlot (fig. 97) une grande parcelle adjacente à l'enclos d'habitat est en fait encombrée de lapiaz aux deux tiers, le dernier tiers accueillant un habitat ou atelier. Des passages mènent des parcelles à lapiaz vers les autres.

Enfin le parcellaire peut avoir une fonction funéraire ou religieuse : le petit sanctuaire local des Grands Carrés, installé sur une terrasse, régulier et trapézoïdal, est prolongé sur ses côtés est et ouest par de longues murées (Goguey, Bénard, 2002, p. 167). Certaines parcelles englobent des groupes de tumulus (Vendues de Véroilles à Minot) ou de tertres. À Trouy 1, une parcelle entourant un habitat est contigüe à une parcelle entourant un petit groupe de tertres à caractère funéraire. À Vaulordon, un groupe de tertres, dont un contient un aménagement en coffre, est installé sur un épaulement. Des parcelles englobent un petit enclos régulier (Roche Chambain, Les Essarts). Pour la forme la plus ouverte du parcellaire, avec tumulus probables, les murées dessinant des sortes de passages vers un tumulus pourraient faire envisager un rôle symbolique ou cultuel.

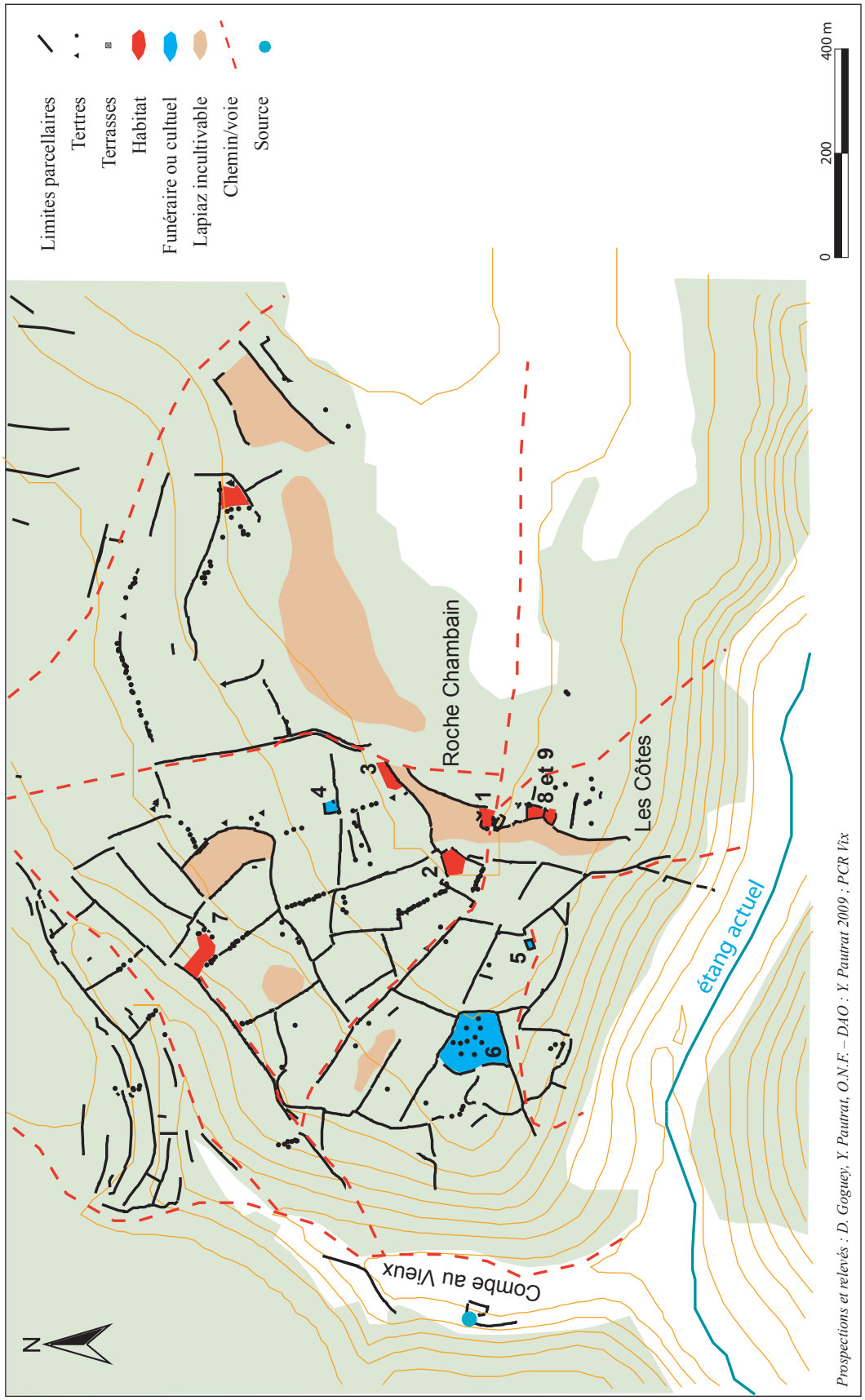

Fig. 110. *Roche Chambain (Rochefort). Hypothèse d'interprétation des différentes fonctions du parcellaire : habitats, funéraires ou cultuels, cultures (prospections D. Goguey ; relevés F. Cruz et J. Curie ; DAO Y. Pautrat).*

V.3.2. *Parcelles agricoles*

Les plus grandes parcelles semblent dévolues à la culture et au pâturage, comme le suggèrent un soc, un coutre d'araire, des faux et faucilles, des pique-bœufs et des clochettes. Beaucoup sont terrassées. Sur ces versants calcaires, où la profondeur du sol est irrégulière et dépasse rarement 30 cm, la terrasse apparaît comme un moyen de remédier au lessivage et de garder une certaine épaisseur de terre. La fouille d'une ces terrasses à Minot en 1980 par C. Peyre apporte des informations : il a décelé dans la partie amont de la murée de soutènement « trois couches bien distinctes, la couche de niveau actuel (15 à 20 cm), la couche de surface antique (20 à 25 cm) et une troisième couche intermédiaire (30 à 40 cm) vraisemblablement une couche de terre rapportée » (Peyre, 1982b, p. 3). Il faut noter qu'on ne trouve pas de versant aménagé systématiquement en terrasses, comme en Provence ou en Asie, mais plutôt des groupements de deux ou trois par versant.

Dans le cas des enclos fermés prolongés par un petit parcellaire, comme à Champerrin ou aux Grands Bouchots, on note, comme dans les enclos à fossés, un « schéma nucléaire » : « l'enclos peut servir de point nodal à un découpage du sol plus ou moins régulier » (Leroux *et alii*, 1999, p. 64).

Les cartes pédologiques ne sont pas suffisamment détaillées pour estimer si la forme et la localisation des parcellaires traduisent une préférence particulière et systématique pour un type de sol mieux adapté à un usage agricole. L'analyse spatiale de la répartition des structures semble toutefois indiquer cette hypothèse. En outre, il ne faut pas négliger l'éventualité de zones agricoles ouvertes, non matérialisées par des limites parcellaires ou délimitées par des aménagements périssables (clôtures, haies). Ainsi, un des sondages de 2000 a montré qu'un talus anodin pouvait probablement correspondre à une ancienne haie, au pied de laquelle les sédiments et des pierres rejetées du champ voisin se sont progressivement accumulés.

V.3.3. *Orientations dominantes et rapport aux voies antiques*

Une orientation sur les points cardinaux est perceptible à la Combe de l'Air, qui s'articule sur la voie Beneuvre – Vertault. On remarque aussi dans la forêt domaniale que les tronçons de voies antiques ont cette même orientation, similaire à ce qui a été étudié dans les structures fossoyées gallo-romaines de l'Est lyonnais (Coquidé, 2003).

Pour la Digeanne et le Brevon, qu'il s'agisse des parcellaires fermés, semi-ouverts ou ouverts, l'adaptation au relief constitue le principe directeur, les murées de soutènement étant parallèles aux courbes de niveau et des murées simples filant dans le sens de la pente. La voie antique elle-même semble suivre les inflexions du relief. Elle ferme certaines parcelles**,** mais sans générer de quadrillage géométrique analogue à celui de la Combe de l'Air.

En règle générale, on connaît les voies principales et certains emplacements d'habitat, mais on ne distingue pas les chemins qui menaient forcément des unes aux autres, sauf quelques chemins d'accès aux fermes (bordés de deux murées) et des chemins creux conduisant des petits habitats aux points d'eau.

V.3.4. *Éléments de datation*

Les éléments de datation ne sont pas absolus. Ils sont constitués par les indices, surtout métalliques, recueillis dans les habitats intégrés aux parcellaires, qu'ils soient « en dur » ou en matériaux périssables. Ces éléments ne concernent que les parcellaires fermés, ou semi-ouverts, puisque dans les parcellaires discontinus les emplacements éventuels d'habitat n'ont pas été décelés.

Les prospections à vue et au détecteur de métaux ont permis de mettre en évidence des occupations laténiennes et gallo-romaines. Les fragments de céramique récoltés au cours du prélèvement d'objets métalliques aboutissent à une surreprésentation de cette période en raison à la fois du caractère plus résistant et plus coloré des tessons gallo-romains comme dans les prospections en terres cultivées (Leroux *et alii*, p. 45) et de la présence plus nombreuse du matériel métallique dans les habitats de ces périodes. Mais, elles sont inopérantes pour déceler d'éventuelles occupations antérieures.

Cette occupation, qui remonte au moins à la période laténienne, est conforme à une série de résultats obtenus par des fouilles de parcellaires dans différentes régions (Chouquer, 2005, p. 31).

Dans la forêt domaniale (Combe de l'Air), les éléments de datation sont du II^e^ siècle après J.-C., cohérents avec les matériaux des habitats (pierres taillées). Les rebords de la Digeanne ont fourni les indices d'une occupation La Tène D et gallo-romain précoce pour les fermes, et La Tène B, C, D et gallo-romain pour les habitats en terrasse. La Roche Chambain et Busseaut combinent à la fois des éléments anciens, Tène B et D, et une occupation gallo-romaine des I^er^ et II^e^ siècles ; on note, contrairement à la Combe de l'Air, l'absence de constructions en dur.

Enfin, pour les parcellaires discontinus ou sans habitats identifiés mais associés à des tumulus, on peut avancer l'hypothèse d'une occupation plus ancienne.

CONCLUSION

Les apports de cette étude sont de deux ordres, méthodologiques et typochronologiques.

La méthodologie mise en œuvre a été améliorée année après année : prospection préalable, enregistrement G.P.S., correction et transfert des données, première analyse spatiale des couches S.I.G., retour au terrain pour vérifications et relevés de détail, prospections au détecteur de métaux sur des emplacements sélectionnés et éventuellement sondages de reconnaissance. Elle permet de dresser des cartes de répartition de structures archéologiques à différentes échelles et de trier plus ou moins facilement les nombreuses données collectées. S'il est clair que ces cartes juxtaposent des structures d'époques différentes, elles permettent néanmoins de fournir un aperçu de l'occupation humaine des territoires aujourd'hui entièrement forestiers. Cette occupation n'est ni aléatoire, ni homogène ; elle répond à des contingences physiques et à des choix, dont certains deviennent assez clairs, dès que l'on pousse l'analyse. La précision des données enregistrées est généralement suffisante pour qu'on puisse les confronter à celles qui sont disponibles par ailleurs, dans d'autres contextes, et en particulier les relevés des grandes surfaces décapées par l'archéologie préventive. Aux nombreuses structures fossoyées de ces décapages (fossés, fosses, etc.) correspondent les structures de pierres sèches ou de terre, encore en élévation dans les forêts anciennes (murées, épaulements, tertres, etc.). Un dialogue comparatif peut alors s'engager, encore balbutiant, mais dont les quelques exemples décrits ici montrent toute la potentialité.

L'autre apport capital est celui de la prospection au détecteur de métaux. Souvent décriée, cette méthode, judicieusement mise en œuvre dans le cadre spatial défini par cette étude, permet d'avancer de prudentes attributions chronologiques. Dans de nombreux cas, la répartition et la concentration des vestiges métalliques permettent même d'avancer l'hypothèse d'habitats ou d'ateliers en matériaux périssables, n'ayant pas laissé de traces visibles en relief. Ces résultats sont toutefois à manier avec précautions, puisque la méthode ignore les périodes dépourvues ou pauvres en métal et peut passer à côté de sites enfouis importants mais n'utilisant pas de métal ou soigneusement nettoyés. Enfin, contrairement à ce qu'avancent certains détectoristes clandestins, elle montre que la forêt est un milieu sensible où les vestiges métalliques peuvent abonder à faible profondeur et se montrer particulièrement informatifs.

Les apports typochronologiques ou, tout simplement archéologiques, sont souvent plus difficiles à décrypter et synthétiser. Les habitats et parcellaires étudiés présentent, malgré leur proximité dans l'espace, des caractéristiques parfois bien différentes constituées des mêmes structures de base : localisation sur le plateau ou sur les rebords, éléments de datation gallo-romains pour les uns, laténiens et gallo-romains pour les autres, modalités de construction en dur pour les fermes du plateau et en matériaux périssables pour les enclos des rebords, etc. Les habitats relevés au G.P.S. et étudiés ici se présentent ainsi sous trois modalités :

- Les habitats en matériaux périssables (50 environ), identifiés par des prospections systématiques au détecteur de métaux, sont situés sur les rebords et sont établis dans des espaces délimités par des enclos de pierres brutes.

- Les habitats du plateau (65 environ), en pierre, brute ou taillée, avec parfois des éléments architecturaux, sont situés le plus souvent dans un espace délimité comprenant des enclos de pierres brutes ou des épaulements de terre. Leur implantation sur des parties planes, l'organisation de leur terroir et les premières observations pédologiques conduisent à les interpréter comme des fermes. Leur attribution à la période gallo-romaine repose sur des prospections pédestres et seulement deux fouilles.

- Il faut enfin ajouter les habitats construits entièrement en pierre brute, situés principalement dans les groupements de Minot et dont la pauvreté en matériel est attestée par deux fouilles de C. Peyre, et les prospections métalliques récentes. La spécificité de ce troisième modèle, par rapport aux deux premiers, pose question. L'hypothèse d'un isolat spécifique ne tient guère. Il convient donc de trouver, ailleurs, une organisation et des structures similaires, tant typologiquement que chronologiquement, qui puissent fournir des éléments de comparaison adaptés.

Le mobilier métallique, les rares éléments céramiques et les monnaies montrent que l'occupation de ces zones à faible potentiel agricole n'est pas une conséquence de la conquête romaine. La convergence d'indices de La Tène C, les quelques objets de La Tène A et B, permettent de la situer bien plus haut dans le temps. Des aménagements encore plus anciens ne sont pas exclus, mais ne peuvent être prouvés sans une généralisation des sondages de reconnaissance. Une phase d'occupation gallo-romaine est souvent commune à tous les habitats, l'état d'usure des mon-

naies les plus tardives et l'absence totale des séries habituelles au Bas-Empire suggèrant que cette occupation n'a pas dépassé la moitié du IIIe siècle.

Une fréquentation médiévale est également fort probable, à tout le moins dans la forêt domaniale où un sondage à montré l'existence d'un champ cultivé au IXe siècle (datation ^{14}C) et où la proximité de l'abbaye du Val des Choues a pu induire des aménagements monastiques. Aux époques plus récentes, ces milieux forestiers continuent d'être fréquentés comme en témoignent les places à feu et les cabanes des charbonniers, ainsi que le matériel de « coureurs de bois » recueilli ça et là au détecteur, tels que les couteaux pliants étudiés par J.-P. Thevenot (*cf.* annexe 2).

L'observation détaillée de certains ensembles permet d'identifier des alignements de tertres comme éléments de délimitation constituant une alternative aux autres types de limites. De même, dans plusieurs enclos d'habitats, l'organisation des tertres semble délimiter des espaces internes aux fonctions spécifiques. S'il est donc déjà possible de mettre à part un certain nombre de tertres directement liés au parcellaire et/ou à l'habitat, il faudra impérativement valider ces hypothèses par des travaux de terrain ultérieurs.

Nous sommes pleinement conscients que les habitats et parcellaires décrits ici ne constituent qu'une petite partie des structures relevées (voire existantes). Il faut toujours en souligner l'ambiguïté : le matériau utilisé - pierres issues du lapiaz ou du substrat - contribue à les rendre très semblables et délicates à distinguer. Un tertre quadrangulaire à deux niveaux et un tertre anciennement fouillé peuvent avoir une apparence proche, de même qu'il est difficile de distinguer une murée courte d'un tertre allongé. La typologie de ces structures en élévation fondée sur leur vision externe, dans l'état actuel des recherches, devra être nécessairement complétée par une vision interne, lors de fouilles ou sondages. Le tableau publié ici demeure donc tout à fait temporaire et susceptible de profondes modifications : simplifications/regroupements ou distinction de nouveaux types. Enfin, comme rappelé ci-dessus, nous n'enregistrons qu'un état final, global et synthétique, de ces différents types de structures, alors qu'il faudrait pouvoir en percevoir les strates successives, lesquelles ont l'une après l'autre composé, tant les structures que le paysage qu'elles dessinent.

De nombreuses questions restent en suspens et pourraient mobiliser d'autres chercheurs, telles que la composante funéraire que laissent présumer des tumulus avérés, plus ou moins bien documentés ou la présence de coffres dans certains tertres, la forme de certains petits enclos réguliers, la mise en évidence de sols ou de structures fossoyées dans les habitats repérés au détecteur, etc.

Le couvert forestier a joué un rôle fondamental dans la préservation de ce paysage fossile jusqu'à nous. Il a également permis la conservation de données environnementales (pédologiques, chimiques, organiques, botaniques, etc.), qui n'ont été jusque là qu'effleurées. Des analyses spécifiques seront nécessaires pour connaître le paysage et l'environnement végétal correspondant aux périodes d'occupation protohistorique ou antique, et reconstituer leur évolution (défrichement total ou localisé, en clairière ou en bande, etc.).

Cet article ne constitue donc qu'un bilan d'étape, non exhaustif, dont les apports devront être ultérieurement discutés et précisés.

Annexe 1 : Tableaux récapitulatifs

Tableaux 1 : typologie des structures

Enclos et limites parcellaires

TYPE	NATURE	DIMENSIONS	SURFACES	IDENTIFICATION
11	Enclos à 4 murées			
11a[1]	Enclos fermé de petite taille, espace interne encombré de pierres	De 6 x 8 à 10 x 18	0,50 à 0,80 ares	Habitat (ex. : DO-130)
11b	Enclos fermés de petite taille, l'espace interne est libre de pierres	10 x 20 à 20 x 25 25 x 40	2 à 5 ares 10 ares	espace cultuel ? Enclos d'habitat (ex : DO-02 et 44)
11c	Enclos fermés, de grande taille	De 45 à 200 m	0,20 à 3,50 ares	Enclos d'habitat ou parcelle agraire
12	Enclos à trois côtés			
12a	Ouverts sur un côté, de petite taille	De 5 x 6 à 20 x 30 m	0,30 à 6 ares	Construction ou enclos avec construction
12b	Enclos à 3 côtés, de petite taille, dont l'un s'intègre dans le parcellaire, forme irrégulière	50 x 30	10 à 15 ares	Enclos d'habitat (ex : DO-35)
12c	Ouverts sur un côté, grande taille, limité par 3 murées ou par 2 murées et une terrasse	De 45 x 45 à 20 x 510 m	De 20 ares à 6 ha	Parcelle ou grand enclos d'habitat
13	Deux murées orthogonales	100 m		Élément de parcellaire, avec ou sans habitat dans l'angle
14	Deux murées parallèles à quelques m de distance			
14a	Rectiligne ou curviligne, sans remblai	De 20 x 30 à 60 x 220		Chemin local
14b	Rectiligne, avec remblai dans les creux	Plusieurs centaines de m		Chemin interrégional ? (ex : V-60)
15	Une murée (fig. 3, n° 1)			
15a	Murée rectiligne	5 à 100 m		Élément de délimitation de l'espace (ex : CC-18)
15b	Murée sinueuse	50 à 100 m		Élément de délimitation de l'espace (ex : DO-42)
16	Talus ou levée de terre (fig. 3, n° 2)			Élément de délimitation de l'espace en terrain plat
17	Épaulement (peut recouvrir complètement, noyer, les types 15 et 22d) (fig. 3, n° 3)			Élément de délimitation de l'espace en versant plus ou moins incliné. Vestige de haie possible. Pierres rares ou absentes

1. C'est le seul cas dans les enclos où la construction, visible, est partiellement en pierre.

Les tertres

TYPE	NATURE	NOMBRE OU SURFACE	DIMENSIONS	IDENTIFICATION
31	Nébuleuses de tertres			
31a	Nébuleuse de tertres circulaires	3 à 41	Diam. : 2 à 7 m	Nécropole ou épierrement ? (ex : DO-79)
31b	Nébuleuse de tertres circulaires et oblongs	4 à 78	Diam. : 2 à 9 m	Nécropole ou épierrement ? (ex : DO-18)
32	Alignements de tertres			
32a	Alignements rectilignes de tertres dans le prolongement d'une murée	2 à 8	Diam. : 3 à 4 m	Limite de parcelle, ancrage de haie
32b	Alignement de tertres, rectilignes ou curvilignes	4 à 17	Diam. : 3 à 5 m	Limite de parcelle, ancrage de haie
33	Tertres appuyés sur le flanc d'un épaulement	1 à 2	Diam. : 2 à 5 m	Renfort d'épaulement (ex : DO-66)
34	Tertre tumulaire	2 à 7	10 à 25 m	La fonction funéraire est attestée par la fouille ou la présence d'un coffre évident
35	Tertre polygonal	Un seul cas sur le site	4 à 5 m	Tombe laténienne ? (CC-06)
36	Tertres quadrangulaires			
36a	Tertres quadrangulaires élevés (ordre du m) avec 2 plans étagés	70 à 150 m^2	7 x 10 à 10 x 15 m	Maison de pierres brutes, murs de pierres sèches, avec courette (ex : CC-01 et 21)
36b	Tertres quadrangulaires élevés avec 2 plans étagés, le plan inférieur est réduit	50 m^2	7 x 7	Maison de pierres brutes, murs de pierres sèches, avec courette (?) (ex : CC-07)
36c	Tertres quadrangulaires élevés à un seul plan visible et avec pédoncule	50 m^2	7 x 7	Maison de pierres brutes, murs de pierres sèches, avec courette ouverte (ex : CC-48)
37	Tertres de terre	2 ex. (Grands Bouchots)		Construction ?
38	Tertres élevés, plus ou moins quadrangulaires, avec ou sans structure en U visible	30 à 80 m^2	6 x 6 à 9 x 9	Construction ouverte sur un côté (ex : CC-67)
39a	Tertres irréguliers, vastes, élevés (1,50 à 2 m de haut)	150 à 300 m^2	10 x 15 à 15 x 20	Habitat en pierre sèche (ex : DO- 106)
39b	Tertres irréguliers, plutôt quadrangulaires, avec dépression centrale correspondant à l'effondrement de la toiture. Présence possible de pierres taillées.	150 à 300 m^2	10 x15 à 15 x 20	Habitat en pierre sèche effondré

Les formes terrassées

TYPE	NATURE	DIMENSIONS	SURFACES	IDENTIFICATION
21	Terrasses courtes			
21a	Terrasses courtes ovalaires, l'épaulement est tapissé de pierres (fig. 3, n° 6)	Longueur usuelle 10 m, valeurs extrêmes : 8 à 25, largeur 8 à 10 m	De 1,30 à 2 ares moyenne : 0,50	Aire d'habitat
21b	Terrasses courtes rectilignes, sans murée apparente, l'épaulement est tapissé de pierres (fig. 3, n° 7)	Longueur usuelle : 10 m	Environ 1 are	Aire d'habitat ? (ex : BA-86 à 90)
21c	Terrasses courtes rectilignes, avec ou sans murée sur l'épaulement et/ou sur le terrassement	Long. : 10 à 30 m Larg. : 5 à 10 m	De 0,40 à 5,5 ares	Aire d'habitat
22	Terrasses longues			
22a[2]	Terrasses longues avec épaulement aval (avec ou sans murée) et terrassement amont (fig. 3, nos 8 et 9)	L : 20 à 300 m l : 10 m en moyenne	2 à 30 ares	Parcelles de culture ou aire d'habitat (ex : BA-06, BA-70, D0-30, CC-49ouest)
22b	Terrasses longues avec épaulement aval et sans terrassement amont	L : 20 à 350 m		Limite de parcelle de pente
22c	Long épaulement avec murée, sans terrassement amont visible (fig. 3, n° 4)			Limite de parcelle (ex : CC-49-est)
22d	Long épaulement avec soutènement de pierres en aval, sans terrassement amont visible (fig. 3, n° 5)			Limite de parcelle
23	Très longues terrasses avec épaulement et terrassement	120 à 700 m de long, 4 à 5 m de large		Chemin de desserte local
24	Double terrassement en vis à vis, avec ou sans murée	2 à 10 m de large, 90 à 300 m de long		Chemin creux (ex. : V-63, V-58-59)

2. Pour ce type, il arrive que l'épaulement soit tapissé de pierres sur certaines portions. Les prospections métalliques invitent alors à y localiser une occupation humaine.

Les autres types de formes

TYPE	NATURE	CARACTÈRES	DIMENSIONS	IDENTIFICATION
40 a	Pierre dressée	isolée	0,80 m à 2 m	
40 b	Pierre dressée	intégrée à une murée	0,50 m à 1,50 m	
41	Excavation			
41a	Excavation circulaire sans entrée apparente			Minière ?
41b	Excavation circulaire dans un tertre avec entrée apparente			Four à chaux (ex : DO-128)
42	Espaces dégagés dans un lapiaz	Espace aménagé par enlèvement des pierres et dalles dressées et aplani ou régularisé		Espace occupé ?
43	Lambeau de lapiaz régularisé	Lapiaz, mais avec bordure aménagée		
44	Excavation irrégulière	Structure excavée dans le substratum		Minières ou lavières
44a	Champ d'excavations irrégulières, profondes, avec déblais	Aspect de carrière		Minières ou lavières
44b	Excavations peu profondes, bords irréguliers, avec tracé en baïonnette, sans trace de déblais	Aspect de tranchées		Minières

Tableau 2 prenant en compte à la fois les sites présentés dans cet article et ceux étudiés en 2001 (Trouy, Vieilles Tailles, Champerrin, Rochottes)

Habitats	Fibules	Monnaies	Jalons de datation par secteur avec fragments céramique
Doucharmes 2	2 fibules		La Tène D – G.-R.
Doucharmes 35	1 fibule – 1 spatule		La Tène C – Haut-Empire
Doucharmes 94	1 agrafe		La Tène D
Véroilles	1 fibule	1 monnaie	La Tène B, C, D et G.-R.
Trouy 3 / 4	10 fibules		La Tène A, B, C, D – G.-R.
Trouy 1		1 monnaie	La Tène C – II^{ème} s.
Trouy 7	2 fibules		La Tène D – G.-R.
Trouy 8	5 fibules		La Tène B-D – G.-R.
Chanoi 2	1 fibule		La Tène C – G.-R.
Chanoi 6	2 fibules	1 monnaie	La Tène C /D – Haut-Empire
Chanoi 18	1 fibule		La Tène C
Chanoi 17		1 monnaie	G.-R.
Chanoi 15	2 fibules		La Tène D – Haut-Empire
Chanoi 26		1 monnaie	La Tène D – Haut-Empire
Chanoi 28 / 27			G.-R.
Chanoi 30 / 31	1 fibule	2 monnaies	La Tène D – G.-R.
Chanoi 11			Néolithique – La Tène
Chanoi 23		1 monnaie	Haut-Empire
Beaulieu 1 et 2	1 fibule		La Tène B, D – G.-R.
Grands Bouchots	2 fibules	1 monnaie	La Tène D – II^{ème} s.
Coteau Guénard 1	2 fibules		La Tène – Haut-Empire
Coteau Guénard 2	1 fibule		Haut-Empire
Bécardière		1 monnaie	G.-R.
Champerrin 1	1 fibule ?		La Tène A ? D – G.-R.
Champerrin 9		1 monnaie	La Tène D – G.-R.
Champerrin 3	1 fibule	7 monnaies	I^{er} et II^{ème} s.
Sous Champerrin			Néolithique - G.-R.
Vieilles Tailles 15		1 monnaie	II^{ème} s
Cornouillères			G.-R.
Barlot	1 fibule	11 monnaies	La Tène C – II^{ème} s.
598	1 fibule	3 monnaies	La Tène C – II^{ème} s.
483	1 fibule		La Tène D – G.-R.
486			
Combe Badouillet			G.-R.
R. Ch. - Les Côtes 8	1 fibule		
R. Ch. - Les Côtes 9	2 fibules	1 monnaie	La Tène B, C et D
Roche Chambain 1	1 fibule	1 monnaie	Haut-Empire – II^{ème} s.
Roche Chambain 2			La Tène D – II^{ème} s.
R. Ch. - Parcelle nord	1 fibule	2 monnaies	La Tène D – II^{ème} s.
Busseaut-Didier 2	1 fibule	2 monnaies	La Tène C – II^{ème} s.
Busseaut-Bellenod 1			G.-R.
Busseaut-Bellenod 2		1 monnaie	G.-R.
Busseaut-Bellenod 3	4 fibules	1 monnaie	G.-R.
Busseaut-Bellenod 4	7 fibules		La Tène B, C
B-B Terrasse curvi. 9	1 fibule	1 monnaie	La Tène D – G.-R.
B-B Emplacement 5	1 fibule	1 monnaie	La Tène D – G.-R.
B-B Emplacement 7	1 fibule		La Tène D – G.-R.
B-B Parcelle étroite	2 fibules		La Tène C.
B-B Enclos 11	1 fibule		La Tène D – G.-R.
Rochottes			La Tène B /C
Rochefort 1 /2	2 fibules		La Tène C et G.R.
ChampRond	2 fibules	3 monnaies	La Tène D – G.-R.

Tableau 3

Distance entre les habitats à l'intérieur des « groupes »		
Secteur rive gauche Digeanne		
Les Grands Bouchots	La Bécardière	550 m
Les Grands Bouchots	Coteau Guénard 1	700 m
Coteau Guénard 1	Coteau Guénard 2	500 m
Busseaut - Bellenod :		
Enclos 1	Enclos 2	Contigus
Enclos 2	Enclos 3	Contigus
Enclos 3	Enclos 4	Contigus
Enclos 1	Emplacement 3	350 m
Enclos 4	Emplacement 7	120 m
Enclos 1	Parcelle étroite	100 m
Enclos 1	Enclos 11	700 m
Enclos 11	Emplacement 9	400 m
Roche Chambain		
Enclos 8 Les Côtes	Enclos 9 Les Côtes	Contigus
Enclos 8 Les Côtes	Enclos 1 Roche Chambain	80 m
Enclos 8 Les Côtes	Enclos 2 Roche Chambain	150 m
Enclos 2 Roche Chambain	Parcelle « forgeron »	450 m
Chanoi - Trouy		
Chanoi Enclos 31	Chanoi Enclos 33	100 m
ChanoiEnclos 31	Chanoi Enclos 28	400 m
Chanoi Enclos 26	Chanoi Enclos 23	200 m
Chanoi Enclos 23	Emplacement 15	500 m
Chanoi Enclos 15	Emplacement 17	100 m
Emplacement 15	Terrasse 18	80 m
Chanoi Terrasse 18	Enclos Chanoi 2	200 m
ChanoiEnclos 2	ChanoiTerrasse 6	200 m
Chanoi 2	Trouy 8	400 m
Trouy 8	Trouy 7	80 m
Trouy 7	Trouy 1	70 m
Trouy 1	Trouy 3	600 m
Trouy 3	Ru de Vau	400 m
Ru de Vau	Enclos Cornouillères	450 m
Enclos Barlot	Emplacement 2	500 m
Enclos Barlot	Emplacement dans lapiaz	500 m
Enclos Barlot	Enclos 598	
Enclos Barlot	Enclos 483	800 m
Enclos Barlot	Enclos 486	700 m
Enclos 483	Enclos 456	

Annexe 2 : Les couteaux pliants à un clou (avec lame à lentille) (J.-P. Thevenot)

Les lames de couteaux pliants identifiables de la présente série proviennent de spécimens du même modèle, à savoir de couteaux à un clou. Ces lames présentent toutes à la partie supérieure du talon une excroissance en forme de bouton qui est destinée à la tenir dans l'alignement du manche lorsque le couteau est ouvert. Le couteau à un clou et à lame à bouton ou lentille d'arrêt est le plus souvent dénommé « jambette » en référence au modelé du manche qui, tout au moins dans le Limousin, selon Fougeroux de Bondaroy, qui écrit dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, imitait sommairement la forme d'une jambe avec son pied (Fougeroux de Bondaroy, 1772, p. 1) ; à Paris, il était alors plutôt dénommé « eustache » du nom d'Eustache Dubois, coutelier de Saint-Étienne qui les vendait en nombre dans la capitale. Au Canada français, où ce type de couteau était exporté depuis le XVII^e siècle pour servir, avec d'autres produits, de monnaie d'échange dans la traite des fourrures, il était appelé couramment, « couteau jambette », mais aussi, suivant la forme de la lame, « couteau flatin » ou encore « couteau siamois » (Gladysz, s.d.). Des inventaires thiernois des XVII^e et XVIII^e siècles, mentionnés par Saint-Joanny, utilisent les dénominations « couteaux à flutin » et « couteaux à la Siamoise » (Saint-Joanny, 1863, p. 97 et 103).

Les couteaux à un clou et à lame à lentille étaient fabriqués en grande quantité et à faible coût, notamment dans le Massif central (Saint-Étienne, Thiers) pour le commerce national et pour l'exportation, principalement en Nouvelle France (Gladysz, s.d. ; Rochelimagne, 2006) ; mais il s'en faisait aussi beaucoup ailleurs que dans le Forez (Fougeroux de Bondaroy, 1772, p. 2). Fougeroux de Bondaroy en décrit très précisément la technique de fabrication (*ibid.*, p. 9). Les lames sont forgées à la main dans des aciers communs de diverses origines, mais pas dans des aciers fins, ni des aciers de damas « artificiel » ; les couteliers de Saint-Étienne par exemple utilisent préférentiellement l'acier dauphinois. Les lames sont fixées au manche par une broche ou goupille, en fil de fer, matée aux deux bouts ; la rivure de la tige sur des rosettes ne semble pas avoir été de mise sur des produits aussi modestes. Le manche est fait généralement en bois de hêtre, parfois en buis, rarement dans une autre essence. Il a le plus souvent la forme d'un simple cylindre marqué à la scie d'une rainure longitudinale destinée à recevoir le tranchant de la lame. Les lames portent quelquefois la marque du fabricant.

Les lames à lentille ont des formes variées. La série de lames ici concernée illustre bien cette diversité. L'une des formes des plus courantes, dite « en feuille de sauge », montre un tranchant et un dos très arrondis (fig. 111, n^os 1 et 2) ; la largeur maximale de la lame se trouve à son tiers distal ; les aiguisages successifs ont quelquefois réduit considérablement la convexité du tranchant, rompant la symétrie originelle de la lame. Un second modèle rassemble des lames dont le dos et le tranchant sont parallèles ou s'écartent légèrement à partir du talon (n^os 3 et 4) ; la pointe est généralement centrée ou plus ou moins rabattue, mais, dans un cas (n° 5), elle prend une forme « en doucine », profil de pointe en fait classique au XVIII^e siècle (Fougeroux de Bondaroy, 1772, pl. II, n° 1-6). D'autres lames, plus longues, ont un tranchant et un dos rectilignes qui s'écartent plus nettement à partir du talon et une pointe que dégage une troncature oblique (n^os 6, 7) ; elles correspondent au couteau dit « flatin » en Nouvelle France (Gladysz, s.d.). Sur une seule lame, dans son état actuel, le dos est droit et la pointe située dans son prolongement, déformation due sans doute à un long usage. L'extrémité distale spatulée et relevée d'une lame trouvée sur la commune de Rochefort (n° 8) provient probablement d'une lame à lentille ; elle reproduit en effet la forme de la lame du modèle appelé « couteau siamois » en Amérique du Nord française, lame qui est normalement de forme « yatagan » (Gladysz, s.d.). Les rivets conservés sur certaines de ces lames montrent que les manches avaient en général un diamètre compris entre 15 et 20 mm ; mais il en existait de plus gros, car un rivet mesure 25 mm de longueur ; ceci peut expliquer la dénomination que l'on trouve quelquefois dans les documents d'époque, de « petit », « moyen » ou « gros » couteau jambette. La section des fils de fer utilisés comme rivets est de l'ordre de 2 mm. Les lames de la présente série ont une épaisseur qui varie entre 1,5 et 3 mm. Aucune ne porte de marque.

Si ce genre de couteau pliant avait le plus souvent un modeste manche en bois, un couteau provenant du Chanoi, à Essarois, possède un manche en fer (n° 9). Celui-ci est composé de deux plaquettes rectangulaires, d'un dos de section demi-ronde et d'un « bulbe » décoratif qui en ferme l'extrémité. Le mode

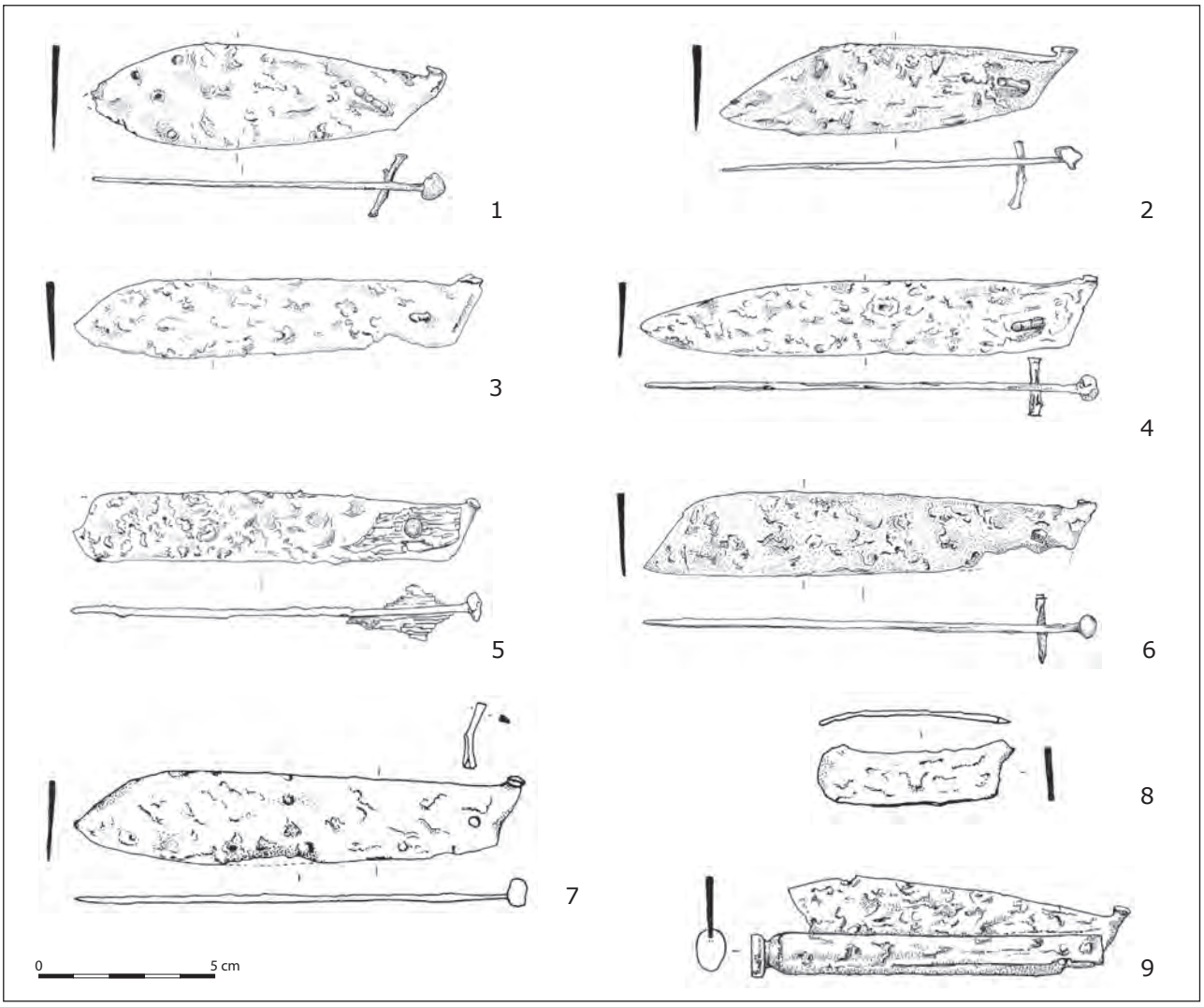

Fig. 111. 1. *Minot, Véroilles ;* **2.** *Essarois, Chanoi 02 ;* **3.** *Montmoyen, les Grands Bouchot ;* **4.** *Essarois, Les Brûlis ;* **5.** *Essarois, Chanoi 02 ;* **6.** *Minot, Bois du Four ;* **7.** *Montmoyen, Les Grands Bouchots ;* **8.** *Rochefort, Le Puiset ;* **9.** *Essarois, Chanoi 15.*

de fixation des différentes parties du manche est difficile à reconnaître en raison de la forte oxydation. La baguette dorsale s'arrête avant l'extrémité distale du manche pour laisser la place à la butée d'arrêt de la lame lorsque celle-ci est en position d'ouverture. En dépit de cet aménagement, la lame n'est pas adaptée au manche qui est nettement trop étroit, voire trop court ; elle reste en effet en forte saillie et dépasse largement des deux côtés des plaquettes. Ce couteau composite semble né d'un remontage exécuté vraisemblablement à partir du manche d'un couteau à ressort comme en présentent au XIX^e^ siècle les manuels de coutellerie (Landrin, 1835, pl. 2, n° 60).

Les couteaux pliants à un clou étaient déjà connus au second Âge du Fer, mais, à l'époque gallo-romaine, les canifs de ce modèle simple deviennent très courants. Ils sont alors assez souvent dotés d'un manche figuré en os, en ivoire ou en bronze, et parfois d'une virolle en bronze, en cuivre ou en argent. Les listes des mobiliers provenant des sites gallo-romains ne mentionnent pas, à notre connaissance, de lames de couteau dotées d'une lentille. Les lames à lentille qui ont été découvertes à l'occasion des fouilles récentes des structures militaires liées au siège d'Alésia, tenues pour des lames de rasoirs, ne proviennent pas de contextes assez assurés pour pouvoir être rapportées à l'époque gallo-romaine (Brouquier-Reddé, Deyber, 2001, p. 305-306 et pl. 94, n° 144-151). Le couteau pliant à un clou sera également utilisé au haut Moyen Âge ; il en existe même alors d'un type très élaboré

dont le manche est fait dans une tôle pliée en long, comme celui de la tombe 569 de la nécropole mérovingienne de Frénouville, dans le Calvados (PILET, 1980, pl. 148) ; mais les lames, dans l'ensemble, sont encore dépourvues de lentille.

Les couteaux à un clou et à lame à lentille d'arrêt, parce que de faible coût, ont été fabriqués en très grand nombre, aussi bien pour le milieu citadin que pour le monde rural. Aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, ils faisaient partie des produits d'échange courants exportés par grosses quantités au Canada français. En France, une fabrication antérieure au XVII^e^ siècle peut être envisagée, mais les indications dont nous disposons restent encore imprécises. Une lame à un clou et à lentille triangulaire, trouvée lors des fouilles du château des Armoises à Richardménil en Meurthe-et-Moselle, a été datée de la seconde moitié du XVI^e^ siècle ou du tout début du XVII^e^, période qui couvre la dernière phase d'activité du site (GUARASCIO, GIULIATO, 2007) ; mais elle provient d'une couche de gravats. Une lame de couteau à lentille très typique, à tranchant et dos parallèles et pointe tombante, découverte dans la maison-forte de Cany-Barreville en Seine-Maritime, a été rapportée quant à elle au XIV^e^ ou au XV^e^ siècle, parce que le site a été occupé durant cette période et pas au-delà ; mais nous n'avons pas d'indication sur la position stratigraphique ni sur le contexte archéologique de l'objet (HALBOUT *et alii*, 1987, p. 216, n° 875).

Ce modeste type de couteau était encore utilisé en France vers 1900. Le couteau à un clou et à lame à lentille, en particulier en forme de « feuille de sauge », était en effet toujours en usage au tout début du XX^e^ siècle en Bourgogne. Dans l'arrière-côte nuitonne, il était appelé alors « couteau de Bligny » (information H. Blouctet, 1974) ; nous ne savons pas s'il était vendu en quincaillerie dans le village de Bligny-sur-Ouche (Côte-d'Or) d'où il tire son nom, ou si le forgeron du lieu en fabriquait. De nombreuses lames à lentille des différents modèles ici répertoriés, ont été découvertes dernièrement dans cette même région, notamment en milieu forestier (information J.-C. Marlot, 2008), comme c'est le cas pour celles qui font l'objet de cette note ; trois d'entre elles portent d'ailleurs un poinçon. En Bourgogne de l'est, les couteaux à un clou et lame à lentille trouvés en dehors d'un contexte bien défini peuvent donc être rangés, sans plus de précision, dans la tranche chronologique des XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles.

Liste des lames de couteaux pliants :

1.- Essarois, Le Chanoi (CHA-02) : lame entière en feuille de sauge (101 x 25 x 2 mm), lentille surélevée, clou conservé (20 mm) (fig. 111, n° 2).

2.- Essarois, Le Chanoi (CHA-02) : lame entière s'élargissant à partir du talon (115 x 16-21 x 2 mm), lentille basse, pointe « en doucine », fragments du manche en bois conservés au contact du clou (fig. 111, n° 5).

3.- Essarois, Le Chanoi (CHA-17) : moitié proximale de lame cassée en flexion (64 x 17 x 1,5 mm), tranchant et dos parallèles, lentille basse.

4.- Essarois, Le Chanoi (CHA-15) : couteau complet, lame à un clou et à lentille surélevée, manche en fer (100 x 12 x 7 mm) en trois pièces (deux platines et un dos rapporté), décor de nervures en tête des plaquettes, bouton en bout (fig. 111, n° 9).

5.- Essarois, Les Brûlis (BRU-01) : lame entière (130 x 20 x 2 mm), lentille moyenne, dos et tranchant presque parallèles, pointe axée, clou conservé (18 mm) de 2 mm de diamètre (fig. 111, n° 4).

6.- Essarois, Trouy (Tr-04) : lame presque entière (pointe dégradée), lentille basse, dos et tranchant parallèles, pointe axée, clou partiellement conservé.

7.- Essarois, Trouy (Tr-03) : lame cassée en deux, tranchant rectiligne, pointe tombante, lentille basse, clou conservé (16,5 mm) de 2,5 mm de diamètre.

8.- Minot, Bois du Four : lame presque entière (dégradée au talon), s'évasant depuis le talon (128 x 17-23 x 2 mm), tranchant rectiligne, pointe rabattue en troncature, lentille moyenne, clou partiellement conservé (fig. 111, n° 6).

9.- Minot, Véroilles (Vé-50) : lame en feuille de sauge, pointe cassée (103 x 29,5 x 1,5 mm), lentille haute, clou conservé (21 mm) de 2,5 mm de diamètre (fig. 111, n° 1).

10.- Minot, Véroilles (Vé-50) : lame entière à tranchant droit (107,5 x 26 x 1,5 mm) dos tombant, pointe basse arrondie, lentille basse large et épaisse, clou conservé tordu d'un côté à l'équerre.

11.- Minot, Véroilles (Vé-33.25) : lame très abîmée (104 x 20 x 2 mm), dos et tranchants parallèles, talon en troncature bien droite, lentille surélevée, clou partiellement conservé.

12.- Montmoyen, Les Grands Bouchots : lame entière (103 x 16-20 x 2 mm), pointe axée ogivale, lentille haute, clou conservé (15 mm) de 1,8 mm de diamètre.

13.- Montmoyen, Les Grands Bouchots : lame entière (115 x 17-22 x 1,5 mm), pointe un peu tombante avec bec (en doucine), lentille moyenne, clou conservé (18 mm) de 2,5 mm de diamètre (fig. 111, n° 3).

14.- Montmoyen, Les Grands Bouchots : lame à talon cassé (90 x 18-21 x 2,5 mm), pointe un peu tombante.

15.- Montmoyen, Les Grands Bouchots : lame entière (125 x 18-24 x 2 mm), talon remontant, lentille surélevée, clou conservé (19 mm) (fig. 111, n° 7).

16.- Rochefort, Le Puiset : lame entière (115,5 x 18 x 1,5 mm), dos et tranchant bien parallèles, pliée en équerre, lentille basse, pointe basse.

17.- Rochefort, Les Côtes : lame entière à pointe abimée (90 x 16 x 3 mm), dos et tranchant parallèles, lentille moyenne, pointe axée.

18.- Rochefort, Roche Chambain : lame très dégradée (90 x 23 x 20 mm), pointe tombante cassée, lentille basse, clou partiellement conservé.

19.- Rochefort, Roche Chambain : lame entière en feuille de sauge (98 x 27 x 2,5 mm), lentille surélevée.

20.- Rochefort, Le Puiset : extrémité distale de lame, spatulée relevée. NB : extrémité probable de couteau à un clou et à lentille, dit « siamois » au Canada (fig. 111, n° 8).

21.- Terrefondrée, Châteaubeau : (non retenue dans cette note).

22.- Villiers-le-Duc, forêt domaniale sud (enclos 484) : lame en feuille de sauge, cassée en deux (80 x 20 x 1,5 mm), lentille encore visible.

23.- Villiers-le-Duc, forêt domaniale sud (enclos 484) : lame très dégradée, cassée en deux, pointe absente.

24.- Villiers-le-Duc : lame entière, pliée à l'équerre près du talon, pointe très fine dans l'axe du dos, lentille basse.

Bibliographie spécifique

Brouquier-Reddé V., Deyber A., 2001, « Fourniment, harnachement, quincaillerie, objets divers », *in* : Reddé M., Schnurbein S. von *dir.*, *Alésia : fouilles et recherches franco-allemandes sur les travaux militaires romains autour du Mont-Auxois (1991-1997)*, Paris, Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres/de Boccard, p. 293-362, pl. 89-116 (*Mémoires de l'Acad. des Inscriptions et Belles-Lettres*, 22).

Gladysz K., *The clasp knife of french North American : types of blades found in French North America from various sites (1680-1760)*, site http/www.lanouvelle-france.com/claspknifetypes.htm (consulté le 09.04.2008).

Fougeroux de Bondaroy A.-D., 1772, *L'art du coutelier en ouvrages communs*, Paris, Delatour, 58 p., 7 p. de pl.

Guarascio E., Giuliato G., 2007, « Le mobilier métallique », *in* : Giuliato G. *dir.*, *Le 'Château des Armoises' à Richardménil (XIVe-XVIIe siècle) : archéologie d'une maison forte lorraine*, Nancy, Presses Universitaires, p. 139-230 (fig. 91-171).

Halbout P., Pilet C., Vaudour C. *dir.*, 1987, *Corpus des objets domestiques et des armes en fer en Normandie, du Ier au XVe siècle*, Caen, Centre archéologique de Normandie, 255 p. (*Cahiers des Annales de Normandie*, 20).

Landrin M. H., 1835, *Manuel du coutelier ou traité théorique et pratique de l'art de faire tous les ouvrages de coutellerie*, Troyes, Imp. de Cardon, XII-431 p.

Pagé C., 1896-1904, *La coutellerie depuis l'origine jusqu'à nos jours : la fabrication ancienne et moderne*, 6 vol., Châtellerault, Imp. H. Rivière.

Perret J.-J., 1771, *L'art du coutelier. Première partie : La coutellerie proprement dite*, s.l., Imp. L. F. Delatour.

Pilet C., 1980, *La nécropole de Frénouville : étude d'une population de la fin du IIIe à la fin du VIIe siècle*, Oxford, BAR, 3 vol. (*BAR, International Series*, 83).

Rochelimagne E., 2006, « Les coureurs des bois : les couteaux de traite de Jean-Luc Soubeyras », *in* : *La passion des couteaux*, n° 88, p. 54-55.

Saint-Joanny G., 1863, *Simples notes pour servir à l'histoire de la ville de Thiers aux trois derniers siècles. I, La coutellerie thiernoise de 1500 à 1800*, Clermont-Ferrand, Imp. F. Thibaud, IX-402 p.

Annexe 3 : Les monnaies antiques (Laurent Popovitch)

Les prospections menées sur l'ensemble des sites ont permis de découvrir quarante-quatre monnaies antiques. Toutes ou presque sont des monnaies d'usage quotidien de cuivre ou d'alliage cuivreux (on compte cependant un denier et un quinaire d'argent) (fig. 112 et 113).

Leurs dates d'émission couvrent deux siècles et demi, du milieu du Ier siècle av. J.-C. jusqu'à la fin du IIe siècle ap. J.-C. Deux groupes chronologiques se distinguent de cet ensemble. Un premier groupe précoce est formé par les quatre monnaies gauloises, le denier de la République et les sept monnaies d'Auguste, soit douze monnaies caractéristiques d'une circulation du dernier tiers du Ier siècle av. J.-C. et du début du siècle suivant. On trouve ensuite une série de monnaies isolées, de Tibère à Hadrien. Enfin, un second groupe cohérent rassemble les monnaies des derniers empereurs antonins (Antonin, Marc Aurèle, Commode), de Didius Julianus et de Septime Sévère, soit dix-sept monnaies frappées pendant la seconde moitié du IIe siècle ap. J.-C. Le degré d'usure important de certains exemplaires laisse penser que ceux-ci ont pu circuler pendant quelques décennies au début du IIIe siècle ap. J.-C. Mais l'absence d'antoniniens officiels ou irréguliers, espèces très courantes sur d'autres sites, semble indiquer que les sites n'ont plus été occupés à partir du milieu du IIIe siècle ap. J.-C.

Par ailleurs, il faut préciser qu'une monnaie frappée au nom de Didius Julianus est une découverte assez rare (ce sesterce a un indice R dans le *RIC* IV.1) (fig. 114, n° 36). Les sites antiques d'Alésia ou de Vertault par exemple n'ont livré aucune monnaie de cet éphémère empereur (mars à juin 193) connu pour avoir acheté le trône aux prétoriens.

Communes	**lieux-dits**	**n° catal.**	**total**
Busseaut	Bellenod	13, 39, 41, 43	4
Busseaut	Grange Didier	1, 14	2
Essarois	Chanoi	2, 4, 8, 15, 34, 42	6
Mauvilly	Champ Rond	6, 10, 11	3
Minot	Véroilles	3	1
Moitron	Coteau Guénard	9	1
Montmoyen	La Bécardière	31	1
Montmoyen	Les Grands Bouchots	7	1
Rochefort	Les Côtes-Roche Chambain	12, 16, 24, 26, 29, 33, 35, 36, 38, 40, 44	11
Villiers-le-Duc	Barlot (espace C)	18, 19, 22, 23, 27, 32, 37	7
Villiers-le-Duc	Barlot (espace D)	17, 20, 28	3
Villiers-le-Duc	Combe de l'air	21	1
Villiers-le-Duc	Forêt domaniale Sud	5, 25, 30	3
total			**44**

Répartition des monnaies par communes et lieux-dits (avec renvois aux nos de catalogue).

	AR	HS	dup.	as	sm	pot.	Æ ind.	total
Gauloise	1					3		4
République	1							1
Auguste			1	3	3			7
Tibère				1				1
Claude			2					1
Néron				1				1
Vespasien/Titus				1				1
Domitien				1				1
Trajan		1						1
Hadrien			1					2
Antonin		5		3				8
Marc Aurèle		1	1	2				4
Commode		1		1				2
Marc-Aur./Commode			1					1
Didius Julianus		1						1
Septime Sévère		1						1
Ier ou IIe ind.			1	3			2	6
Ind.							1	1
total	**2**	**10**	**7**	**16**	**3**	**3**	**3**	**44**

Répartition des monnaies par règnes (ou par périodes) et par espèces (AR : denier et quinaire d'argent ; HS : sesterce ; dup. : dupondius ; sm : semis ; pot. : potin ; Æ ind. : alliages cuivreux ind.).

Catalogue

1 - Gauloise (Lingons : Kaletedos) (fig. 112 et fig. 114)
Denier (argent ; 1,87 g)
D : Tête casquée à g. (collier). Derrière, rosace striée
R : KAL — Cheval bridé et sanglé allant à g. Dessous, roue
LT 8178 ; DT III 3199A : Ier s. av. J.-C. (usure 1/5)
Déc. : Busseaut, Grange Didier (enclos Les Essarts), 2008

2 - Gauloise (Lingons) (fig. 112 et fig. 114)
Potin (bronze ; 4,18 g)
D : Trois virgules reliées en forme de triskèle autour d'un cercle centré
R : Trois esses autour d'un cercle centré
LT 8329 ; DT III 3261 : Ier s. av. J.-C. (usure -/5)
Déc. : Essarois, Chanoi (26), 2003

3 - Gauloise (Éduens) (fig. 112 et fig. 114)
Potin (bronze ; 5,93 g)
D : Tête casquée à g.
R : Cheval marin à d. sur une ligne d'eau (buste, pattes et et queue forment un triskèle)
DT III 3201 : Ier s. av. J.-C. (usure 1/5)
Déc. : Minot, Véroilles (amont tertre 49-51), 2003

4 - Gauloise (Séquanes ?)
Potin (bronze ; 4,32 g)
D : Tête casquée à g. (bandeau lisse)
R : Taureau cornupète à g.
LT 5368-5401 : Ier s. av. J.-C. (usure 1/5)
Déc. : Essarois, Chanoi (terrasse 06), 2003

5 - République (L. Hostilius Saserna) (fig. 112 et 114)
Denier (argent ; 3,80 g)
D : Tête hirsute et barbue de Gaulois. Derrière, bouclier
R : / L. HO[STILIVS] / [SASERN(A)] — Aurige et guerrier gaulois tenant une lance et bouclier dans un bige allant à d.
RRC 448/2 ou 2a ; *CRR* 952 ou 952a : Rome, 48 av. J.-C. (usure 2/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Forêt domaniale Sud (enclos 598), 2005

6 - Auguste (fig. 112)
As (cuivre ; 10,09 g)
D : [caesar - pont] max — Tête laurée à d.
R : // [R]OM ET AVG — L'autel de Lyon
RIC I 230 ; Lyon 73 : Lyon, 7-3 av. J.-C. (usure 2/5)
Déc. : Mauvilly, Champ Rond (esp. A de l'enclos), 2008

7 - Auguste (fig. 112)
As (cuivre ; 6,79 g)
D : […] / Tête laurée à d.
R : // [ROM ET AVG] — L'autel de Lyon
RIC I 230 ; Lyon 73 : Lyon, 7-3 av. J.-C. (usure 5/5)
Déc. : Montmoyen, Les Grands Bouchots (enclos), 2005

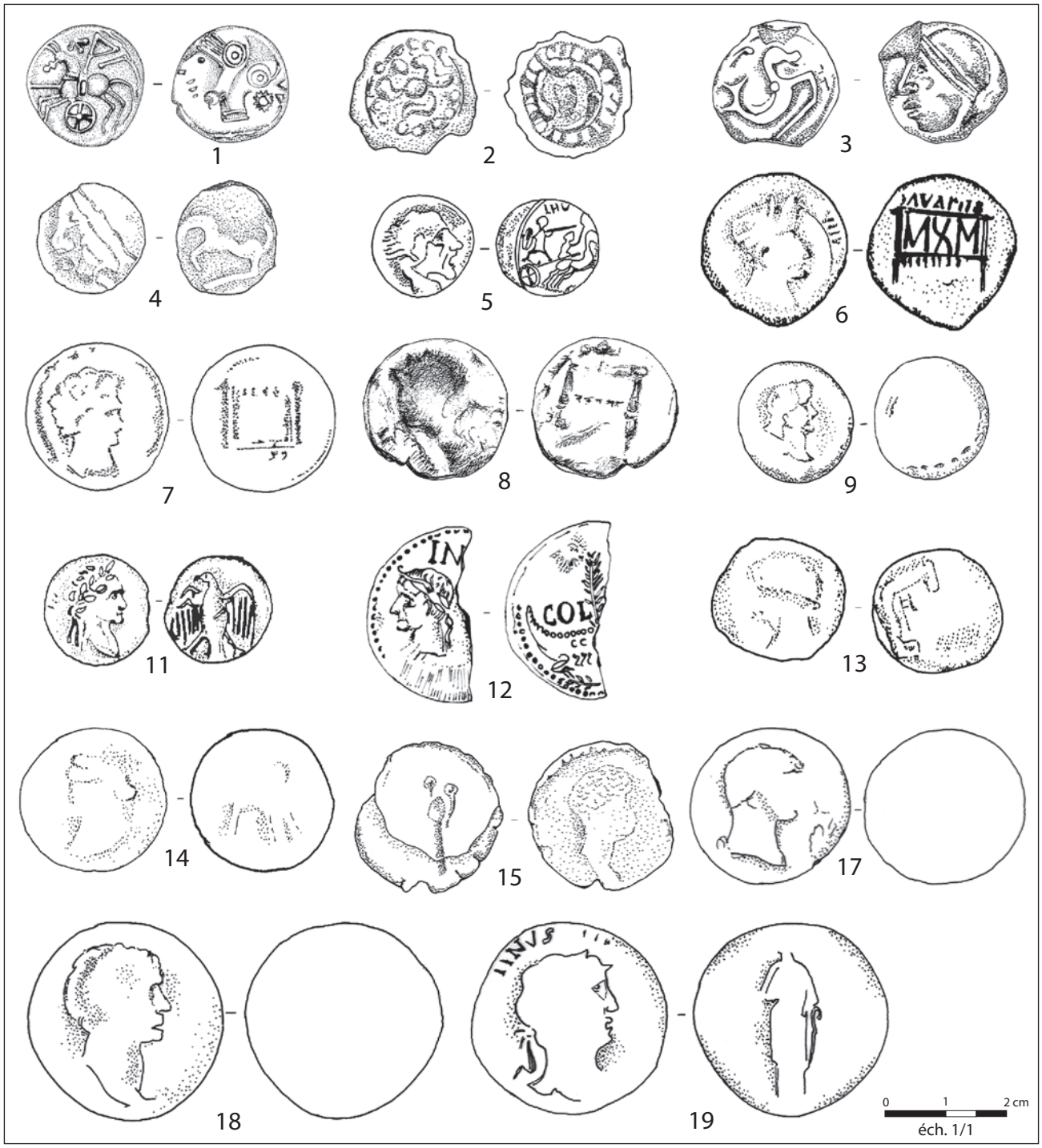

Fig. 112. *Monnaies (dessins J.-R. Bourgeois, M.A.D., Dijon).*

8 - Auguste (fig. 112)
As (cuivre ; 3,73 g)
D : […] — Tête laurée à d.
R : // [rom et avg] — L'autel de Lyon
RIC I 230 ; Lyon 73 : Lyon, 7-3 av. J.-C. (usure 5/5)
Déc. : Essarois, Chanoi (30-31), 2003

9 - Auguste (Id. ou Tibère César) (fig. 112)
Semis (laiton ; 3,27 g)
D : […] — Tête laurée à d.
R : // [rom et avg] — L'autel de Lyon
RIC I 234 var. ou 246 : Lyon, 11 à 14 (usure 5/5)
Déc. : Moitron, Coteau Guénard (enclos fermé), 2005

10 - Auguste (Germanus Indutilli l.)
Semis (laiton ; 2,01 g)
D : Tête diadèmée à d.
R: […] // […] — Taureau cornupète à g.
RPC 506 ; *RIC* I 249 : Reims, 19 à 12 av. J.-C. (usure 3/5)
Déc. : Mauvilly, Champ Rond (esp. A de l'enclos), 2008

11 - Auguste (fig. 112)
Semis (laiton ; 1,52 g)
D : […] — Tête laurée à d.
R : [avgvstvs] au-dessus — Aigle éployé debout de face, tête à g.
RPC 508 ; *RIC* I 227 : Gaule du Centre-Est, 8 à 1 av. J.-C. (usure 2/5)
Déc. : Mauvilly, Champ Rond (esp. A de l'enclos), 2008

12 - Auguste (Auguste et Agrippa) (fig. 112 et fig. 114)
Dupondius (moitié) (Æ ; 7,33 g)
D : im(p) // (divi f) — Tête rostr. d'Agrippa à g.
R : / col - (nem) — Crocodile à d. enchaîné à une palme (moitié g.)
RPC 524 ; *RIC* I 158 : Nîmes, 8-3 av. J.-C. (usure 1/5)
Déc. : Rochefort, Les Côtes-Roche Chambain (enclos 1), 2006

13 - Tibère (Divin Auguste Père) (fig. 112)
As (alliage cuivreux ; 2,68 g)
D : […] — Tête radiée à g.
R : // [provident] — Enclos d'autel carré avec double-porte
Imitation du *RIC* I 81 : atelier irrégulier, 22/23 à 37 (usure 5/5)
Déc. : Busseaut-Bellenod, enclos 1 bis, 2008

14 - Claude (fig. 112)
Dupondius (alliage cuivreux ; 7,41 g)
D : […] — Tête nue à g.
R : […] // [s c] ? — Ceres assise à g. tenant deux épis à g. et une longue torche transv.
Imitation du *RIC* I 94 : atelier irrégulier, 41-50 (usure -/5)
Déc. : Busseaut, Grange Didier (enclos Les Essarts), 2008

15 - Néron (fig. 112)
As (cuivre ; 6,43 g)
D : […] — Tête laurée ou nue à g. (globe ?)
R : [victoria] – avgvsti / s - c // [?] — *Victoria* allant à g. tenant une couronne à g. et une palme à d.
Réf. ind. ; Lyon ou Rome, 65-66 (usure 5/5)
Déc. : Essarois, Chanoi (30-31), 2003

16 - Vespasien ou Titus (?)
As (cuivre ; 11,60 g)
D : […] — Tête radiée à d.
R : […] — … deb.
Réf. ind. ; Lyon ou Rome, 69 à 81 (usure 5/5)
Déc. : Rochefort, Les Côtes-Roche Chambain (parcelle forgeron, espace N), 2006

17 - Domitien (fig. 112)
As (cuivre ; 8,69 g)
D : […] — Tête laurée à d.
R : […] / [S - C] — *Moneta* ou *Fortuna* debout à g.
Réf. ind. ; Rome, 84 à 96 (usure 5/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Barlot (espace D), 2004

18 - Trajan (fig. 112)
Sesterce (laiton ; 21,34 g)
D : […] — Tête laurée à d.
R : […] / [S - C] — ?
Réf. ind. ; Rome, 104-117 (usure 5/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Barlot (espace C), 2004

19 - Hadrien (fig. 112)
Sesterce (laiton ; 16,75 g)
D : [imp caesar trai]anvs - [hadrianvs avg] — Tête laurée à d.
R : […] / [S - C] — … debout
Réf. ind. ; Rome, 118-122 (usure 5/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Barlot (espace C), 2004

20 - Hadrien (fig. 113)
Dupondius (laiton ; 13,47 g)
D : [imp caesar traian(vs)] hadrianvs avg pm [tr p cos iii] — Tête radiée à d.
R : [virtvti - avgvsti] / [s - c] — *Virtus* debout à d., un pied sur un casque, tenant une lance à g. et un *parazonium* à d.
RIC II 605 : Rome, 119-121 (usure 4/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Barlot (espace D), 2004

21 - Antonin (fig. 113)
As (cuivre ; 9,16 g)
D : antoninvs avg pi-[vs pp tr p xvii(i)] — Buste dr. tête l. à d.
R : felicitas - c-os iiii / s - c — *Felicitas* debout, tête à g. tenant un long caducée à g. et des épis de blé à d.
RIC III 924 ou 937 : Rome, 153-154 ou 154-155 (usure 2/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Combe de l'air, site n° 1, 2004

22 - Antonin
Sesterce (laiton ; 19,73 g)
D : […] — Tête laurée à d.
R : […] / [s - c] — … all. à d.
Réf. ind. ; Rome, 138-161 (usure 5/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Barlot (espace C), 2004

23 - Antonin (Marc Aurèle César) (fig. 113)
Sesterce (laiton ; 20,44 g)
D : avr[elivs caesar] - anton avg pii f — Tête nue à d.
R : [tr pot x(i) cos ii] / [s - c] — *Fortuna* debout à g. tenant un gouvernail à g. et relevant un pan de sa robe à d.
RIC III 1328 ou 1338a : Rome, 155-156 ou 156-157 (usure 3/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Barlot (espace C), 2004

Fig. 113. *Monnaies (dessins J.-R. Bourgeois, M.A.D., Dijon).*

24 - Antonin (Marc Aurèle César)
Sesterce (laiton ; 17,97 g)
D : […] — Tête nue à d.
R : […] — ?
Réf. ind. ; Rome, 140 à 161 (usure 5/5)
Déc. : Rochefort, Les Côtes-Roche Chambain (angle parcelle lapiazée), 2006

25 - Antonin (Marc Aurèle César) (fig. 113)
As (cuivre ; 9,26 g)
D : […] — Tête nue à d.
R : […] — … allant à g.
Réf. ind. ; Rome, 140-161 (usure 5/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Forêt domaniale Sud (enclos 598), 2005

26 - Antonin (Faustina I) (fig. 113)
Sesterce (laiton ; 24,84 g)
D : FAVSTINA AVG AN-TONINI AVG PII PP — Buste dr. à d.
R : [VEN]ERI - [AVGVS]TAE / S - C — Venus debout à d. relevant un pan de sa robe à d. et tenant une pomme à d.
RIC III 1081 : Rome, 139-141 (usure 3/5)
Déc. : Rochefort, Les Côtes-Roche Chambain (parcelle forgeron, espace N), 2006

Fig. 114. *Échantillon des monnaies les plus significatives (photos L. Popovitch ; DAO A. Cordier).*

27 - Antonin (Faustina I divinisée) (fig. 113)
Sesterce (laiton ; 22,43 g)
D : diva - favstina — Buste dr. diadèmé à d.
R : [aeter]-nit-as / s - c — Iuno deb. à g. tend. main à g. et sceptre à d.
RIC III 1102 : Rome, 147-161 (BMC p. xlv) (usure 2/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Barlot (espace C), 2004

28 - Antonin (Faustina I divinisée) (fig. 113)
As (cuivre ; 10,28 g)
D : diva - [favstina] — Buste dr. diadèmé à d.
R : […] / s - c — … debout à g.
Réf. ind. ; Rome, 147-161 (BMC) (usure 4/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Barlot (espace D), 2004

29 - Marc Aurèle (fig. 113)
As (cuivre ; 8,59 g)
D : imp [caes m avrel antoninvs avg pm] — Tête laurée à d.
R : concord avg[vstor] tr p xv / s - c // [cos iii] — M. Aurèle et L. Verus debout se serrant la main
RIC III 801 : Rome, 161 (usure 4/5)
Déc. : Rochefort, Les Côtes-Roche Chambain (enclos 2), 2006

30 - Marc Aurèle (fig. 113 et fig. 114)
Dupondius (laiton ; 8,58 g)
D : m antoninvs - avg tr p xxiiii — Tête radiée à d.
R : salvti - avg cos iii / s - c — *Salus* debout à g. nourrissant un serpent enroulé autour d'un autel à g. et tenant un sceptre à d.
RIC III 965 : Rome, 168-169 (usure 1/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Forêt domaniale Sud (enclos 598), 2005

31 - Marc Aurèle (fig. 113)
As (cuivre ; 8,80 g)
D : [m antoninvs avg tr p xxxii] — Tête l. à d.
R : [vota pvblica imp viiii] cos iii pp / s - c — Marc Aurèle debout à g. sacrifiant sur un trépied à g. et tenant un *uolumen* à d.
RIC III 1235 : Rome, 177-178 (usure 2/5)
Déc. : Montmoyen, La Bécardière (enclos), 2005

32 - Marc Aurèle (Commode) (fig. 113)
Sesterce (laiton ; 16,14 g)
D : […] co-[…] — Buste dr. tête nue à d.
R : secvritas - […] / S - C — *Securitas* debout à g. tenant un bouclier (ou main sur tête d'enfant) à g. et une lance à d.
Imitation probable : atelier irrégulier (?), 172-180 (usure 3/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Barlot (espace C), 2004

33 - Commode
Sesterce (laiton ; 14,58 g)

D : [M COMMO]DVS ANT - [P FELIX AVG BRIT] — Tête l. à d.
R : [VIC FEL PM TR P XI IM]P VII COS V PP / S - C — *Victoria* debout à d. Inscription VO/DE sur son bouclier à d.
RIC III 474 : Rome, 186 (usure 2/5)
Déc. : Rochefort, Les Côtes-Roche Chambain (angle parcelle lapiazée), 2006

34 - Commode
As (cuivre ; 6,23 g)
D : M COMM ANT P - [FELIX AVG BRIT] — Tête l. à d.
R : [PM TR P XIIII IMP VIII COS V PP] / S - C // [FORT FELI] — *Fortuna* debout à g. tenant un caducée à g. et une *cornucopia* à d.
RIC III 533 : Rome, 188-189 (usure -/5)
Déc. : Essarois, Chanoi (30), 2003

35 - Marc Aurèle ou Commode
Dupondius (laiton ; 13,30 g)
D : […] — Tête radiée à d.
R : […] — … deb. à g.
Réf. ind. ; Rome, 161 à 192 (usure 5/5)
Déc. : Rochefort, Les Côtes-Roche Chambain (angle parcelle lapiazée), 2006

36 – Didius Julianus (fig. 114)
Sesterce (laiton ; 19,49 g)
D : [IMP CAES M DI]D SEV-ER IVLIAN AVG — Tête l. à d.
R : [PM TR] - P COS / S - C — *Fortuna* debout à g. tenant un gouvernail à g. et une *cornucopia* à d.
RIC IV.1 15 : Rome, mai-juin 193 (usure 2/5)
Déc. : Rochefort, Les Côtes-Roche Chambain (parcelle forgeron, espace SW), 2006

37 - Septime Sévère
Sesterce (laiton ; 18,63 g)
D : [L SEPT SEV PERT AVG IMP III] — Tête laurée à d. Draperie sur l'épaule g.
R : [VIRT AVG TR P II C]OS II / S – C — *Virtus* debout à g. tenant une *uictoriola* à g. et une lance à d.
RIC IV.1 673b ; Hill 73 : Rome, fin 194 (usure 3/5)
Déc. : Villiers-le-Duc, Barlot (espace C), 2004

38 - Ier ou IIe s. ind. (?)
Dupondius (alliage cuivreux ; 13,32 g)
D : […] — Tête à d.
R : […] — ?
Réf. ind. (usure -/5)
Déc. : Rochefort, Les Côtes-Roche Chambain (angle parcelle lapiazée), 2006

39 - Ier ou IIe s.ind. (?)
As (alliage cuivreux ; 7,45 g)
D : […] — Tête laurée à d.
R : […] — ?
Réf. ind. (usure 5/5)
Déc. : Busseaut-Bellenod, enclos 3, 2008

40 - Ier ou IIe s.ind. (?)
As (alliage cuivreux ; 6,24 g)
D : […] — ?
R : […] — ?
Réf. ind. (usure -/5)
Déc. : Rochefort, Les Côtes-Roche Chambain (angle parcelle lapiazée), 2006

41 - Ier ou IIe s.ind. (?)
As (alliage cuivreux ; 5,56 g)
D : […] — ?
R : […] — ?
Réf. ind. (usure 5/5)
Déc. : Busseaut-Bellenod, emplacement 5, 2008

42 - Ier ou IIe s.ind. (?)
As ou dupondius (alliage cuivreux ; 8,61 g)
D : […] — Tête nue (ou radiée) à d.
R : […] / S – C — … deb. à g.
Réf. ind. (usure 5/5)
Déc. : Essarois, Chanoi (17), 2003

43 - Ier ou IIe s.ind. (?)
As ou dupondius (alliage cuivreux ; 7,48 g)
D : […] — Tête à d.
R : […] — ?
Réf. ind. (usure 5/5)
Déc. : Busseaut-Bellenod, terrasse 9, 2008

44 - Romaine ind. (?)
? (alliage cuivreux ; 3,43 g)
D : […] — ?
R : […] — ?
Réf. ind. (usure -/5)
Déc. : Rochefort, Les Côtes-Roche Chambain (angle parcelle lapiazée), 2006

Abréviations des références

CRR : Sydenham E. A., 1952, *The coinage of the Roman Republic*, Londres, Spink, 343 p.

DT III : Delestrée L.-P., Tache M., 2007, *Nouvel atlas des monnaies gauloises*. T. III : *La Celtique, du Jura et des Alpes à la façade atlantique*, Saint-Germain-en-Laye, éd. Commios, 176-XXXII p.

Hill 1977 : Hill P.V., 1977, *The coinage of Septimius Severus and his family of the Mint of Rome, AD 193-217*, Londres, Spink, 56 p.

LT : La Tour H. de, 1892, *Atlas des monnaies gauloises*, préparé par la Commission de topographie des Gaules, Paris, éd. Plon, IV-12 p., LV f. de pl.

Lyon : Giard J.-B., 1983, *Le monnayage de l'atelier de Lyon : des origines au règne de Caligula (43 av.-41 ap.)*, Wetteren, Numismatique romaine, 152 p., XLII f. de pl. (*Numismatique romaine : essais, recherches et documents*, XIV).

RIC : *The Roman Imperial Coinage*

Sutherland C.H.V., 1984, Vol. I. *From 31 B.C. to A.D. 69*, Londres, 1984.

Mattingly H., Sydenham E.A., Vol. II. *Vespasian to Hadrian*, Londres, 1926.

Mattingly H., Sydenham E.A., Vol. III. *Antoninus Pius to Commodus*, Londres, 1930.

Mattingly H., Sydenham E.A., Vol. IV.1. *Pertinax to Geta*, Londres, 1962.

RPC : Amandry M., Burnett A., Ripollés P.P., 1992, *Roman provincial coinage*. Vol. I, Part I : *From the death of Caesar to the death of Vitellius (44 BC to AD 69)*, Paris/Londres, XVII-727 p.

RRC : Crawford M.H., 1974, *Roman Republican coinage*, London/Cambridge, Cambridge univ. Press, 2 vol.

Bibliographie générale

Agache R., Bréart B., 1975, *Atlas d'archéologie aérienne de Picardie : le bassin de la Somme et ses abords à l'époque protohistorique et romaine*, Amiens, Société des Antiquaires de Picardie, 2 vol.

Audouze F., Buchsenschutz O., 1989, *Villes, villages et campagnes de l'Europe celtique : du début du 2ème millénaire à la fin du 1er siècle avant J.-C.*, Paris, Hachette, 362 p. (*Bibliothèque d'archéologie*, 5).

Bagan G, 2007, « L'habitat dispersé protohistorique dans le midi de la France entre le VIIe et le IIIe siècle av. J.-C. », *Histoire et Sociétés Rurales*, A.H.S.R., t. 27, 2007/1, p. 7-36.

Bataille G., Guillaumet J.-P. *dir.*, 2006, *Les dépôts métalliques au second Âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 oct. 2004*, Glux-en-Glenne, 334 p. (Coll. *Bibracte*, 11).

Batardy C., Buchsenschutz O., Dumasy F. *dir.*, 2001, *Le Berry antique : Atlas 2000*, Tours, IFEN/INRA, 190 p. (21ème suppl. à la *Revue Archéologique du Centre*).

Bonnamour L., 2006, « La découverte de Tailly (Côte-d'Or) : un dépôt votif d'époque gallo-romaine en Bourgogne ? », *in* : Bataille G., Guillaumet J.-P. *dir.*, *Les dépôts métalliques au second Âge du Fer en Europe tempérée, Actes de la table ronde de Bibracte, 13-14 oct. 2004*, Glux-en-Glenne, p. 293-299 (Coll. *Bibracte*, 11).

Chaume B., 2001, *Vix et son territoire à l'Âge du Fer : fouilles du Mont-Lassois et environnement du site princier*, Montagnac, éd. M. Mergoil, 643 p. (*Protohistoire européenne*, 6).

Chaume B., Rapin A., 1999, « Quelques réflexions d'ordre techno-chronologique sur le poignard à 'antennes' de Larçon (commune de Salives, Côte-d'Or) », *in* : Chaume B., Mohen J.-P., Périn P. *dir.*, *Archéologie des Celtes : mélanges à la mémoire de René Joffroy*, Montagnac, éd. M. Mergoil, p. 49 (*Protohistoire européenne*, 3).

Chouquer G., 2005 « L'émergence de la planimétrie agraire à l'Âge du Fer », *Études Rurales*, Juil-déc. 2005,175-176, p. 29-45.

Chouquer G. *dir.*, 1996, *Les formes du paysage*. T. 1 : *Études sur les parcellaires*. T. 2 : *Archéologie des parcellaires*, *Actes du colloque d'Orléans, [28-30] mars 1996, organisé par AGER et par ARCHEA* Paris, éd. Errance, 263 p. (Coll. *Archéologie aujourd'hui*).

Chouquer G., Favory F., 1991, *Les paysages de l'Antiquité : terres et cadastres de l'Occident romain*, Paris, éd. Errance, 243 p. *(Coll. des Hespérides)*.

Colombet A., 1945-1947, Procès-verbal, *in* : *Bull. de la Soc. des Antiquaires de France*, p. 228-230.

Columelle, *Libri de re rustica*.

Favory F., 2003, « La part de l'indigène et du vernaculaire », *Études Rurales*, Juil.-déc. 2003, 167-168, p. 33-54.

Corot H., 1923, *Bull. du Comité des travaux archéologiques*.

Corot H., 1902, *Bull. du Comité des travaux archéologiques*.

Coquidé C., 2003, « Les structures linéaires fossoyées issues de l'archéologie préventive dans l'Est lyonnais : essai de synthèse », *Revue Archéologique de Narbonnaise*, 36, p. 7-24.

Dabas M., Délétang H., Ferdière A., Jung C., 2006, *La prospection*, Paris, éd. Errance, 248 p. (Coll. *Archéologiques*)

Dambrun F.-A., 1888, *Monographie de la commune de Bellenod-sur-Seine*, Les amis du Canton d'Aignay-le-Duc (*Les Cahiers du Châtillonais*, n° 138).

Deceppe F., « L'évolution du couvert forestier à partir des textes », *in* : Batardy C., Buchsenschutz O., Dumasy F. *dir.*, 2001, *Le Berry antique : Atlas 2000*, Tours, IFEN/INRA, p. 15-19 (21ème suppl. à la *Revue Archéologique du Centre*)

Déchelette J., 1913, *Manuel d'archéologie préhistorique, celtique et gallo-romaine.* t. III : *Archéologie celtique ou protohistorique. 2ème partie : premier Âge du Fer ou époque de Hallstatt*, Paris, Picard.

Devauges J.-B., 1988, *Entrains gallo-romain*, Saint-Herblain, Groupe de recherches Archéologique d'Entrains, XXIII-382 p.

Fellmann R., 1992, *La Suisse gallo-romaine : cinq siècles d'histoire*, Lausanne, éd. Payot, 470 p.

Feugère M., 1985, *Les fibules en Gaule Méridionale de la Conquête à la fin du Ve siècle av. J.-C.*, Paris (12ème suppl. à la *Revue Archéologique de Narbonnaise*).

Goguey D., Bénard J., 2002, « Un finage protohistorique et gallo-romain dans les forêts du Châtillonnais (Côte-d'Or) : bilan de quatre années de prospection », *R.A.E.*, t. 51-2001/2002, p. 117-214.

Goguey D., Bénard J., 2006, « Les enclos dans l'organisation de l'espace protohistorique et gallo-romain sous les forêts du Châtillonnais », *in* : Bedon R., Liébert Y., Marévaud-Tardiveau H. *éd.*, *Les espaces clos dans l'urbanisme et l'architecture en Gaule et dans les régions voisines : hommage à Raymond Chevallier, Actes du colloque international de Limoges, 11-12 juin 2004*, Limoges, Pulim, p. 159-179 (*Caesarodunum*, 40).

Goguey D., Pautrat Y., 2009a, « La relation à l'eau des habitats sous forêt », *in* : Bedon R. *éd.*, *Vicinitas aquae : la vie au bord de l'eau en Gaule romaine*, Limoges, Pulim, p. 199-216 (*Caesarodunum*, 41-42).

Goguey D., Pautrat Y., 2009b, « Des parcellaires sous les forêts du Châtillonnais », *in* : *Alésia : d'Argencourt à Alise-Sainte-Reine*, Paris, Acad. des inscriptions et belles-lettres p. 168-182 (*Carte archéologique de la Gaule*, 21-1).

Goguey D., Pautrat Y., à paraître a, « Les prospections sous forêts : habitats et parcellaires », *in* : Chaume B., Mordant C. *dir.*, *Le complexe aristocratique de Vix : nou-*

velles recherches sur l'habitat et le système de fortifications, Dijon, Éd. Universitaires de Dijon.

GOGUEY D., PAUTRAT Y., à paraître b, « Étude des structures de pierre sous forêts : les exemples de Busseaut-Bellenod et Barlot », *in* : CHAUME B., MORDANT C. *dir.*, *Le complexe aristocratique de Vix : nouvelles recherches sur l'habitat et le système de fortifications*, Dijon, Éd. Universitaires de Dijon.

GOGUEY D., PAUTRAT Y., à paraître c, « L'empreinte du temps sous les forêts du Châtillonnais », *in* : *Actes du colloque du C.T.H.S., Besançon, avril 2004*.

GUILLAUMET J.-P., LAUDE G., 2009, *L'art de la serrurerie gallo-romaine : l'exemple de l'agglomération de Vertault (France, Côte-d'Or)*, Dijon, Éd. Universitaires de Dijon, 158 p. (Coll. *Art, archéologie & patrimoine*).

GUILLAUMET J.-P., 2003, *Paléomanufacture métallique : méthode d'étude*, Gollion, Infolio éd., 156 p. (Coll. *Vestigia*).

JANNET A., 2002, *Contribution de l'analyse végétale aux données géoarchéologiques en forêt domaniale de Chatillon-sur-Seine*, Mémoire de maîtrise, Université de Bourgogne.

JAY L., 1919, Fonds Gremaud, Montmoyen.

LAUT L., 2007, « Caractérisation des sites antiques dans les forêts du Berry et du Bourbonnais », *in* : DUPOUEY J.-L., DAMBRINE É., DARDIGNAC C. *éd.*, *La mémoire des forêts, Actes du colloque 'Forêt, archéologie et environnement', 14-16 déc. 2004*, Paris, O.N.F., I.N.R.A/Nancy D.R.A.C. Lorraine p. 99-107.

LAFITTE J.-D., 2002, « Le parcellaire gallo-romain de la forêt domaniale de Saint-Amond à Favières », *R.A.E.*, T. 51-2001/2002, p. 459-465.

LEROUX G. *et alii*, 1999, *Enclos gaulois et gallo-romains en Armorique : de la prospection aérienne à la fouille entre Blavet et Mayenne*, Rennes, 335 p. (Coll. *Documents archéologiques de l'Ouest*).

MANGIN M., 2000, *Village, forges et parcellaire aux sources de la Seine : l'agglomération antique de Blessey-sous-Salmaise (Côte-d'Or)*, Besançon, Presses Univ. de Franche-Comté, 517 p. (*A.L.U.B.* - Série *Environnement, société, archéologie*, 699).

MARTIN R., 1964, « Informations archéologiques, circonscription de Dijon », *Gallia*, vol. 22.

METMAN E., 1909-1913, *Mémoire de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or (C.A.C.O.),* t. XVI, fonds Gremaud 1919, Montmoyen.

MOCCI F., PALET-MARTINEZ J.-M., SEGARD M., TZORTZIS S., WALSH K., 2005, « Peuplement, pastoralisme et modes d'exploitation de la moyenne et haute montagne depuis la Préhistoire dans le Parc National des Écrins », *in* : VERDIN F., BOUET A., *Territoires et paysages de l'Âge du Fer au Moyen Âge : mélanges offerts à Philippe Leveau*, Bordeaux, Ausonius/Paris, de Boccard, p. 197-212 (*Mémoires – Ausonius*,16).

ORENGO L., DEBERGE Y., 2007, « Les objets de parures : les fibules », *in* : DEBERGE Y., COLLIS J., DUNKLEY J. *dir.*, *Le pâtural, Clermond-Ferrand, Puy-de-Dôme : un établissement agricole gaulois en Limagne d'Auvergne*, Lyon, ALPARA, 340 p. (*Documents d'Archéologie en Rhône-Alpes et en Auvergne*, 30).

PARIS R., BROTONNE C. de, 1981, *Répertoire des sites gallo-romains du massif forestier de Châtillon-sur Seine*, Société Archéologique et Historique du Châtillonnais, inédit.

PAUTRAT Y., 2002, « Inventaire archéologique de la forêt domaniale de Châtillon », *Bull. archéologique et historique du Châtillonnais*, t. 5, p. 21-32.

PAUTRAT Y., GOGUEY D., 2007, « État actuel des connaissances sur les sites archéologiques forestiers de Bourgogne : les parcellaires », *in* : DUPOUEY J.-L., DAMBRINE É., DARDIGNAC C. *éd.*, *La mémoire des forêts, Actes du colloque 'Forêt, archéologie et environnement', 14-16 déc. 2004*, Paris, O.N.F., I.N.R.A/Nancy D.R.A.C. Lorraine p. 133-146.

PEYRE Ch., 1981, « Tumulus et enclos funéraires celtiques carrés en Côte-d'Or », *in* : *L'Âge du Fer en France septentrionale, Actes du 3ème colloque sur l'Âge du Fer, Châlons-sur-Marne, 12-13 mai 1979*, p. 243-262 (*Mémoires de la Société Archéologique Champenoise*, Suppl. n° 2).

PEYRE Ch., 1982a, « Minot, Ferme de Véroille : fouille d'une cabane gauloise », *Mémoires de la Commission des Antiquités de la Côte-d'Or (C.A.C.O.)*, t. XXXII, p. 39-49.

PEYRE Ch., 1982b, *Minot, ferme de Véroille*, Rapport de fouilles, D.R.A.C.-S.R.A. de Bourgogne, inédit.

PEYRE Ch., à paraître, « Cabanes et structures en pierres sèches à Minot aux lieux-dits Lochères et Véroille (Côte-d'or) », *in* : CHAUME B., MORDANT C. *dir.*, *Le complexe aristocratique de Vix : nouvelles recherches sur l'habitat et le système de fortifications*, Dijon, Éd. Universitaires de Dijon.

POUX M., 2000, « Espaces votifs-espaces festifs : banquets et rites de libation en contexte de sanctuaires et d'enclos », *Revue Archéologique de Picardie*, vol. 1-2000, N° 1.

RATEL R., 1966, « L'habitat gallo-romain de Busserolles (Minot, Côte-d'Or) », *OGAM*, t. XVIII, Fasc. 1-6, n° 103-108, p. 239-266.

VARRON, *Res Rusticae.*

Abstract

Ten years of forestry site archaeology in the Châtillonnais (Côte-d'Or) : enclosures, habitats, parcels

Research has been carried out since 1997 on the sets of dry-stone structures preserved by the forests of the Châtillonnais to the north of the Côte-d'Or. Since 2003 these studies have fallen within the context of the P.C.R. of Vix and its surroundings, under the direction of C. Mordant and B. Chaume.

The remains studied stand on a limestone plateau and along the courses of the Digeanne and Brevon rivers (the latter a tributary of the Seine), which run across the plateau on the east and south sides. An ancient road crosses the zone from the Celtic agglomeration of Beneuvre and the Gallo-Roman town of Vertault. The road also leads to the sanctuaries of Essarois and Trembloy.

A section is devoted to the methodology used regarding the different means employed, taking account of the specific nature of the forest environment. GPS readings of approximately 5000 hectares have been integrated into a GIS and form the basis of this study. A typological report has been made of the visible structures, based in part on the hypothesis of a correspondence between the forms traced out by the stone walls in the forest and those traced out by ditches in agricultural land. The principal structures are erections. It is possible to discern straight and curved structures : walls made from uncut stones or retaining walls marking a difference in level between two surfaces and embankments. These boundaries frequently join up to form complete (or incomplete) plots of land. These are complemented by abundant mounds of stones; the mounds are sometimes circular, sometimes four-sided, sometimes extended lengthways. Some of these mounds are set out in lines to mark boundaries. Other structures are formed by dressed stones incorporated into walls or isolated, when they bear similarities to megaliths (?). Some structures are hollow, being either mines or lime kilns.

In addition to observation of their layout, the series of structures were tested with a metal detector: the density of ferrous materials enables the spaces occupied and used to be determined, and provides clues for purposes of dating and the usages to which the spaces were put.

Three types of habitat have so far been identified among the many plots of land of the same construction :

i. habitats made mainly from perishable materials situated on the edges of the plateau are encircled by dry-stone walls forming irregularly shaped enclosures, whether fully closed or not. They stand close to a spring or stream. Systematic excavation returned data pertaining to all of the La Tène period and the first two centuries of the Christian era. These habitats are all represented with maps and detailed drawings. The materials gathered have all been evaluated by J.-P. Guillaumet.

ii. habitats of permanent structures on the plateau, which are seen in the form of mounds, include internal depressions and sometimes architectural features. In general the layouts are geometric: a parallelepiped enclosure surrounding one or several masses of fallen rocks. Excavation of the villa at La Pépinière showed that such masses covered constructed buildings. Their construction on level ground and the presence of architectural elements suggest they might be rural Gallo-Roman habitats, perhaps linked to the cultivation of cereal crops. These permanent structures stand far from running water (approximately half of them more than 3 km away and only 4 of them within 500 m) but they may have resources for the storing of water (ponds, wells).

iii. finally, in two places occupied during the protohistoric period (Minot and Busseaut), groups of four-sided, two-level mounds seem to form dry-stone habitats. The excavation carried out by Ch. Peyre has revealed very few materials and they were probably occupied during the early Middle Ages.

The habitats are contained within a space limited by linear boundaries that form, in a very broad interpretation of the term 'parcels', just three sets of closed, squared parcels. A summary is given of their different forms and functions.

Additionally, J.-P. Thévenot provides a study of knife-blades found with the help of a metal detector and L. Popovitch describes the Gallic and ancient coins discovered.

Zusammenfassung

Zehn Jahre Wald-Archäologie im Châtillonnais (Departement Côte-d'Or) : Umfriedungen, Siedlungsstrukturen, Parzellierung

Im Rahmen des von C. Mordant und B. Chaume geleiteten „Programme Collectif de Recherche" zu Vix und seiner Umgebung werden seit 1997 in den Wäldern des Châtillonnais, im Norden des Departements Côte-d'Or erhaltene Trockensteinmauern untersucht.

Die Siedlungsreste befinden sich in der Mitte und an den Rändern des Kalkplateaus und den Hängen der Digeanne und des Brevon (Zufluss der Seine), die die Hochebene im Osten und im Süden einschneiden. Eine keltische und dann römische Straße durchquert diese Zone und führt von Beneuvre nach Vertault und zu den Heiligtümern von Essarois und Trembloy.

Ein methodologischer Teil ist den unterschiedlichen Mitteln gewidmet, die angesichts der Spezifizität der waldigen Umgebung angewandt wurden. G.P.S.-Aufzeichnungen – auf ca. 5 000 ha – wurden in ein G.I.S. integriert und bilden die Basis dieser Studie. Daneben wurde eine typologische Untersuchung der im Relief sichtbaren Strukturen durchgeführt. Sie stützt sich zum Teil auf die Hypothese einer Entsprechung zwischen den Formen der murée[1], im Wald und denen der Gräben in den landwirtschaftlich genutzten Gebieten. Die wichtigsten Strukturen sind noch im Relief sichtbar. Man unterscheidet lineare, gradlinige oder krummlinige Strukturen: murée oder Vorsprünge, die einen Höhenunterschied zwischen zwei Flächen und Böschungen markieren. Diese Begrenzungen ergänzen sich häufig, um vollständige - allseitig eingegrenzte - oder unvollständige - nur teilweise eingegrenzte - Parzellen zu bilden. Hinzu kommen die überaus zahlreichen hügelähnlichen, runden, länglichen oder viereckigen Steinhaufen. Manche sind in Reihen angeordnet und materialisieren Abgrenzungen. Bei anderen Strukturen handelt es sich um aufgestellte, in die murées integrierte oder isolierte Steine, die Gemeinsamkeiten mit Megalithen aufweisen (?). Einige Strukturen sind hohl, hierbei handelt es sich um Abbaugruben und Kalköfen.

Zusätzlich zu den räumlichen Beobachtungen wurden einige Strukturen mit dem Metalldetektor untersucht: Die Dichte von eisenhaltigem Material, das Anhaltspunkte für die Datierung und die Funktionsbestimmung liefert, ermöglicht eine Eingrenzung der bewohnten und strukturierten Bereiche.

Bei den zahlreichen Parzellen-Gruppen wurden bis heute drei Siedlungstypen unterschieden :

- Hauptsächlich am Rand des Plateaus gelegene Siedlungsstrukturen aus vergänglichem Material, die von murées aus unbehauenen Steinen umgeben sind. Sie bilden Umfriedungen, deren Form unregelmäßig sein kann; bei manchen ist die Begrenzung nicht mehr erkennbar, und sie liegen in der Nähe einer Quelle oder eines Baches. Die durch die systematische Prospektion erhaltenen Indizien ergeben eine Datierung über das gesamte Latène und die ersten Jahrhunderte unserer Zeit. Sie sind sämtlich mit Karten und Detailzeichnungen dargestellt. Das Fundmaterial wurde von J.-P. Guillaumet untersucht.

- Auf dem Plateau haben an den Steinhaufen erkennbare Steinhäuser gestanden; sie zeichnen sich durch Vertiefungen im Innenbereich aus, mitunter sind Architekturelemente erhalten. Die Grundrisse sind meistens geometrisch: eine parallelepipedische Einfriedung umgibt einen oder mehrere Schutthaufen. Die Ausgrabung der villa de la Pépinière hat erwiesen, dass sich unter diesen Schutthaufen Mauerreste befanden. Ihre ebene Lage und das Vorhandensein von Architekturelementen sind wahrscheinlich ein Hinweis darauf, dass es sich um gallo-römische Siedlungsbereiche handelt, die vielleicht mit dem Getreideanbau in Zusammenhang standen. Diese gemauerten Siedlungsstrukturen sind von fließendem Wasser weit entfernt (fast die Hälfte in über 3 km Entfernung und nur 4 in einer Entfernung von unter 500 m), jedoch können sie mit eigenen Wasserreserven (Teich, Brunnen) ausgestattet sein.

Die Gruppen von viereckigen Steinhaufen mit zwei Niveaus an zwei bereits in frühgeschichtlicher Zeit besiedelten Orten (Minot und Busseaut) scheinen von Wohnstrukturen aus Trockensteinmauern zu stammen, in denen die Grabung von Ch. Peyre und die Prospektionen kaum Material zutage gebracht hat. Sie dürften zu einer frühmittelalterlichen Siedlung gehört haben.

Die Siedlungsstrukturen sind in ein durch lineare Abgrenzungen strukturiertes Areal integriert, die im weiteren Sinn Parzellierungen entsprechen. Nur drei Ensembles bilden geschlossene und rasterförmig organisierte Parzellen. Eine Synthese ihrer Formen und Funktionen wird vorgeschlagen.

Ergänzend wurden zwei Materialkategorien untersucht: J.-P. Thévenot studierte die mit dem Metalldetektor entdeckten Messerschneiden und L. Popovitch die gallischen und antiken Münzen.

1. Lineare Anhäufungen aus unbehauenen Steinen mit wenig oder ohne Schichtung.